Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14144 — 5 F — JEUDI 19 JUILLET 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Des Français conquérants

L'INFORMATICIEN Cap Gemini en Grande-Bretagne, les ciments Lafarge en Allemagne de l'Est, le pétrolier Elf en Espagne, les hôtels Accor aux Etats-Unis, le groupe Tapie en Allemagne de l'Ouest... La liste des conquêtes françaises s'allonge chaque jour. Leurs capacités financières rétablies, les entreprises multiplient les acquisitions en France mais aussi à l'étranger. Tous les secteurs sont concernés : l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, les services. Tous les pays le sont aussi pour la réalisation des achats, mais avec une prédilection pour les Etats-Unis et l'Europe des Douze.

Les chiffres sont éloquents. Les capitaux français investis à l'étranger sont passés de 20 milliards de francs en 1985 à 107 milliards l'an passé. Un boom qui traduit les ambitions nouvelles des grands groupes et parfois de plus petits, sur des marchés devenus mondiaux. Croître, et croître vite, est devenue la meilleure stratégie dans la « guerre économique », la taille apportant des bénéfices à tous les niveaux. Plus large rentabilisation des frais de recherche et développement en élévation très rapide, emprise resserrée sur les circuits commerciaux, accès moins onéreux aux marchés financiers... les « effets d'échelle » deviennent l'obsession des dirigeants.

LE gouvernement se félicite de l'internationalisation des entreprises françaises, et en tire gloire. « Il est très important que nos entreprises, nos salariés, les ingénieurs, les ouvriers et techniciens, soient présents pour faire avancer une certaine idée de la France », a déclaré M. Bérégovoy mardi 17 juillet. « Cela fait un moment que le président de la République secoue un peu nos chefs d'entreprise, a ajouté le ministre des finances. Les entreprises y vont [à l'étranger]. Très bien ! Qu'elles continuent ! »

Le mouvement est, il est vrai, exceptionnel par son ampleur dans l'histoire économique du pays. Il conduit à la constitution accélérée de « multinationales françaises » qui profitent de toutes les occasions qui se présentent – et elles sont nombreuses. Internationalisé, le capitalisme français en sortira profondément modifié. En particulier, les rapports étroits qu'il a de tout temps, et sous tous les régimes, entretenus avec l'Etat seront probablement banalisés.

CES investissements français ne font en réalité que combler un immense retard par rapport aux autres pays. Depuis 1960, les Américains ont investi à l'étranger 300 milliards de dollars, les Britanniques 183, les Japonais 113, les Allemands 75 et les Français seulement 57 milliards. Mais l'offensive est nouvelle, parfois voyante, et elle commence à inquiéter.

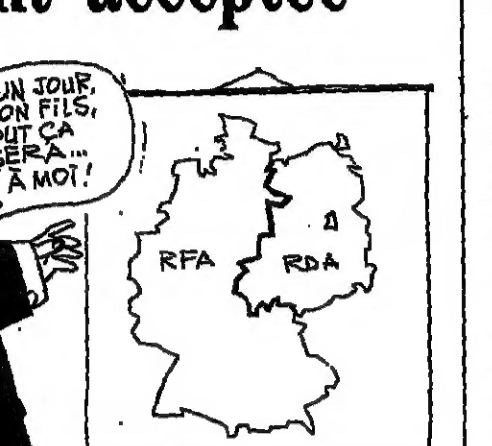
Le quotidien des milieux d'affaires britanniques « Financial Times » a dénoncé les « ambitions géopolitiques » des entreprises françaises soutenues plus ou moins ouvertement par le gouvernement. Une étude réalisée par la société financière américaine Translink souligne aujourd'hui que les groupes nationalisés français sont en pointe dans l'offensive. Il est vrai qu'étant propriété de l'Etat, ils ne peuvent être achetés, alors qu'ils peuvent acquérir toutes les sociétés privées. A chacun de choisir ses armes. Quoi qu'il en soit, la diplomatie économique française devra prêter attention aux irritations croissantes qu'elles risquent de provoquer.

M 0147 - 719 0 - 5,00 F

La conférence « 2 + 4 », l'unification de l'Allemagne et le nouvel équilibre européen

La frontière germano-polonaise est définitivement acceptée

Les ministres des affaires étrangères des deux Etats allemands, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'URSS, ainsi que de Pologne, ont définitivement fixé, mardi 17 juillet à Paris, la frontière germano-polonaise Oder-Neisse. Ils se sont mis d'accord sur le contenu, les modalités et le calendrier de l'acte juridique qui doit garantir son intangibilité. Il s'agira d'un traité conclu, très rapidement après l'unification, entre l'Allemagne et la Pologne. D'autre part, l'URSS aura bientôt un représentant auprès de l'OTAN.



Lire nos informations et l'article de CLAIRE TRÉAN page 4

La défaite de Sparte

par André Fontaine

AVEC le feu vert donné par Gorbatchev à la réunification de l'Allemagne et à son maintien dans l'OTAN, la guerre froide s'achève donc aux lieux mêmes où elle était née. On l'a plus d'une fois comparée à la lutte qui, vingt-sept années durant, opposa l'austère Sparte, continentale, despotique et militarisée à outrance, à l'opulente, démocratique et maritime Athènes, dont la description classique par Périclès, dans le récit de Thucydide, évoque si bien l'Amérique d'aujourd'hui : « *Telle est la puissance de notre cité que les biens de toute la Terre y affluent. Nous en arrivons à consommer les productions des autres peuples comme si elles étaient, autant que celles de l'Attique, notre bien propre, [...] Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les paroles nuisent à l'action. Nous estimons plutôt qu'il est dangereux de passer aux actes avant que la discussion nous ait éclairés sur ce qu'il y a à faire* (1) ».

Ces principes n'empêchèrent pas Athènes, dont l'expansionnisme, pour ne pas dire l'impérialisme, heurtait de front l'individualisme des cités grecques, de succomber au siège imposé par Lysandre et de devoir purement et simplement capituler. Ce précédent a longtemps hanté les amateurs de Realpolitik. Il leur paraissait aller de soi que dans l'affrontement entre la démocratie et le totalitarisme les cartes étaient par trop inégales. Et c'est ainsi que nombre d'anticommunistes en étaient venus à croire, tout autant que les adorateurs du prétendu « *sens de l'Histoire* », le communisme irréversible, sinon voué à la victoire finale.

Lire la suite page 4

(1) Thucydide, *la Guerre du Péloponnèse*, traduction de Denis Roussel - Le Livre de poche, Gallimard, 1964.

Nuages sur la présidence Bush

Malgré des succès diplomatiques, la popularité du chef de la Maison Blanche est en baisse
Les préoccupations sont d'ordre intérieur

WASHINGTON

de notre correspondant

La longue, l'interminable lune de miel entre le président Bush et l'opinion américaine est-elle en voie de se terminer ? Longtemps exceptionnels, les sondages de popularité ne sont plus que bons, et des nuages ont envahi le ciel : la hausse, désormais inéluctable, des impôts, et les ennuis de Neil Bush, l'un des fils du président, sans compter un certain vague à l'âme général quant au rôle désormais dévolu aux Etats-Unis dans le monde.

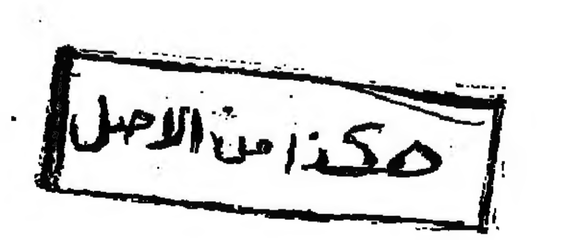
Rien à craindre pourtant dans l'immédiat du côté de la politique étrangère. Au terme des premiers dix-huit mois de la présidence Bush, les Américains semblent toujours largement satisfaits de l'action internationale d'un homme qui, pour l'essentiel, paraît gérer raisonnablement des événements qui échappent largement à son emprise et à celle des Etats-Unis : 67 % des Américains approuvent, selon un sondage publié conjointement par la chaîne NBC et le *Wall Street Journal*, le 13 juillet.

En principe, M. Bush vient même d'enregistrer un nouveau « succès », puisque l'objectif que s'étaient fermement fixé les Etats-Unis – obtenir qu'une Allemagne unie puisse trouver une place à part entière dans l'OTAN – est désormais atteint.

Bien entendu les officiels, le président en tête, ont applaudi des deux mains l'accord réalisé entre MM. Kohl et Gorbatchev. Mais nul ne peut se dissimuler que M. Bush n'était pas directement de la fête, et que le chancelier allemand s'est fort bien débrouillé tout seul. Sans doute le président américain, qui a tout fait ces derniers mois pour être agréable à M. Kohl, est-il en droit d'attendre de la reconnaissance. Mais pour combien de temps ? La « bonne » nouvelle a d'ailleurs été accueillie à Washington avec plus de perplexité que d'enthousiasme, et la chaîne NBC a par exemple relevé que lors de la conférence de presse consécutive à la réunion « 2 + 4 », à Paris, M. Baker avait dû attendre près d'une heure avant qu'un journaliste ne songe à lui poser une question. Encore était-ce un journaliste américain...

JAN KRAUZE

Lire la suite page 6



Un budget de priorités...

Dans ses directives, M. Rocard privilégie pour 1991 l'éducation et la recherche. Il engage la chasse aux dépenses « désuètes »

« *Plus d'écoles, moins de canons.* » Le projet de budget pour 1991 aurait pu s'inspirer de ce slogan des pacifistes. Tel n'est pas tout à fait le cas. Les lettres, plafonds envoyées mardi 17 juillet par le premier ministre à tous les membres du gouvernement traduisent certes une incontestable priorité à l'éducation. Mais contrairement aux politiques engagées par la plupart des grands pays occidentaux (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Pays-Bas...), la France ne réduira pas, dans son prochain budget, ses dépenses militaires globales.

N'ayant pu trancher plus fermement, Matignon a accordé à M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la défense, une augmentation de ses dépenses de 3 % – légèrement supérieure donc à l'inflation prévue (2,5 %).

Face à la traditionnelle avalanche de priorités qui proviennent de tous les départements ministériels, Matignon et Bercy ont eu beaucoup de mal à trancher. La volonté de limiter à 5,3 % ou 5,4 % la hausse des dépenses n'a pu être respectée. Elles augmenteront en définitive d'environ 5,5 % – au même rythme que la production en valeur – pour atteindre quelque 1 285 milliards de francs.

Mais pour « *respecter les objectifs de maîtrise des finances publiques* », le premier ministre a introduit une innovation dans sa lettre. Il demande aux ministres de raboter un peu en déduisant du plafond annoncé « *un montant d'économies égal à 0,4 % des dotations de la loi de finances initiale 1990 hors personnel* ». Pour la première fois, M. Rocard remet ainsi en cause les services votés – une petite révolution dans la procédure budgétaire.

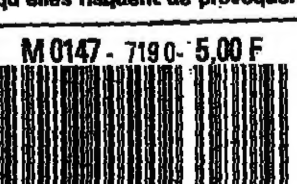
Il s'appuie pour cela sur les propos récents du président de la République, les ministres devant prioritairement s'attaquer aux « *structures et interventions devenues aujourd'hui désuètes* ». Le montant total des économies supplémentaires ainsi attendues devrait s'élever à 2 milliards de francs.

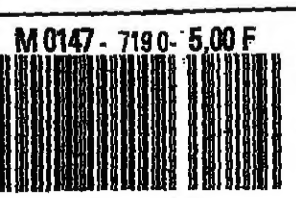
L'éducation nationale et le budget civil de la recherche sont les deux principaux bénéficiaires des choix du gouvernement. Après avoir tenté, jusqu'à la dernière minute, de grapiller quelques créations de postes supplémentaires, M. Lionel Jospin obtient un budget richement doté. L'ensemble des crédits de l'éducation nationale (près de 80 % sont des salaires) augmenteront l'an prochain de 9 %.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.





Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux



BERT/BN

À la Comédie-Française, Thermidor, *une pièce de Victorien Sardou, fait scandale en évoquant la Terreur.*

3. La République sans Thermidor

La France est invitée à faire bloc autour d'une Révolution « une et indivisible ». Divine surprise : les catholiques, jusqu'alors massivement royalistes, manifestent les premiers signes d'un ralliement à la République.

LE froid fut terrible en janvier 1891. Le thermomètre chuta pendant plusieurs semaines jusqu'à - 25°. L'embâcle de la Seine rappelait la banquise, et l'on circulait librement à pied d'une rive à l'autre dans Paris et ses environs. La navigation fut bloquée par les glaces jusqu'à Lyon, Marseille et Toulon. Des loups réfugiés de Sibérie se mirent à errer dans le Massif central, enfoui dans les congères. Il neigea même, c'est tout dire, à Alger. Dans toutes les grandes villes, les pauvres sans logis grelottaient autour de braseros de fortune. Des morts, des secours insuffisants votés en hâte par les édiles, de grands émois de philanthropie privée : tout signala la vraie catastrophe.

L'air polaire, pourtant, n'avait pas engourdi les bataillons de pékins et de sergents de ville qui s'échauffèrent en chœur, à leur façon, dans des salles de spectacles, douillettes, et à leurs alentours, glaciaux. Ainsi, les idolâtres de Wagner, si nombreux à l'époque et très décidés, défendirent à coups de poings et de cannes la première tournée française de *Lohengrin* contre de jeunes patriotes peu disposés à laisser la musique prussienne passer la *rampe*.

Mais c'est à la Comédie-Française que l'affaire prit vilaine tournure. On y jouait un *Thermidor* signé par Victorien Sardou, le vieux routier de la comédie de mœurs qui ne dédaignait pas, de temps à autre, l'emphase d'un drame historique. L'intrigue, compliquée, décrivait au 9-Thermidor un Paris sinistre, tenu par des tricoteuses avinées et les agents de Robespierre pourvoyeurs de la guillotine. D'une obscure affaire de substitution d'un dossier du Tribunal révolutionnaire, il ressortait au dernier acte que Fabienne, la belle enfant sage, et son cher Martial, le héros de Fleurus, n'échapperaient pas à la mort et, morale de la fable, que la Révolution avait été terroriste à la folie et délibérément sanguinaire. Et la pièce, indulgente pour Danton, *ne taillait pas* à Robespierre, on s'en doute, un costume d'enfant de chœur.

Cet outrage à l'Incorruptible, cette réduction de l'épopée des droits de l'homme aux excès de la Terreur, mirent le feu aux poudres. Aux royalistes ravis s'opposèrent les défenseurs du grand Idéal. Des robespierristes sifflèrent copieusement le grand Coquelin et chahutèrent Sardou. Puis ils prièrent vivement le directeur des Beaux-Arts, qui avait autorisé la pièce, à comparaître sur la place du Palais-Royal pour y être livré au peuple souverain. Le chahut menaçant de dégénérer et le gouvernement étant interpellé, messieurs les censeurs firent alors marche arrière et suspendirent *sine die* les représentations.

L'affaire eût été enterrée si l'interpellation à la Chambre sur la liberté de l'art dramatique, le 29 janvier, n'avait ouvert une joute oratoire au cours de laquelle Georges Clemenceau, le radical de choc un brin empêtré déjà dans le scandale de Panama, le Vendéen «bleu», la langue de vipère, le fin bretteur, eut une formule qui passa à la postérité. La séance s'enlisait : Constans, ministre de l'intérieur du cabinet Freycinet, défendait l'ordre public sans convaincre sa majorité, assez troublée; Reinach commençait à effeuiller la marguerite des bons et des mauvais événements révolutionnaires. Alors Clemenceau se rua à la tribune pour *« parler net et court »* et *« écarter toutes les tartuferies »*.

D'un coup de gueule vengeur, il déplace aussitôt le débat. Après s'être étonné que tant de monarchistes revendiquent à cette heure la succession de Danton, que des républicains tiédasses condamnent le Tribunal révolutionnaire après avoir institué une Haute Cour qui juge aujourd'hui à l'occasion les adversaires du régime, il lance : *« Messieurs, que nous le voulions ou non, que cela nous plaise ou que cela nous choque, la Révolution française est un bloc. Un bloc dont on ne peut rien distraire. Parce que la vérité historique ne le permet pas. »*

Le «bloc» autour d'une Révolution «une et indivisible» fait ainsi son entrée dans la vie politique, sous couvert de la «vérité historique» et dans la mêlée d'un combat séculaire qui ne s'apaisera pas de sitôt. *« Et maintenant*, conclut en effet Clemenceau, *si vous voulez savoir pourquoi, à la suite de cet évènement sans importance d'un mauvais drame à la Comédie-Française, il y a eu tant d'émotion dans Paris, et pourquoi il y a à l'heure présente tant d'émotion dans la Chambre, je vais vous le dire. C'est que cette admirable Révolution par qui nous sommes n'est pas finie, c'est qu'elle dure encore, c'est que nous en sommes encore les acteurs, c'est que ce sont toujours les mêmes hommes qui se trouvent aux prises avec les mêmes ennemis. Oui, ce que nos aïeux ont voulu, nous le voulons encore* (applaudissements à gauche). *Nous rencontrons les mêmes résistances. Vous êtes demeurés les mêmes; nous n'avons pas changé. Il faut donc que la lutte dure jusqu'à ce que la victoire soit définitive. En attendant, je vous le dis bien haut, nous ne laisserons pas salir la Révolution française par quelque spéculation que ce soit, nous ne le tolèrerons pas; et, si le gouvernement n'avait pas fait son devoir, les citoyens auraient fait le leur! »* (Applaudissements répétés à gauche. L'orateur, regagnant son banc, est félicité par un grand nombre de ses collègues.)

AINSI Clemenceau a-t-il arraché un vote de confiance au gouvernement en refusant qu'on épiloguât plus longtemps pour ou contre Danton ou Robespierre. Dix ans plus tard, Waldeck-Rousseau, plus modéré que lui mais aussi peu modérément républicain, ouvrira le débat sur les congrégations religieuses, le 15 janvier 1901, par la formule : *« Il faut choisir : être avec la Révolution et son esprit, ou avec la contre-Révolution contre l'ordre public »*.

Il avait fallu un siècle pour trouver réponse à la question pendante depuis 1789 : comment combiner la souveraineté du peuple, dévotement saluée mais perçue comme bien redoutable, avec la représentation du même peuple, qu'on souhaitait démocratique mais sans mettre pour autant à mal l'autorité de l'Etat? En 1875, quand des lois constitutionnelles furent acquises, puis en 1879, quand les républicains furent assez forts pour les mettre seuls en œuvre, le pouvoir législatif a raflé la mise en s'arrogeant d'un coup les attributs de la représentation populaire et la force du pouvoir régalien : la IIIe République avait trouvé son équilibre institutionnel.

Une *« couche sociale nouvelle »* convoquée par Gambetta dès 1872, cette démocratie éclairée s'élevant par le travail, *« ce monde de petits propriétaires, de petits industriels, de petits boutiquiers »*, avait applaudi. Une grande loi municipale, en avril 1884, l'avait mise en branle au tréfonds des provinces. Ainsi, avec les classes moyennes de la charrue, de l'atelier, de la boutique et du bureau installées en position de force face au désordre révolutionnaire, aux grands intérêts aveugles et au cléricalisme haïssable, la démocratie parlementaire avait à la fois promu l'Idéal de 89 et acquis le tour de main social. La Révolution avait enfin balayé la contre-Révolution. Et c'est pourquoi un Thermidor n'était plus tolérable en 1891.

« L'ordre maintenu, sans efforts et sans troubles, les finances rétablies, l'armée refaite et grandement fortifiée, la République conquérant en Europe, à force de sagesse, de puissantes et précieuses amitiés, peut-on reconnaître à des signes plus certains un gouvernement vivant et durable? » : Jules Ferry, l'homme qui avait posé la pierre angulaire de l'édifice en faisant voter les lois scolaires, prenait ainsi congé, le 17 mars 1893, quelques semaines avant sa mort, en grimpant au fauteuil de la présidence du Sénat.

L'apothéose républicaine, solennisée par le Centenaire de 1889, la victoire historique du «bloc», avaient pourtant connu, ajoutait Ferry, un *« jour de péril immense »* : le boulangisme. Car le «général Revanche», en mettant en cause le compromis forgé depuis 1870, en disant très haut que le parlementarisme était à la fois fragile, usurpateur de la volonté populaire et incapable d'affronter les nouveautés de la fin du siècle, avait affreusement agité la fourmilière. Se rallièrent à lui, à tout hasard, des miséreux et des dandys, des radicaux en appétit, des socialistes en quête de doctrine, des royalistes argentés et la faune colorée des contre-révolutionnaires : un syndicat de mécontents et de revanchards. Le cocktail était trop fort pour la pauvre tête politique de Boulanger. D'autant, dira Ferry, que la réplique républicaine contre son « césarisme », menée pour l'essentiel par les opportunistes, fut *« rapide, résolue, efficace »*. Le général fut donc vaincu en 1889. Mais sa défaite a donné le frisson politique à une République qui avait cru pourtant toucher enfin au port.

Alors, *« tout redevint un vague marais »*, note le très boulangiste Maurice Barrès. Le mot est injuste. Car la « concentration républicaine » des opportunistes et des radicaux modérés vainqueurs du *« Saint-Arnaud de café-concert »* va de l'avant. Elle a gagné les élections de 1889, elle gagnera celles de 1893. Signera l'alliance avec la Russie. Protégera l'agriculture par une solide barrière douanière à l'instigation de Jules Méline. Et sollicitera à bon escient le gros bas de laine des Français : l'emprunt du 10 janvier 1891, ouvert pour 860 millions au moment précis où les combattants de Thermidor s'ébranlent, fut couvert en quelques jours à hauteur de 14 milliards et demi, en signe éclatant d'une puissance financière joliment reconstituée depuis 1870.

ELLE enregistrera même avec satisfaction les premiers signes d'un ébranlement qu'on avait cru impensable et qui devait à terme conforter le régime : le ralliement de catholiques jusqu'alors massivement dévoués au royalisme. Celui-ci avait été annoncé dès janvier 1890 à Alger, sur injonction du pape, par le cardinal Lavigerie portant un toast devant l'état-major – fort légitimiste, et donc tout ébahi – de l'escadre de Méditerranée : *« Quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée*, dit-il, *que la forme d'un gouvernement n'a en soi rien de contraire, comme le proclamait dernièrement Léon XIII, aux principes qui peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées, lorsqu'il faut, pour arracher son pays aux abîmes qui le menacent, l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient [...] de sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour l'amour de la patrie. »* Stupeur! Des laïcs farouches, qui subodorent une manœuvre jésuitique. Des royalistes en larmes. Des évêques dérangés dans leur confortable hostilité à 1789. Des fidèles qui traîneront les pieds. Mais quelle habileté! Léon XIII avait bien vu qu'en acceptant les institutions de la République les catholiques pourraient contribuer à en changer la législation, endiguer ainsi à terme les effets ravageurs pour la foi des lois scolaires laïques, traduire en actes la doctrine sociale de l'Eglise qu'a résumée en mai 1891 l'encyclique *Rerum Novarum*, entrer plus aisément dans l'administration et au Parlement. Refus de la politique du pire, lutte contre le désordre social, haute affirmation du patriotisme : dans un mélange de fidélités promises et d'ambitions tacites, le ralliement amorce un lent travail qui bouleversera l'esprit public et dont on mesurera les pleins effets en 1914.

Il reste que tant de signes favorables n'ont pas conforté la République modérée, dont l'ambition s'épuise jusqu'en 1898, bousculée par le scandale de Panama, la vague anarchiste et l'affaire Dreyfus. Sa victoire en 1889 a certes fortifié le mythe révolutionnaire fondateur, en scellant la défense de la République sur le «bloc». Mais, note Odile Rudelle, elle *« va enfermer encore un peu plus la définition républicaine à l'intérieur d'elle-même »*. En bref, la rendre trop courte et trop datée pour maîtriser les nouveautés «fin de siècle», celles dont le boulangisme a précisément signalé la violence sociale activiste. Deux d'entre elles vont peu à peu envahir la scène, en signalant, chacune à sa façon, qu'on a changé d'époque et que les masses impatientes réclament leur dû. Un socialisme se cherche, des ouvriers s'unissent et s'insurgent : à Fourmies, le 1er mai 1891, l'armée de la République opportuniste répond par un massacre. Le patriotisme républicain de la revanche sur l'Allemagne a été transféré par le boulangisme sur les rives d'un nationalisme autoritaire et antiparlementaire : là aussi, la poudre est sèche. Les lendemains de la *« concentration républicaine »* ne chanteront pas.

Pour en savoir plus

▶ *Jules Ferry*, de Jean-Michel Gaillard, Fayard, 1989.

▶ *Boulanger fossoyeur de la monarchie*, de Philippe Levillain, Flammarion, 1982.

▶ *Les débuts de la IIIe République (1871-1898)*, de Jean-Marie Mayeur, Le Seuil, 1973.

▶ *La République absolue (1870-1889)*, d'Odile Rudelle, Publications de la Sorbonne, 1982.

Prochain épisode
« Le joujou patriotisme »

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».

- Mercredi 18 juillet : La République sans Thermidor
- Jeudi 19 juillet : « Le joujou patriotisme ».

ÉTRANGER

URSS

Les violences se poursuivent en Kirghizie

Quatre morts et une centaine de blessés

Quatre personnes ont été tuées au cours des dernières vingt-quatre heures dans la région kirghize de Och, à la frontière avec l'Ouzbékistan, lors de nouveaux affrontements entre Kirghizes et Ouzbeks, a annoncé mercredi 18 juillet l'agence Tass. Plus de cent personnes ont également été blessées depuis la reprise, le 14 juillet, des affrontements interethniques (*nos dernières éditions du 18 juillet*). Le bilan total de ce conflit, qui a éclaté le 4 juin, est de deux cent quatre morts officiellement recensés, ajoute l'agence.

Malgré toutes les mesures prises par les autorités, dont l'imposition du couvre-feu et l'envoi de renforts armés, *« la situation reste tendue dans plusieurs villes. (...) A Och, les transports ne fonctionnent pas, les entreprises sont arrêtées et les magasins sont fermés »*, selon Tass.

La ville est quadrillée par l'armée et survolée par des hélicoptères, mais la population continue à se rassembler pour réclamer la démission du commandant militaire de la région, le général Viktor Gontcharov. Deux responsables locaux ont déjà été démis sous la pression populaire. – *(AFP.)*

□ **Un pirate de l'air soviétique extradé.** – Un pirate de l'air soviétique, Dimitri Semionov, dix-sept ans, a été extradé de Suède et remis mardi à la police soviétique. Deux autres jeunes Soviétiques, qui ont détourné des appareils sur Stockholm à la suite de ce premier cas, attendent une décision des autorités sur leur éventuelle expulsion, de même que ceux qui ont récemment détourné des avions vers Helsinki. – *(AFP.)*

□ **M. Vadim Medvedev entre au conseil présidentiel.** – M. Vadim Medvedev, ancien responsable de l'idéologie au PC soviétique, a été nommé par M. Gorbatchev membre du conseil présidentiel, a annoncé mardi 17 juillet l'agence Tass. Membre du bureau politique depuis 1988 et du secrétariat depuis 1986, M. Medvedev avait essuyé de vives critiques au 28e congrès et perdu toutes ses fonctions à la direction du parti.

La Lituanie veut former ses propres unités militaires

Au lendemain de la proclamation de la souveraineté ukrainienne qui prévoit notamment la création de *« forces armées »* républicaines, l'agence Tass a annoncé mercredi 18 juillet que la Lituanie a déjà voté une loi prévoyant la formation de ses propres unités militaires qui vient d'être promulguée. *« Chaque citoyen de Lituanie qui a atteint l'âge de 19 ans et qui est physiquement apte doit faire sa période de service actif pour défendre le territoire »*, affirme une loi promulguée par le Soviet suprême de la République balte, a rapporté l'agence.

En vertu de cette loi, qualifiée de *« provisoire »*, mais dont l'entrée en vigueur est néanmoins prévue à l'automne, les jeunes gens serviront douze mois *« dans des unités gardant la frontière et les installations civiles, dans des brigades de pompiers et dans des équipes de secours »*

La Lituanie avait mené au printemps une épreuve de force avec Moscou pour tenter d'empêcher l'enrôlement de ses conscrits dans l'armée soviétique, mais avait finalement accepté de suspendre l'application des lois découlant de sa déclaration d'indépendance.

En juin, pour obtenir la levée du blocus imposé par Moscou et l'ouverture de négociations, son Parlement a aussi accepté de suspendre sa déclaration d'indépendance pour une durée de 100 jours à partir de l'ouverture de négociations.

« Des préparatifs très approfondis »

Mais Vilnius semble maintenant traîner des pieds pour engager ces négociations : le président Landsbergis a en effet déclaré mardi, dans un entretien à la télévision soviétique, que ces négociations ne s'ouvriront probablement pas avant septembre, en raison des vacances d'un mois du Parlement lituanien, qui débutent fin juillet. *« Des préparatifs très approfondis sont nécessaires pour ces négociations »*, a-t-il expliqué.

Ce manque d'empressement à négocier avec le pouvoir central intervient alors que la Lituanie a engagé au début de cette semaine des négociations directes avec la Fédération de Russie, présidée par M. Boris Eltsine *(Reuter)*.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le retour d'un prince au château de Prague

VIENNE

de notre correspondante

« Etre utile à mon pays et servir le président Havel, dans la tradition de ma famille » : rien de plus naturel pour l'héritier d'un des noms les plus illustres de l'histoire de l'empire austro-hongrois, Charles de Schwarzenberg, nommé chancelier, c'est-à-dire directeur de la présidence tchécoslovaque, par M. Vaclav Havel.

« Kari », comme l'appellent ses amis à Vienne, où il vit depuis plus de quarante ans, a expliqué devant la presse au château présidentiel de Prague, le Hradcany, où il aura désormais son bureau, qu'il s'agissait *« un peu d'un retour aux sources »*.

Né en 1937 à Prague au château familial, Charles de Schwarzenberg a quitté la Tchécoslovaquie à l'âge de onze ans avec sa famille, expulsée par les communistes. Les biens de la famille, déjà confisqués par les nazis qui n'avaient pu s'assurer la collaboration des Schwarzenberg, ont été nationalisés. Installé à Vienne et adopté en 1960 par son oncle, il devient héritier du titre et d'une des plus grosses fortunes d'Autriche.

« Hôtelier et sylviculteur »

Cultivé, amateur de peinture moderne et familier des milieux intellectuels, il est de profession *« hôtelier et sylviculteur »*, dit-il : le prince dirige en effet un hôtel de luxe au palais Schwarzenberg à Vienne et gère les vastes terres familiales, avec deux cent cinquante employés et un chiffre d'affaires de quelque 110 millions de francs.

Au milieu des années 80, il se lance dans la défense active des droits de l'homme à l'Est. Devenu président de la Fédération internationale d'Helsinki, il obtient en 1989 – avec le prix Nobel Lech Walesa – le prix du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Parlant couramment le tchèque, il rencontre secrètement les dissidents Vaclav Havel, Jan Carnogursky ou Vaclav Maly et passe leurs messages à l'Ouest.

« Patriote et citoyen du monde »

Charles de Schwarzenberg possède la double nationalité suisse (par tradition familiale, il est citoyen de Zurich) et tchèque, que les communistes avaient omis par négligence de lui ôter. Marié à une comtesse de Hardegg et père de trois enfants, il se dit *« patriote dans plusieurs pays »*. En Autriche, où les socialistes dénoncent toujours le *« cannibalisme »* des Habsbourg, il a été pratiquement exclu de la vie politique.

Mais la réconciliation avec l'histoire semble poser moins de problèmes à la Tchécoslovaquie postcommuniste : le prince est *« un patriote et un citoyen du monde, un homme qui connaît notre histoire mieux que quiconque »*, a déclaré le président Havel.

WALTRAUD BARYLI

□ **Miroslav Stepan remis en liberté.** – M. Miroslav Stepan, quarante-quatre ans, ancien membre du présidium du PC tchécoslovaque et chef du PC à Prague, condamné le 9 juillet à quatre ans de prison pour « abus de pouvoir », a été remis en liberté mardi 17 juillet par le tribunal municipal de Prague.

M. Stepan avait fait appel après le jugement, appel qui devrait être examiné à une date ultérieure. – *(AFP.)*

L'URSS SANS CLICHÉS



MARK STEINBOCK

Goût balte

Russie, Pologne, Allemagne et Scandinavie n'ont jamais cessé de se mêler ici. Tous les peuples sans parler des juifs, y ont laissé leurs traces, mais chaque recoin des pays baltes évoque autre chose encore. Sitôt descendu d'avion, on en sent le goût dans ce mélange de lourd conformisme convenable et de tolérance tranquille, de cheveux longs et de stricts tailleurs de dames en chignon.

Pas de doute : ce parfum-là c'est celui qu'on respire à Amsterdam, Gdansk, Bergen ou Cracovie – celui de la Hanse qui quatre cents ans après son effacement semble encore se survivre dans ces affinités mystérieuses. C'était une ligue de villes marchandes qui fut deux siècles durant la grande puissance de l'Europe du Nord, sa culture et sa richesse. C'était le triomphe de la bourgeoisie avant les révolutions bourgeoises et partout où elle exista on retrouve ces demeures sereines et cossues, cette harmonie d'un célèbre charme dont la discrétion n'est plus à dire.

Ici, l'on a beaucoup souffert et l'Histoire plus que partout fut si abjecte que jusqu'à aujourd'hui il y a ceux qui commémorent les atrocités nazies et ceux qui dénoncent celles de Staline. Lettonie, Lituanie, Estonie faisaient partie du grand marché que passèrent en 1939 les deux anthropophages du vingtième siècle. Vingt ans indépendantes, elles « rejoignirent » donc l'Union soviétique avant d'être occupées par Hitler et réoccupées par Staline.

Allez dater la « libération » là-dedans, allez dire aux déportés de Sibérie, aux rescapés de la Gestapo, qu'on ne peut se jeter des tyrans à la figure, et vous verrez leurs regards. Oui, ils savent – ceux, surtout, qui goûtèrent aux deux – mais tout le monde, c'est un fait, n'eut pas la même libération. Il est des décennies de saloperie qu'il vaut mieux ne pas trop remuer, oublier même un temps, temps de perdre le souffle devant la beauté de Tartu, la majesté de Vilnius et le protestantisme baroque de Tallinn.

D'ailleurs, il faut se dépêcher. L'Ouest arrive et avec lui les touristes, les restaurations trop léchées, Coca-Cola et toutes les enseignes du village mondial. L'indépendance est proche. La Baltique renaît, le royaume de la Hanse s'éveille. Les pays baltes vont redevenir un carrefour, se voient déjà finlandais, grands intermédiaires entre le marché russe et ces investisseurs qu'apeurent la steppe et le cyrillique. Au Nord du nouveau : le treizième siècle, réinventé par la perestroïka.

BERNARD GUETTA

BULGARIE

M. Nikolaï Todorov est élu président du Parlement

Les parlementaires bulgares ont élu, mardi 17 juillet, M. Nikolaï Todorov, candidat du Parti socialiste (ex-communiste), à la tête du parlement par 217 voix sur 400. Le nouveau président, professeur, membre de l'Académie des sciences, fondateur de l'Institut d'études des Balkans et ancien diplomate, a notamment rappelé qu'il s'était opposé à la politique de « bulgarisation » de la minorité turque.

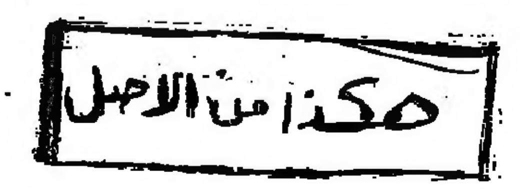
Le Parlement doit maintenant procéder à l'élection d'un nouveau président de la République à la suite de la démission forcée de M. Petar Mladenov, il y a dix jours. Le futur président devra obtenir la majorité des deux tiers du Parlement, majorité dont aucun parti ne dispose actuellement.

Le Parti socialiste, en dépit de ses 211 députés, doit donc compter sur le soutien de l'Union des forces démocratiques qui a, jusqu'à présent, refusé toute alliance avec les anciens communistes. – *(AFP, AP.)*

EN BREF

□ **ROUMANIE : rencontre entre le président Iliescu et les représentants des étudiants.** – Le président roumain Ion Iliescu a reçu, mardi 17 juillet, les représentants de la Ligue des étudiants, dont le leader, M. Marian Munteanu, est emprisonné depuis le 18 juin. Les étudiants ont notamment demandé une amélioration des conditions de détention de leur président. Dans une lettre ouverte publiée mardi dans les journaux du groupe de presse belge Vers l'avenir, Mme Doïna Cornea a réclamé, d'autre part, une enquête sous contrôle international sur les événements sanglants de juin et la libération des personnes arrêtées lors de la répression menée par des mineurs dans les rues de Bucarest. – *(AFP.)*

□ **RFA : l'ancien champion d'Europe dressait ses chevaux à coups de bâton.** – M. Paul Schockemöhle, ancien champion d'Europe de saut d'obstacles et actuellement riche éleveur-négociant, a provoqué un scandale la semaine dernière lorsque la télévision l'a montré en train de « barrer » ses chevaux pour leur apprendre à sauter toujours plus haut. Cette technique, qui consiste à administrer des coups de bâton sur les jambes de l'animal, est interdite en RFA et par les règlements de la Fédération équestre internationale. L'émission télévisée a suscité un grand émoi en Allemagne de l'Ouest. La SPA nationale a porté plainte, mais la perquisition de police n'a cependant rien fait ressortir d'illégal. Un expert a été chargé d'établir si cet éleveur a effectivement acheté des chevaux à bas prix pour les revendre avec une forte plus-value, après les avoir « barrés ». – *(Intérim.)*



DIPLOMATIE

A la réunion « 2 + 4 » de Paris

La question de la frontière germano-polonaise a été « définitivement réglée »

La réunion « 2 + 4 » de Paris fera date. D'une part en effet les ministres des affaires étrangères des deux Etats allemands et des quatre puissances victorieuses de la dernière guerre, prenant acte de l'accord intervenu la veille à Moscou entre MM. Kohl et Gorbatchev, ont fixé les modalités et le calendrier d'un « *règlement final* » des aspects externes de l'unification allemande et se sont mis d'accord sur les principes qui doivent y figurer. « *Rien ne s'oppose plus désormais à ce que l'Allemagne unie soit établie dans toutes ses prérogatives et sa souveraineté avant la fin de l'année* », a ainsi pu déclarer M. Roland Dumas à l'issue des travaux qu'il a présidés.

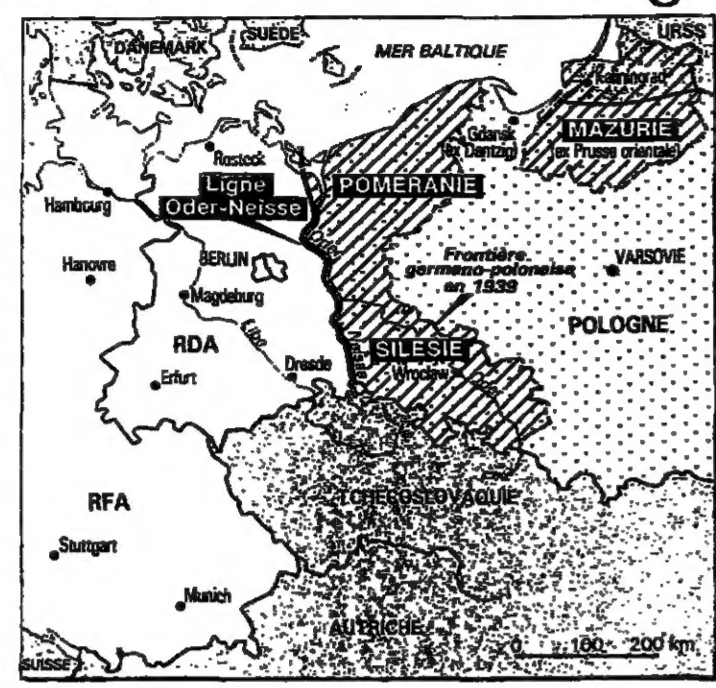
D'autre part les six, qui avaient invité à cette réunion leur homologue polonais, M. Skubizewski, sont convenus avec lui des procédures par lesquelles sera garantie l'intangibilite de la frontière Oder-Neisse. Cet accord met un terme à la fois à la querelle de procédure qui depuis plusieurs mois empoisonnait les rapports germano-polonais et à une précarité juridique vieille de quarante-cinq ans puisque les accords de Potsdam, au lendemain de la guerre, stipulaient le caractère provisoire de cette frontière amputant l'Allemagne de ses territoires de l'Est.

Le contenu du « *règlement final* » n'a pas été révélé. M. Dumas a précisé que des hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères avaient été chargés de s'atteler à sa rédaction. Ils présenteront leur projet aux ministres qui, après y avoir mis la dernière main, devraient le parapher lors de la prochaine réunion « 2 + 4 », le 12 septembre à Moscou. Ce texte sera ensuite soumis au sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) qui doit avoir lieu en novembre à Paris.

Les concessions des Polonais

Ce texte n'énoncera que des principes, certaines conséquences de l'unification allemande devant faire l'objet d'autres actes juridiques. Ainsi la question des troupes soviétiques stationnées dans l'actuelle RDA devrait-elle faire l'objet d'un accord bilatéral entre l'Allemagne unie et l'Union soviétique. Même s'il est fait référence sous une forme ou une autre dans le « règlement final » à la question des frontières, c'est un traité bilatéral germano-polonais qui fixera définitivement la ligne Oder-Neisse comme frontière.

Hommage a été rendu au représentant de la Pologne, mardi à Paris lors de la conférence de presse finale, par MM. Dumas, Chevardnadze et Genscher. Depuis la rencontre Bush-Gorbatchev du Caucase, il était devenu difficile aux autorités polonaises d'être les seules à mettre des bâtons dans les roues de la réunification allemande. M. Skubizewski a donc dû en rabattre par rapport aux revendications initiales de Varsovie qui n'étaient en fait, sur la question frontalière, que de procédure. La Pologne souhaitait notamment que le traité fût préparé avec les deux Etats allemands et ratifié simultanément à leur unification : elle voulait aussi qu'il y soit tenu compte des « *conséquences économiques* » de l'unification allemande, voire de la question des réparations de guerre. La souplesse dont a fait preuve le ministre polonais des affaires étrangères aura sans doute été facilitée par la promesse allemande de conclure un accord de coopération avec la Pologne, en d'autres termes, même si cela ne fut pas présenté de la sorte, de fournir une aide économique à Varsovie. Ce texte devrait régler entre autres le problème du devenir des importants accords économiques qui lient actuellement la RDA et la Pologne. Il sera adopté séparément et postérieurement à l'accord sur la frontière, contrairement à ce que réclamait Varsovie.



L'actuelle frontière entre la RDA et la Pologne est nommée Oder-Neisse – Odra Nysa en polonais – parce qu'elle suit le fleuve Oder et son affluent, la Neisse. (Une discussion s'éleva à la conférence de Potsdam, en 1945, entre Churchill et Staline sur le choix entre deux rivières, très proches, qui portent le même nom. C'est finalement la Neisse, la plus occidentale, qui fut choisie.) Ce tracé accorda à la Pologne après 1945 des territoires ex-allemands, de la Poméranie à la Silésie. Il fut reconnu par la RDA en 1950. Par les traités de Moscou (12 août 1970) et de Varsovie (7 décembre 1970), la RFA constata la *réalité de la ligne Oder-Neisse comme « frontière occidentale de la Pologne »*, sans aller jusqu'à la reconnaître comme frontière orientale de l'Allemagne, en attendant un traité de paix. Les Parlements de Bonn et de Berlin-Est ont voté le 21 juin dernier un texte identique reconnaissant l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse; enfin, lors des entretiens « 2 + 4 » de Paris, les Allemands se sont engagés, mardi 17 juillet, à signer sur ce point un traité avec la Pologne, après la réunification.

A propos du traité sur la frontière, M. Skubizewski a renoncé à l'idée de simultanéité, c'est-à-dire en fait de conditionnalité, avec l'acte d'unification allemande. Ce traité sera conclu entre la Pologne et l'Allemagne déjà unifiée. « *J'ai obtenu l'assurance*, a dit le ministre polonais, *que cela serait fait aussi vite que possible.* »

Enfin le ministre polonais a renoncé à exiger que figure dans ce traité le principe d'une modification de la Loi fondamentale de la République fédérale appelée à devenir la Constitution de l'Allemagne unie. Dans son préambule, la Loi fondamentale proclame l'objectif de réunification; son article 23 stipule en outre que tout territoire peut demander son rattachement. Les Polonais – et pas seulement eux – voyaient une menace dans ces dispositions, qui pouvaient, estimaient-ils, justifier tout éventuel désir annexionniste allemand. Les six ont fait valoir que les modifications d'une Constitution sont du domaine de la souveraineté interne et ne peuvent figurer dans un traité international et M. Skubizewski en est convenu. Il a d'ailleurs précisé qu'il avait précédemment obtenu des Allemands l'engagement que « *ces modifications seront faites de toute manière* ».

M. Chevardnadze a expliqué mardi à Paris que l'URSS n'avait « *jamais douté de la nature démocratique du processus d'unification allemande* » et que « *les questions jadis épineuses qui y faisaient obstacle* » avaient été résolues lors du sommet européen de Dublin, du sommet de l'OTAN à Londres et de la dernière rencontre entre MM. Kohl et Gorbatchev. La *reconnaissance à l'Allemagne du droit* de choisir elle-même ses alliances – qui devrait figurer dans le « règlement final » mis au point par les six – était notamment, a-t-il dit, « *un problème grave tant que l'OTAN s'en tenait à sa précédente doctrine* ».

Le ministre est-allemand des affaires étrangères, M. Meckel, s'est félicité pour sa part, comme M. Chevardnadze, du renoncement par l'Allemagne à la possession de l'arme nucléaire et de l'accord intervenu à Moscou sur le fait qu'aucune arme de cette nature ne serait stationnée en RDA. « *C'est un progrès essentiel vers une Allemagne unie sans armes nucléaires stationnées* », a-t-il déclaré, tandis que son homologue soviétique appelait de ses vœux l'ouverture de négociations sur les armes nucléaires à courte portée, immédiatement après la conclusion d'un premier accord de désarmement conventionnel à Vienne. Il y a peut-être là un sujet de divergence futur avec les Américains qui ont certes renoncé à moderniser leurs Lance actuellement stationnées en République fédérale, mais qui nourrissent le projet de leur substituer un missile aéroporté dont M. Genscher a déjà fait savoir qu'il n'en voulait pas.

Le ministre ouest-allemand est revenu sur les résultats de la rencontre Kohl-Gorbatchev à propos du statut militaire de la future Allemagne. Il a rappelé que les troupes soviétiques seraient autorisées, sur la base d'un accord bilatéral, à stationner pendant trois ou quatre ans sur l'actuel terri*toire de la RDA, de même que des* armées allemandes non intégrées au commandement de l'OTAN, qui pourraient être des forces de défense territoriale à équipement purement défensif. Au-delà de cette période, les forces intégrées de l'OTAN pourront y stationner à condition de ne pas avoir de porteurs nucléaires. Les garanties contenues dans les articles 5 et 6 du traité de l'Atlantique Nord, qui prévoient que les pays membres portent assistance à l'un d'entre eux s'il est menacé, s'appliqueraient aussi à l'actuelle RDA.

La question des effectifs de la future armée allemande ne figurera pas elle non plus dans le « règlement final » mais dans les accords qui seront conclus à Vienne sur le désarmement conventionnel. L'assouplissement des positions soviétiques sur ce point a été considérable puisque Moscou réclamait initialement un plafond de 200 000 hommes et a accepté celui de 370 000 proposé par M. Kohl. Les Américains, qui craignaient que M. Genscher soit trop bien disposé à l'égard de Moscou, peuvent en être satisfaits.

Restera à régler, mais en dehors aussi des accords relatifs à l'unification, la question des troupes occidentales stationnées en Allemagne dont M. Meckel a souhaité qu'elles fassent l'objet d'« *un règlement européen* ». M. Mitterrand a déjà annoncé qu'il envisageait leur retrait, en les liant curieusement au statut d'occupation de l'Allemagne, alors que, Berlin mis à part, elles s'y trouvent en vertu d'accords bilatéraux. Les Allemands pour leur part n'ont souhaité jusqu'à présent que leur réduction dans le cadre de futures négociations à Vienne.

Restera à régler aussi le problème de la redéfinition générale du dispositif militaire de l'OTAN, mais c'est une affaire qui relève entièrement de l'Alliance atlantique. Ces questions d'ordre interne à l'alliance sont « *ouvertes* », disait mardi M. Genscher, et peut-être pas exemptes de polémiques futures.

CLAIRE TRÉAN

L'accord germano-soviétique

« Nous ne pouvons aider l'URSS seuls »

déclare M. Helmut Kohl

Commentant, mardi 17 juillet, l'accord intervenu la veille à Moscou entre MM. Gorbatchev et Kohl, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a déclaré qu'il était *« conforme à ce que la France a souhaité et demandé depuis longtemps »* et qu'il marquait *« une étape importante vers la construction d'une Europe solidaire et libre »*.

BONN

de notre correspondant

Le chancelier Helmut Kohl, serein et fier, a présenté d'autre part mardi 17 juillet à la presse le résultat de son voyage en URSS, d'où il est revenu avec l'assurance que Moscou ne s'opposera pas à ce que l'Allemagne unifiée fasse partie de l'Alliance atlantique (*nos dernières éditions du 18 juillet*).

Le chancelier a tenu à apaiser les craintes que le rythme soutenu imposé au processus d'unification peut encore faire naître chez les voisins de l'Allemagne en déclarant : « *Nous ne sommes pas une grande puissance et nous n'en rêvons pas non plus* », et en soulignant à nouveau « *la vocation européenne* » de l'Allemagne. « *Il est absurde de comparer le traité de coopération germano-soviétique qui devrait être signé d'ici à l'été prochain avec le traité de Rapallo* », a d'autre part souligné M. Kohl, s'inscrivant en faux contre le parallèle que certains commentateurs n'ont pas hésité à faire avec le traité de 1922 rétablissant les relations diplomatiques entre la République de Weimar et la Russie et qui est devenu l'illustration symbolique de la prétendue « *dérive* » allemande et de sa propension à suivre une « *voie séparée* » vers l'Est.

Le traité de coopération germano-soviétique sera, selon M. Helmut Kohl, « *de grande envergure* » et englobera « *les principaux domaines* ». « *Rien de concret n'a encore été décidé* », a-t-il ajouté avant de rappeler que la voie du pluralisme dans laquelle M. Mikhaïl Gorbatchev s'engage actuellement justifiait d'aider l'URSS.

« *Nous sommes prêts à l'aider si elle nous le demande*, a dit le chancelier, *mais il est certain que nous ne sommes pas en mesure de l'aider seuls.* » Ce traité, envers d'une médaille diplomatique dont l'avers montre l'Allemagne unifiée intégrée à l'OTAN, ouvre la voie à ce que M. Kohl a qualifié de « *bonne nouvelle pour tous les Allemands, à savoir l'accord avec l'Union soviétique sur les aspects extérieurs de l'unité allemande* ». Le chancelier a confirmé que les élections dans toute l'Allemagne devraient bien avoir lieu le 2 décembre.

Sur l'aspect purement militaire de l'accord conclu lundi à Moscou, M. Kohl n'a apporté aucun renseignement supplémentaire à ce qui apparaît dans la déclaration commune. Il s'est contenté de dire, à titre d'exemple, que l'Allemagne voulait bien participer à des programmes de construction de logements en URSS « *où n'importe qui pourrait habiter* », faisant allusion cette fois-ci aux difficultés pratiques qui accompagneront le retour en URSS des 363 000 soldats soviétiques stationnés en RDA.

Les partis de la coalition gouvernementale, les deux unions chrétiennes et le Parti libéral, ainsi que le Parti social-démocrate (opposition) ont unanimement salué le « feu vert » à l'unification obtenu à Moscou par le chancelier. En revanche, M. Hans-Christian Stroebele, porte-parole des Verts, a critiqué l'accord, qui « *porte un coup au processus de paix, car il signifie à l'avenir l'extension de la présence de l'OTAN au territoire de la RDA* ». – (*Intérim.*)

M. Mitterrand : « Un grand succès pour l'équilibre et la paix en Europe »

Au conseil des ministres, à l'occasion de la communication hebdomadaire du ministre des affaires étrangères, M. Mitterrand a évoqué mercredi 18 juillet la portée des derniers événements en Europe. Sur l'unification allemande et sur les nouvelles orientations de l'OTAN, il a observé que *la diplomatie française a vu confirmées* ses analyses des premiers jours. Tous les derniers développements diplomatiques et les événements récents constituent, a-t-il expliqué, « *un grand succès pour l'équilibre et la paix en Europe* ». Le chef de l'Etat a également souligné « *l'extrême importance* » de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui se tiendra à Paris le 19 novembre prochain.

La défaite de Sparte

Suite de la première page

LE diplomate américain George Kennan était plus clairvoyant lorsque, forgeant en 1947 la doctrine de l'« *endiguement* » sur laquelle allait reposer pendant plus de quarante ans la stratégie de son pays, il écrivait : « *Une politique étrangère sage et adroite* [...] *peut servir à convaincre les maîtres du Kremlin que leur grand dessein est futile et hors de portée et qu'en s'y accrochant ils n'ont aucune assurance de venir à bout de leurs propres difficultés et dilemmes* [...]. *Qui peut dire avec assurance que la forte lumière qui brille du Kremlin sur les peuples insatisfaits du monde occidental n'est pas le puissant éclat d'une constellation déjà sur le déclin ? La possibilité demeure que la puissance soviétique porte en elle le germe de sa propre décadence* [...] (2). »

Kennan, qui avait été le témoin fasciné de la révolution d'Octobre, à laquelle il a consacré un livre superbe (3), est encore là pour assister à son effondrement. Car c'est bien d'un effondrement qu'il s'agit. Le bolchevisme était parti à la conquête du monde. « *Ce sera eux ou nous* », disait Lénine, qui attendait l'avènement de la « *République internationale des soviets* » aussi vite que les premiers chrétiens le Jugement dernier. En quelques mois, Gorbatchev aura abandonné sans coup férir le glacis que Staline avait constitué en Europe centrale à la faveur de la seconde guerre mondiale.

L'URSS elle-même implose : face à un Parti communiste en voie de décomposition avancée, les Etats baltes proclament leur indépendance, la Russie et l'Ukraine une souveraineté qui, dans le cas au moins de cette dernière, implique le droit à la neutralité et celui de disposer de forces armées. La Géorgie, la Moldavie, les Républiques musulmanes, l'Arménie, tout le monde fait, ou est tenté de faire, bande à part. Quant à *l'économie, elle est manifestement à la dérive*, et le pouvoir réduit à une mendicité qui explique bien des choses.

a) Nul doute en effet que dans la défaite soviétique dans la compétition Est-Ouest, la course aux armements et à l'espace ait joué un rôle cardinal. Avec des revenus sans com*mune mesure avec ceux de* l'Oncle Sam, les Soviétiques se sont ruinés à vouloir les égaler, sinon les dépasser dans tous les domaines. Au fond, Reagan n'exagérait en rien lorsqu'à la question : « *Qu'avez-vous fait de plus important à la Maison Blanche ?* » il a répondu sans ciller : « *J'ai gagné la guerre froide* ». La bataille décisive, de ce point de vue, aura été celle des « euromissiles » déployés pour faire face à la menace des SS-20 soviétiques. Le Bundestag eût-il refusé les fameux Pershing-II, il n'en serait probablement pas aujourd'hui à applaudir une réunification qui paraîtrait toujours aussi invraisemblable qu'il y a un an.

b) Peut-être aussi les dirigeants de Moscou ont-ils pris peur. Il n'aurait fallu que dix minutes aux fusées américaines pour atteindre leur pays. La « guerre des étoiles » a fait le reste : outre que le Kremlin n'avait pas le premier sou pour financer une recherche aux proportions inimaginables, on pouvait tout redouter de l'usage *qu'un éventuel Folamour ferait*, à supposer qu'elles ne se mettent pas toutes seules en mouvement, sous l'effet de quelque échauffement suspect des épées de Damoclès de l'Apocalypse nucléaire dont était prévue la mise en orbite.

c) La politique expansionniste de Brejnev a joué dans le même sens. Qui trop embrasse mal étreint. D'Alexandre à Napoléon et à Hitler, plus d'un conquérant, dans le passé, a dû sa perte à l'allongement excessif de ses lignes de communication. Pour l'avoir ignoré, il s'est naïvement imaginé que l'avènement des tropiques de régimes « marxistes-léninistes » allait conduire au triomphe mondial du communisme. Il n'a fait qu'alourdir encore le poids des dépenses insupportables.

d) A joué à fond également la sclérose gérontocratique d'un système incapable du moindre renouvellement idéologique, voué à la « *conservation d'un feu éteint* » (Jean Laloy) ou à l'« *administration tatillonne du cours des choses* » (Jorge Semprun). Il est sans exemple que pareille déviation n'engendre pas la démotivation, la corruption, la pagaille, la démoralisation...

e) Surtout lorsque la mondialisation des échanges de toutes sortes expose les pensionnaires de l'austère cité totalitaire aux séductions de la société de consommation. L'exemple le plus significatif est bien évidemment celui de la subversion de la population est-allemande par la télévision de l'Ouest, qui étalait chaque jour sous ses yeux les séductions de l'abondance et de la liberté. Mais ce cas n'est pas unique : l'Albanie, où le pouvoir avait autorisé après la mort d'Enver Hoxha la réception de la TV à domicile, en sait quelque chose : c'est parce qu'ils avaient vu sur leurs écrans les images de Prague ou de Budapest que des milliers de citoyens ont eu l'idée de chercher refuge dans des ambassades. Et il va de soi que l'actuel frémissement de l'opinion russe doit beaucoup à tout ce qui, par voyageurs, journaux, biens de consommation occidentaux ou japonais interposés, a progressivement introduit dans l'URSS post-stalinienne l'odeur du fruit trop longtemps défendu...

ET maintenant ? Un des grands ambassadeurs de la IIIe République, Paul Cambon, écrivait au début de 1918, alors que la guerre civile ravageait la Russie : « *Combien de temps faudra-t-il à la lave pour se figer ?... La Russie recommence son histoire, et il faudra un Ivan le Terrible pour lui rendre une figure de nation.* » Ivan le Terrible est venu, bien plus terrible sans doute que le précédent, il est mort, et ce qu'il a fait est à terre. On n'en voit pas d'autre se profiler à l'horizon, et le récent congrès du PC soviétique n'a pas donné à ses nostalgiques la victoire qu'ils escomptaient.

L'URSS est engagée dans une mutation profonde dont personne n'est capable d'augurer avec certitude la fin. Mais dès à présent elle a abjuré beaucoup des traits caractéristiques du léninisme : le monopartisme, la tutelle du parti sur l'Etat et les médias, la propriété collective des moyens de production et d'échange, la lutte antireligieuse. Les quelques régimes communistes qui subsistent ailleurs : Chine, Corée du Nord, Albanie, Indochine, Ethiopie, Cuba, font figure d'anachronismes. Certains sont aux mains de vieillards qui ont manifestement fait leur temps, d'autres se débattent au milieu des pires difficultés.

Ce n'est pas à dire que ne se manifestera pas tôt ou tard à nouveau, surtout si les peuples et les milieux nantis continuent d'abuser de leurs privilèges, un courant égalitariste puissant. Mais il y a fort à parier qu'il n'ira pas chercher son inspiration du côté d'une désormais défunte « *patrie du socialisme* », *obligée* de se soumettre, si elle ne veut pas mourir de faim, au bon vouloir de ses bailleurs de fonds occidentaux, et contemplant comme un symbole dérisoire les énormes stocks d'armes « modernes » qui ont contribué en la ruinant à lui faire perdre la partie.

D'autres luttes, nationales, *tribales, religieuses, vont désormais* prendre le pas, au Proche-Orient et ailleurs, sur la guerre que sa « froideur » prétendue n'a pas empêchée de mener le monde, à plusieurs reprises, au bord de l'abîme.

Il est grand temps de s'en aviser, ne serait-ce que pour essayer d'en conjurer les effets : car rien ne dit que les *belligérants*, dont beaucoup sont surarmés, y compris à l'occasion avec des engins nucléaires à longue portée, se montreraient aussi prudents dans leur emploi que les duellistes de l'Est-Ouest.

ANDRÉ FONTAINE

(2) Publié sous la signature « X » dans *Foreign Affairs* de juillet 1947.

(3) George Kennan, *la Russie et l'Occident*. Traduction française chez Calmann-Lévy, 1962.

DIPLOMATIE

En visite officielle au Japon

M. Rocard veut lever les malentendus entre Paris et Tokyo

Le premier ministre quitte Paris, mercredi 18 juillet, pour une visite officielle de quatre jours au Japon.

TOKYO

de notre correspondant

Des trois premiers ministres français à s'être rendus au Japon, M. Michel Rocard aura sans doute la tâche la plus délicate : remédier à une détérioration du climat entre Paris et Tokyo. Derrière une cordialité superficielle, les relations franco-japonaises traversent une phase tendue. Malentendus et incompréhensions réciproques contribuent à créer un malaise.

Paradoxalement, alors que le discours politique dérape, les échanges franco-japonais se développent. La présence française au Japon s'étoffe, tandis que celle des Japonais en France se renforce. Bien que la France enregistre toujours un déficit commercial, qualifié par Paris d'*« intolérable »*, le taux de couverture des ventes nippones par nos exportations s'améliore (41,8 %), en raison de la progression de ces dernières. L'importance du déficit commercial (30 milliards de francs) doit en réalité être nuancée : la France dégage un excédent de 10 milliards en matière de services (transports, tourisme). Il reste que les Japonais ne font guère d'efforts : les achats d'avions, par exemple, vont invariablement aux Américains.

Une réciprocité vainement attendue

Sujet d'amertume sinon de rancœur de Paris à l'égard des Japonais, la reconstruction du lycée français de Tokyo est à l'ordre du jour depuis dix ans. Vétuste et conçu pour 350 élèves, il est saturé (700 élèves à la rentrée prochaine). Compte tenu d'une prévision de croissance annuelle de la communauté française à Tokyo de 13 %, le seuil critique est franchi. Longtemps, les Français se sont bercés de l'espoir que les Japonais, qui ont reçu de la France un terrain sur le front de Seine à Paris (avec un bail emphytéotique de quarante-cinq ans) pour y élever une Maison du Japon, feraient jouer la réciprocité. Le geste, d'autant plus attendu que les prix du terrain à Tokyo sont exorbitants, n'est pas venu.

Selon Paris, les deux parties s'étaient engagées à cette aide mutuelle lors de la rencontre en 1982 entre M. Mitterrand et le premier ministre de l'époque, M. Suzuki. Pour les Japonais, il y a eu malentendu : l'accord portait sur un centre culturel et non sur un lycée qui, en tant qu'école étrangère, ne concerne pas l'Etat japonais ; en outre, celui-ci n'aurait pas la même latitude que Paris en matière de disposition de terrain (le dernier dont il proposa de faciliter l'acquisition s'est révélé, après expertise, d'un prix surestimé...).

Approches divergentes, manque de bonne volonté nippone ? Paris compte se débrouiller seul. Mais l'affaire est restée en travers de la gorge des Français, qui se réservent, dans un pays où la dette relève du contrat, à faire valoir un jour à leurs partenaires celle qu'ils estiment ne pas avoir été honorée. Les amertumes nippones sont d'un autre ordre : Paris n'épaule guère Tokyo dans sa rentrée sur la scène diplomatique. Sur plusieurs dossiers, les vues divergent : le rétablissement de l'aide à la Chine et la référence aux îles revendiquées par le Japon et occupées par les Soviétiques dans la déclaration de Houston en sont un exemple. Les Japonais sont surtout marris de l'opposition de la France à leur participation à des instances européennes telles que l'OTAN. Défenseur de l'orthodoxie du pacte, Paris fait valoir que le Japon est « hors zone ».

« Nippophobie » parisienne

Ces divergences de vues, normales dans toute relation entre Etats, sont d'autant plus amèrement ressenties à Tokyo que les relations franco-japonaises ont pris un ton pour le moins émotionnel. La « nippophobie » parisienne, qui dépasse le clivage gauche-droite, et les voix discordantes au sein du gouvernement sur les investissements nippons en France perturbent les responsables japonais. Ils font certes la part des choses, conscients que la question du Japon s'inscrit aussi dans le jeu politicien français.

Bien que la préparation de la visite de M. Rocard n'ait pas été exempte de telles menées (en témoignent les récentes déclarations de Mme Cresson au *Journal du Dimanche*, voir *le Monde* du 10 juillet), les dirigeants japonais attendent du premier ministre des éclaircissements sur la politique française à l'égard de Tokyo : compte tenu des discordances de vues et de l'absence d'une prise de position claire de l'Elysée ou de Matignon, c'est plutôt son inconsistance et son incohérence qu'ils en retiennent. Il appartiendra au premier ministre de donner une « profondeur stratégique » qui fait défaut au dialogue avec les Japonais en dépassant les aigreurs des relations bilatérales et, paradoxalement, de rétablir un rapport de forces.

PHILIPPE PONS

Le président irakien Saddam Hussein accuse certains pays du Golfe de suivre une politique pétrolière « anti-arabe »

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a accusé, mardi 17 juillet, *« certains »* dirigeants de pays producteurs de pétrole dans le Golfe d'appliquer une politique *« anti-arabe »* et *« pro-américaine »*, visant à faire baisser les prix du brut, aux dépens des intérêts de la majorité des pays membres de l'OPEP.

Dans un discours radiotélévisé prononcé à l'occasion du 22e anniversaire de l'arrivée du parti Baas au pouvoir, le président Saddam Hussein a dénoncé *« la nouvelle politique pétrolière suivie délibérément, depuis un certain temps, par quelques gouvernants de pays arabes du Golfe [...] qui agissent à l'instigation des Etats-Unis »*. Estimant leur attitude *« hostile à la nation arabe »*, il les a menacés de représailles, sans préciser la nature de celles-ci. L'Irak avait récemment accusé le Koweït et les Emirats arabes unis d'avoir failli à leurs engagements de réduire leur production. Ces deux pays ont finalement accepté de donner la priorité à un réajustement du prix du brut plutôt qu'à une augmentation de leur quota, en vue de ramener ce prix à plus de 18 dollars le baril.

« Les Etats-Unis, qui s'obstinent à rester toujours la seule superpuissance, veulent s'assurer des approvisionnements de pétrole à très bon marché », a déclaré M. Saddam Hussein. Il a réaffirmé que *« toute baisse de un dollar sur les prix du brut se traduit pour l'Irak par une perte annuelle de un milliard de dollars »*. *« L'Irak a perdu 14 milliards de dollars annuellement depuis que le prix du baril de brut est tombé de 27-28 dollars aux prix actuels »*, a-t-il conclu. – (*AFP*.)

[La conférence de l'OPEP, que préside le ministre algérien M. Sadek Boussena, est convoquée à partir du 26 juillet à Genève pour tenter de remettre un peu de discipline dans les rangs des principaux pays producteurs. A la suite d'une intervention personnelle du roi Fahd d'Arabie saoudite auprès du cheikh Jaber du Koweït et du cheikh Zayed des Emirats arabes unis, ces deux producteurs ont accepté de réduire chacun leur production à 1,5 million de barils par jour. Ce qui ne préjuge pas d'une possible réévaluation de leurs quotas (ce qu'ils réclament) au troisième trimestre, en fonction de l'évolution des prix sur le marché mondial.

Actuellement, cependant, la surproduction pétrolière de l'OPEP est significative puisque 23,2 millions de barils-jour ont été extraits en juin, soit 1,2 million en trop, par rapport à l'objectif plafond fixé en mai pour enrayer la chute des cours. L'objectif de prix, appelé « prix minimum de référence OPEP » qui est actuellement de 18 dollars le baril, pourrait être relevé à 20 dollars, si l'on en croit les récents propos du ministre iranien du pétrole, M. Gholamreza Akazadeh. Mais sur le marché la réalité est bien différente. En juin, le prix du brut de l'OPEP oscillait entre 13,2 et 14 dollars le baril alors qu'en janvier, selon la revue *Petrostratégies*, il variait de 19 à 19,9 dollars.]

La mort de Roland de Margerie

Roland de Margerie, ambassadeur de France, conseiller d'Etat honoraire, est mort le 13 juillet à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Vaste culture, présence d'esprit, droiture morale, travail acharné, sens de l'Etat : la IVe République et la Ve naissante ont bénéficié, pour élaborer et mener à bien leur politique étrangère à travers les méandres de la guerrre froide, de la construction européenne, du réarmement allemand et de la décolonisation du concours d'une brochette de diplomates hors pair. Les uns, comme Maurice Couve de Murville et Hervé Alphand, venaient de l'inspection des finances, comme Louis Joxe et Henri Bonnet, de l'Université, ou même, comme André François-Poncet, de la presse et des affaires. D'autres sortaient plus simplement, de ce qu'on appelait alors la « carrière ».

Appartenant à une famille qui servait l'Etat depuis deux siècles, fils d'un ambassadeur de France, à une époque où le titre était presque aussi rare que celui de maréchal, père d'un autre ambassadeur de France, Emmanuel, qui, après avoir représenté notre pays à Londres puis à Washington, préside aujourd'hui aux destinées de Sotheby's, Roland de Margerie, en fut le prototype.

La solitude des bibliothèques

Droit et mince, le regard perçant derrière les lunettes rondes, aimant la solitude des bibliothèques et des longues promenades à pied, le personnage, au premier abord, était assez intimidant. Mais la France avait bien besoin d'hommes de cette classe, dont la forte personnalité aidait à combler le déficit de crédibilité que valait trop souvent à la IVe la faiblesse de ses institutions.

On pouvait être sûr qu'un Margerie serait toujours reçu, respecté, écouté. Et, pour peu qu'on le connût un peu, on découvrait vite chez lui, à côté des vertus du professionnalisme, la finesse, et même la tendresse dont il était capable, les jolis souvenirs qu'il gardait de la fréquentation dans son enfance et sa jeunesse, de Gide, de Claudel, d'Anna de Noailles, de Valéry et d'abord et avant tout de son oncle Edmond Rostand.

Après dix ans à Berlin et sept à Londres, Roland de Margerie avait été appelé par Paul Reynaud, en 1940, à diriger son cabinet au ministère des affaires étrangères. Après l'armistice, il fut nommé consul général à Shanghai, alors occupée par les Japonais. Chargé d'affaires à Pékin, en 1944, il revint en 1946 à Paris pour occuper divers postes à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant de prendre en 1955 la responsabilité essentielle de directeur général des affaires politiques, que son père avait lui-même exercée en 1919.

Il fut ensuite ambassadeur au Saint-Siège, puis à Madrid, et enfin de 1962 à sa retraite, en 1965, à Bonn, à la grande époque du traité franco-allemand : beau couronnement de carrière, pour un homme dont les rapports avec le général de Gaulle n'avaient pas toujours été faciles...

A. F.

ASIE

BIRMANIE

Y a-t-il eu des élections ?

Rien n'a changé en Birmanie. On entend toujours des bruits de bottes sur les frontières, là où la junte militaire, au pouvoir depuis la sanglante répression de 1988, tente de réduire – parfois avec succès – des insurrections ethniques ou politiques vieilles de plusieurs décennies. A Rangoun, les arrestations d'opposants ont repris, ce qui est l'habitude à la veille d'une date importante – cette fois, le jeudi 19 juillet, jour des Martyrs à la mémoire d'Aung San, héros de l'indépendance assassiné en 1947.

Enfin, les dirigeants de l'opposition restent les uns en prison – des centaines de cadres –, les autres en résidence surveillée, comme la très populaire Aung San Suu Kyi, fille d'Aung San et chef de file de la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

Une Constitution « acceptable » pour l'armée

Bref, même si la loi martiale a été théoriquement levée dans certains endroits, l'armée continue de régner sans partage en s'appuyant sur une police politique qui, en l'espace de vingt-huit ans de pouvoir militaire presque ininterrompu, a fait ses preuves. On en vient même à se demander si les élections législatives du 27 mai ont eu lieu. Au cours d'un scrutin à forte participation et apparemment peu entaché d'irrégularités, la LND avait emporté, à la surprise et à l'humiliation des militaires, 82 % des suffrages et 392 sur 485 sièges, compte non tenu des 62 sièges attribués à son alliée, la Ligue des nationalités unies.

Depuis, tout en s'assurant que l'ordre est maintenu, la junte militaire derrière laquelle se profile toujours l'ombre de Ne Win, l'ancien dictateur qui a abandonné toute fonction officielle voilà exactement deux ans, a choisi de biaiser. Il aura fallu trente-quatre jours pour que le résultat officiel du scrutin soit proclamé. L'Assemblée n'a pas encore été invitée à se réunir. Les questions posées par la direction de la LND à la junte sont demeurées sans réponse. Cette dernière propose que l'Assemblée, lorsqu'elle se réunira à une date non précisée, passe son temps non à légiférer mais à rédiger une Constitution *« acceptable »*, selon la formule utilisée, encore début juillet, par le chef de l'Etat, le général Saw Maung, qui en fait une condition à l'abandon du pouvoir par l'armée.

Même les Chinois ont félicité – dès la publication officielle du résultat du scrutin – la LND de sa victoire et demandé la libération de Mme Aung San Suu Kyi. Mais, pour toute réponse, les militaires ont fait savoir qu'ils engageraient le dialogue avec la LND au moment opportun et que, de toute façon, l'Assemblée ne pourrait se réunir avant soixante jours réservés aux requêtes en invalidation du scrutin, soit pas avant septembre. Ils ont ajouté que de toute façon, ils ne toléreraient pas, quoi qu'il advienne, les manifestations ou réunions politiques.

Entre-temps, pour remplir les caisses vides de l'Etat, les réserves de forêts sont dilapidées, le plus souvent au profit d'entrepreneurs thaïlandais, à telle enseigne que certains s'inquiètent déjà d'un désastre écologique. Terrorisée et isolée, l'une des populations les plus pauvres de la planète n'ose pas bouger. Les minorités ethniques ont eu beau promettre, après le scrutin, de mettre un terme à la rébellion armée en cas de formation d'un gouvernement élu, Rangoun n'envisage que la manière forte.

Pris de court par les résultats du scrutin, qui pouvaient difficilement mieux illustrer le haut degré de leur impopularité, les militaires tentent d'ignorer le « piège » électoral. Pour l'instant, ils en ont les moyens.

JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON : le congrès du PCJ

Les communistes traversent une profonde crise

TOKYO

de notre correspondant

Le Parti communiste japonais (PCJ) est-il un de ces *« dinosaures non repentis »* du communisme, comme l'écrit le quotidien *Yomiuri* commentant son dix-neuvième congrès qui s'est achevé vendredi 13 juillet à Atami ? Poursuivant une voie indépendante de Moscou comme de Pékin depuis les années 60, le PC s'était retrouvé au milieu de la décennie suivante sur des positions proches des tenants de l'eurocommunisme, notamment du PCI d'Enrico Berlinguer. Il traverse aujourd'hui une crise profonde. Les changements intervenus en Europe et en Union soviétique l'ont pris de court, il a essuyé de sérieux revers (en termes de sièges plus que de voix) lors des dernières élections, et son chef depuis la fin des années 50, M. Kenji Miyamoto, président du comité central, est l'objet de sérieuses critiques.

Le congrès n'a guère été le reflet de la lame de fond qui secoue le parti. Les résolutions approuvées à l'unanimité ont réaffirmé la foi des communistes japonais dans la voie du *« socialisme scientifique »*. Une plate-forme politique *« indépendante »*, mettant l'accent sur le *« combat contre l'hégémonisme et la résistance au chauvinisme de grande puissance de l'URSS »*, a été réadoptée. M. Miyamoto, quatre-vingt-un ans, et M. Tetsuo Fuwa ont été réélus respectivement au poste de président du comité central et de président du présidium. Un jeune, M. Kazuo Shii (trente-cinq ans), a en revanche été porté à la tête du secrétariat.

Désaccords avec Moscou et avec Pékin

A la veille du congrès, au fil d'une dizaine de numéros, l'organe du PCJ, *Akahata* (le Drapeau rouge), avait publié les opinions critiques de militants demandant que les dirigeants assument la responsabilité pour les relations que le PCJ avait entretenues avec Nicolas Ceausescu et pour les derniers revers électoraux. Certaines faisaient état d'une perte de confiance dans les instances dirigeantes en raison du dogmatisme qui y prévaut et d'une hémorragie de militants. Ce recours à la « libre expression », peu courante au sein du PCJ, a été interprété comme reflétant le souci des dirigeants de *« lâcher un peu de vapeur »* avant l'ouverture du congrès.

Au cours de celui-ci, M. Miyamoto s'est contenté de mettre l'accent sur le caractère spécifique du PCJ et d'expliquer que la chute des régimes socialistes en Europe était la conséquence de l'hégémonisme stalino-brejnévien. En réponse à des critiques du « centralisme démocratique », M. Miyamoto a déclaré que celui-ci est une *« pratique naturelle »* pour ceux qui partagent l'idéal en un *« socialisme scientifique »*.

Pour sa part, M. Fuwa a reproché à M. Gorbatchev de laisser de côté la question des arsenaux atomiques, de l'environnement et des problèmes de classes pour donner la priorité aux questions d'équilibres globaux. Dénonçant le refus de Moscou d'accorder l'indépendance aux pays baltes, M. Fuwa a souligné la lutte constante menée depuis trente ans par son parti contre l'intervention soviétique dans les affaires intérieures des partis communistes.

En mauvais termes, tant avec Moscou – qui maintient des liens avec une formation communiste nippone dissidente (la Voix du Japon), créée au milieu des années 60 par un chef historique du PCJ, Yoshio Shiga – qu'avec Pékin (la rupture a été consommée au début de la révolution culturelle et fut suivie de l'apparition d'un PC maoïste), les communistes nippons sont également isolés sur le plan intérieur. Ayant perdu 11 de ses 27 sièges aux élections générales de février, le PC est exclu par les centristes et les socialistes d'une éventuelle alliance de l'opposition tandis que sa force syndicale a été entamée par la création de la grande confédération Rengo.

Ph. P.

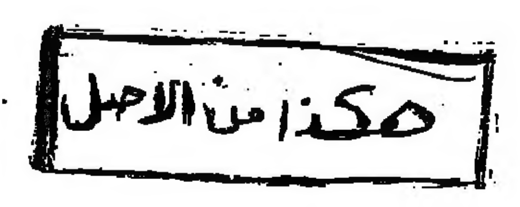
CAMBODGE

Washington va prendre contact avec Hanoï

Le secrétaire d'Etat américain M. James Baker a annoncé, mercredi 18 juillet à Paris, que les Etats-Unis ouvriraient un dialogue avec le Vietnam pour empêcher le retour des Khmers rouges au pouvoir au Cambodge. *« Nous voulons faire tout ce que nous pouvons pour empêcher le retour au pouvoir des Khmers rouges »*, a déclaré M. Baker à des journalistes à l'issue d'un entretien de deux heures avec son homologue soviétique M. Edouard Chevardnadze. M. Baker a dit que *« les Khmers rouges ont réussi à transformer le dialogue politique en un dialogue de champ de bataille »*.

Cette déclaration est intervenue après deux jours de discussions, lundi et mardi à Paris, entre les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Cambodge. A l'issue de cette réunion, les « Cinq » ont appelé les Cambodgiens à cesser les combats et annoncé qu'ils se réuniraient à nouveau, les 27 et 28 août à New-York.

□ **INDE : le successeur de M. Chauthala a été désigné.** – Un nouveau chef-ministre a été désigné, mardi 17 juillet, dans l'Etat d'Haryana pour succéder à Om Prakash Chauthala, au centre de la grave crise gouvernementale (*le Monde* du 18 juillet). Les représentants locaux du parti au pouvoir, le Janata Dal ont élu à l'unanimité M. Hukam Singh, soixante-quatre ans, qui occupait jusqu'alors les fonctions de vice-ministre en chef dans ce minuscule Etat proche de New-Delhi. La candidature de M. Singh avait été proposée par M. Chauthala. – (*AFP*.)



AMÉRIQUES

CHILI

Les autorités s'inquiètent de l'avalanche de révélations sur les exactions de la dictature

Les journaux chiliens se sont lancés dans une concurrence sans frein pour dénoncer les crimes du régime militaire. Ces révélations gênent les nouvelles autorités, qui souhaitent la *« réconciliation nationale »*.

SANTIAGO

de notre correspondant

Avec une complaisance morbide, la caméra s'attarde sur les corps difformes, boursouflés par les brûlures, qui gisent sur le plancher d'une villa dévastée par le feu. Seule leur dentition permettra d'identifier Arturo Villavela, chef militaire du MIR et fondateur de ce mouvement d'extrême gauche, et ses deux camarades, surpris *dans leur « maison de sécurité » par* les agents de la CNI, la police politique de la dictature militaire. Pour venir à bout de la résistance de leurs adversaires, les assaillants font pleuvoir mitraille et obus incendiaires, avant de prendre d'assaut les décombres. L'un d'eux, caméra au poing, filme leur « victoire ».

Autres séquences, autres cadavres, tous de militants du MIR, criblés de balles dans la rue où ils se seraient affrontés aux forces de l'ordre. Des affrontements qui se soldèrent toujours par la mort des *« terroristes »* ... Au total, plusieurs dizaines de morts violentes, survenues entre 1980 et 1983, au plus fort de la guerre que se livrèrent la CNI et la gauche révolutionnaire, sont crûment enregistrées sur la bande vidéo présentée à la presse par les dirigeants de la formation d'inspiration castriste, aujourd'hui exsangue.

Exorciser l'épouvante

Sur les circonstances dans lesquelles ce document est tombé entre leurs mains, les miristes se montrent plutôt discrets : il aurait été « récupéré » dans la maison d'un collaborateur des services de sécurité... Ils se montrent plus prolixes, en revanche, pour en souligner l'importance : ne constitue-t-il pas la preuve de la volonté du régime militaire d'anéantir ses ennemis sans autre forme de procès? Et *ne révèle-t-il pas que la CNI archivait* ses méfaits? Ce qui tend à prouver qu'il est donc possible de faire la lumière sur les dossiers de la dictature et ses menées répressives. Reconstituer leur propre calvaire et celui de nombre de détenus-disparus qu'ils ont cotoyés durant leur détention est aussi l'objectif des témoins-survivants, anciens prisonniers politiques qui s'efforcent d'exorciser le passé et d'identifier leurs tortionnaires, dont certains seraient aujourd'hui officiers supérieurs. Leurs réunions sont autant de psychodrames, où les réquisitoires politiques *ont moins de place que* l'évocation bouleversante des séances de torture auxquelles ils furent soumis pendant les mois qui suivirent le coup d'Etat de 1973.

Plaie encore béante, le passé obsède les Chiliens et fait la « une » des journaux. C'est le « grand déballage », activé par la course aux scoops à laquelle se livrent les différents organes de presse, à grand renfort de reportages-chocs et de photos macabres. Ainsi, l'hebdomadaire du PC, *El Siglo*, qui a déjà défrayé la chronique en jetant en pâture à ses lecteurs une liste de plusieurs centaines de membres de la CNI, se taille un franc succès en publiant les « comptes rendus secrets » des premières réunions de la Junte militaire. Ces documents, dont l'authenticité n'a pas été démentie, témoignent de l'acharnement méthodique avec lequel le général Pinochet et les siens poursuivirent les partis de gauche.

Cette avalanche de dénonciations préoccupe les autorités, qui jouent une partie délicate avec l'armée. Mise sur la sellette, jour après jour, cette dernière fustige *« l'ennemi d'hier aujourd'hui assoiffé de haine revancharde »*, et n'hésite pas à faire poursuivre les auteurs d'articles jugés *« diffamatoires »* par la justice militaire. Les journalistes, suggère le porte-parole du gouvernement, devraient faire preuve de *« modération »* pour *« œuvrer à la réconciliation nationale »*. Mais cet appel à peine voilé à l'autocensure est jusqu'à présent ignoré par les intéressés, qui ont trop longtemps rongé leur frein pour accepter, aujourd'hui, de retenir leur plume.

GILLES BAUDIN

Le 21 juillet sur TF 1

Témoignage « de choc » sur le charnier de Pisagua

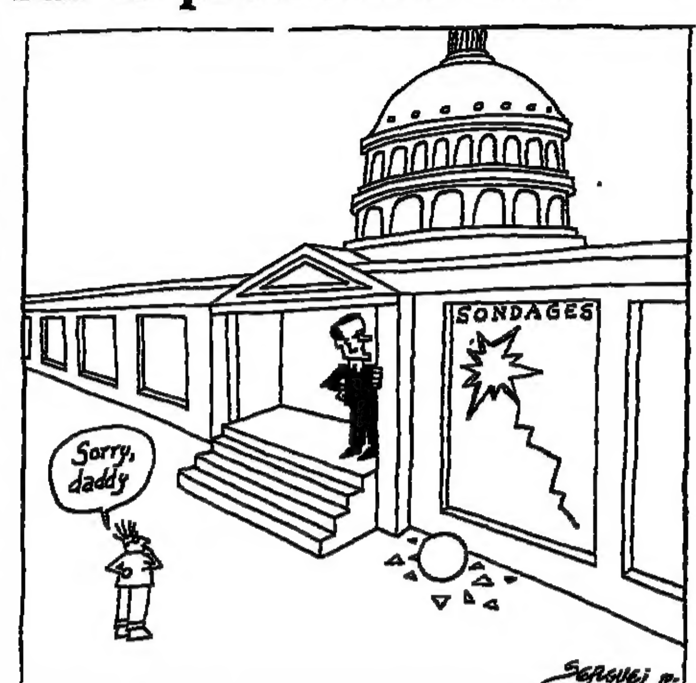
Le reportage de José Maladavsky programmé sur TF1 pour le samedi 21 juillet à 13 h 15 est un témoignage de choc qui montre la sinistre réalité des multiples atteintes aux droits de l'homme qui suivirent le coup d'Etat de 1973 au Chili.

Les sables du désert du *Tamarugal – effet d'une justice* immanente – ont permis de conserver intact l'un des charniers d'où ont été déterrés vingt et un cadavres semblables à des momies *(le Monde* du 8 juin). Les corps desséchés laissent encore béants les impacts des balles qui leur ôtèrent la vie quelque seize ans plus tôt. Ces images accablantes sont complétées par de nombreux témoignages parmi lesquels celui du juge de Pisagua, Nelson Munoz, déterminé à faire éclater la vérité en ordonnant l'excavation, et celui des membres de la famille d'une des victimes (Mario Morris) qui ont connu poursuites et exil. Interrogé sur les charniers, le général Pinochet répond, *embarrassé : « Je ne sais pas... »*

Ces images reposent aussi la question, restée encore sans véritable réponse dans le délicat processus chilien de démocratisation, du sort à réserver aujourd'hui aux anciens assassins, à propos desquels Enrique Correa, porte-parole du gouvernement, déclare : *« La vérité est notre rempart. »*

ETATS-UNIS

Nuages sur la présidence Bush



Suite de la première page

Bref, M. Bush ne parvient plus vraiment à jouer son rôle de « leader du monde libre », rôle peut-être dépassé mais auquel un président des Etats-Unis ne peut encore se permettre de clairement renoncer. Il y a aussi un soupçon d'hésitation, sinon de confusion, quant à l'attitude à adopter à l'égard de M. Gorbatchev : on fait toujours comme si l'avenir de la démocratisation de l'URSS dépendait de son succès personnel, mais on semble n'en être plus tout à fait sûr.

En tout cas, depuis l'intervention militaire à Panama, dont le souvenir s'estompe et dont la gloire se ternit à mesure qu'on en connaît mieux le déroulement, aucun « coup » spectaculaire n'est venu agrémenter le tableau. Au contraire, l'échec de la timide politique proche orientale de l'administration ne peut plus être dissimulé. *Le bilan général peut* paraître bien terne, mais qu'importe.

Les choses sont beaucoup plus préoccupantes du côté des affaires intérieures, et en particulier de l'économie. Seulement 48 % des Américains – toujours selon le sondage NBC – considérent que M. Bush mène une bonne politique économique. Il y a seulement trois mois, il y avait 59 % de satisfaits contre 30 % de mécontents. Dans l'intervalle, M. Bush s'est résigné à rompre sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts.

L'affaire n'a pourtant pas pris des dimensions politiques catastrophiques, d'abord parce que rien de concret n'a encore été fait, ensuite parce que les démocrates, pour mieux « ferrer » le président dans ses bonnes résolutions, se sont gardés de crier trop fort victoire. Mais, même si une forte majorité d'Américains étaient persuadés depuis longtemps que cette promesse ne serait pas tenue, l'image personnelle de M. Bush en a forcément souffert, tout comme sa base politique : les conservateurs « purs et durs », qui ne lui ont jamais fait grand crédit, sont furieux.

Impression de flottement

La manière même dont le président s'est comporté dans ces circonstances n'a peut-être rien arrangé. Au lieu de se jeter carrément à l'eau, de s'adresser les yeux dans les yeux à la nation et d'expliquer pourquoi il fallait, pour le bien du pays, revenir sur cette promesse, M. Bush a préféré rester longtemps en retrait, s'abritant derrière des formulations ni vraiment ambiguës ni tout à fait claires. Et quand il a fini par s'exprimer publiquement sur le sujet, c'est au cours d'une très médiocre conférence de presse, l'une de ces « petites » conférences de presse du matin, convoquées à l'improviste et qu'il préfère de beaucoup au rituel « reaganien » et télévisé de la conférence de presse solennelle du soir.

Les négociations sur le budget se poursuivent, le ciel ne s'est pas écroulé sur la Maison Blanche, et rien ne dit que M. Bush ne finira pas par faire admettre qu'il a agi en homme d'Etat (si action il finit par y avoir). Mais un doute s'est insinué dans l'opinion, l'impression de flottement, de manque de détermination – qui a fait tant de tort jadis à l'homme politique Bush – semble revenir d'un passé où le président Bush semblait l'avoir reléguée. La période était donc difficile à gérer, et M. Bush n'avait nul besoin d'un souci supplémentaire – celui que lui cause son fil Neil, désormais présenté comme l'un de ces hommes d'affaires insouciants, incompétents, ou pis, malhonnêtes, qui ont profité du laxisme législatif pour se remplir les poches et vider celles des caisses d'épargne. Le *« trou »*, immense, devant forcément être comblé par les contribuables *(le Monde* du 10 juillet).

Prendre le taureau par les cornes

L'origine de ce scandale est bien antérieure à la présidence Bush, et l'actuel président a même eu le mérite de prendre, dès son entrée en fonctions, le taureau par les cornes, en dépit des tergiversations du Congrès. Mais ce qui n'était jusqu'à présent qu'un scandale anonyme, vaguement associé dans l'opinion à l'atmosphère de laisser-faire de la présidence Reagan, à la vénalité du Congrès ou à la turpitude de quelques financiers véreux, a désormais une existence médiatique nouvelle et terriblement dommageable.

Il a un nom – qui est aussi celui du président, – et un visage, jeune, lisse et un peu fat, celui d'un fils de famille qui croit tout naturel que l'argent lui tombe droit dans les mains (il a par exemple reçu, sans étonnement particulier, un « prêt non remboursable » de 100 000 dollars...). Rien ne permet de dire que Neil Bush a agi de manière délibérément illégale ou sciemment malhonnête, mais tout semble indiquer qu'il a fait preuve d'incompétence et d'une grande légèreté. Jusqu'à présent, M. Bush père a plutôt fait bonne figure dans cette épreuve. En tout cas cette fois il a fait front, et quand on l'a interrogé sur le scandale, lors de la conférence de presse marquant la fin du sommet de Houston, il a parlé clair et sonné juste : *« En tant que père, ce n'est pas facile (...) en tant que président, c'est facile parce que la justice fera ce qu'elle doit faire et que je ne ferai rien pour m'y opposer. »*

L'« élément » « Neil Bush »

Mais l'affaire n'en est qu'à son début, elle fait naturellement les délices de la classe politique et a relégué à l'arrière-plan l'interminable et pénible procès du maire de Washington, Marion Barry. Pour l'instant, on en est encore à tenter de mesurer son « poids », son intérêt politique, et les « sondés » sont priés d'indiquer qui, des démocrates ou des républicains, porte la responsabilité majeure de l'ensemble du scandale des caisses d'épargne. Réponse : plutôt les républicains, mais aussi le président Reagan, le Congrès dans son ensemble – bref une réponse pas vraiment concluante.

L'irruption de l'« élément » Neil Bush a bien sûr fait monter la température, et suscité les premières attaques et contre-attaques. La représentante démocrate Pat Schroeder a commencé à sonner la charge, réclamant la désignation d'un procureur indépendant pour enquêter sur le cas du fils du président (ce qui est une manière d'accuser par avance le département de la justice d'être partial) .

Quelques élus démocrates ont suivi, mais pas les dirigeants du parti, qui ont estimé maladroite ou prématurée une telle précipitation. Mais déjà les républicains avaient réagi avec fureur, annonçant qu'eux aussi pourraient fort bien exiger la désignation d'un procureur indépendant pour enquêter sur le cas de quelques anciens dirigeants du Parti démocrate qui auraient, moyennant de très substantielles compensations, bloqué l'adoption d'une législation susceptible de tuer la poule aux œufs d'or.

En un mot, on en est encore au round d'observation, rien d'irréparable n'a été commis, et M. Bush n'a pas encore tout à fait perdu l'image d'un aimable président sans histoires. L'homme, qui ne suscite pas d'enthousiasme, mais pas d'aversion non plus, pourrait en fait se révéler à nouveau plus solide que prévu, et il a en tout état de cause du temps devant lui.

Mais ce n'est pas le cas des candidats républicains qui se présenteront à l'automne, et risquent fort de pâtir de l'actuelle mauvaise passe. Si M. Bush a jamais espéré que son parti pourrait regagner au moins la majorité au Sénat, ses chances de réussite semblent aujourd'hui bien maigres.

JAN KRAUZE

PROCHE-ORIENT

LIBAN : sanglants affrontements entre chiites

Les Palestiniens du Fath s'interposent de nouveau dans le Sud

Cinq cent combattants palestiniens du Fath de M. Yasser Arafat se sont de nouveau déployés, mardi 17 juillet, dans les collines de l'Iqlim-el-Touffah au Liban-sud pour tenter de mettre fin aux sanglants affrontements qui opposent depuis lundi les intégristes pro-iraniens du Hezbollah aux miliciens d'Amal (pro-syriens) et qui ont fait 20 morts et 67 blessés.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Violemment dénoncé par le Hezbollah qui a accusé l'OLP de vouloir *« impliquer le sud du Liban dans les compromis régionaux et internationaux pour trouver un règlement à la cause palestinienne »*, ce déploiement a stoppé l'avance des intégristes sur la route de Nabatieh, deuxième ville du Liban-Sud. Mais cette opération a dangereusement rapproché les combattants du Fath de la zone de sécurité occupée par Israël et largement étendu leur présence dans cette région.

Premiers bénéficiaires de l'opération, les dirigeants d'Amal – dont les combattants avaient, une fois de plus, dû reculer – ont gardé le silence sur ce déploiement très surveillé par l'aviation israélienne qui a survolé à basse altitude toute la région lors de l'avance des hommes du Fath.

Dans un message au président iranien, M. Rafsandjani, le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, lui a demandé d'intervenir auprès du Hezbollah pour faire cesser les combats, le rendant par avance *« responsable »* de la situation. Selon son représentant politique au Liban, M. Zeïd Wehbé, M. Arafat aurait d'autre part informé le président iranien *« qu'il ne permettra pas que le sud du Liban se transforme en une nouvelle région-Est »* où les combats interchrétiens empêchent depuis six mois l'application de l'accord de Taëf, parrainé par la Ligue arabe et la communauté internationale.

M. Wehbé a enfin affirmé que le Hezbollah *« doit se retirer de Jarjouh le plus vite possible car sa présence influe sur l'équilibre des forces dans la région. La poursuite de l'occupation de ce village sera considérée comme un défi à notre rôle »*, a-t-il ajouté.

Un acteur à part entière

Ce nouvel épisode de la guerre interchiite qui met de nouveau le Liban-sud dans une situation explosive est sans aucun doute lié aux efforts actuellement entrepris pour trouver une solution à l'application de l'accord de Taëf. Il est significatif que le Hezbollah, ignoré dans cet accord, ait relancé les combats au lendemain de l'appel du gouvernement libanais à un rassemblement autour de la *« légalité »* et au moment où arrivait à Beyrouth M. Lakhdar Ibrahimi, l'envoyé spécial du triumvirat arabe (Arabie saoudite, Algérie, Maroc), engagé dans la très difficile tâche de faire aboutir cet appel.

Le Hezbollah n'a jamais fait mystère de son refus de l'accord de Taëf et a rejeté l'appel du gouvernement. En jouant le rôle d'une force d'interposition, l'OLP démontre certes, dans un premier temps, sa capacité à ramener la paix. Mais en agissant seule – *« nous n'avons besoin de consulter personne, ces combats mettent en danger la présence palestinienne au Liban et l'appartenance arabe du Liban-sud »*, déclarait mardi matin M. Wehbé –, l'OLP se pose comme un acteur à part entière avec lequel il faudra compter dans tout projet libanais concernant la région Sud.

On voit mal à cet égard comment les Palestiniens accepteraient, sans obtenir le nouvel accord qu'ils réclament quant à leur présence au Liban, de voir se déployer, si tant est qu'elle le puisse un jour, l'armée libanaise dans cette région où la Syrie est absente. Ce rôle que revendique aujourd'hui l'OLP de M. Arafat commence toutefois à sérieusement inquiéter les autorités libanaises qui n'ont pas de toute façon les moyens de le contrer.

Si Israël pour l'instant compte *les points, il ne fait pas de doute* que l'Etat hébreu ne peut se désintéresser de l'évolution de la situation dans une région très sensible qui jouxte la bande de sécurité qu'il occupe avec sa milice de l'armée du Liban-sud. Ce nouveau développement ne peut en tout cas que compliquer la tâche de l'émissaire arabe et faire le jeu de tous ceux qui, officiellement ou dans les coulisses, refusent l'entente de Taëf.

FRANCOISE CHIPAUX

□ **CANADA : les Indiens manifestent leur soutien aux Mohawks d'Oka à travers tout le pays.** – Manifestations, grève de la faim, blocus de routes et de ponts : des centaines d'Indiens se sont mobilisés, mardi 17 juillet, à travers tout le Canada, pour soutenir les Mohawks d'Oka, près de Montréal, encerclés par plusieurs centaines de policiers depuis près d'une semaine, à la suite d'un conflit portant sur la propriété de certaines terres. A Oka, des affrontements avec les forces de l'ordre se sont déjà soldés par la mort d'un policier. – *(AFP.)*

CUBA : après la « reddition » des douze premiers réfugiés

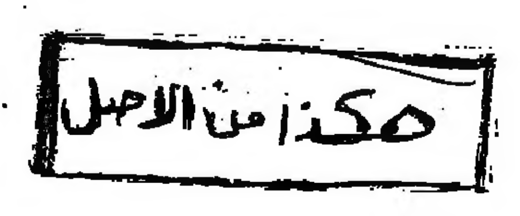
De nouveaux candidats au départ tentent de pénétrer dans les ambassades

Les douze Cubains qui avaient trouvé refuge à l'ambassade de Tchécoslovaquie depuis une semaine se sont spontanément rendus aux autorités cubaines, lundi soir 16 juillet, et ont été placés en garde à vue provisoire.

Cependant l'affaire des réfugiés dans certaines représentations étrangères à La Havane est loin d'être classée. Elle a même rebondi mardi de façon plutôt rocambolesque, avec l'irruption de quatre Cubains sur le toit de la résidence *de l'ambassadeur d'Italie et* de quatre autres dans l'ambassade d'Espagne.

Plus tard, ces derniers devaient quitter les locaux d'eux-mêmes. En effet porteurs de passeports et d'autorisations de voyager délivrés par les autorités cubaines, ils attendaient simplement devant l'ambassade leur tour pour effectuer les démarches de routine, lorsque voyant une porte latérale s'ouvrir pour laisser passer un membre du personnel diplomatique, ils s'y étaient engouffrés sans réfléchir... Le même jour, dans la matinée, un homme a tenté de s'introduire dans la section des Intérêts améri*cains à La Havane* (SINA, représentation diplomatique américaine dans le cadre de l'ambassade de Suisse) en emboitant le pas au chef de la SINA, John Taylor, qui arrivait à son bureau. Tentative vite déjouée par une intervention musclée d'agents de la sécurité cubaine qui se trouvaient à proximité.

Mardi soir, il ne restait plus que trois Cubains réfugiés à l'ambassade d'Espagne depuis la semaine dernière et cinq autres au domicile du chargé d'affaires tchécoslovaque, Jan Domok. La reddition des douze Cubains de l'ambassade tchécoslovaque a été présentée à La Havane comme un succès de la fermeté des autorités cubaines qui ont toujours affirmé qu'elles ne négocieraient pas. – *(AFP.)*


هكذا من الاصل

POLITIQUE

Après le départ de M. Olivier Stirn

Un modeste aménagement du gouvernement

Le service de presse de la présidence de la République a annoncé, mardi 17 juillet en fin d'après-midi, la nomination de M. Jean-Michel Baylet comme ministre délégué auprès du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, chargé du tourisme et celle de M. Philippe Marchand comme ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur.

M. François Mitterrand avait, à l'occasion de son intervention télévisée du 14 juillet, laissé entendre le prochain remplacement de M. Olivier Stirn, qui a quitté le ministère du tourisme le 11 juillet. Le chef de l'Etat avait également précisé, repoussant l'hypothèse d'un remaniement à brève échéance : *« Dans quelque temps, on verra bien s'il faut un peu redistribuer les cartes, non pas politiques, mais administratives. »* Privé d'un ministère d'Etat depuis le départ de M. Maurice Faure pour le Conseil constitutionnel, le MRG souhaitait avoir un ministère en plus de celui du commerce et de l'artisanat, détenu par M. François Doubin, tout en gardant un secrétariat d'Etat que détenait jusqu'à maintenant M. Baylet.

Le MRG n'aura eu qu'en partie satisfaction avec la promotion au rang de ministre de l'un de ses présidents d'honneur. M. Baylet dont la sensibilité a pu ne pas toujours s'accorder parfaitement avec celle de M. Pierre Joxe, réputé plus jacobin, est l'un des artisans de l'organisation du pôle non socialiste de la majorité présidentielle, au sein de la France unie qu'anime M. Jean-Pierre Soisson et à laquelle participe M. Roger Fauroux, avec lequel il va désormais travailler.

Au nom de l'équilibre politique à ne pas bouleverser, M. Marchand assistera lui aussi au conseil des ministres qui, s'il accueille désormais un radical de gauche en plus, ne compte pas pour autant un socialiste de moins (ce qui aurait été le cas si M. Marchand n'avait été nommé que secrétaire d'Etat). Justifiant le titre de ministre délégué auprès de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, un accroissement des attributions de M. Marchand est prévu : en plus de la responsabilité des collectivités territoriales, il aura celle de la sécurité civile et pourra être chargé de *« toute autre question »* relevant de la place Beauvau. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale perd avec l'entrée de M. Marchand au gouvernement, un successeur potentiel à son actuel président, M. Louis Mermaz. Ce dernier pourrait, en effet, être directement concerné par un remaniement plus vaste.

A. Ch.

M. Jean-Michel Baylet ministre délégué au tourisme

L'enracinement local

Secrétaire d'Etat aux relations extérieures de 1984 à 1986, M. Jean-Michel Baylet était revenu au gouvernement, le 28 juin 1988, dans le deuxième gouvernement de M. Michel Rocard, comme secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, portefeuille qui lui convenait certes mieux que celui des anciens combattants que certains lui destinaient...

Maire de Valence-d'Agen *depuis 1977, député l'année* suivante, devenu président du conseil général du Tarn-et-Garonne en 1985, dès qu'entré à l'assemblée départementale, sénateur de 1986 à 1988, M. Baylet a repris le flambeau familial tout à la fois dans le fief électoral du Tarn-et-Garonne et au sein de *la Dépêche du Midi*. A cette expérience d'élu s'ajoute une éducation dans la pure tradition du radicalisme, famille et pratique politiques qui doivent leur survie à l'enracinement local.

M. Baylet s'était fixé comme objectif de *« remettre en chantier »* la décentralisation, qu'il estimait en panne après deux ans de gouvernement Chirac. La chose lui semblait d'autant plus facile que, sur cette *« grande affaire du premier septennat »* de M. Mitterrand, il discernait un large accord entre population et élus, voire entre droite et gauche.

Le financement des collèges

La fonction publique territoriale est le premier dossier auquel il s'est attaché. Il s'agissait là de rétablir la parité dans les organismes de gestion et de formation de ces fonctionnaires, supprimée par le gouvernement Chirac. Il en a profité pour faire bénéficier du statut de droit commun les quelque quatre vingt mille agents qui travaillaient à temps partiel pour plusieurs collectivités.

M. Baylet a fait de l'action économique des collectivités locales une de ses priorités. Son projet de loi adopté en conseil des ministres le 23 mai 1989 s'est enlisé dans les eaux sénatoriales à l'automne. L'opposition majoritaire au palais du Luxembourg avait, *en* séance, bouleversé l'économie d'un texte qui se proposait de donner aux collectivités des moyens accrus pour intervenir dans la vie économique. Au printemps 1990, M. Baylet a fait adopter un texte relatif à la participation des communes au financement des collèges.

Il quitte son secrétariat d'Etat alors que la préparation de quelques textes est bien avancée : ainsi de la réorganisation du secteur des pompes funèbres, ou encore du statut de l'élu. Mais surtout, il part une semaine avant que le projet *de loi sur la réorganisation* administrative de l'Etat ne soit examiné au conseil des ministres. Baptisé par anticipation « projet Joxe-Baylet », ce texte comporte deux volets, modernisation de la démocratie et coopération locals, auxquels le nouveau ministre du tourisme accordait beaucoup d'importance.

A. Ch.

M. Philippe Marchand ministre délégué aux collectivités territoriales et à la sécurité civile

Adieu les beaux dimanches

M. Philippe Marchand, âgé de cinquante ans, est un personnage discret dont la modestie n'est pas feinte. Discret, mais non pas effacé. Il faut du caractère pour accepter sans broncher, pendant des années, d'avoir, bourgeois passé en 1973 au socialisme militant, trahi sa classe sociale.

On a pris l'avocat de Saintes, fils d'avocat, pour *« un traître »*, parce qu'il ne défendait pas *« la logique de ses intérêts »*. Il faut de la constance lorsque l'on appartient *« sociologiquement à une classe et politiquement à une autre »* pour gravir, un à un, en Charente-Maritime, les échelons de la vie élective sans dévier d'un pouce : conseiller général en 1976, conseiller municipal de Saintes l'année suivante, *député en 1978, prési*dent du conseil général de la Charente-Maritime en 1982.

Mais il est vrai que le socialisme n'est plus ce qu'il était au temps du programme commun de gouvernement de l'union de la gauche et que M. Marchand y est aujourd'hui d'autant plus à *l'aise qu'il n'a jamais fait, hier,* partie du clan des « ayatollahs » coupeurs de têtes.

Modeste, il aurait quelques raisons de ne pas l'être. Juriste de formation, il a été, au Parlement, au premier rang dans tous les grands combats de son domaine et de son camp : contre la loi *« sécurité et liberté »* de M. Alain Peyrefitte avant 1981, pour l'abolition de la peine de mort et de la loi « anti casseurs » après. De la plupart des réflexions au long cours : l'intégration des immigrés (il a été rapporteur de



la mission d'information parlementaire consacrée, en 1990, à ce sujet), la réforme du code pénal, la commission nationale de l'informatique et des libertés dont il est membre. Pour autant, M. Marchand n'a jamais rien dit de trop qui le fasse connaître au-delà de l'Assemblée nationale et de la Charente-Maritime. Le voilà ministre, et chargé des collectivités locales, cet homme de terrain à l'accent du terroir, fort apprécié de M. Mitterrand. Il a l'œil ironique et le rire facile.

On peut être assuré qu'il n'en changera pas, tout éminence qu'il soit devenu. En revanche, il devra renoncer à l'essentiel, ses dimanches après-midi, les beaux dimanches, qu'il a toujours, affirme-t-il, *« sauvés »* des obligations de la vie publique.

J.-Y. L.

□ **M. Daviaud à l'Assemblée nationale.** – M. Philippe Marchand, député PS de la quatrième circonscription de Charente-Maritime *(Royan-Est) sera remplacé* à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Pierre-Jean Daviaud. Ce dernier, qui n'est inscrit ni au PS ni au MRG, est proche de M. Michel Crépeau (MRG), député et maire de La Rochelle.

[Né le 1er janvier 1938, à Saint-Aigulin (Charente-Maritime), commune *dont il est le maire depuis le 29 mars* 1985, après être entré au conseil municipal en mai 1977, M. Pierre-Jean Daviaud, juriste de formation, est cadre administratif. Fils d'un ancien député, il est conseiller général du canton de Montguyon depuis septembre 1988, date à laquelle il avait été élu en remplacement de M. Paul Boisvert, div. g., qui ne se *représentait pas.*]

POINT DE VUE

La tyrannie douce du marché

par Jean-Marie Le Guen

LA France détient toujours le record mondial de consommation d'alcool et presque autant de tabac. L'alcoolisme, qui n'est pas la consommation d'alcool mais son excès aigu ou chronique, le tabagisme, qui n'est pas une consommation aléatoire mais une toxicomanie plus ou moins légère, nous rappellent chaque année leur bilan : plus de cent mille morts prématurées auxquelles il faudrait ajouter les drames sociaux et humains qui s'y rattachent.

En projetant d'adopter une législation visant à diminuer la consom*mation d'alcool et de tabac, la* gauche aurait-elle succombé à la tentation d'imposer un « ordre moral » ? Cette accusation, je l'ai reçue avec une certaine surprise. Mais, à la réflexion, il n'existe pas d'acte législatif de pure technique ou de simple bon sens qui ne pose plus largement la vision que l'on a de la société.

Faut-il ne rien faire ? Mais c'est en fait laisser faire ! Faut-il agir et comment ? Les deux questions sont liées car justement on se trouve confronté à la jonction d'un impératif collectif, l'un des plus fort, la santé publique, et d'une pratique individuelle d'autant plus légitime que les effets sociaux n'en seraient qu'indirects (conve*nons qu'il s'agit là d'une pure fic*tion). Serions-nous condamnés à interdire un plaisir individuel ou rester inerte devant un fléau social. N'y a-t-il d'autre choix qu'entre la prohibition et l'inaction ?

Telle semble être l'alternative qui a surgi au cours de ce débat.

C'est *pourtant bien cette fausse* alternative que nous avons refusée en adoptant un texte visant essentiellement à réglementer ou à interdire la publicité mais en repoussant les idées d'inspiration prohibitionniste, par exemple, l'interdiction de vente de tabac aux mineurs. Interdire la consommation serait, en effet, s'attaquer aux droits de l'individu dans la mesure où, à juste titre, la société ne fait pas de l'alcool et du tabac un tabou, préférant réserver l'absolu de ses interdits pour d'autres causes plus dramatiques.

Aliénation

Pour autant, sachons aussi reconnaître que l'histoire de la consommation de masse d'alcool ou de tabac n'a que peu à voir avec celle de la liberté... Il faudrait d'abord rappeler qu'alcoolisme et tabagisme prirent leur dimension de masse et de classe au cours et à la fin du dix-neuvième siècle. On excusera l'archaïsme des qualificatifs au regard des processus qui les ont engendrés : la surexploita*tion des premiers temps indus*triels (comme dans le Nord-Pas-de-Calais), l'aliénation économique et culturelle (par exemple en Bretagne), la guerre de 1914-1918 qui généralisa la consommation de ces produits dans leur utilisation abusive.

Mais les temps ont changé et, si notre pays en a gardé les stigmates profonds, il a su aussi, grâce à l'éducation, à l'information, à l'amélioration des conditions de vie, évoluer librement vers une moindre consommation.

Mais aujourd'hui, aux contraintes d'hier se sont substituées d'autres forces incitatives ; d'autres cibles aussi, les jeunes en premier lieu.

Car dans ce marché du tabac qui décline, où le nombre de fumeurs diminue, les industries multinationales ont investi de façon colossale dans la publicité (jusqu'à devenir, avec 2 milliards de dollars par an, pour l'une d'entre elles, le premier annonceur mondial).

Qui ne voit, par ailleurs, qu'au-delà de notre alcoolisme traditionnel se développe, tout particulièrement chez les jeunes, des formes nouvelles de consommation d'alcool où prédomine le caractère toxicomaniaque ? Interdire donc la publicité, tel a été notre choix. Interdire la publicité pour préserver au maximum la liberté de choix et refuser les conditionnements, notamment chez les plus jeunes. Faire en sorte que s'élabore librement le choix de l'individu entre sa raison et son plaisir.

On est bien loin, on le voit, d'un nouvel « ordre moral ». En fait, le seul ordre remis en cause est celui de l'ordre marchand. Mais est-il encore permis de le faire alors qu'aujourd'hui sa « tyrannie douce » semble triompher ? Ses capacités à nous faire miroiter la satisfaction en masse de nos désirs laissent pourtant de côté bien des gens et bien des problèmes.

Si le politique, plus encore s'il se rattache à la gauche, n'a plus la force de remettre en cause l'en*tière domination des règles du* marché, s'il n'est plus légitime, dans la confusion actuelle de la pensée, de tenter de préserver l'homme dans ses dimensions essentielles (santé, éducation, culture), il ne faudra pas alors s'étonner de voir, dans notre pays, comme dans d'autres, se développer, en réaction, les tenants d'un nouvel ordre moral.

▶ **M. Jean-Marie Le Guen est député (PS) de Paris.**

COMMUNICATION

Le développement des télévisions musicales

MTV veut séduire les artistes français

Alors que M. Jack Lang ne manque pas une occasion de rappeler son « impatience croissante » de voir se créer en France une chaîne de télévision musicale et qu'Euromusique, à défaut de débouché hertzien sur l'Hexagone, annonce neuf heures quotidiennes d'émissions en Tchécoslovaquie dès le 1er septembre, la chaîne musicale anglo-saxonne MTV fait de la France une cible prioritaire. Son directeur général, M. William H. Roedy, tente de se rallier câblo-opérateurs, maisons de disques et pouvoirs publics.

Ses petites sœurs « régionales » (française, canadienne, italienne) n'ont jamais fait peur à MTV, de son vrai nom *Music Television*. Lancée aux Etats-Unis il y a neuf ans, la chaîne musicale par câble est devenue bien plus qu'une entreprise formidablement rentable (elle a été rachetée en 1986 par le groupe Viacom pour 550 millions de dollars et lui procure aujourd'hui plus d'un quart de ses bénéfices). C'est un label influent dans l'industrie du disque, de la publicité et du spectacle. Un « must » créateur de stars, initiateur de modes, soutien de quelques grandes causes d'intérêt général (environnement, lutte contre la drogue, informations sur le sida).

Mais MTV, présente dans 51 millions de foyers américains, a depuis trois ans son pendant européen : *MTV Europe, lancée le* 1er août 1987, a 14,5 millions de foyers abonnés, environ 50 millions de téléspectateurs. La promesse pour ses actionnaires (Viacom International, le groupe Mirror de M. Robert Maxwell et British Telecommunications) de dégager des profits avant 1992 en devançant leurs prévisions.

Le triomphe de la griffe américaine ? *« Celui avant tout d'un programme et d'un style résolument européens »*, affirme M. William Roedy, son nouveau directeur, venu tout droit... de New-York et de la chaîne payante HBO. *« Plus des trois quarts des employés sont européens ; quatorze nationalités sont même représentées, les VJ* [video-jockeys] *étant anglais, français, hollandais ou italiens, et les rares Américains de la chaîne ayant tous une expérience ou des racines en Europe. Un sondage réalisé à la demande d'une institution britannique a fait de nous la chaîne diffusant sur le câble la plus grande proportion de programmes européens. 92,3 % ! Laquelle de vos chaînes peut se vanter d'en faire autant ? »*

Un examen précis de la grille de MTV Europe révélerait bien sûr l'énorme proportion de vidéos anglo-saxonnes (avec il est vrai un « emballage » européen). Mais ce patriotisme européen conduit la chaîne à rechercher et à diffuser le maximum de musique (rock) issue du Vieux Continent. *« Et là,* assure M. Roedy, *les Français sont les mieux placés. Leur musique – les Rita Mitsouko, Mano Negra, Guesh Patti... – est la plus inventive et eux, au moins, chantent dans leur langue, ce qu'ont abandonné beaucoup de groupes allemands ou italiens. »* Et de proclamer très fort son utilité : *« MTV donne aux artistes nationaux la chance inouïe d'être exposés dans toute l'Europe, voire aux Etats-Unis où sont reprises quelques découvertes. Notre caractère international nous permet d'exporter la musique. Voilà notre différence ! »*

Une opération de charme

Tel est le message que M. Roedy est venu faire passer auprès des maisons de disques auxquelles il a proposé de monter concerts et promotions. Opération charme, visiblement. Opération que le directeur de la chaîne musicale entend renouveler auprès des câblo-distributeurs français qui reprennent en général ses programmes et auprès du gouvernement. *« Car il y a un malentendu à dissiper : nous ne sommes pas des étrangers. Nous sommes européens. Tout le monde devrait maintenant en être persuadé. »*

Diffusée par le satellite Astra, MTV Europe est en tout cas captée partout : relayée tantôt sur le câble (en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Yougoslavie...), tantôt reçue par des antennes idoines (Italie, Grande-Bretagne, pays de l'Est) ; bientôt, espère-t-elle, sur des chaînes hertziennes avec lesquelles elle prépare des accords (en Italie où plusieurs, déjà, la piratent ; en Espagne où elle compte bien profiter de la politique de dérégulation pour vendre à Antena 3 un bloc quotidien de programmes ; en Grèce ou en URSS où c'est déjà le cas).

La France est cependant considérée comme faisant partie des priorités. *« Nous sommes dans le câble depuis trop longtemps pour ne pas savoir que, malgré les piétinements du début, il a ici un bel avenir. Le gouvernement annonce 1,3 million d'abonnés pour 1992. Voilà qui devient bigrement intéressant. »*

Concurrente, Euromusique ? *« Complémentaire,* corrige M. Roedy. *Son existence se justifie en France soit sur un canal particulier, soit même sur une fenêtre que nous pourrions ouvrir dans notre programme. Mais notre échelle n'est décidément pas la même. »* Les actionnaires de la chaîne française, sur le point de s'allier avec les Québécois de Musique Plus, apprécieront.

ANNICK COJEAN

Après des études sur le projet confié à Bernard Pivot

L'Express renonce à lancer un quotidien culturel

Le groupe Express a décidé d'abandonner son projet de quotidien culturel confié il y a quelques mois à Bernard Pivot et baptisé du nom de code « Zeus ». La direction de *l'Express* a pris cette décision au vu des études menées à partir d'un numéro zéro de quarante pages grand format, réalisé par une équipe de journalistes animée par le créateur d'« Apostrophes » et dirigée par deux journalistes de *Lire*, Pierre Boncenne et Jean-François Drouart. Le concept de « Zeus » consistait à aborder l'actualité (société, faits divers, sports, etc.) sous un angle culturel au sens large, en évitant notamment les articles de *« politique politicienne »* (*le Monde* du 28 octobre 1989). Les études menées par l'un des deux instituts de sondage contactés ont indiqué que « Zeus » pouvait compter sur cent vingt mille acheteurs potentiels, notamment des femmes. Mais la direction du groupe Express a estimé que l'investissement financier dans ce projet – au moins 200 millions de francs pour un tirage de cent cinquante mille exemplaires – était trop risqué. Un autre groupe de communication s'intéresse cepen*dant au projet d'un quotidien* culturel. Deux des journalistes qui ont travaillé pour « Zeus » l'ont rencontré il y a quelques jours.

Y.- M. L.

□ **Reparution des *Lettres françaises*.** – Créées en 1941 dans les rangs de la Résistance par Jacques Decour et Jean Paulhan, et dirigées par Louis Aragon jusqu'à leur disparition en 1972, *les Lettres françaises* paraissent à nouveau, sous la direction de l'écrivain Jean Ristat, animateur de la revue *Digraphes* et gestionnaire de l'héritage littéraire de l'écrivain. La revue, vendue en kiosques pour vingt francs, sera désormais bimestrielle et a été tirée à vingt-cinq mille exemplaires. Elle traite de littérature, de cinéma, de peinture, de poésie et de danse mais aussi de télévision et de sports.

□ **M. Philippe Méchet, directeur de Louis-Harris France.** – M. Philippe Méchet a été nommé directeur général de Louis-Harris France, *en remplacement de* Mme Laurence Parisot, devenue président-directeur général de l'IFOP. Agé de trente ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université Johns Hopkins, M. Méchet dirigeait jusqu'à présent le département des études politiques de *l'IFOP. Lors du réfé*rendum du 5 octobre 1988 au Chili, il avait été le premier à réaliser une opération d'estimation avec une équipe de la SOFRESS.

□ **M. Pierre Todorov rejoint la direction d'Hachette.** – M. Pierre Todorov, maître des requêtes au Conseil d'Etat, devient codirecteur de Hachette-Rizzoli International Communication (HRIC). Cette structure, constituée en 1987 à égalité par Hachette et le groupe éditorial italien Rizzoli-Corriere della Sera, a vocation à être l'*« instrument du développement européen »* des deux groupes dans les domaines de la presse écrite et de la vidéo. *M. Pierre Todorov* est l'auteur d'un rapport sur la presse écrite intitulé *la Presse française à l'heure de l'Europe*.

IMUNICATION

séduire les artistes franç

L'Express renonce à lance[r] un quotidien culturel

Le Monde

ARTS · SPECTACLES

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARIN

Que reste-t-il des grands bateaux ?



Abandonnés sur les grèves, envoyés à la casse, les vieux bateaux sont morts. Que reste-t-il de tous ces vaisseaux qui voguaient autrefois le long des côtes françaises ? Dans les chapelles, les ex votos ont depuis longtemps disparu, été volés ou vendus. Les métiers traditionnels et la culture maritime se perdent dans les brumes de la modernité.

Nos voisins européens qui font partie du club des propriétaires de façades maritimes ont pris une sérieuse avance. En France, la Bretagne s'est ressaisie la première. A Douarnenez, dès 1985, les premières salles du Musée du bateau ont ouvert leurs portes, tandis qu'une procédure active de classement des embarcations de toutes tailles était mise en place par la direction du patrimoine.

A l'issue d'un concours lancé à l'initiative du *Chasse-Marée* et d'*Ouest-France*, cent bateaux restaurés ou reconstruits à l'identique devraient matérialiser ce renouveau du patrimoine maritime. *Pauline*, la petite chaloupe de Dahouët et *La Recouvrance*, goélette armée de 25 mètres, pourront croiser dès juillet 1992 les plus grands bateaux européens dans la rade de Brest. Epilogue d'une aventure vécue par des passionnés qui des mois durant ont hanté les archives des chantiers navals à la recherche de leur bateau perdu. **VÉRONIQUE MORTAIGNE**

(Lire pages 10 et 11)

« THE KING OF NEW-YORK », D'ABEL FERRARA

Un roi des temps d'apocalypse

D'un film de gangsters, Abel Ferrara, le dissident provocateur du cinéma new-yorkais, fait un hymne magnifique à toutes les morts violentes, histoire d'un combat de deux folies. Christopher Walken, ange du danger, étonne et fascine.

DANS le crépuscule carmin d'un bordel sans clients, des putes affalées bâillent, pianotent. Accompagné par une fille, le proxénète descend l'escalier et sort, pelotant à droite et à gauche. Dehors, il va téléphoner dans une cabine. Sur la vitre, un bras, une main, une arme qui crache *« de la part du King »*... Sortant de prison, le King de New-York est attendu par une limousine longue comme un paquebot, et par ses gardes du corps, qui s'occupent personnellement du confort de son corps, de son plaisir. Ce sont deux très belles jeunes femmes, une noire et une blonde, adeptes du saphisme, qui ne parlent pas inutilement, c'est-à-dire ne parlent pas, mais sourient souvent, et s'avèrent capables d'abattre qui il faut.

Il faut en abattre beaucoup, car le King veut reprendre son royaume, grignoté par des métèques, des dealers latinos et chinois sans scrupules ni manières. On ne doit pas en conclure que le King est raciste, la preuve en est son équipe, composée de costauds sans distinctions ethniques, mais tous aptes à supporter des doses considérables de coke et à massacrer joyeusement les gêneurs. En fait, le King n'aime pas les rustres. Il habite une suite au Plaza et s'habille très bien. Sa conseillère juridique est jolie et bon genre, elle est aussi sa maîtresse. Il vit dans le luxe, aime le métro, bouge avec une élégance de danseur. Il est châtain roux, avec une peau claire, des yeux nostalgiques à fleur de tête, une bouche large un peu amère : c'est Christopher Walken, roi des truands, Mack the Knife des temps d'apocalypse, dans le film d'Abel Ferrara *The King of New-York*.

Christopher Walken déclare à longueur d'interviews qu'il est un brave père de famille et ne comprend pas pourquoi on lui offre toujours de tels rôles. Sincère ou non, il ne peut ignorer qu'au premier abord il n'évoque pas le bon bourgeois sans histoires. Il est ici plus dangereux, plus ambigu que jamais, il respire la mort, agit avec une douceur mortelle de mort-vivant, sans plus y croire, pour faire semblant, faire plaisir, faire peur. Pour, de façon obsessionnelle, atteindre le but qu'il s'est fixé en prison : financer un hôpital abandonné par les pouvoirs publics.



DR

Christopher Walken, ange du danger, fragile et violent.

Le King ne cherche pas à se racheter, il n'a nul besoin du pardon de Dieu. Une angoisse secrète le tourmente mais sa conscience est pure : celle d'un Savonarole du crime, sûr d'agir bien, puisque ses victimes sont des gangsters abjects, qu'il supprime pour le bien de sa ville. Parfois, il tue en état de légitime défense, ainsi ces jeunes flics prêts à tout pour le coincer.

The King of New-York se présente comme un classique film de gangsters avec quelques scènes-clefs : massacre autour d'une valise de poudre dans une chambre, arrivée en masse de tueurs masqués tirant sur tout ce qui bouge et même ne bouge plus, poursuites en voitures, jugement et châtiment du Judas qui supplie, et qu'on ne verra plus... Tout autour d'une intrigue simplifiée jusqu'au dépouillement, Abel Ferrara développe des variations sulfureuses, enchaîne les tableaux de genre, promène ses héros de palaces en bas-fonds, plonge les décors dans des lumières dorées, dans des bleus de poison, dans des pluies qui délavent le sang.

Abel Ferrara enchevêtre et oppose l'artifice le plus sophistiqué – dans lequel la caméra s'attarde et caresse – et les passages façon reportage, où les acteurs semblent saisis en situation, sans s'en rendre compte, parlant entre eux, plaisantant, rêvant, perdus, suspendus dans l'immobilité d'un vide. A l'aigre boucan des freins qui grincent, des pneus qui dérapent succède le choc mat d'un corps accroché à la portière d'une voiture et qui s'écrase contre une borne invisible dans le noir – deux masses d'ombre emboîtées, – puis c'est le silence soudain d'un terrain vague, sorte de no man's land entre terre et enfer, où des hommes s'appellent, se cherchent pour les enlacements de la mort.

Le classique film de gangsters apparaît bientôt comme un hymne à la mort, un requiem convulsif. Il provoque moins par sa violence que par son élégance, par la fausse froideur de ses images. Par le personnage du King, la personnalité de Christopher Walken, son talent maîtrisé et sa fragilité, son sourire, la détresse et la tendresse de ses yeux qui semblent voir au-delà de ce qu'ils regardent. Amaigri, allant son chemin avec un calme plus cruel que la plus grande fureur, il mène son combat contre un policier aussi obsessionnel que lui, aussi renfrogné et pataud qu'il est gracieux et séduisant. Le beau et la bête, l'ange et l'homme. Ils meurent l'un par l'autre. Le King est allé au bout de lui-même, il abandonne la vie au cours d'une scène absolument fabuleuse. Une splendeur, comme le reste du film.

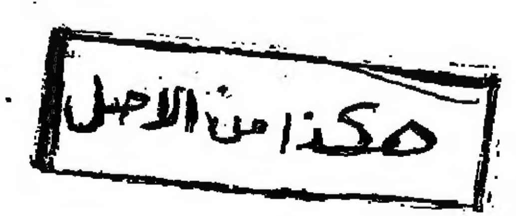
COLETTE GODARD

(Lire les renseignements pratiques dans notre rubrique « Films nouveaux » page 12.)

SELECTIONS



Artiste singulier du tournant du siècle, Charles Filiger voulait *« atteindre la réalité du rêve »*, trente ans avant les surréalistes. Que ce symboliste se soit égaré au cours du voyage, on peut le penser, sa quête n'en mérite pas moins d'être saluée, et son œuvre méconnue d'être exposée. Comme le fait, cet été, le Musée d'art moderne de Strasbourg.



هكذا من الاصل

UNE POLITIQUE DE SAUVEGARDE

Ramender les filets



« Le voyageur ailé, comme il est gauche et veule ! Lui naguère si beau, qu'il est comique et laid ! »

IN « AU TEMPS DES GRANDS VOILIERS », ED. DUPONCHELLE

La France a laissé mourir ses bateaux. Avec eux, un pan de la culture maritime s'en est allé. Depuis une dizaine d'années, des structures se mettent en place pour tenter de sauver ce qui peut l'être. Il est parfois trop tard

UN jour de 1949, au beau milieu de la Manche, le *Duguay-Trouin*, vaisseau de soixante-quatorze canons battant pavillons français et anglais, meurt sous le feu croisé et complice des ennemis d'autrefois. Maintenu captif à grands frais dans le port de Porthmouth depuis la bataille de Trafalgar, ce navire embarrassait la Grande-Bretagne qui proposa de le retourner à son constructeur. La France refusa : où trouver l'argent nécessaire à sa restauration? On saborda donc le *Duguay-Trouin* en grande pompe au large du Havre. Cette curieuse réconciliation navale opérée sur le dos d'un bateau historique est souvent citée comme exemple du désintérêt des Français pour leur patrimoine maritime.

Jusqu'au début des années 80, les épaves continuent de pourrir sur les grèves : le temps qui passe et l'absence d'esprit marin, qui ne vient pas aux Français aussi naturellement qu'à leurs voisins du Nord de l'Europe, ont fait des bateaux les victimes d'une guerre d'usure. Tandis que les bastides, les phares et les remparts attiraient les soins attentifs des amateurs de vieilles pierres, les bateaux filaient entre les doigts des garants du patrimoine. Fin 1981, la création d'un ministère de la mer, le sursaut du ministère de la culture (Jack Lang et Louis Le Pensec donnent alors une conférence de presse musclée à bord du trois-mâts nantais le *Bélem)*, l'essor de la plaisance et la forte poussée des associations régionales entraînent une difficile chasse au trésor, celle des embarcations rescapées.

Mais comment s'y prendre? Les experts maritimes ne courent pas les rues, les conservateurs des monuments historiques n'ont pas, en règle générale, l'œil rompu aux choses de la mer. Aux yeux des collectivités locales, les bateaux, dès qu'ils ont perdu leur valeur d'usage, prennent des allures d'épaves gênantes. Et si la Royale tient à rappeler ses inventions et ses faits d'armes aux générations futures, c'est par le biais du Musée de la marine. Seuls des plaisanciers amateurs de belles lignes acceptent de bichonner quelques ancêtres en péril. Mais la mer du travail a été quasiment rayée de la carte du patrimoine maritime. Dans les années 30, on recensait encore plus de deux cents modèles d'embarcations à voile. Depuis, thoniers, coquilliers, langoustiers se sont abîmés au fond des rades dans l'indifférence générale.

Fin 1981 toujours, naît à Douarnenez la revue d'histoire et d'ethnologie marines, *le Chasse-Marée*, à l'initiative de Bernard Cadoret, fondateur en 1979 de la Fédération régionale de culture maritime (FRCM). Proche des traditions et de l'économie régionales, l'équipe du *Chasse-Marées*, collecte inlassablement tous les éléments de la culture maritime. Un vaste domaine qui va des peintures aux chants des ouvrières des conserveries, en passant par l'architecture navale et les ex-voto, mais s'ordonne autour d'un objet-roi : le bateau.

Plus parisienne, l'Association des amis du Musée de la mer pour l'Atlantique (AMERAMI), fondée en 1975 par le commandant Luc Maribayle, peintre de marines (alors directeur du Musée de la marine), possède aujourd'hui un patrimoine de plus de soixante-dix embarcations. Deux d'entre elles ont été classées monuments historiques par la direction du patrimoine : *Vétille*, premier yacht français construit en acier en 1893 à Nantes, et le côtre-pilote *Dehel*, sorti des chantiers de Honfleur en 1931. L'association, locataire du palais de Chaillot, vient par ailleurs d'achever la restauration de l'*Argonaute*, un sous-marin des années 50, aujourd'hui exposé au pied de la Géode du parc de La Villette.

Mais il n'existe dans ce domaine aucune politique globale. On se contente d'un saupoudrage de crédits. D'ailleurs, la France ne possède aucune institution nationale à vocation maritime. La plus connue, le Musée de la marine, dépend du ministère de la défense. Pourtant depuis 1985 les musées municipaux ont fleuri sur les côtes françaises. L'inspection générale des musées de France dispose d'une ligne budgétaire dite « de secteur expérimental », créée en 1982 (22 millions de francs pour 1989) pour soutenir les deux cent quarante musées à vocation technique et industrielle qu'elle contrôle. Une quinzaine d'entre eux ont trait à la vie maritime. Chacun a sa particularité (la pêche à Concarneau, les lentilles de phare à Ouessant, la construction navale à Saint-Nazaire, la conchyliculture à Bouzigues sur l'étang de Thau); un ensemble certes hautement spécialisé, mais très prisé du grand public.

Seul dans son genre pour le moment, le Musée municipal du bateau de Douarnenez, officiellement inauguré en 1988, possède aujourd'hui cent quatre-vingt-deux

La résurrection de la chaloupe de Dahouët

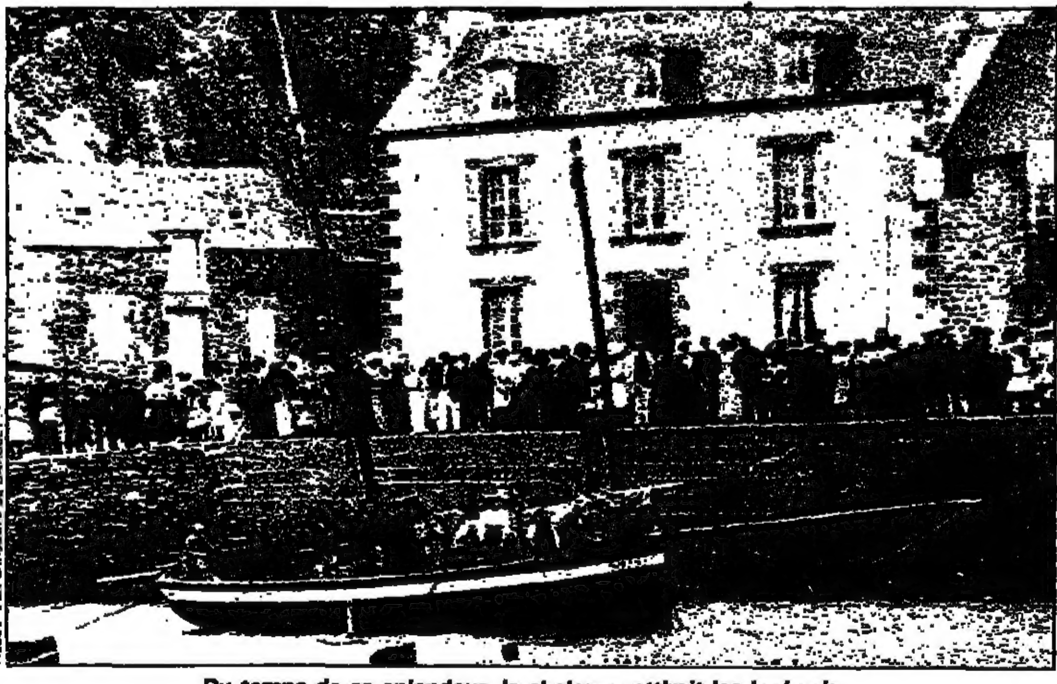
Le bâtisseur de nef

Au début du siècle, elle était la star du port de Dahouët. Déchue, elle servit au transport du goémon, avant de finir lamentablement au fond d'une rivière. De cette chaloupe, il ne restait qu'une carte postale jaunie. Point de départ d'une enquête qui a permis sa reconstruction

ELLE est belle, fine, racée, rare, ses formes sont élancées mais généreuses. Au premier coup d'œil, on la repère : elle est noire avec un liston blanc, à l'inverse des autres flambards qui animent le port de Dahouët. D'ici partent les goélettes des pêcheurs d'Islande. Ici s'écoulent les pommes de terre de Lamballe. La chaloupe de Dahouët, construite en 1901 à Kérity-Paimpol pour le pilote Hippolyte Guinard – la passe est étroite et périlleuse – forçait l'admiration. Rejetée par son propriétaire en 1910 au bénéfice d'un cotre motorisé, elle rejoint la flottille de pêche du port d'Erquy quelques kilomètres plus loin. Réformée en 1917, elle entame alors une nouvelle carrière dans le transport du goémon. Elle y perd un mât. La *Pauline* – c'est son nom – est rejetée sur la grève lorsque l'usine à iode de Larmor-Pleubian fait faillite, en 1933. Réarmée, mais brisée par six mois de cale sèche forcée, elle périt bientôt dans la rivière du Trieu.

La *Pauline* sombre une deuxième fois, dans l'oubli, jusqu'en 1986. Jacques Guéguen, vétérinaire de son état, collectionne les cartes postales. L'une d'elles a fixé des badauds qui la regardent passer, massés en haut du quai. Guéguen veut en savoir plus. Il mène son enquête, à la recherche des amoureux de la « marine en bois ». D'autres clichés pris sous des angles différents lui fournissent de précieux renseignements. Et l'intime conviction que la *Pauline* devait être un beau bateau.

En 1986, des jeunes Cancalais regroupés en association régie par la loi de 1901 avaient entrepris la reconstruction d'une bisquine grâce à un remarquable système d'actionnariat : chacun pouvait y acquérir, selon ses désirs et ses moyens un mât, un bout de voile, une poulie ou un hauban. On vit ainsi une ville devenir propriétaire, au sens moral du terme, de son bateau. L'idée marqua la Bretagne. Des jeunes de Dahouët et de Pléneuf-Val-André voulurent faire mieux. M. Guéguen, qui passait par-là, leur proposa la *Pauline*.



Du temps de sa splendeur, la chaloupe attirait les badauds. Dans quelques mois, sa réplique prendra la mer.

ASSOC. « LA CHALOUPE DE DAHOUËT »

Mais comment reconstruire un bateau dont il ne subsiste que quelques photographies jaunies? M. Guéguen part à la chasse aux documents. Première étape, les registres d'inscription des douanes, puis les archives départementales des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc. Le *Journal de Pléneuf*, entre deux chiens écrasés, lui en apprend long sur la vie quotidienne de la *Pauline*. Les services historiques de la marine – il en existe cinq en France, basés dans les principaux ports de guerre, plus un service central logé au château de Vincennes – fournissent de quoi établir un état civil fiable : le centre de Brest a hérité de l'ancienne bibliothèque de l'Académie de marine, fondée en 1752, et possède trente mille photos de bateaux léguées par un collectionneur en 1983; il reçoit, en outre, annuellement, quatre cents mètres d'archives où sont portés les mouvements de bateaux, les changements de propriétaires, les indications sur les équipages, des plans de navire...

L'équipe de Dahouët sollicite également la mémoire des plus vieux, mais ils sont presque aussi rares que les bisquines. M. Kerleau, un ancien charpentier de Pleubian, établit une demi-coque, ancêtre de nos plans modernes, à partir de ses souvenirs personnels. Le tout est ensuite traité par ordinateur et confié à un architecte naval de Vannes, spécialiste de la reconstitution des vieux bateaux. La réplique de la *Pauline* (9,60 m de long et 3,05 m de large), dont la construction devrait débuter en septembre aux chantiers traditionnels Clochet à Plouguiel, dans les environs de Tréguier, coûtera 470 000 francs. Le montage financier est classique, et commun aux projets présentés (quatre-vingts inscrits en juin 1990) en même temps que la *Pauline* au concours des bateaux des Côtes de France. Il associe la commune (Pléneuf, petite, mais généreuse, image de marque oblige), le département (les Côtes-d'Armor), la région et des sponsors (des entreprises locales pour la plupart, les plus gros se faisant encore tirer l'oreille). L'État, quant à lui, s'il est intervenu ponctuellement par le biais des DRAC et des contrats de plan, a pour le moment fermé le robinet des subventions. Motif : la guerre des répliques, que le ministère de la culture se refuse à prendre en compte dans son champ d'action. Car, affirme-t-il, ne lui faudrait-il pas, ensuite, financer la reproduction d'un faux Matisse en vertu de la même logique?

Au *Chasse-Marée*, à la fédération régionale pour la culture maritime (FRCM), on objecte qu'il y a eu trop de bateaux perdus pour qu'on laisse filer la dernière chance de les voir revivre. D'ailleurs, à Dahouët, comme dans l'équipe du *Jean-François*, de Nantes (brick goëlette de commerce de 25 m) ou du *Renard*, de Saint-Malo (dernier cotre corsaire de 10 m, armé par Surcouf), de La *Recouvrance* (goélette de guerre de 25 m), ou de la *Mourre* du Grau-du-Roi (bateau de pêche de 7 m), on est profondément persuadé qu'un navire qui ne navigue plus est un navire mort. Qu'il soit ancré dans un musée ou qu'il pourrisse sur la grève.

V. Mo.

★ Concours *Ouest-France, le Chasse-Marée*. B. P. 159, 29171 Douarnenez Cedex. Tel : 98-92-66-333

A RÉINVENTER

de la mémoire

bateaux. La difficulté ne tient pas à l'achat des pièces – le marché est pour l'instant peu encombré, – note son conservateur, Denis-Michel Boel, mais à son mode d'exposition. Un bateau n'est pas fait pour tenir entre quatre murs. A Douarnenez, on veut donc les mettre à l'eau, dans la mesure du possible. Le musée deviendra donc d'ici à 1992 un «port-musée», comme le Mystic Sea Port américain, celui d'Exeter en Grande-Bretagne, qui réunit des bateaux du monde entier, celui d'Enkhuisen sur le Zuiderzee aux Pays-Bas (1), ou encore le Maritima Centrum de Göteborg en Suède, qui en quelques années a rassemblé vingt navires parmi les plus grands du monde.

Le projet breton de Port-Rhu (aménagement architectural du site existant et des bassins à flot, bateaux-expositions, librairie, restaurants, atelier de charpenterie traditionnelle) se monte à 80 millions de francs. La maîtrise d'ouvrage en a été confiée à une société d'économie mixte (2). Il bénéficie de subventions du ministère de la culture (6 millions de francs sur quatre ans).

Plus au nord – la Bretagne n'a pas l'apanage de la mer, – le Musée portuaire de Dunkerque ne présente aujourd'hui que des expositions temporaires. Il doit subir une transformation radicale qui s'achèvera en 1992. Son coût est estimé à 20 millions de francs (répartis à parts égales entre l'Etat, le conseil régional et la communauté urbaine de Dunkerque). Ouverture prochaine également d'un Musée de la mer à Cannes et d'un Musée industriel et maritime à Nantes. Tous contrôlés, ces musées se plient aux règles imposées par l'Etat, moyennant subventions : ils sont gérés par des conservateurs et leurs collections sont inaliénables.

Fort des expériences des écomusées régionaux – celui d'Alsace, installé sur un ancien carreau de mine de potasse, accueille trois cent mille visiteurs par an, – le ministère de la culture est favorable à ces initiatives. Mais l'épouvantail du parc d'attractions raté en effraie plus d'un. Ancrer la mémoire maritime par le biais de répliques mal ficelées ne saurait satisfaire ni les fonctionnaires du patrimoine ni les experts qui voient *a priori* d'un mauvais œil le développement des initiatives trop privées. Car, bien entendu, municipalités, sponsors ou investisseurs entendent tirer leur épingle du jeu. A Dives-sur-Mer, un musée de la plaisance constitué à partir de la collection réunie par l'AMERAMI et de la vingtaine d'embarcations appartenant au Musée de la marine devraient élire domicile en 1992 sur une friche industrielle. Mais son existence est totalement liée à un projet d'aménagement touristique du littoral (Port-Guillaume, 135 millions de francs de travaux sur dix ans, 80 000 m² habitables). A La Rochelle, le Musée maritime du Nouveau Monde, désireux d'acquérir des bateaux que l'on peut immédiatement visiter a trop vite été taxé d'amateurisme.

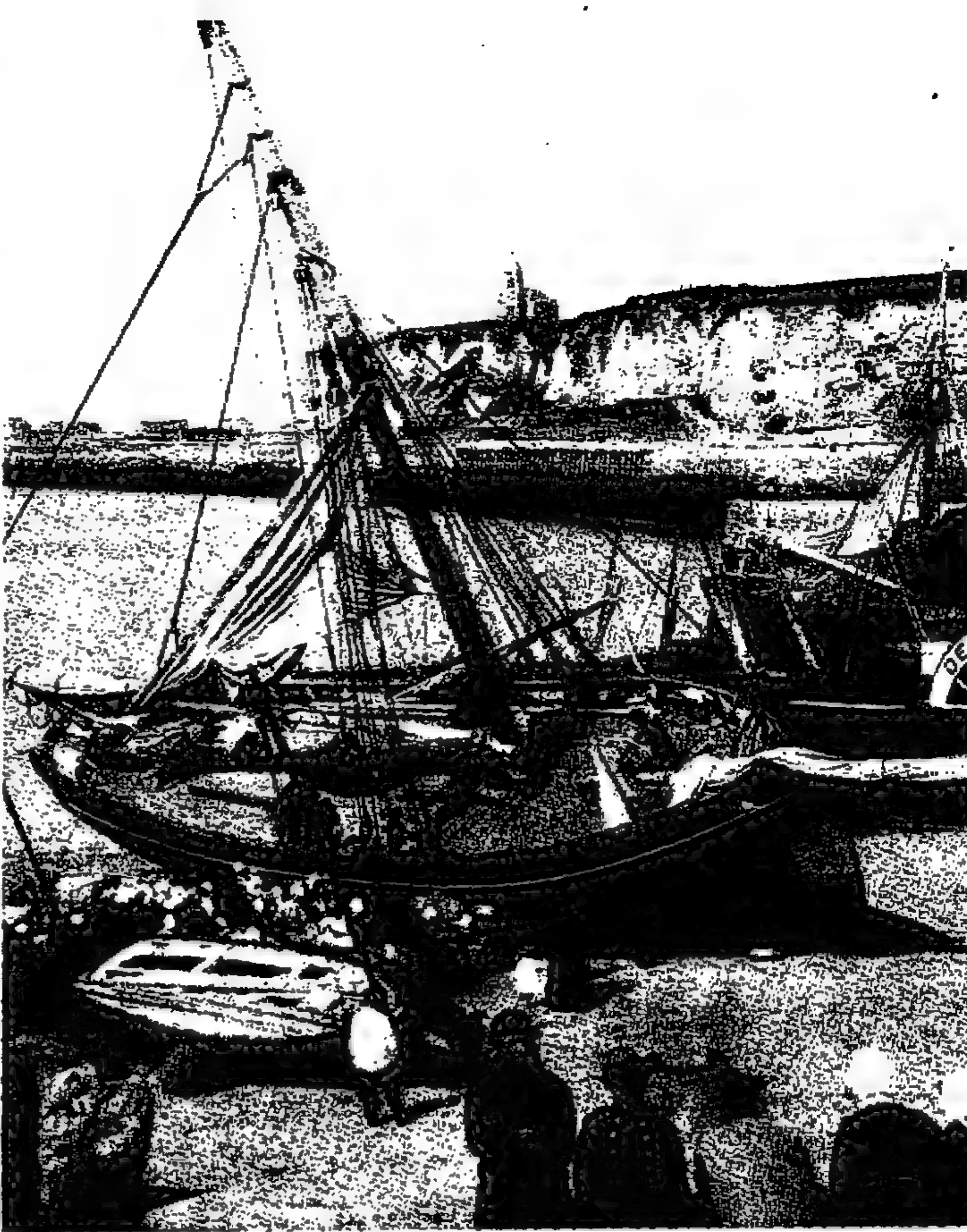
Les experts réclament un code de déontologie. Depuis 1983, le bateau a acquis son statut d'objet à protéger par le biais du classement au titre des monuments historiques. Cette charge est dévolue à la division des objets mobiliers. Les «classables» sont traqués par des experts patentés : *le Chasse-Marée*, la FRCM, l'AMERAMI, mais aussi, depuis 1986, par un conservateur régional des monuments historiques basé à Rennes.

A partir de quelle date un bateau est-il digne d'intérêt ? Plus que des critères, des pistes ont été définies : un âge raisonnable (pas moins de trente ans), une notoriété suffisante, un caractère représentatif évident (exception faite des prototypes de grand intérêt), et un état permettant sa restauration. Son très mauvais état de santé avait ainsi valu au bateau à roues du lac Léman, le *Major-Davel*, monstre d'acier rouillé, la honte du déclassement. Il existe aujourd'hui trente et un bateaux classés, goélettes, chalutiers ou trois-mâts qui donnent à leur propriétaire des droits et des devoirs : en principe, il permet de sauver un bateau. Mais les coûts de restauration et d'entretien sont parfois si lourds qu'il ne se trouve personne pour y faire face. La *Belle-Etoile*, dernier langoustier à voile de Camaret, classé en 1983, continue de s'ensabler sur la grève. Il est aujourd'hui perdu. *Le Chasse-Marée* et *Ouest-France* ont lancé il y a quelques mois un concours des bateaux des côtes de France. Ils voudraient voir cent bateaux français restaurés ou reconstruits pour juillet 1992, à côté des mille cinq cents bateaux européens qui se regrouperont en rade de Brest. Une réplique à l'identique de la *Belle-Etoile* de Charcot devrait être au rendez-vous. Elle aurait l'avantage, aux yeux des sponsors et des marins, d'être apte à la navigation, et assez robuste pour transporter des touristes et enseigner la voile aux novices.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Les premières salles ont été ouvertes en 1950 dans l'ancien local de la Compagnie des Indes orientales. Musée d'Etat, il regroupe 90 bateaux et 80 000 objets de marine dans un port-musée et a englobé tout l'ancien village. Il accueille en moyenne 250 000 visiteurs par an.

(2) La SEM comprend : la municipalité de Douarnenez, le département du Finistère, mais aussi des partenaires privés (pour le moment la Compagnie générale des eaux, la CISE, filiale tourisme de Saint-Gobain, qui gère notamment la station de montagne des Arcs, la SAUR, filiale du groupe Bouygues et la SCOP du *Chasse-Marée*.


ROGER-VIOLLET

Ne pas oublier ces marins-pêcheurs qui portaient au bout du monde les traditions d'une culture séculaire.

LA MARINE AUX ENCHÈRES

Vents contraires



Table de Loch dite « Renard de navigation ».

Les ventes de « marines » n'ont pas toujours, en France, le succès escompté. Deux d'entre elles vont pourtant avoir lieu à La Rochelle et à Bordeaux.

DU 20 au 25 juillet, cent trente navires de toutes nationalités, anciens et modernes, qui participent à la Cutty Sark – une course organisée depuis 1956 par la Sail Training Association – feront escale à Bordeaux, avant de regagner Plymouth, en Grande-Bretagne.

A cette occasion, deux commissaires-priseurs, Mes Couran et Blanchy, organisent une vente publique sur le thème de la marine. Parmi des centaines d'objets de toutes sortes – maquettes, globes, instruments de navigation, bateaux en bouteille, – citons un quartier de Davis (ancêtre du sextant) estimé 40 000 francs, une grande figure de proue, buste d'homme en costume louis-philippart (50 000 francs), deux dents de cachalot gravées d'une bannière étoilée (8 000 francs). Ou encore ces œuvres de marins français, prisonniers à bord des pontons britanniques durant les guerres de la Révolution et de l'Empire : boîtes à dominos en bois et os de bœuf (3 000 francs), maquettes de vaisseaux en ébène, ivoire et os (l'un d'entre eux a été adjugé 132 000 francs en mai dernier, à Londres, chez Sotheby's), qui servaient à améliorer leur ordinaire.

Pourtant, à l'exception de très belles pièces, les ventes de marines semblent passées de mode en France, note l'expert Philippe Wilmart. Les objets scientifiques (cadrans solaires, télescopes, instruments de mathématiques) en particulier, difficiles d'accès auraient, en vingt ans, perdu près de 30 % de leur valeur. L'art populaire est plus apprécié. La peinture, notamment, qui n'échappe pas à la spéculation. Les marines minutieuses exécutées par les membres de la famille Roux, de Marseille, de 1795 à 1880, sont aujourd'hui assidûment collectionnées par les musées français et même américains. Ces derniers n'hésitent plus à débourser 60 000 francs pour *le Brick* l'Enfant-Chéri *devant le vieux port de Marseille* (1817) ou 70 000 francs pour *le Trois-Mâts* François-Honoré (1834). Edouard Adam père et fils, du Havre, séviront entre 1847 et 1938. Ils exécuteront des «portraits» de bateaux pour le compte des grandes compagnies de navigation. *Le Campêche*, long-courrier d'Amérique du Sud, devrait partir à 38 000 francs ou 45 000 francs. Il y a vingt ans, un Adam ne cotait guère plus de 800 francs.

Si ces marines ont été exécutées de façon quasi industrielle par des professionnels, les ex-voto, expression ponctuelle de gratitude et de dévotion religieuse, sont beaucoup plus personnels. Un tableau français du début du dix-neuvième siècle, représentant une Vierge dans une barque, levant les yeux vers une étoile, est estimé à 100 000 francs. Au cours de ces vingt dernières années, de nombreuses églises ont été allégées de ces témoignages, volés ou vendus par la paroisse.

Le profil du collectionneur français reste difficile à cerner. *«Il n'aime pas montrer ce qu'il possède, sauf s'il a en face de lui une personne qui vibre au même diapason»*, remarque Philippe Wilmart. Aussi, même si les ventes aux enchères se multiplient, des collections complètes s'échangent ou se vendent, en dehors des circuits classiques, entre amateurs. Il faut parfois attendre un décès pour que les objets apparaissent. Depuis cinq ans déjà, les marchands britanniques en profitent pour approvisionner leurs ventes futures de Londres où se pressent les collectionneurs, en majorité américains, mais aussi allemands, scandinaves et australiens.

Le marché des bateaux reste aux mains de marchands traditionnels. Sotheby's a pu le constater l'an passé, à son détriment. La firme anglo-saxonne organisait, à Londres, pour la première fois (et sans doute la dernière avant longtemps) une vente aux enchères de vingt-neuf navires. Seuls neuf d'entre eux trouvèrent preneurs, à des prix généralement inférieurs à 100 000 livres (1 million de francs). *« Les amateurs fortunés qui s'intéressent aux grosses pièces n'achètent pas sur un coup de tête. Ils préfèrent prendre le temps de la réflexion et n'apprécient pas les surprises des enchères»*, explique l'expert John Baddeley. Tirant la leçon de son échec, Sotheby's agit aujourd'hui comme un «broker» sélectionnant ses navires d'après des critères rigoureux : provenance, histoire, rareté, époque, décoration, etc. Elle s'adresse à une riche clientèle – celle qui, hier encore, achetait des yachts modernes – et va de pair avec un style de vie dont les Américains sont friands. Mais qui séduit de plus en plus de sociétés japonaises, qui rehaussent ainsi leur image de marque.

ALICE SEDAR

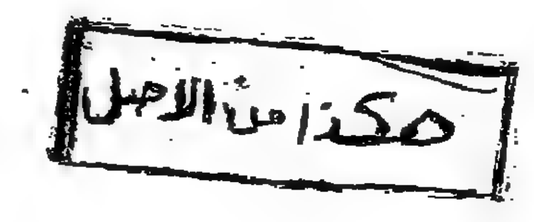
★ Ventes : le 21 juillet à La Rochelle ; le 23 juillet à Bordeaux, hôtel de ventes des Chartrons, 136, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux.

La mémoire de la pierre

Sur l'un des murs de l'église Saint-Jacques de Dieppe, une main anonyme a gravé le dessin d'un navire bas à la voilure très développée. Le graffiti est daté de 1621. Un peu plus loin, sur le mur du Trésor, une grosse nef armée du XVIe siècle hâle un canot chargé de matelots. L'église d'Harfleur, celle de Vattaville-la-rue, la cathédrale de Rouen conservent aussi tracées dans leurs pierres des souvenirs de la vie maritime.

Henri Cahingt, un Dieppois passionné d'archéologie navale, a inventé il y a quarante ans une technique, encre blanche et papier noir, qui lui permet de reproduire cet aspect peu connu de la culture maritime. Grâce à un décalque pris sur les murs, dont le résultat graphique ressemble assez joliment à un négatif de photographie, Henri Cahingt retravaille le dessin, en supprime les traits parasites pour obtenir une image fidèle des navires esquissés. Le musée de Dieppe expose jusqu'au 30 septembre trente-huit de ces estampes, complétées par des maquettes, des peintures, quelques dessins tirés d'un album répertoriant tous les côtres corsaires construits à Dieppe entre 1744 et 1745. On peut y voir aussi une collection d'objets en ivoire, activité traditionnelle de la ville.

★ « Les murs qui parlent, le navire en graffiti du Moyen Age au XVIIIe siècle ». Musée de Dieppe. Jusqu'au 30 septembre.



CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Maniac Cop 2
de William Lustig,
avec Robert Davi,
Claudia Christian,
Leo Rossi.
Américain (1 h 30).

Le box-office, qui fait souvent des miracles, a ressuscité Maniac Cop. De retour sur Terre pour de nouvelles aventures ruisselantes d'hémoglobine, il s'associe cette fois à un psychiatre, tueur de stripteaseuses à ses heures, pour commettre ses forfaits.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Retour vers le futur, 3e partie
de Robert Zemeckis,
avec Michael J. Fox,
Christopher Lloyd,
Mary Steenburgen.
Américain (1 h 59).

Michael J. Fox rempile pour aller sauver Doc Brown, le savant responsable de ses folles aventures dans la galaxie interstellaire des temps. Après avoir visité le passé turbulent de ses parents et l'avenir incertain de ses enfants, il atterrit cette fois-ci dans le vieil Ouest américain, qu'il ne connaît qu'à travers les films de Clint Eastwood. N'est pas Pale Rider qui veut.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Superstar
de Chuck Workman,
avec Irving Blum,
John Coplans,
Peter Frank,
Henry Geldzahler,
Keith Haring,
Dennis Hopper.
Américain (1 h 27).

Une évocation de la vie d'Andy Warhol à travers plusieurs entretiens et témoignages de quelques-uns de ses proches. À voir, pourquoi pas ? après la visite de la rétrospective du pape newyorkais des sixties au Centre Beaubourg.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

The King of New York
de Abel Ferrara,
avec Christopher Walken,
Larry Fishburne,
Jay Julien.
Américain (1 h 40).

Lire page 9.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Tu mi Turbi
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni,
Carlo Monni,
Nicoletta Braschi.
Italien (1 h 30).

Avant *le Petit Diable*, présenté à Cannes en 1989, Roberto Benigni s'était fait la main sur ces quatre sketches. Transformé en baby-sitter d'un enfant qui ne dort pas – le Christ – ou en troufion survolté, il aurait pu être irrésistible. Mais, voilà, le comédien se contente de distiller un texte assez plat devant une caméra passive. Seule la deuxième histoire est épatante : un monde deux fois plus peuplé où la moitié des hommes porteraient de grandes ailes sur le dos et joncheraient les trottoirs de flocons de plumes. Ils sont nos anges gardiens, encombrants parfois, mais merveilleux de sollicitude naïve.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-48-01).

War Party
de Franc Roddam,
avec Billy Wirth,
Kevin Dillon,
Tim Sampson,
Américain (1 h 38).

Binger, charmante petite bourgade du Montana : ses *vallées riantes, sa réserve* indienne, et ses nostalgiques de John Wayne prêts à jouer de la gâchette comme au bon vieux temps.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION

L'Amour
de Philippe Faucon,
avec Laurence Kertekian,
Julie Japhet,
Nicolas Porte.
Français (1 h 20).

C'est l'été, mais on ne part pas forcément en vacances. Alors, on flane dans les cafés, dans les boîtes de nuit, on passe le temps et forcément l'amour déboule. Dans ce premier film de Philippe Faucon, des comédiens débutants, des non-professionnels ou des lycéens confient leur propre vérité sur le coup de foudre.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Attache-moi !
de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril,
Antonio Banderas,
Francisco Rabal.
Espagnol (1 h 40).

Moins ouvertement dingue que *Femmes au bord de la crise de nerfs*, et moins fort que *la Loi du désir*, la dernière satire du prince de Madrid est une excellente dissertation sur l'influence de la claustrophobie sur le coup de foudre.

VO : Gaumont Les Halles, *handicapés, dolby*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

La Captive du désert
de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isaï Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkaï,
Atchi Wahi-Il.
Français (1 h 48).

Le labyrinthe le plus complexe, la forteresse la mieux protégée, c'est le désert, nous crie chaque image, chaque silence de ce film contemplatif de Raymond Depardon. La détresse d'une femme – Sandrine Bonnaire en état de grâce – qui peu à peu sombre dans cet univers du néant, et n'en reviendra pas.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Chasseur blanc, cœur noir
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood,
Jeff Fahey,
George Dzundza,
Alun Armstrong,
Marisa Berenson.
Américain (1 h 54).

Clint Eastwood est bien le fils spirituel de John Huston, sûrement capable, comme lui, de tuer un éléphant parce que c'est un péché.

VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Jacques Weber,
Roland Bertin.
Français (2 h 15).

Pour Gérard Depardieu, prodigieuse réincarnation de Cyrano, turbulent, gouailleur, beau parleur, fieffé guerrier ; pour Anne Brochet, gamine capricieuse *et enfin femme meurtrie* dans cette œuvre furieuse de Jean-Paul Rappeneau. Le film de vacances par excellence.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).

Susie et les Baker Boys
de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges.
Américain (1 h 53).

La première surprise du film, c'est la voix rauque et torride à souhait de Michelle Pfeiffer. L'autre révélation, c'est Steve Kloves. On a peine à croire qu'il signe là son premier film tant il fait preuve de finesse et de maîtrise.

VO : U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

REPRISES

Anna Karénine
de Clarence Brown,
avec Greta Garbo,
Fredric March.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 35).

Amante scandaleuse et désespérée, mère coupable : archétype de la passionnée, Greta Garbo est un véritable personnage de tragédie.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Pat Garrett et Billy the Kid
de Sam Peckinpah,
avec James Coburn,
Kris Kristofferson,
Bob Dylan,
Katy Jurado,
Jason Robards,
Richard Jaeckel.
Américain, 1973 (2 h 02).

Sorti en 1973, le film fut tronçonné par la MGM. Le Studio Action et FR3 ont retrouvé le monteur, qui a puisé dans sa mémoire et ses notes pour présenter une version conforme au souhait de Peckinpah.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

La Première Folie des Monty Python
de Ian McNaughton,
avec Graham Chapman,
John Cleese.
Britannique, 1972 (1 h 30).

Avant de se lancer pour de bon dans le cinéma, les six du Monty Python Flying Circus réalisèrent un florilège de leurs meilleurs moments télévisés.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40).

La sélection « cinéma » a été établie par Bénédicte Mathieu

THÉATRE

SÉLECTION PARIS

Exercices de style
de Raymond Queneau,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Jacques Seiler
et Nadia Barentin.

Bientôt la « millième » pour cette reprise mise en scène et jouée avec humeur par l'excellent Jacques Seiler aux côtés de Nadia Barentin.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Les vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à 17 h 30. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 30 F à 220 F.

La Folle Journée ou le Mariage de Figaro
de Beaumarchais,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec Catherine Samie,
Geneviève Casile,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Catherine Salviat,
Dominique Constanza,
Richard Fontana,
Claude Mathieu,
Véronique Vella
et Jean-François Rémi.

Tandis que s'achève la saison théâtrale et que la plupart des salles font relâche, notre bonne vieille Comédie-Française tient au cœur de Paris la flamme de l'art dramatique... jusqu'au 31 juillet. On peut voir sans se tromper tous les spectacles présentés en alternance, et le premier d'entre eux, *le Mariage de Figaro*, dans la mise en scène réalisée il y a deux ans par Antoine Vitez.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les 18 et 21 juillet, 20 h 30 (et les 25 et 27 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Gertrude morte cet après-midi
d'après Gertrude Stein,
mise en scène
de Rachel Salik,
avec Monick Lepeu
et Elisabeth Magnin.

Lors de la création de ce spectacle en 1984, Michel Cournot écrivait (*le Monde* du 7 février 1984) : « Gertrude morte cet après-midi *est dans son genre un sommet du théâtre. Tout ce qui concourt à la chose – le décor, les objets, la lumière, les sons, les costumes, les gestes, les voix, les silences, – tout a été songé et fait avec une délicatesse, un soin, un art, une richesse et une mesure d'imagination inouïes, avec un sens de la gaieté qui n'écorne jamais le tact.* »

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 heures. De 50 F à 60 F.

L'Homme assis
de Jean-Louis Bauer,
mise en scène
d'Yves Gasc,
avec Pascale de Boysson
et Laurent Terzieff.

Jean-Louis Bauer, l'auteur de *l'Homme assis*, met ses pas dans les pas de Samuel Beckett et s'emploie à démêler l'esprit d'un écrivain malade... La mise en scène est respectable, et l'interprétation de Laurent Terzieff une nouvelle fois intelligente, belle, séduisante.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 10. 100 F et 150 F.

Huis clos
de Jean-Paul Sartre,
mise en scène
de Claude Régy,
avec Michel Aumont,
Christine Fersen,
Muriel Mayette
et Jean-Yves Dubois.

Jean-Paul Sartre fait désormais partie du répertoire du Français. L'occasion de vérifier que son théâtre peut être joué aujourd'hui. Même mis en scène par un Claude Régy un peu trop cérémonieux. L'interprétation de Christine Fersen et de Michel Aumont le sert en revanche superbement.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 20 juillet, 20 h 30 ; le 22, 14 heures (et les 26 et juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui
de Molière,
mise en scène
de Dario Fo,
avec Dominique Rozan,
Marcel Bozonnet,
Claude Lochy,
Loïc Brabant,
Christian Blanc,
Isabelle Gardien,
Céline Samie,
Catherine Hiégel,
Richard Fontana
et Philippe Torreton.

On se demandait ce qu'allait faire Dario Fo avec ces courtes pièces de Molière. La réponse est venue, cinglante : des merveilles, servies par des comédiens-français en grande forme, virevoltants d'humour, d'humeur au service du père fondateur. Drôle, épatant.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Le 19 juillet, 20 h 30 ; le 22, 21 heures (et les 28, 29 et 30 juillet). Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Monsieur Songe
de Robert Pinget,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Danièle Lebrun
et Jacques Boudet.

Deux clowns de la grande espèce, Jacques Seiler et Jacques Boudet, épaulés par deux comédiennes parfaites, Danièle Lebrun et Nadia Barentin, asticotent les mots de Robert Pinget, l'un de nos auteurs contemporains les plus réjouissants. Si la tristesse vous prend, ou si elle ne vous a pas pris, allez voir *Monsieur Songe*, encore une reprise de l'été. A mourir de rire.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. *Du mardi au jeudi à 21 heures.* Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 30 F à 220 F.

Les Palmes de M. Schutz
de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec Sonia Vollereaux,
Stéphane Hillel,
Gérard Caillaud,
Christine Muller,
Patrick Zard
et Claude d'Yd.

Pluie de Molières pour l'un des plus grands succès de l'année sur les boulevards : la découverte, sur le ton du vaudeville, du radium par Pierre et Marie Curie.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.
Dernière représentation le 21 juillet.

La Vie de Galilée
de Bertolt Brecht,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec François Beaulieu,
Dominique Rozan,
Jacques Sereys,
Roland Bertin,
Claude Mathieu,
Marcel Bozonnet,
Martine Chevallier,
Jean-Yves Dubois,
Louis Arbessier
et Claude Lochy.

De Venise à Florence, l'itinéraire d'un savant dans le monde de la science et de l'humanisme. L'ultime mise en scène d'Antoine Vitez et la quintessence de son art sérieux, brillant, passionnant. Roland Bertin est un Galilée lumineux, en butte à l'obscurantisme des puissants civils et religieux. Dans les très beaux décors de Yannis Kokkos.

Comédie-Francaise, place du Théâtre-Français, 1er. Les 23 et 24 juillet, 20 h 30 (et le 29 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Zazie dans le métro
d'après Raymond Queneau,
mise en scène
de Sylvie Van Cleven,
avec Evelyne Levasseur
et Pierre Augé.

Zazie sème la « zazinie », voyage dans la langue française en passager clandestin. Incarnée par Evelyne Levasseur, formidable de gouaille et de verdeur, Zazie est encore plus infernale que dans l'œuvre de Queneau. A peine surgie de l'imagination du romancier, elle ne veut plus lui obéir, lui demande des comptes, remet tout en question. Il va bien tenter de l'apprivoiser, mais Frankenstein junior emporte haut la main ce jeu de séduction entre le créateur et sa créature, et va s'engouffrer dans le métro : son univers à elle, très loin du monde des adultes, à la lisière de l'enfance.

T.L.D. (Les Déchargeurs), 3, rue des Déchargeurs, 1er. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 42-36-00-02. 70 F et 110 F.

La sélection « théâtre » a été établie par Olivier Schmitt

La saison 1990-1991 du Théâtre de l'Europe

Dirigé par Lluis Pasqual, successeur de Giorgio Strehler, le Théâtre de l'Europe inaugure en 1990-1991 sa première vraie saison. La Comédie-Française, avec qui il partageait l'Odéon depuis 1984, devrait, dès l'année prochaine, disposer d'une seconde salle, celle du Théâtre du Vieux-Colombier.

Le nouveau directeur du Théâtre de l'Europe réalisera *Pièce sans titre*, avec Anne Alvaro et Redjep Mitrovitsa (du 5 octobre au 18 novembre), et *Comedia Sin Titulo*, deux œuvres de Federico Garcia Lorca (du 12 au 18 octobre, en espagnol). Le National Theater de Londres présentera *Richard III*, mis en scène par Richard Eyre, et *King Lear*, de Shakespeare, réalisé par Deborah Warner (du 21 novembre au 1er décembre, en anglais, surtitré en français).

Peter Zadek dirigera *Mesure pour mesure*, du dramaturge anglais, avec Isabelle Huppert, François Marthouret et Ariel Garcia Valdès (du 7 février au 28 mars). Après *le Balcon*, de Jean Genet, mis en scène par Lluis Pasqual (du 10 avril au 2 juin), le Théâtre de l'Europe clôturera sa saison avec la Kurt Weill Revue, mise en scène par Helmut Baumann et Jürg Burth.

Le Petit Odéon proposera *Io*, d'après Eschyle, mis en scène par Niko Papatakis, créé cet été au Festival d'Avignon (du 19 au 30 septembre), et *Roundja, la jeune fille plus belle que lune et que rose*, de Taos Amrouche, réalisé par Laurence Bourdil. Puis viendront *Los Caminos de Federico*, de Garcia Lorca, dirigé par Lluis Pasqual (du 10 au 17 novembre, en espagnol) et *la Chute de l'ange rebelle*, de Roland Fichet, réalisé par Claudia Stavisky (du 8 janvier au 3 février).

Eric Tabaud mettra en scène *Mademoiselle Marie*, de Marie Bashkirtseff (du 5 au 29 mars) ; *Histoire d'un idiot*, de Félix de Azua, mis en scène par Christian Plezent (du 4 au 28 avril), et *Transfiguration*, de Sibilla Aleramo, présenté par Jacques Baillon (juin), complètent cette programmation.

Le Petit-Odéon accueillera enfin la Quinzaine du National Theatre Studio de Londres, du 20 novembre au 2 décembre ; l'Académie expérimentale des théâtres, du 9 au 16 décembre, une semaine consacrée à la Roumanie un an après, (du 16 au 22 décembre) ; et la Quinzaine des réalisateurs contemporains, en février.

★ Abonnements et réservations : Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris. Tél. : 43-25-70-322

MUSIQUE

SÉLECTION PARIS

Mercredi 18 juillet

Bach
Suites pour violoncelle seul
Gérard Caussé (alto).

Pauvres altistes qui sont obligés de s'approprier des pièces qui n'ont pas été conçues pour leur instrument ! Enfin, pas toujours. Mais lorsque l'on est un musicien aussi compétent et inspiré que Gérard Caussé, il est impossible de rester de marbre devant les *Suites pour violoncelle seul* de Bach. Qui lui reprochera ce chapardage ?

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 heures (+ le 19). Tél. : 40-30-10-13. De 60 F à 100 F.

Vivaldi
Introduction au Miserere
Concerto « madrigalesco » RV 129
Nisi Dominus
Symphonie au Saint-Sépulcre RV 169
Stabat mater
Gérard Lesne (haute-contre, direction).
Seminario Musicale.

Gérard Lesne et son Seminario Musicale ont enregistré ce programme pour Harmonic Records. Un disque reçu avec enthousiasme par la presse. Un disque qui s'est vendu comme des Golf GTI ! La voix souple, au timbre fruité, de Lesne, sa suavité, la perfection instrumentale des musiciens de son ensemble ne souffrent, en effet, pas le moindre reproche. Et, comme la musique religieuse de Vivaldi est belle ! A mille lieues de certains de ses *concertos écrits à la va-vite*.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Samedi 21

Mozart
Symphonie n° 39 KV 543
Concerto pour piano et orchestre KV 467

Schubert
Symphonie n° 5 D 485
Michel Dalberto (piano),
Scottisch Chamber Orchestra,
Antoni Ros Marba (direction).

Le Scottisch Chamber Orchestra est écossais, comme son nom l'indique. Ce n'est pas un orchestre dont la réputation égale celle de l'English Chamber Orchestra (encore que la qualité de ce dernier ne soit plus tout à fait égale à ce qu'elle fut, il y a vingt ans), mais s'il y avait un orchestre de chambre de cette qualité en France, cela se saurait... Rendez-vous, donc, dans la merveilleuse acoustique du palais Garnier, pour l'apprécier dans un programme exigeant. Michel Dalberto sera au piano pour jouer le concerto pour piano de Mozart le plus célèbre. Son mouvement lent n'était-il pas la musique d'*Elvira Madigan* ?

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 50 F à 80 F.

Du Caurroy
Requiem pour les rois de France
Ensemble vocal Sagittarius,
Michel Laplénie (direction).

Né dans le Beauvaisis, à Beauvais même pour certains musicologues, à Gerberoy (la ville des roses) pour d'autres, Eustache du Caurroy est un des grands compositeurs les plus méconnus. Si l'on interprète parfois son admirable *Requiem pour les rois de France* (une œuvre qui accompagna les funérailles d'Henri IV et de Louis XIII), qui joue ses *Fantaisies pour violes en forme de ricercare ?* Son génie du contrepoint y éclate au grand jour, faisant de cette œuvre une sorte de préfiguration de l'*Art de la fugue* de Bach. Un compositeur à réhabiliter.

Versailles. Chapelle royale du château, 17 h 30. Tél. : 39-49-48-24. 40 F.

Dimanche 22

Beethoven
Sonate pour piano n° 26 « les Adieux »

Chopin
Quatre Ballades

Ravel
Jeux d'eau

Debussy
L'Isle joyeuse
Vlado Perlemuter (piano).

Vlado Perlemuter n'est plus tout jeune. Il vient de fêter ses quatre-vingt-six ans. On ne l'admire pas pour ses performances digitales (encore que...), mais pour ses qualités incomparables de styliste, pour la pure beauté d'un jeu qui sait émouvoir, simplement émouvoir, avec une économie de moyens que ses confrères lui envient. Il jouera Ravel, dont il fut l'élève, Beethoven, Debussy et Chopin. La plus belle figure du piano français depuis Samson François. Et pour Wilhelm Kempf : « *Le plus grand interprète de Chopin que j'aie jamais entendu.* »

Sceaux, Orangerie, 17 h 30. Tél. : 46-83-12-13.

Lundi 23

Franck
Cantabile en si mineur
Grande Pièce symphonique op. 17

Benoist
Offertoire

Lefebure-Wely
Elévations en la mineur et mi majeur
Pastorale en do majeur,
Sortie en si bémol

Saint-Saens
Fantaisie pour orgue op. 101

Boëly
Andante n° 6 op. 42
Fantasia n° 7 op. posthume 47

Guilmant
Sonate pour orgue n° 1 op. 42, finale
André Isoir (orgue).

Un programme comme André Isoir les affectionne : sans exclusive, sans exclusions. Un programme qui réconcilie les vieux « ennemis », Lefébure-Wely et Boëly. Le premier, organiste à la Madeleine, était un grand virtuose, un mondain qui se lançait dans des improvisations descriptives d'un goût douteux, mais d'une efficacité et d'un humour redoutables. Il se rachètera en jouant « *avec un sentiment poignant* », selon un témoin, quelques préludes de Chopin lors des funérailles du musicien. Le second était un musicien beaucoup plus sérieux, féru de contrepoint, admirateur de Bach à une époque qui ne jugeait pas cela d'un bon œil. On le lui reprocha tellement qu'il fut renvoyé de sa tribune d'orgue, au motif que la musique qu'il jouait pendant les offices était si belle qu'elle distrayait les fidèles.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. 70 F.

CLAUDE GASSIAN

Musicien insaisissable, passant du jazz à la création contemporaine, de Bartok à Mozart avec un bonheur jamais démenti, Michel Portal serait une star s'il était chanteur, pianiste ou violoniste. Comme l'alto, la clarinette est un instrument plus intime qu'éclatant. Il sera à Saint-Lizier les 19 et 21.

RÉGIONS

Monte-Carlo

Tchaïkovski
Roméo et Juliette, ouverture fantaisie

Schumann
Concerto pour piano et orchestre op. 54

Mendelssohn
Symphonie n° 4 « Italienne »
Maria Tipo (piano),
Orchestre philharmonique de Monte-Carlo,
Gianluigi Gelmetti (direction).

Chaque été, la Principauté s'offre des plateaux de grand luxe. Si Maria Tipo est connue pour son jeu impérial et imprévisible (cette pianiste est parfois affectée, son jeu trop « fabriqué »), Gian Luigi Gelmeti est sans doute le plus méconnu des grands chefs italiens. Il dirige avec une conscience aiguë des rapports de force qui régissent les relations entre les différents groupes instrumentaux de l'orchestre, une tension qui sait s'épanouir dans de belles envolées. Le prototype de l'excellent chef d'orchestre. Quatre jours plus tard, il laisse sa place à Lawrence Foster, un Américain d'origine roumaine, aimé des solistes pour sa capacité à se couler dans leur jeu. Et Dieu sait si celui de Spivakov qu'il va accompagner dans le *Concerto en ut majeur de Haydn* (le 22, à 22 h 45) peut être personnel !

Le 18. Palais princier, 21 h 45. Tél. : 93-50-76-54. De 70 F à 260 F.

Montpellier

Martin
Golgotha, oratorio pour solistes, chœur et orchestre
Mariette Kemmer (soprano),
Nathalie Stutzmann (contralto),
Jean-Luc Viala (ténor),
Nicolas Christou (baryton),
Gregory Reinhart (basse),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Michel Tranchant (chef de chœur),
Marek Janowski (direction).

Après Strasbourg qui l'a programmé, *Golgotha* de Franck Martin est donné à Montpellier. Une idée chère à René Kœring, un directeur artistique qui ose sortir des sentiers battus, qui *aime* la musique sans exclusive. Que ceux qui lui reprochent de trop fouiller les bibliothèques, d'exhumer des partitions de second ordre se reprennent vite. Il n'y a, en effet, peut-être pas d'autres voies à emprunter que la sienne. Et puis, futé comme il est, Kœring propose aussi aux mélomanes des programmes plus traditionnels (le 18 juillet, à 22 heures, Marek Janowski dirige la *Neuvième Symphonie*, de Mahler ; le 23, à 22 heures, Emmanuel Krivine sacrifie au culte de Gershwin en dirigeant *Un Américain à Paris*, l'*Ouverture cubaine* et le *Concerto en fa*) et d'autres qui associent chefs-d'œuvres connus et moins connus (le 18, à 12 h 30, Peter et Dorota Helders jouent ainsi la *Sonate pour violoncelle et piano* de Rachmaninov et celle de Karol Szimanowski ; le 20, à 19 heures, *l'Oiseau de feu* de Stravinsky sera donné avec *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny* de Kurt Weil chantée par Ute Lemper).

En point d'orgue, il ne faudra pas manquer le concert du 21 juillet. Emmanuel Krivine et la mezzo-soprano Jennifer Larmore vont, en effet, donner ce qui doit être la première française (en tout cas montpelliéraine) des *Chants du souvenir* de Martucci, un compositeur italien héroïque en ce qu'il n'a pas composé d'opéra à une époque où pour acquérir la gloire en Italie il le fallait. De son œuvre nous ne connaissons que le *Concerto pour piano et orchestre n° 2*, enregistré par Arturo Toscanini et Mieczislaw Horszowski au tout début des années 50 et ses deux symphonies qui viennent tout juste de paraître dans une remarquable interprétation chez Chandos. Il n'y a aucun doute, Martucci est un compositeur de premier plan... même si le *Larousse des compositeurs* ne lui a pas consacré de notice.

Le 21. Abbaye de Fontfroide, 21 h 45. Tél. : 67-60-43-08. De 110 F à 165 F.

Montrejeau

Schubert
Sonate pour piano D 959
Klavierstücke n° 1, 2 et 3, D 946
Sonate pour piano D 960
Paul Badura-Skoda (piano).

Paul Badura-Skoda n'est *certes pas un virtuose*. D'autres jouent plus vite, plus propre que lui. Mais dans l'interprétation des oeuvres de Schubert, il a peu de *rivaux*. Sur piano ancien. Sur piano moderne.

Le 23. Eglise Saint-Jean de Montrejeau 31210, 21 h 30. Tél. : 61-88-32-00. De 70 F à 160 F.

Saint-Lizier

Mozart
Symphonie K. 75
Concerto pour clarinette et orchestre K. 622

Schönberg
La Nuit transfigurée
Michel Portal (clarinette),
Orchestre de chambre *national de Toulouse*,
Louis Auriacombe (direction).

Deux fois Portal et deux fois dans des œuvres qu'il joue comme personne. Le Callas de la clarinette ? C'est ce qui nous vient à l'esprit *lorsque nous* l'entendons *jouer* le *Concerto pour clarinette* de Mozart et les quintettes de Brahms et Mozart (le 21, à 20 h 30).

Le 19, cathédrale de Saint-Lizier 09190, 21 heures. Tél. : 61-96-77-77. De 65 F à 150 F.

Tchaïkovski
Dumka, op. 59

Fauré
Nocturnes pour piano n° 6 et 7 op. 63 et 74

Franck
Prélude, choral et fugue pour piano

Liszt
Sonate en si mineur
David Lively (piano).

Le risque avec *Prélude, choral et fugue* de César Franck est de sombrer dans un déballage de sentiments hors de propos. Lorsqu'un pianiste le joue, il ne faudrait jamais qu'il oublie ce mot d'Alfred Cortot à un jeune pianiste : « *N'en faites pas une poubelle autobiographique !* »

Le 23. Cathédrale, 21 heures. Tél. : 61-96-77-77. De 65 F à 150 F.

Tours

Tchaïkovski
Ouverture 1812
Fatoum, poème symphonique
Hamlet, ouverture-fantaisie op. 67
Fantaisie de concert pour piano et orchestre op. 56
Voyevoda op. 78
Orchestre national symphonique d'URSS,
Yevgueni Svetlanov (direction),
Mikhaïl Bank (piano).

Bien avant que les interprètes des pays de l'Est ne déferlent sur la France musicale, Tours s'était mis à l'heure de Moscou grâce aux liens privilégiés que la ville entretient avec Sviatoslav Richter, *l'inventeur de la Grange de Meslay*, et avec Rollo Kovac, qui a su gagner au Conservatoire de Moscou ses galons de violoniste et l'amitié de quelques-uns des meilleurs interprètes slaves. Cette année encore, il a su attirer les plus grands sur les bords de la Loire. Le 18 juillet, l'Orchestre national symphonique d'URSS et Svetlanov jouent Tchaïkovski. Pas la *Symphonie pathétique* ou le *Premier Concerto pour piano et orchestre*, mais de rares poèmes symphoniques et la *Fantaisie de concert pour piano et orchestre*. Le 20, à 21 heures, le Bolchoï donne *Yolanta*, de Tchaïkovski. Là encore, ce n'est pas son opéra le plus connu. Ce n'est pas le moins beau pour autant.

Le 18. Palais des sports, 21 heures. Tél. : 47-20-99-95. De 120 F à 200 F.

JAZZ

Paris

Jean-Louis Longnon

Trompettiste solaire, puissant, bon compositeur et meneur de groupes, Jean-Louis Longnon est au Sunset, le club à la mode. Il est des *nuits de club* qui rattrapent bien des soirs de festivals!

Les 18 et 19, Sunset, 22 heures. Tél. : 40-26-46-60

Manosque

Swing System

Entre l'ONJ de Barthélémy et le Nougaro Band, le Swing Strings System de Didier Levallet qui dirige également les stages. Il est des festivals *qui ne se conforment pas forcément à la règle*.

Le 24, 21 h 30. Tél. 90-58-00-82.

Antibes

Sonny Rollins

Antibes-Juan-les-Pins célèbre ses trente ans d'exercice. Toutes les stars qui ont fait Antibes sont de la partie. Rollins joue dans la pinède d'une façon qu'il n'a pas ailleurs. De toute façon, il n'est pas ailleurs.

Le 20, 21 h 30. Tél. : 93-61-04-00.

ROCK

Saint-Flour

The Blues Brothers Band

Grand juke-box vivant où l'on retrouve Steve Cropper, auteur de quelques-unes des plus belles parties de guitare jamais entendues (sur les disques d'*Otis Redding, entre autres*) et Donald Duck Dunn, à la basse. Ils sont entourés de requins et de survivants, dont l'ineffable Eddie Floyd aux vocaux. M. « Knock on Wood » reprend le tube qui l'a rendu célèbre et ceux de ses collègues. *De l'extrait de nostalgie*, abus conseillé.

Le 24 juillet à 21 heures, au château des Ternes. Tél. : 71-60-29-65.

Vienne

Jimmy Oihid, les VRP, les Fleshtones

Soirée à la programmation incisive, avec le voisin lyonnais et son rhythm'n'blues-reggae oriental. Les VRP, leurs attachés-cases, leurs complets en jersey et leur humour qui *serait déprimant s'il n'était pas méchant*. Et les Fleshtones, grand groupe de garage.

Le 19 juillet à 21 heures au Théâtre antique. 90 F. Tél. : 74-85-00-05.

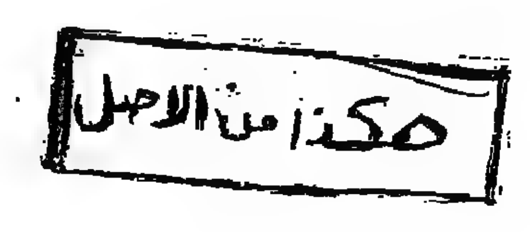
Blaye

Rock 1990

S'il fait frais, voilà de quoi se réchauffer, sinon, c'est le coup de chaleur assuré avec Inmates, les Mega City Four, spécialistes des excès de vitesse, *c'est à peine si l'on pourra rire un peu avec* Bad Manners. Voilà pour le vendredi. Le lendemain on repart de plus belle avec les Fleshtones, les enfants des Bérus et de James Brown, *autrement dit les Satellites*, deux groupes de la région – Kid Pharaon et Gamine – et les Del Lords, venus de l'autre côté de l'océan.

Les 20 et 21 juillet de 17 heures à 3 heures à la Citadelle de Blaye. 60 F par jour. Tél. : 57-42-12 – 09.

La sélection « *Musiques* » a été établie par : Alain Lompech. « Rock » : Thomas Sotinel



ARTS

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Aux sources du monde arabe, l'Arabie avant l'islam

Le Musée de l'Institut du monde arabe présente en avant-première cinquante-huit objets choisis dans les collections préislamiques du Musée du Louvre, avant leur installation définitive dans la nouvelle section du département des antiquités orientales.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 décembre 1993. 20 F.

André Kertesz

En deux cents clichés et documents provenant des archives de la donation, pour la plupart inédits, l'œuvre accomplie en France de 1925 à 1936. Où le promeneur Kertesz photographie les scènes de rue, les cafés, les jardins, réalise de nombreux portraits d'artistes.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 20 août. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique. (Voir photo ci-contre)

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 4 novembre. 28 F.

Andy Warhol

Et si l'œuvre toute en surface du pape de la pop culture était moins superficielle qu'on ne le pense généralement? Qui nous renvoie, en pleine figure, l'image d'un monde vidé par la multiplication des images, d'un monde désincarné, coupé du monde, sur lequel la mort plane.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 10 septembre.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. 35 F.

De corridors impraticables en tubes au fluo diffusant de la couleur-lumière loin au-delà des limites des salles, de volumes-cages en sculptures mises à plat, l'art minimal est partout au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Qui accueille pour plusieurs mois un choix d'œuvres extraites de la plus rigoureuse, de la plus austère des collections d'art contemporain, celle de Giuseppe Panza.



GALERIES

Robert Rauschenberg

Peintures, aluminium et sculptures depuis 1970. En complément de l'exposition, la galerie Boulakia propose des films et des vidéos sur l'artiste américain, ainsi que des photographies de performances ou de décors réalisés en collaboration avec John Cage, Merce Cunningham, Niki de Saint-Phalle...

Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 43-26-56-79. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 septembre.

Niki de Saint Phalle

Avant de sculpter ses *Nanas* aux monts et rondeurs visitables, Niki de Saint Phalle a commis, en un temps ou pop'art et nouveau réalisme faisaient bon ménage, un certain nombre d'autres gestes profanateurs, par exemple tirer à la carabine sur des sacs de peinture. Deux expositions, l'une à la galerie de France, l'autre à la JGM galerie, évoquent ces beaux jours de révolte.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juillet.

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Sainte-Victoire Cézanne 1990

La Sainte-Victoire est meurtrie : le site a brûlé l'été dernier, et l'on cherche à réparer le mal. Cézanne peut y aider. Du maître d'Aix, l'exposition rassemble une bonne trentaine de peintures et aquarelles de la montagne, de la citerne, du Château noir. Grâce aux prêts de musées américains, suisses, français...

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Bordeaux

Richard Serra

Pour fêter la fin de son programme d'extension dans l'entrepôt Lainé, le Musée d'art contemporain de Bordeaux a commandé une grande pièce au sculpteur américain Richard Serra. Elle est exposée dans la grande nef. Tandis que la collection est déployée à tous les étages.

Musée d'art contemporain, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-51-65-77. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 décembre. 20 F.

Calais

Anthony Caro

De cet excellent sculpteur anglais, rallié depuis trente ans à la cause abstraite et spécialisé dans le métal, l'exposition propose un ensemble d'œuvres majeures anciennes et récentes, ainsi qu'un choix de petites pièces ludiques.

Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-63-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 10 septembre.

Carcassonne

Vieira da Silva

Les thèmes, et l'espace, et la musique du peintre. En trente-six tableaux remarquablement choisis au fil de l'œuvre, depuis la « vue » de l'atelier de Lisbonne, en 1934.

Maison Noubel, 67, rue de Verdun, 11000. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juillet.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du Musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés à toutes sortes de fins depuis les papiers collés des cubistes jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 8 heures. Jusqu'au 16 septembre. 22 F.

Dijon

La Peinture en Bourgogne au XVIe siècle

L'exposition regroupe une cinquantaine de tableaux, volets ou fragments de retables jusque-là oubliés, souvent aux fins fonds d'églises humides, parce que d'une période moins brillante, moins glorieuse que le siècle précédent. Mais que l'on commence à étudier et à sauver.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21100. Tél. : 80-30-31-11. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 20 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 août. 9 F (prix d'entrée du musée).

Fécamp

Georges Braque

Une importante rétrospective de l'œuvre gravé, en cent soixante pièces. Où l'on voit que le matériau dicte la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Lyon

Louise Bourgeois : rétrospective 1939-1989

Louise Bourgeois, qui est d'origine parisienne, vit à New-York depuis un demi-siècle. Elle y passe pour une des principales figures de la sculpture américaine de l'après-guerre. En France, elle est à peine connue. Le Musée d'art contemporain de Lyon se propose de combler cette lacune en accueillant une rétrospective de son œuvre qui circule en Europe.

Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 août.

Meymac

Un art de la distinction ?

Quand l'œuvre d'art emprunte le langage de la mode et de la publicité. Une exposition inspirée par les écrits de Bourdieu et de Baudrillard. Qui réunit une bonne vingtaine d'artistes, de John Armleder à Mayer Vaisman, en passant par Philippe Cazal, Peter Halley, Jeff Koons, Ange Leccia.

Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 octobre. 10 F.

Montauban

Gérard Titus-Carmel

Cent deux œuvres tirées de plus de vingt séries, pour suivre le cheminement très personnel de l'artiste. Depuis les dessins minutieux de tissus noués autour de bâtons de 1975 jusqu'aux grandes peintures dégoulinantes des *Intérieurs* et des *Extraits et fragments des saisons* de 1988-90.

Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 82000. Tél. : 63-20-11-52. Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. A partir du 1er septembre tlj sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 septembre. 12 F.

Nîmes

Nicola de Maria

En une cinquantaine d'œuvres, l'itinéraire, depuis 1975, du plus peintre des peintres ayant appartenu à la Transavangarde italienne, bien calmée depuis quelque temps. Et dont il s'est tout naturellement démarqué, préférant exacerber les couleurs et la lumière plutôt que les images.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

Oiron

La guerre de Troie n'aura pas lieu

Pour la deuxième année consécutive, le beau château d'Oiron accueille des œuvres du Fonds national d'art contemporain (de Richard Baquié à Jeff Wall, en passant par Daniel Buren, Toni Grand, Richard Long...). Quant au titre de l'exposition, c'est une façon de rappeler l'existence, à Oiron, de l'exceptionnelle décoration maniériste traitant de la guerre de Troie. Tout en confirmant qu'il ne saurait être question d'instaurer des rapports d'hostilité entre l'art contemporain et l'art ancien.

Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 10 heures à 19 heures jusqu'au 31 août, de 10 heures à 18 heures jusqu'au 31 octobre. Jusqu'au 31 octobre. 16 F.

Rochechouart

Christian Boltanski, Annette Messager

Une exposition à deux. Qui a pour titre « Contes d'été » et dont le fil conducteur est le lieu même du musée : le château de Rochechouart, qui ne peut qu'aller comme un gant à Christian Boltanski et Annette Messager, artistes faiseurs de rêves et de cauchemars, dont les images sont pleines de souvenirs de l'enfance, de réminiscences, de fantasmes. Comme un vieux château.

Musée départemental, Château, 87600. Tél. : 55-45-10-16. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. A partir du 1er septembre tlj sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 8 F.

Les Sables-d'Olonne

Georg Baselitz

« Image », ou la figure humaine dans l'œuvre du peintre allemand Georg Baselitz, depuis 1965. Qui en a fait son cheval de bataille pour un art de la différence (par rapport à l'abstraction ambiante, au temps de sa formation, dans les années 50), et le lieu d'un « expressionnisme formel ».

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

Saint-Paul-de-Vence

Joan Miro

Une très grands rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filets dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Strasbourg

Charles Filiger

On connait encore mal l'œuvre de ce symboliste épris d'absolu, qui fut l'un des voisins de palier de Gauguin au Pouldu, peignit avec conviction des scènes religieuses dans des paysages bretons, opta pour le cloisonnisme, s'enferma, après 1900, dans la solitude et le mysticisme.

Musée d'art moderne, ancienne boucherie, 5, place du Château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Tanlay

Picasso

Têtes de femmes triangulaires ou lunatiques peintes vers 1940, portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, eaux-fortes enfin : celles particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier*.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Toulouse

Antonio Saura

C'est la première exposition d'envergure, en France, consacrée à Antonio Saura, l'une des figures majeures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes qui reviennent constamment dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 septembre. 10 F.

Tourcoing

Camille Claudel

Le Musée de Tourcoing fête le retour dans ses murs de *Mon Frère*, le buste en bronze du jeune Claudel sculpté par Camille, qui était depuis douze ans en dépôt au Musée de Calais, où il accompagnait l'œuvre de Rodin. Des pièces majeures comme *l'Implorante, la Fortune, la Valse* et *l'Abandon* l'entourent.

Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200. Tél. : 20-25-38-92. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30, dimanche de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Tours

Erik Dietman

Les grandes œuvres monumentales récentes d'un sculpteur à l'humour ravageur, qui pratique volontiers le jeu de mots, d'images, d'associations d'idées, mélange les genres, les objets de tout poil et les formes au bord de l'informe et même de la perfection. Et cela, dans le bronze.

Centre de création contemporaine, rue Racine, 37000. Tél. : 47-66-50-00. Tous les jours sauf lundi et mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Troyes

Sculpture contemporaine espagnole

Gonzales, Picasso, Chillida, Gargallo, Miro, Oteiza. Soit le noyau classique-moderne de la sculpture espagnole contemporaine, que la région de Champagne-Ardenne a entrepris d'exposer cet été en sept lieux, à Troyes (Cadran solaire et Passages), à Reims (Palais du Tau et FRAC), à Val-de-Vesle (centre Silo), à Charleville-Mézières (Musée Rimbaud).

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Valence

Mark di Suvero, sculptures monumentales

Valence a livré ses places, ses rues, son musée, au sculpteur américain Mark di Suvero, un maître dans l'art d'articuler, suspendre, tendre des poutrelles d'acier dans l'espace, avec force, mais sans agressivité.

Espace urbain de Valence, Musée, médiathèque, CRAC, 26000. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

La sélection « Arts » a été établie par : *Geneviève Breerette*



CULTURE

Avignon 90

de nos envoyés spéciaux


MARC ENGUERAND

Joyeux devoirs de vacances

L'armée de Charlemagne – ou de tout autre conquérant – prend ses quartiers d'été sur le parvis du palais des Papes. Des silhouettes découpées animées par deux comédiens, quelques personnages du spectacle que Royal de Luxe s'apprête à présenter. La véritable histoire de France, paraît-il. Du gâteau pour les devoirs de vacances. C'est aussi le seul théâtre « in » attendu ce jour. La première semaine a été chargée, à présent on souffle un peu. Stratégie connue, qui permet aux journalistes et aux spectateurs ne pouvant rester pendant toute la durée du Festival d'en voir le maximum dans le minimum de temps. C'est en tout cas pain bénit pour les troupes qui rament dans le « off ». Enfin on va les voir. Il y a peut-être de bonnes surprises. On y trouve des auteurs comme Louis-Charles Sirjacq, davantage habitués au (relatif) confort du « in », on y trouve des comédiens qui ont baroudé un peu partout. Pas du tout des débutants, presque des marginaux, même s'ils travaillent généralement dans l'institution. Pour eux aussi, le « off » est comme un joyeux devoir de vacances. Ils ont quand même intérêt à suivre le « discours de la méthode » que prépare Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture. Il y est question de restructuration, de subventions. Tous sont concernés.

C. G.

Le discours de la méthode

Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture expose en quatre points sa politique

Mercredi 18 juillet, Bernard Faivre d'Arcier (dit BFA), directeur du théâtre au ministère de la culture, devait rencontrer les journalistes et les nombreux professionnels présents à Avignon. Il précisait d'avance qu'il ne devait pas annoncer ce que tout le monde attend, c'est-à-dire les nominations au Théâtre national de Strasbourg, au centre dramatique d'Aubervilliers entre autres. Il ne devait rien dire non plus sur le budget du théâtre, sinon qu'il ne sera pas brillant.

Ce que souhaite BFA, c'est proposer une méthode pour établir la politique des années 90. Nommé il y a dix mois, il a étudié six cents dossiers, est allé dans dix-neuf régions sur vingt-deux, a rencontré une quarantaine de maires. En dehors de cette comptabilité, il s'est concerté avec le ministre et avec les responsables d'établissements publics, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur syndicat, le Syndeac.

« *En dix mois, le terrain s'est dégagé*, dit-il. *Le déficit est passé de 80 à moins de 10 millions de francs. Au prix de restructurations et de licenciements, sans mouvements sociaux importants. Je suis devenu un spécialiste du droit fiscal... Mais, surtout, j'ai tenu compte des situations locales, j'ai écouté ce qu'on avait à me dire, que ce soit le ministre, que ce soit la profession.* »

Les propositions de BFA tiennent en quatre points :

1. **Le public.** « *Sa défection tient au manque d'information. On n'a pas besoin de faire le trottoir pour l'attirer.* » Plus d'informations, moins dispersées, mieux adaptées aux besoins. Facilités d'accès, multiplication des kiosques où l'on peut louer à moitié prix pour le soir même, et des billetteries par Minitel. Relance à la faveur d'événements du type fêtes de la musique ou du cinéma. Nouveaux festivals sur le modèle Avignon, à d'autres dates. Formation de « programmateurs ».

2. **L'éthique.** « *Retrouver le sens du service public, redonner un coup de phare sur la morale professionnelle. Il ne s'agit pas de définir de nouveaux cahiers des charges, mais d'amener à modifier les comportements. Il faut relancer la décentralisation avec des lieux alternatifs, du type ICA à Londres, où se succèdent toutes sortes de spectacles, où on trouve librairie, bistrot, vidéothèque...* »

BFA s'appuie sur une enquête du Syndeac, décidée au cours de la dernière assemblée générale, les 11 et 12 juin. Il a été décidé que tous les membres du syndicat recevront d'ici à l'automne un questionnaire précis sur le montant des salaires, les avantages en nature, les cumuls des directeurs qui sont à la fois metteurs en scène, acteurs, auteurs ou travaillent à l'extérieur.

« Que les professionnels définissent leur morale »

Le but est de savoir s'il est possible d'établir un plafond pour les salaires des cadres et des artistes, d'édicter une règle pour les cumuls, d'instaurer un modèle pour les avantages en nature. Cette étude a aussi pour objet, selon Patrick Guinand, président du Syndeac, « *de créer les conditions d'un regain de crédibilité, ce qui donnera davantage de poids aux revendications budgétaires. Les professionnels doivent fixer ensemble des critères repérables, à partir desquels on peut établir des contrats, critères dont on ne peut laisser la seule détermination à l'Etat* ».

« *Que les professionnels se montrent exemplaires*, dit BFA, *qu'ils définissent leur morale, en tout cas je veux connaître leurs projets, leurs capacités à produire, je veux savoir ce qu'ils sont disposés à accepter avant de signer leur contrat.* »

3. **La coopération.** « *Le ministère finance la production et la diffusion, secteur malade*, explique BFA. *L'histoire m'a laissé soixante-dix de ces établissements et je me suis demandé ce qu'ils ont en commun. Quand ils ont été créés, ils avaient le monopole de la culture dans la ville, et, bien souvent, ce n'est plus le cas. Mais ce sont des scènes équipées, avec un personnel compétent. En priorité, il faut restructurer ces établissements, voir combien de personnes sont réellement nécessaires à leur fonctionnement, les rapprocher des troupes à la recherche d'un lieu. Les relier également aux quarante centres dramatiques ou assimilés, nationaux et régionaux, constituer une nouvelle association – qui verra officiellement le jour le 21 juillet –* « *le réseau des scènes nationales.* »

Si le Syndeac est partie prenante dans ce « réseau », il s'apprête à mener une réflexion sur les mécanismes de financement des centres dramatiques, qui ont reçu en moyenne 52 % de leurs subventions de l'Etat, 20 % des collectivités locales, 28 % des recettes. Mais, d'un centre à l'autre, les disparités sont importantes. « *A Lille*, dit Patrick Guinand, *les collectivités locales interviennent pour 50 %, et 30 % à Nice. Elles entrent alors concrètement dans le processus de nomination des directeurs et dans la politique artistique des centres. Quant aux établissements d'action culturelle, ils traversent une crise due à une triple mise à l'écart : dans la pensée, dans l'espace, dans le budget. C'est le seul secteur à ne pas avoir bénéficié d'un rattrapage après les coupes du collectif budgétaire Léotard en 1986. Sans ce secteur pourtant, la plupart des coproductions seraient impossibles, et un large public disparaîtrait. L'Etat devrait intervenir à hauteur de 33 % pour que le rapport de forces avec les collectivités locales ne soit pas trop défavorable.* »

« Pas de censeurs mais des conseils »

4. **La fluidité.** Le vent est au décloisonnement. Il s'agit d'assouplir les aides et de ne pas enfermer une fois pour toutes un artiste dans un système. « *On n'est pas obligé de gravir les échelons qui vont de la compagnie au théâtre national en passant par le centre dramatique. Les contrats des compagnies conventionnées, signés pour trois ans, prennent fin en décembre prochain. Il est donc possible de mener une enquête, non pour censurer, mais pour définir les trajectoires et réfléchir ensemble à l'avenir. Quatre groupes se distinguent : les metteurs en scène indépendants et qui entendent le rester n'ont pas vraiment de compagnie, même s'ils travaillent souvent avec les mêmes comédiens, cherchent des théâtres où produire. Pour eux, nous envisageons des aides annuelles au spectacle, variables, ponctuelles, déterminées en fonction d'un projet précis.*

» *Deuxième groupe, les compagnies sans base, généralement venues de la région parisienne. Il s'agit de les aider à s'installer de préférence en Ile-de-France, avec des contrats de deux ans. Troisième groupe, les compagnies qui ont un lieu et la plupart du temps une assise locale. Pour elles, on retrouve la convention de trois ans, que l'Etat ne doit pas être seul à signer. Enfin, nous pensons développer les aides aux lieux comme l'Athénée à Paris ou les Bernardines à Marseille qui ont des missions d'accueil. Les différentes formes de subvention demeurent, le ministre et l'administration ne tiennent pas à en rajouter pour pallier leurs insuffisances. Nous tenons à les utiliser au mieux de nos possibilités.* »

Le Syndeac va plus loin. Il demande une redéfinition du rôle des commissions consultatives chargées de proposer des aides, du rôle des directions régionales de l'action culturelle. En conclusion, il plaide pour « *la mobilité des hommes et des solutions. Le théâtre n'a pas besoin de censeurs, mais de conseils* ». Ce à quoi Bernard Faivre d'Arcier répond à peu près « *Messieurs les artistes, à vous l'honneur.* »

COLETTE GODARD et OLIVIER SCHMITT

« Leo », en attendant la suite

Louis-Charles Sirjacq, habitué du « in », présente aujourd'hui « l'Hiver, chapitre I » dans le « off »

Leo Katz a raté son suicide. Il s'en est remis et songe à la vieillesse, apparemment sans crainte. Il fuit la compagnie des hommes, il s'est exilé dans un lieu où l'on soigne les fous – un mot qu'il déteste – il aime ses oiseaux empaillés et sa machine à écrire. Il dit : « *Moi, je ne suis pas triste, seulement un peu brisé.* » C'est une belle phrase et *l'Hiver, chapitre I* de Louis-Charles Sirjacq est un beau théâtre, l'histoire d'un homme enfermé dans une chambre, comme hier dans *le Voyageur*, une pièce montée il y a presque dix ans par Bruno Bayen.

Sirjacq a de la suite dans les idées, et la quarantaine. Ce n'est pas un homme pressé, plutôt discret. Il écrit pour le cinéma, le théâtre, fait des traductions, peu importe, puisqu'au fond, le matériau est toujours le même : celui des mots.

Il écrit des comédies, voire des vaudevilles : *les Désossés* que monta Sophie Loucachevsky salle Gémier, ou *l'Argent du beurre*, un règlement de comptes allègre avec la génération « bof » de sa Bretagne natale. *Le Pays des éléphants*, une commande de l'AFAA – Association française d'action artistique – pour des comédiens brésiliens (créée l'an passé dans le « in ») était la tragédie d'un révolutionnaire piégé par les policiers et par quelque tristesse toute personnelle. Sirjacq prépare l'édition de *Leo Katz. Théâtre complet-roman* : aux plus récentes nouvelles, ce sera un recueil de quatre pièces de théâtre, de monologues et de journaux intimes. *L'Hiver, chapitre I* est l'un des épisodes, où l'on retrouve Leo le boiteux d'*Œil pour Œil*, autre chapitre de ce feuilleton peu ordinaire.

En 1991, Alain Crombecque a invité Louis-Charles Sirjacq à mettre en scène trois de ses pièces, dont cet *Hiver, chapitre I*, présenté actuellement dans le « off » par la compagnie Serge Ruëst, venue de Meaux. Elle n'a pas reçu les droits, dit-on, mais en tout cas affirme sur ses tracts « *sur une commande de Serge Rüest* ». Le spectacle se laisse regarder souvent avec plaisir, mais il est trop long, et linéaire : la pièce a besoin de comédiens plus retors que Serge Rüest, Jacques Garsi et Yamina Hachemi. On les écoute pourtant, ils sont attachants, car les personnages de Sirjacq le sont.

Leo Katz, l'écrivain solitaire, tente en vain de décrire un paysage de neige, vole des mots authentiques sur la vie à la campagne à son compagnon de chambre, paysan qui a reçu un choc et serre sur son cœur un traité de bergeries médiéval. Entre ces deux paumés, un livre rêve de naître mais surtout, avec un charme en demi-teinte, une élégance nostalgique, c'est la vie qui se rêve.

ODILE QUIROT

► **Au Roseau Théâtre. 14 h 30, jusqu'au 1er août.**

L'aventure au comptoir

Jean-Marie Boëglin met en scène « Bistro » de Jacques-Henri Pons, une des quatre-vingt-treize créations du festival « off »

On fait de drôles de rencontres, au coin d'un comptoir de « bistrot ». Surtout quand le lieu, rade des oubliés de la réussite, a renoncé à toutes ses prétentions : même à son « t » final, ajout franchouillard au « *bistro!* » russe (« *vite!* » dans la langue de Pouchkine) clamé un jour, dit la légende, par un cosaque assoiffé perdu dans Paris.

Jacques-Henri Pons, écrivain avignonnais, a recherché de telles rencontres au fond des banlieues de sa ville, sans craindre de frotter son inspiration au Formica graisseux. Il en a rapporté une chaleur humaniste, quelques répliques bukowskiennes et un bon titre de pièce pour le festival « off » : *Bistro*.

Dans un bar minable entre les minables, quatre personnages croisent leurs méditations sur l'art, les clous, les songes, les roses de sainte Thérèse sur les chromos et l'arrière-goût de violette du pommard. Il y a là le barman, un habitué et deux anges de passage, déchus certes mais experts au flipper comme en manipulation des âmes.

On les écoute, on rit de leurs bons mots, on accompagne leur dérive vers une prévisible catastrophe... « *Au bout du comptoir, la mort* », disait déjà, approximativement, Serge Valletti. Quand on quitte la salle, le petit « cirque » de la Condition des soies, on se dit qu'on a vu un bon spectacle off. Et tel est *Bistro*, côté scène. Côté coulisses, c'est encore mieux : l'aventure d'une rencontre plus romanesque que dans les fictions.

Là, ils ne sont pas quatre, mais six. L'auteur, d'abord, un rêveur qui collectionne les hôtels particuliers délabrés. Son grand-père, le « Roi des halles », croyait à la pierre. Lui croit au jazz, au cinéma américain, aux stars crépusculaires : Gaby Sylvia a joué son dernier rôle, peu avant de disparaître, dans sa pièce *Joker Lady*. Figurant chez Vilar au temps de son adolescence, il est devenu dramaturge après avoir vu Jean-Pierre Bisson dédoublé, auteur et acteur en un même corps, dans *Sarcelles-sur-mer* à la Cardère, un succès historique du festival « off ». Depuis, il met en scène ses œuvres dans l'une ou l'autre de ses demeures.

Vingt ans d'exil

A la Condition des soies, ex-Mont de piété d'Avignon, qu'il a achetée à demi-ruinée il y a quelques années, il programme ses propres textes et d'autres, comme l'inusable *Stratégie pour deux jambons* de Raymond Cousse. Les profits des accueils couvrent presque les frais des créations. Le deuxième héros de l'aventure est Jean-Marie Boëglin, père de Bruno Boëglin qui joue actuellement (« in ») le Pinocchio slave de *la Cité Cornu* de Znorko. Avant cette paternité, il a hanté le Berliner Ensemble et fait partager au jeune Roger Planchon sa fascination pour Brecht et Adamov. Condamné en 1960 pour avoir fait partie d'un réseau d'aide au FLN, il a vécu vingt ans en exil, montant des pièces et formant des acteurs au Théâtre national algérien. Rentré au pays, il a fait un bout de chemin avec Georges Lavaudant et se retrouve à mettre en scène *Bistro*, tout en préparant un hommage à son ami Kateb Yacine pour un prochain festival.

Passionné de toutes les formes d'expérimentation, cet ancien du théâtre forain a affronté l'« *enfer technique* » (« *douze projecteurs et onze circuits, c'est dire...* ») de l'univers « off », qu'il appelle « *la rue Saint-Denis du théâtre* ». Il a même éprouvé de sérieuses angoisses quand le constructeur du décor, un ami retrouvé dans un cimetière de voitures de Barbentane, a fugué pour courir un rallye automobile, quelques jours avant la première.

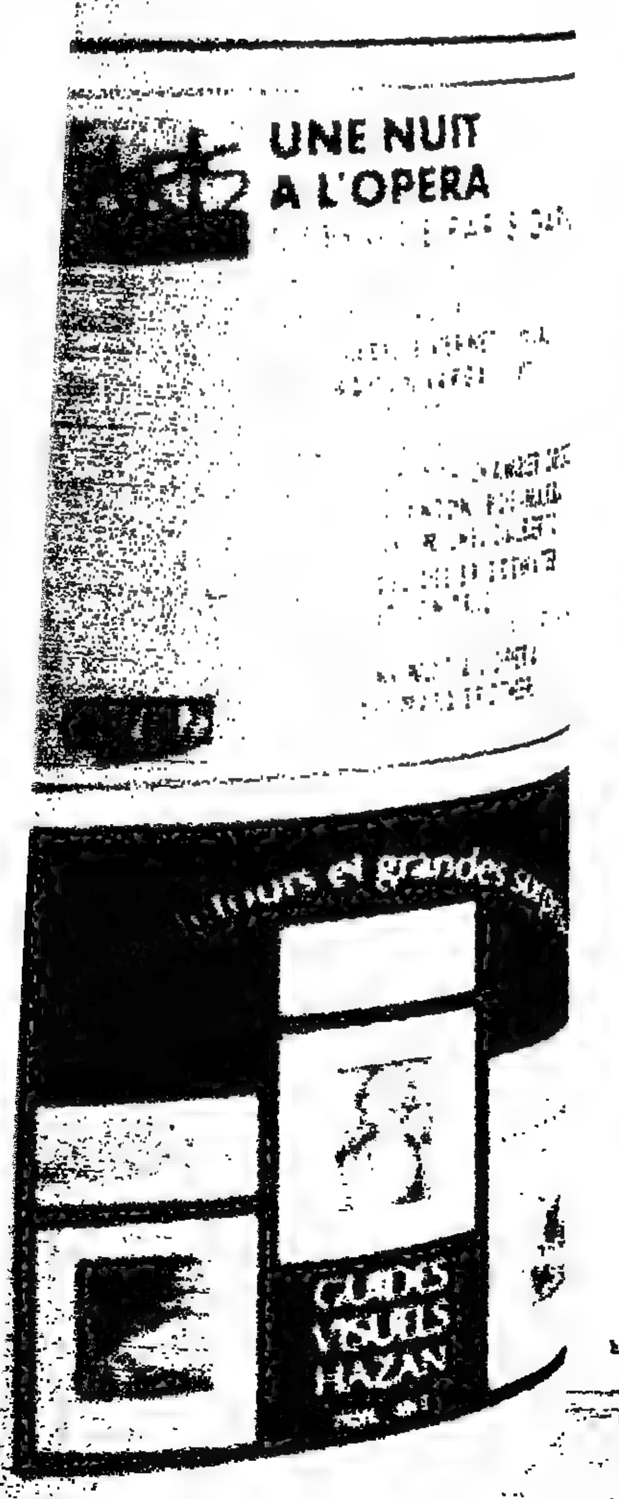
Mais les prouesses accomplies *in extremis* par ce ferrailleur artiste valaient bien quelques émois. Sans compter la joie de travailler avec Pons dont la pièce *Jungle*, en 1985, a été pour Jean-Marie Boëglin une révélation.

Le parcours des acteurs de *Bistro* est à peine moins singulier. En particulier celui de Claude Bouchery, qui a connu les folies post-soixante-huitardes du festival « in », en jouant dans les spectacles de Christian Dente et Michel Berto, avant de s'assagir chez Jacques Lassalle et Jean-Pierre Vincent. Le voilà qui compose un duo avec Franck-Olivier Bonnet, comédien-baroudeur qui a bourlingué du cabaret au boulevard avant d'apparaître à Jean-Marie Boëglin, une nuit, dans un téléfilm pour insomniaques.

Avec eux, il y a Nathalie Mongin, jolie brune abonnée aux pièces de Pons, et Vincent Cassel, fils de Jean-Pierre, avec sa dégaine souple de jeune fauve et son regard illuminé. Jamais ces quatre-là, normalement, n'auraient dû se rencontrer sur une scène. Mais le festival « off », en matière de brassage humain, est parfois aussi faste que les bistrots.

BERNADETTE BOST

► **Jusqu'au 31 juillet, à 19 heures, à la Condition des soies.**



مكذا من الاجل

SOCIÉTÉ

Cinq ans de trafic d'armes

La filière libanaise des policiers français

M. Patrick Ardid, juge d'instruction au tribunal de Marseille, a inculpé, mardi 17 juillet, Patrick Schaller, vingt-neuf ans, membre de la CRS 38 de Mulhouse (Haut-Rhin), et Pierre Bessonnat, trente ans, gardien de la paix de la Sûreté urbaine de Mulhouse, *« d'association de malfaiteurs et d'infractions à la législation sur les armes par achat, détention, transport, cession, négoce et importation d'armes »*. Détachés au service de sécurité de l'ambassade de France à Beyrouth, les deux fonctionnaires de police ont reconnu avoir expédié, depuis 1987, plusieurs colis d'armes de guerre à l'intention de trafiquants français. Tous deux ont été écroués à la prison des Baumettes. Leur complice présumé, Philippe Nino, vingt-cinq ans, membre de la CRS d'Ollioules (Var), devrait être entendu par le juge mercredi matin. Deux autres policiers de Mulhouse, Daniel Chaudron et Jean-Pierre Schwint, ont été placés en garde à vue le 16 juillet. Une quinzaine d'interpellations devaient avoir lieu mercredi. Plusieurs gendarmes mobiles ont ainsi été interpellés près de Bandol (Var). Une perquisition chez un sous-officier de gendarmerie mobile basé à Bourgoin-Jallieu (Isère) a permis de découvrir un pistolet automatique d'origine étrangère.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

En novembre 1989, les policiers du SRPJ de Marseille interpellaient leur jeune collègue Philippe Nino et ils n'en crurent pas leurs oreilles. Ils pensaient jeter une lumière définitive sur une affaire gênante, mais, somme toute, mineure – le recel de plusieurs Ferrari maquillées, – et s'attendaient aux confidences sans aspérités d'un collègue « ripoux ». *Or ils entendaient* un récit incongru, énorme, inimaginable.

Pris de panique, ou rattrapé par une conscience professionnelle tardive, le CRS d'Ollioules s'était jeté à l'eau de sa propre initiative. Mais il n'avouait pas seulement s'être quelque peu égaré dans un commerce automobile illégal : il confiait aussi avoir reçu un stock d'armes lourdes en provenance du Liban convoyé par des collègues CRS en poste à Beyrouth. Peu avare de précision, il ajoutait que ceux-ci, chargés de surveiller l'enceinte de l'ambassade de France, achetaient du matériel de guerre qu'ils expédiaient de la manière la plus simple : dans leurs malles personnelles.

Philippe Nino eut beau citer des noms à l'appui de ses révélations, les policiers qui l'interrogeaient le prirent d'abord, sinon pour un fou, du moins pour un mythomane. *« Des CRS impliqués dans un trafic d'armes libanaises, c'était trop énorme pour être possible ! »* explique aujourd'hui un magistrat marseillais. Pourtant, les enquêteurs durent prendre Philippe Nino au sérieux quand ils découvrirent à son domicile de Cucuron (Vaucluse) une dizaine d'armes. Puis ils se mirent à surveiller deux autres fonctionnaires de police de Mulhouse après leur retour du Liban : Patrick Schaller et Pierre Bessonnat. Enfin, durant le week-end du 14 juillet, leur enquête s'accélérait avec l'interpellation de ces deux gardiens de la paix.

Lors de leur perquisition au domicile de Patrick Schaller, détaché à l'ambassade de France depuis 1987 jusqu'à l'hiver dernier, les enquêteurs ont découvert une véritable artillerie lourde. De source judiciaire, cet arsenal comptait une trentaine d'armes : des fusils d'assaut M 16 américains, des Kalachnikov, des lance-roquettes, des pistolets tchèques, des Smith-Weston, des pistolets automatiques et diverses munitions. *Interrogés mardi 17 juillet* par le juge d'instruction, Patrick Schaller et Pierre Bessonnat – qui a travaillé à Beyrouth seulement quelques mois – ont confirmé avoir acheté cet arsenal lors de leur mission libanaise.

Ils restent cependant discrets sur l'architecture d'une filière *« incontestablement bien organisée »*, selon une personne proche de l'enquête. Les policiers en poste au Liban ont donné l'impression d'avoir agi avec aisance. Les armes d'assaut, qui sont aujourd'hui équipées de crosses repliables ou *détachables, logeaient* dans les cantines personnelles des policiers, qu'ils pouvaient envoyer par la valise diplomatique, en l'absence de tout contrôle.

Achetées entre 1 500 et 3 000 francs, les armes étaient revendues dix fois leur prix. Les plus-values réalisées auraient éveillé un bouche à oreille propre à susciter de nouvelles vocations à l'intérieur du personnel de sécurité de l'ambassade. Deux autres policiers de Mulhouse, Daniel Chaudron et Jean-Pierre Schwint, ont ainsi été placés en garde à vue lundi 16 juillet. L'enquête cherche à établir comment, au sein du commandement des forces de sécurité de l'ambassade, les fonctionnaires indélicats ont pu bénéficier de complicités ou d'un simple laxisme pour faire sortir de Beyrouth autant d'armes comme lettres à la poste.

Les attaques de fourgons blindés

Une telle facilité laisse à penser que le trafic a connu une ampleur que les deux saisies d'aujourd'hui ne permettent pas d'évaluer. Il durerait depuis cinq ans et serait donc antérieur à l'affectation, en 1987, de Schaller à Beyrouth. *« La médiatisation prématurée de cette affaire va sérieusement occulter les possibilités de démanteler toute la filière »*, se désole un magistrat. Epaulés par le SRPJ de Mulhouse et la direction centrale de la police judiciaire, les inspecteurs marseillais jouent désormais une course contre la montre pour tenter de confondre de multiples intermédiaires dont certains sont soupçonnés aujourd'hui d'avoir trouvé refuge à l'étranger. Ils cherchent également à identifier le ou les cerveaux de cette organisation rocambolesque, les policiers interpellés *apparaissant comme de* simples exécutants. Ils s'intéressent aussi aux fréquentations du CRS Philippe Nino, soupçonné d'entretenir de solides contacts avec le milieu marseillais. Les enquêteurs ne peuvent s'empêcher de penser au nouveau mode opératoire des attaques contre les fourgons blindés dans la région marseillaise. Depuis 1985, une quinzaine de convois bancaires ont été assaillis selon des méthodes véritablement paramilitaires. Les malfaiteurs agissaient par surprise en utilisant des armes de guerre du même type que le matériel retrouvé aujourd'hui au domicile des policiers trafiquants.

Beaucoup d'hypothèses mais peu de certitudes encore. Diverses rumeurs font état de l'éventuelle mise en cause de diplomates et de gendarmes mobiles, voire d'un trafic de drogue qui aurait accompagné celui des armes. En fait, les enquêteurs s'interrogent toujours sur le mode d'acheminement des armes, ce qui les conduit à mettre sur la sellette les contrôles de sécurité au sein du personnel diplomatique français à Beyrouth. L'ambassadeur de France au Liban, M. René Ala, déclare *« ignorer tout »*. Les Renseignements généraux assurent que l'affaire n'a aucune dimension idéologique. Et la piste d'une logistique militaire au profit d'une organisation terroriste semble exclue.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

DÉFENSE

Dans l'espoir d'une meilleure intégration

M. Chevènement propose un service rénové pour les « Beurs »

Dans une directive aux états-majors des trois armées et à la direction de la gendarmerie, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, propose des mesures en faveur des Beurs sous les drapeaux – ils sont environ 5 800 sur une ressource évaluée à 20 000 – après avoir constaté que ces jeunes Français d'origine maghrébine ont à faire face à des difficultés d'intégration dues à une double culture.

Cette directive fait suite à la rédaction d'un rapport du colonel Yves Binville, chef du centre d'études sur la sélection du personnel de l'armée de terre, qui a observé que le nombre des Beurs *« satisfaits de leur année donnée au pays »* est loin d'être majoritaire, même s'il n'est pas négligeable (*le Monde* daté 15-16 juillet).

Analysant le cas des 5 800 recrues, non compris donc les Beurs qui sont réformés, dispensés ou exemptés (ils sont la majorité) et ceux qui choisissent de servir en Algérie (4 500), le colonel Binville en est arrivé à la conclusion d'une double *« crise d'identité »* de la population concernée et du modèle intégrateur de la communauté militaire en cause.

Selon l'auteur de ce rapport d'une centaine de pages, on note *« des attentes très fortes vis-à-vis du service national »* et *« des déceptions qui conduisent au repli intransigeant sur l'identité musulmane »*. Conclusion : on aboutit à *« un cercle vicieux »*, aux conséquences parfois dramatiques, comme le fait que les jeunes Beurs sont davantage délinquants : huit fois plus d'insoumission, six fois plus de refus d'obéissance, cinq fois plus de trafic de stupéfiants ou quatre fois plus de coups et blessures volontaires que l'ensemble du contingent.

Dans sa directive aux états-majors et à la gendarmerie, M. Chevènement propose que *« les jeunes Français d'origine maghrébine soient plus également répartis entre les différents corps »*. Sur les 5 800 actuellement sous les drapeaux, près de 5 270 servent dans la seule armée de terre. *« La concentration de ces jeunes dans l'armée de terre ne favorise pas leur intégration »*, note-t-il, avant de recommander qu'on n'hésite pas à les répartir dans des formations réputées *« sensibles »*, d'où ils étaient exclus.

Des salles de prières

Concernant l'exercice des pratiques religieuses, le ministre recommande le respect, par les unités, des prescriptions alimentaires, la mise à la disposition de salles de prière œcuménique et *« une représentation de la religion musulmane »* au même titre que les aumôneries catholique, protestante ou israélite existantes.

M. Chevènement demande encore à l'encadrement militaire de dynamiser la motivation des appelés beurs en les promouvant *« chaque fois que possible »* à un emploi de gradé ou de sergent (*« en faisant abstraction, le cas échéant, des considérations relatives au niveau général »*), en leur facilitant l'octroi de permis de conduire et, d'une manière générale, en les faisant bénéficier des dispositions existant en matière de formation et d'insertion professionnelle. Le ministre de la défense invite, en conclusion, les écoles d'officiers, comme celles de sous-officiers, à dispenser à leurs élèves *« une initiation à la culture et à l'histoire des peuples dont sont issus les jeunes Français d'origine maghrébine »* et à les sensibiliser davantage à *« un style de commandement adapté »* par le biais de stages.

CATASTROPHES

Plus de 400 morts

Deux nouvelles secousses aux Philippines

Deux nouvelles secousses ont frappé, mardi 17 juillet, les Philippines, où le puissant séisme, survenu lundi 16 juillet, a tué au moins 400 personnes et fait plus de 700 blessés selon un dernier bilan. Les nouvelles secousses, qui ont atteint des magnitudes de 6,3 et 5,8 sur l'échelle de Richter, ont surtout été ressenties dans la périphérie de Manille et à Baguio. Elles n'ont apparemment pas fait de victimes, mais risquent de compliquer un peu plus le travail des secouristes américains et philippins qui, mercredi 18 juillet au matin, continuaient d'essayer de dégager les centaines de personnes ensevelies sous les décombres depuis lundi.

A l'épicentre du tremblement de terre, Cabanatuan (90 kilomètres au nord de Manille), les sauveteurs ont abandonné leurs recherches dans les décombres d'un bâtiment scolaire de six étages, sous lesquels plus de 45 enfants ont trouvé la mort.

Selon la Croix-Rouge philippine, plusieurs centaines de personnes pourraient également être ensevelies sous les décombres des hôtels et des bâtiments officiels de la cité balnéaire de Baguio (175 kilomètres au nord de la capitale), la région la plus durement éprouvée par le séisme. Mardi, quelque 600 travailleurs étaient toujours ensevelis sous les décombres d'une usine de la ville.

Les Etats-Unis ont envoyé aux Philippines, le 18 juillet, une équipe de vingt experts venant de la base Andrews de l'armée de l'air américaine, pendant que des hélicoptères et des avions de transport C-130 acheminaient du matériel médical, du sang et des équipements lourds dans la région de la catastrophe. Le Japon, le Canada, la Thaïlande, la Suisse et la Corée du Sud ont également offert leur assistance. Du côté français, le Secours catholique a adressé mardi à la Caritas des Philippines, son partenaire sur place, 200 000 francs qui serviront à l'achat de médicaments, de vivres et de vêtements. – *(AFP, Reuter, AP.)*

RELIGIONS

Le combat des druides

La principale société druidique de Bretagne était rongée depuis dix-huit mois par des querelles intestines. Elle vient de se démarquer solennellement des thèses d'extrême droite

BRASPARTS *(Finistère)*

de notre envoyé spécial

Sur le Yeun Elez (les marais de l'Enfer), Bel, dieu solaire chez les Celtes, a tout juste eu le temps de *chasser la brume*, de sorte qu'on n'aperçoit plus, même en plissant les yeux, les fées dansant et les lutins chantant au pied du Menez Mikael (mont Saint-Michel). Brasparts, « terre de légendes », est la plus proche commune. L'océan à portée de mouettes, c'est le bout du monde, tout au moins de l'Armorique. C'est le Styx des Celtes, là où les vivants rejoignent les morts et où curieusement, bien avant les Celtes – deux mille ans peut-être –, on ensevelissait nombre de trépassés.

Mais à ce mont Saint-Michel-là, gros ballon gréseux qui *domine les monts d'Arrée* et surplombe les bruyères et les fougères épaisses, Bel a préféré, dimanche 15 juillet, la verdoyante clairière de Saint-Kaduan, à quelques rayons de *lumière*. Là, sous « l'œil du soleil », se prépare le Gorsedd digor (assemblée générale ouverte au public) de la Breudeuriezh drouized, barzhed hag ovizion breizh (Fraternité des druides, bardes et ovates de Bretagne). En procession, drapés et voilés, les druides (en blanc), les bardes (en bleu) et les ovates (en vert) (1) suivent la bannière du Gorsedd et le Gwenn-ha-Du, le drapeau noir et blanc breton. A leurs fronts, sur un bandeau de velours noir, brille le « tribann » druidique en soie dorée : trois traits, en patte d'oie, qui symbolisent *« les trois rais de lumière qui sont aussi des sons, qui surgissent de l'abîme et par lesquelles fut créé le monde »*.

Le gui traditionnel a été fraîchement coupé sur les pommiers avoisinants. Le pommier est l'arbre sacré, et non le chêne, sur lequel d'ailleurs ne pousse pas de gui. Contrairement à la légende, on n'attend plus le sixième jour de la lune pour officier et il n'est point question de faucille d'or : elle n'aurait existé que dans la tête de Pline, l'historien latin. Les fidèles « actifs » – une trentaine *sur* les trois cents membres du Gorsedd –, dont un tiers de femmes, ont pris place autour du cercle formé par douze monolithes. Le grand druide se tient sur le *Maen log*, la pierre *centrale, face au soleil*. Nul autre disciple ne saurait fouler ce sol sacré. Deux cents personnes se sont retrouvées ici, tandis que les clochers dominicaux appellent d'autres fidèles à d'autres cérémonies plus catholiques. Le rite se perpétue ainsi depuis 1899, date de la fondation de la Fraternité sous les auspices de l'archidruide du Pays de Galles (2).

Déclaration solennelle

Soudain, rompant le charme, un barde, voile au vent, sort du cercle pour s'exprimer en français. Le barde, – le chanteur Gilles Servat – traduit ce qu'avec force Gwenc'hlan, le vénérable grand druide, vient d'affirmer solennellement en breton : *« Le Gorsedd de Bretagne est une société de pensée qui se rattache aux survivances de l'ancienne tradition druidique et celtique. Son but principal est de défendre et de promouvoir la spécificité culturelle et la spiritualité des pays qui ont sauvegardé jusqu'à nos jours leur identité et leur patrimoine celtiques. Cela ne saurait être confondu avec la proclamation d'une quelconque supériorité raciale. »* Et les mains et la voix tremblantes d'émotion : *« Après les événements de Carpentras et aussi de Quimper, le grand druide entend répéter que la tradition celtique est une tradition de liberté et*



d'ouverture au monde en même temps que de défense de son identité, qu'en aucune manière nous ne saurions tolérer un appui quelconque à des thèses racistes et nazies. »

Une fois pour toutes, c'était dit. Le grand druide pouvait retourner à ses tâches rituelles.

Mais quel ciel si gris avait bien pu tomber sur les têtes pour justifier une déclaration aussi solennelle ? Il faut remonter, pour comprendre, à la fête d'Imbolc, le 20 janvier 1988. Le Gorsedd décide, à cette date, de dénoncer l'amalgame de plus en plus évident, selon lui, qui lie celtisme et extrémisme. Le grand druide, Gwenc'hlan Le Scouezec (dans le civil, psychothérapeute reconverti dans l'édition), explique : *« La croix celtique est de plus en plus récupérée par l'extrême droite. Le nom d'Ogmios, dieu celte de l'éloquence, a été repris par une librairie parisienne qui diffuse des thèses révisionnistes. Et d'autres sociétés druidiques, moins importantes certes, n'hésitent pas à poser des conditions d'admission franchement racistes. Or, il n'y a pas de race bretonne, il y a un peuple breton. »*

La peur du métissage

Cette prise de position n'est pas du goût de tous les membres de la Fraternité. Sept d'entre eux consignent leur désaccord par écrit. Selon eux, dans la tradition druidique, le Gorsedd ne doit pas prendre de position politique et ils assurent que l'assemblée est en train de plier sous *« un terrorisme médiatique »* et se trouve victime *« des publicitaires du Shoah-business »*. Ils accusent leurs anciens condisciples d'être communistes ou franc-maçons tout en se proclamant *« indépendants de tout concept politique et idéologique »*. Puis ces dissidents revendiquent la libre analyse des thèses « révisionnistes », au même titre que leur droit à la celtitude et leur dégoût du métissage *« orchestré par les antiracistes »*.

Cependant, pour M. Alan Raude, l'un des exclus, membre du Gorsedd depuis une trentaine d'années (mais absent des réunions depuis plusieurs années), tout cela n'est qu'une *« provocation »*. *« Le Pen – le diable l'emporte – n'a rien d'un Breton. C'est tout juste un colonialiste et un impérialiste. »*

Le néodruidisme en France, dès le dix-neuvième siècle, a toujours été lié au mouvement breton. Et les membres de la Fraternité font souvent référence aux thèses de l'Union démocratique bretonne (UDB). Tel ovate, spontanément, part en guerre contre le centralisme *« à la romaine »* orchestré par Paris, alors que *« dans le même temps, l'Elysée prône le fédéralisme pour les pays de l'Est »*. Parallèlement, les liens avec l'extrême droite sont mouvants. Il faut remonter à 1981 pour avoir une trace certaine de tentative de noyautage du mouvement druidique par des extrémistes de droite. *« Tentative menée à l'époque par Goulven Pinault*, explique M. Le Scouezec, *un celtisant d'extrême droite qui s'est exclu de lui-même du Gorsedd et qui est aujourd'hui lié à des universitaires révisionnistes de l'université Lyon-III »*.

Les druides dissidents se sont réunis le 24 juin à Bannalec (Finistère) pour un rite du feu et se présentent désormais comme *« les druides, bardes et ovates du Gorsedd traditionnel désireux d'assurer la pérennité du patrimoine breton »*. Mais pour se prétendre tel, il leur faudrait l'assentiment gallois. Or, très sereine, la « grande sœur », par la voix de son barde-héraut invité à Brasparts, ne cherche pas à se mêler de cette histoire de famille. Elle applique à la lettre le vieil adage celte : *« A force de patience, on reconnaîtra le chêne à son gland »*...

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) *Les bardes sont traditionnellement* des intellectuels, les ovates des ingénieurs ou des artisans. Les bardes et ovates sont élevés au rang de druide sur décision du grand druide qui lui-même est élu à vie par les membres de la Fraternité.

(2) *Le druidisme a resurgi à Londres* en 1717. On distingue trois « branches » du néodruidisme : la branche dite ésotérique de John Toland, perpétuée outre-Manche par le Dreid Order ; la branche « mutualiste » de Henry Hurle (1781) qui a pris progressivement la forme de sociétés d'entraide ; la branche « culturelle » de Iolo Morganwc (prononciation : morganouk) (1792) à laquelle appartient le Gorsedd de Bretagne.

SOCIÉTÉ

HISTOIRE

Rejoignant des évaluations occidentales

Les Polonais révisent leur bilan des victimes d'Auschwitz

Les statistiques soviétiques sur le nombre de victimes du camp d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau viennent d'être remises en cause radicalement par une étude polonaise menée au musée d'Auschwitz et citée, mardi 17 juillet, par le quotidien *Gazeta*, proche de *Solidarité*.

Selon le directeur du département d'histoire du musée d'Auschwitz, M. Franciszek Piper, les morts auraient été au nombre de 1,1 million au moins – dont 960 000 juifs, 70 à 75 000 Polonais, 21 000 tziganes et 15 000 prisonniers soviétiques – et de 1,5 million au plus, et non 4 millions, comme l'avait affirmé une commission soviétique en 1945.

Cette nouvelle évaluation polonaise correspond à celle publiée depuis plusieurs années par les historiens occidentaux, selon lesquels un million de juifs ont été exterminés à Auschwitz-Birkenau, sur un total d'au moins cinq millions de victimes du génocide.

Se fondant sur cette étude polonaise, une équipe chargée par le ministre de la culture, Mme Izabela Cywinska, de transformer le musée d'Auschwitz, a fait enlever récemment à Birkenau les plaques déposées au pied du monument international aux victimes du nazisme, évoquant les 4 millions de morts du camp, selon *Gazeta*. M. Piper, cité par ce journal, explique qu' *« il s'agit de chiffres minimaux, établis à partir des prisonniers enregistrés, des correspondances liées à la préparation et à l'envoi des transports [de déportés] et des statistiques faites dans les ghettos de nombreux pays d'Europe (...). La vérification du résultat de ces recherches serait rendue plus facile par l'accès aux archives découvertes dans le camp lors de sa libération, en 1945. Toutefois ces archives ont été emportées en Union soviétique et les demandes répétées faites par la Pologne depuis les années 1970 pour les récupérer sont restées sans réponse »*, poursuit *Gazeta*.

Les résultats de cette recherche doivent être publiés, au début de l'année prochaine, simultanément par le musée d'Auschwitz et par l'Institut Yad Vashem à Jérusalemm

REPÈRES

EN SAONE-ET-LOIRE

Cinq personnes tuées par l'explosion d'un obus

Cinq personnes, dont plusieurs démineurs, ont été tuées par l'explosion d'un obus datant de la seconde guerre mondiale, mercredi 18 juillet en fin de matinée, à Epervans (Saône-et-Loire). L'explosion s'est produite au cours de l'opération de déminage entreprise dans cette commune, depuis le 9 juillet, par la sécurité civile.

Le 21 mai, un jeune homme d'Epervans avait été tué par un obus qu'il avait découvert. L'enquête avait établi que la DCA allemande avait, pendant la guerre, constitué un dépôt de munitions non loin de la commune. Un périmètre de sécurité ayant été mis en place, des gendarmes et des démineurs y travaillaient depuis le 9 juillet et près de trois mille obus avaient été découverts et détruits. Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, s'était rendu à Epervans, le 14 juillet, pour visiter le chantier.

INGÉNIEURS

Une nouvelle Ecole des mines

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, a confirmé, mardi 17 juillet, la création d'une nouvelle Ecole des mines. Cette initiative lui avait été recommandée par le rapport établi il y a quelques mois par M. Georges Chacornac (*le Monde* du 29 mars). Si le choix du site, *« vraisemblablement dans l'Ouest ou le Sud-Ouest »*, n'est pas encore arrêté, le ministre de l'industrie a indiqué que, dès 1991, 50 millions de francs seraient affectés à la création de cette nouvelle Ecole des mines, spécialisée dans l'informatique appliquée et accessible sur concours aux étudiants à bac + 1. Un plan décennal de développement des écoles des mines sous tutelle du ministère de l'industrie (Paris, Douai, Alès, Saint-Etienne) et la création de ce nouvel établissement devraient permettre de faire passer le nombre de leur diplômés de 487 à 1 150 d'ici à l'an 2000.

NUCLÉAIRE

Incidents à la centrale de Chinon

Des incidents *« sans gravité »* ont affecté en juillet les tranches B3 et B4 de la centrale nucléaire de Chinon (Indre-et-Loire), entraînant pendant quelques jours l'arrêt de l'une d'entre elles, a indiqué, mardi 17 juillet, la direction de la centrale EDF.

L'incident le plus sérieux, classé au premier niveau de gravité (l'échelle en comprend six), s'est déroulé le 16 juillet quand une *« pompe de circulation d'eau de refroidissement du condenseur a été victime d'une avarie mécanique »*. Selon EDF, cette panne a entraîné *« un dépassement d'une des limites de fonctionnement »*, conduisant à un arrêt de la tranche B4 en *« application stricte de règles de sécurité interne »*.

ÉCOLOGIE

Soixante-deux pays au secours des zones humides

Les représentants des soixante-deux pays ayant ratifié la convention de Ramsar sur la protection des zones humides d'importance internationale viennent de se réunir à Montreux (Suisse). La conférence a décidé de doubler le budget de son secrétariat permanent et de créer un fonds pour aider les pays en voie de développement à conserver leurs zones humides.

De *« pressantes recommandations »* ont été adressées à quatre pays où des zones humides sont menacées. En Espagne, le parc national de Donana, en Andalousie, est soumis à la pression du tourisme et aux captages d'eau pour l'agriculture. Aux Etats-Unis, c'est le parc des Everglades, en Floride, dont les eaux sont eutrophisées par les engrais. En République fédérale d'Allemagne, la mer des Wadden, en Frise orientale, est polluée par la construction de digues. Enfin, en Jordanie, l'oasis d'Azraq, étape pour les oiseaux migrateurs, est soumise à des pompages dangereux.

□ **Sortie dans l'espace pour deux cosmonautes soviétiques.** – Les cosmonautes soviétiques Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine, qui séjournent à bord de la station orbitale Mir depuis février, ont effectué une sortie dans l'espace, mardi 17 juillet, pour tenter de réparer la couverture d'isolation thermique de leur vaisseau Soyouz TM-9. Celui-ci, endommagé lors de son dernier lancement, ne peut en effet assurer en l'état le retour sur Terre des deux hommes, prévu pour le 9 août. *(AP, TASS.)*

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France

La montée en puissance de Greg LeMond

L'Espagnol Miguel Indurain a remporté, mardi 17 juillet à Luz-Ardiden, la seizième étape du Tour de France. L'Américain Greg LeMond n'est plus qu'à cinq secondes du maillot jaune, l'Italien Claudio Chiappucci.

LUZ-ARDIDEN

de notre envoyé spécial

Il faut parfois patienter longtemps pour atteindre ce petit instant magique qui transforme une balade à travers la France en une épreuve sportive palpitante. Mais, mardi 17 juillet, la pluie, le soleil, les hôteliers filous, les longues heures de voiture, tout s'estompait devant la prestation d'un coureur. Devant cette envolée de Greg LeMond dans l'ascension de Luz-Ardiden.

Il en est de même pour ces milliers de familles de vacanciers, qui ont subi des heures d'embouteillages sur les routes étroites des vallées pyrénéennes. Encore convient-il de bien choisir son endroit. Car cette seizième étape comportait trois difficultés majeures, trois routes en pente où les hommes forts de ce Tour de France devaient s'affronter. Alors, tant pis pour les malchanceux qui choisirent les flancs de l'Aspin ou du Tourmalet. Ceux-là n'eurent droit qu'au prologue de la pièce mais furent privés de l'essentiel.

Le panache de Chiappucci

Leur consolation demeura cette vision d'un jeune Italien, porteur du maillot jaune, souvent à l'avant d'une procession qu'il savait destinée à le détrôner. C'est en effet Claudio Chiappucci, l'insolent enfant des plaines de Varèse, qui ouvrit les hostilités. Comme encouragé par les recommandations de la « mama », venue spécialement d'Udolbo, le fils prodige de la petite mercière souhaitait défendre avec panache sa casaque étincelante. Il jeta toutes ses forces dans une lutte qu'il pressentait incertaine.

Alors, avec vaillance et conviction, il se propulsa à l'avant-garde. En tête au sommet du col d'Aspin, il tenta de maintenir son avantage dans la deuxième ascension de la journée. Et, au sommet du Tourmalet, il possédait encore près d'une minute d'avance sur un peloton de chasse conduit par l'Américain Greg LeMond et l'Espagnol Pedro Delgado.

« Pendant que je montais le Tourmalet, je me suis dit que si Chiappucci continuait ainsi, il allait gagner le Tour », expliqua le coureur américain. Greg LeMond, vingt-neuf ans, athlète expérimenté, avait senti le danger.

Alors, dans la descente du Tourmalet, Greg LeMond s'est couché sur son cadre pour offrir le moins de résistance possible. Il a pris tous les risques dans les virages, jouant avec maestria sa carte de « meilleur descendeur ». Une plongée débridée vers la vallée qui lui permettra de rejoindre le petit Italien dès les premières maisons de Luz-Saint-Sauveur. Au pied du dernier sommet, prévu au programme de cette rude journée, l'échappée du maillot jaune a vécu.

Une dizaine de coureurs se retrouvent donc, épaule contre épaule, dans les premiers virages de la route qui grimpe vers la station de sports d'hiver de Luz-Ardiden. Il y a là les vedettes et quelques seconds couteaux, présents par obligation ou par intérêt. Fidèle à sa ligne de conduite de la journée, Claudio Chiappucci mène le bal. Il mouline en tête, suivi par un Greg LeMond nerveux qui s'agite et se retourne sans arrêt.

Il s'étonne que ce Chiappucci, que l'on disait condamné à plus ou moins brève échéance, résiste aux tentatives de démarrage qu'il place dans les virages. Il cherche un allié dans ce groupe de grimpeurs qui lui offrira sa roue pour s'enfuir loin de ce maillot jaune, décidément trop présent. Et, comme souvent en pareil cas, c'est le hasard qui lui fournit la solution.

Le hasard est colombien et se nomme Fabio Parra. Un grimpeur surdoué, très discret depuis le début de l'épreuve. A sept kilomètres du sommet, cet habitué des courses en altitude accélère et double par l'extérieur le peloton. Greg LeMond, toujours à l'affût, a vu la manœuvre. Il devine que sa chance de fausser compagnie à Chiappucci se joue à ce moment-là et en profite.

Cette image de l'accélération du coureur américain, comme celle du petit Italien soudain dépassé par plus puissant que lui, marquera l'épreuve 1990. Impérial, Greg LeMond offre une démonstration de son étonnante puissance. Il semble oublier les six heures de course et les deux cents kilomètres parcourus, pour s'appliquer à relancer sa machine toujours plus loin, toujours plus haut, vers ce sommet qu'il veut faire sien. Deux hommes le suivent dans cette ascension endiablée, Miguel Indurain et Marino Lejarreta. Mais aucun des deux ne le soutient dans son effort.

Alors Greg LeMond poursuit seul sa quête des secondes qui le séparent de Claudio Chiappucci. *« Aujourd'hui je me sentais au-dessus des autres »*, assure le coureur américain. Il possède une telle confiance en lui, en ses capacités physiques que ces propos ne doivent pas être jugés prétentieux. Il voulait déstabiliser ses adversaires, leur faire peur au milieu de cette dernière semaine de course il y est parvenu.

Qu'importe si sa belle démonstration ne s'est pas soldée par une victoire d'étape, Miguel Indurain se montrant plus rapide dans les deux cents derniers mètres, ni par l'obtention du maillot jaune, manquée pour cinq petites secondes. Greg LeMond a montré, mardi 17 juillet, qu'il était le coureur le plus doué et, sans doute, le plus puissant de ce Tour.

SERGE BOLLOCH

Seizième étape, *Blagnac – Luz-Ardiden (215 km)* :

1. Miguel Indurain (Esp.), en 7 h 4 min 38 s; 2. Greg LeMond (E-U), à 6 s; 3. Marino Lejarreta (Esp.), à 15 s; 4. Miguel Martinez-Torres (Esp.), à 59 s; 5. Fabio Parra (Col.), à 1 min 18 s.

Le classement général. – 1. Claudio Chiappucci (Ita.), à 69 h 27 min 50 s; 2. Greg LeMond (E-U), à 5 s; 3. Pedro Delgado (Esp.), à 3 min 42 s; 4. Erik Breukink (P-B), à 3 min 49 s; 5. Marino Lejarreta (Esp.), à 5 min 29 s.

GOLF : l'Open britannique

Les traquenards de Saint-Andrews

La 119e édition de l'Open britannique de golf aura lieu sur le célèbre Old Course à Saint-Andrews, en Ecosse, à partir du jeudi 19 juillet. « The Open » y trouve la pleine expression de son caractère historique. La vieille ville universitaire, de quinze mille habitants, et son parcours de plus de cent-cinquante ans d'âge s'apprêtent à accueillir près de deux cent cinquante mille spectateurs et l'élite du golf mondial, pour une compétition aux allures de rite.

Quand l'architecte de golf écossais Alistair McKenzie esquissait amoureusement, dans les années 20, un tracé déjà historique, au lieu de coucher sur le papier le dessin d'un projet d'avenir, savait-il seulement ce qu'il faisait ? Travail minutieux de cartographe, avec ses bunkers blancs, ses fairways d'un vert pâle, ses greens plus sombres et sa baie de St-Andrews teintée d'ocre, le Old Course est devenu au monde du golf ce que les tournesols de Van Gogh sont au commerce de l'art. Agrandie en affiche ou réduite en carte postale, voilà une image qui se vend et un héritage qui fructifie.

Car, pour le visiteur, le golf reste un des attraits majeurs de l'Ecosse. 86 % des touristes qui font le détour par Saint-Andrews, à une cinquantaine de kilomètres d'Edimbourg, sont des golfeurs. Chaque année, ils laissent 90 millions de francs dans les coffres d'une municipalité qui connaissait bien des contraintes budgétaires avant la relance de l'Open, il y a trente ans. La somme représente presque la moitié de l'apport du golf à l'économie écossaise dans son ensemble. Ici, où l'on vit par et pour un jeu qui possède sur cette terre rude une assise populaire comme nulle part ailleurs, le boom a été retentissant.

Un pauvre pommier

Endroit pétri de passé (une carte du centre-ville du seizième siècle serait encore un guide précieux), siège du Royal and Ancient, qui régente le golf partout dans le monde sauf aux Etats-Unis, parcours symbole des origines du jeu, St-Andrews se nourrit de l'histoire.

Le Old Course est loin, toutefois, de séduire tout le monde. Son charme opère avec lenteur. Ou pas du tout. Il provoque parfois des rejets violents. Car ce que le champion américain Snead qualifiait de *« vieux terrain laissé à l'abandon*, se définit d'abord en négatif. Si l'on ignore le pauvre pommier, sentinelle esseulée à côté du green du 12, il n'y a pas d'arbres. Si l'on fait abstraction du filet perfide du Swilcan Burn, qui traverse le premier fairway, il n'y a pas d'eau. On y est tellement à l'étroit que seuls quatre trous sur dix-huit – le 1, le 9, le 17 et le 18 – possèdent leur green propre. Sept doubles greens, parfois immenses, servent chacun à deux trous, l'un à l'aller, l'autre au retour. Sur celui du 5e et du 13e trous, ce dernier le plus vaste, le golfeur peut se trouver face à des putts de 85 mètres sur un gazon si ondulé qu'un homme allongé à travers la « ligne » serait invisible à celui qui tape sa balle.

Pourtant, de loin, le parcours paraît d'un calme plat, sans distinction esthétique, sans points de repère. Mais, vu de près, le tracé, fait à l'origine de sable moulé par le vent et sculpté par la pluie, se révèle bosselé, inégal, troué par cent-quarante bunkers.

Ces traquenards de sable, pièges à résonance historique, voire poétique, possèdent des noms : les Cercueils, les Bunkers de l'enfer, les Barbus, les Seins de Mademoiselle Grainger, le Nez du proviseur et la Bière au gingembre.

Semé d'embûches comme un champ de mines, le parcours reste pourtant relativement désarmé face aux champions actuels, comme le record de 1962 – 10 en dessous du par, – établi, sans vent, par l'Américain Strange il y a deux ans, en témoigne. Mais que le vent se lève et c'est – la majuscule s'impose – une autre Histoire.

MARC BALADE

AGENDA

Écoles nationales vétérinaires

(par ordre de mérite)

OPTION GÉNÉRALE

Brice Maytié (1er), Jeanne Goy (2e), Véronique Monnier (3e), Valérie Marteau (4e), Charles Rosenberg (5e), Stéphane Houdet (6e), Jean-Marie Bernard (7e), Laurent Guilbaud (8e), Caroline Prophète (9e), *Sophie Mosserl* (10e), Jerome Abadie (11e), Benjamin Thenoz (12e), Yann Tessier (13e), Fabien Huet (14e), Aurèle Meyers (15e), Olivier Mas (16e), Renaud Gadat (17e), Isabelle Timmerman (18e), Gaëlle Masse (19e), Stéphane Libermann (20e), Michael Donabedian (21e), François Dommanget (22e), Valerie Desme (23e), Laetitia Liebert (24e), Celine Robert (25e), Thierry Mathet (26e), Stephan Pinède (27e), Corinne Teulie (28e), Sebastien Rouque (29e), Jean-Frédéric Reichardt (30e), Florence Audran (31e), Céline Marchand (32e), Sebastien Caure (33e), Catherine Cuisenier (34e), Etienne Urgell (35e), Nadine Vitalis de Granzial (36e), Cécile Barbaste (37e), Fabrice Ressier (38e), Isabelle Leclere (39e), Catherine Jeannerot (40e), Daniel Chal (41e), Sylvie Degramont (42e), Joseph Letondal (43e), Sandrine Renaud (44e), Marc Heimel (45e), Bastien Michet (46e), Christophe Raynaud (47e), Magali-Isabelle Huy (48e), Chrystelle Lacaunade (49e), Catherine Genicon (50e), Fabrice Colleie (51e), Isabelle Girard (52e), Marie Chaussepied (53e), Benoît Boisvent (54e), Etienne Membrey (55e), Eric Saintemarie (56e), Arnaud Louvet (57e), Sabine Patricot (58e), Sophie Thomas (59e), Olivier Andreoletti (60e), Frédéric Orange (61e), Christophe Tonnin (62e), Laurent Tresse (63e), Emmanuelle Livertoux (64e), François Agneray (65e), Stephane Deruaz (66e), Emmanuelle Hugueny (67e), Corinne Bousquet (68e), Sophie Lourme (69e), Jérôme Coppalle (70e), Stephanie Frère (71e), Nathalie Delissen (72e), Pascal Paulet (73e), Séverine Leloup (74e), Karine Gavarrone (75e), Juliette Hadchouel (76e), Marina Lepiller (77e), Jean-Christophe Paris (78e), Carine Letailleur (79e), Eric Sanson (80e), Franck Haond (81e), Gil Manuel (82e), Pascal Reillier (83e), Delphine Lacaze-Masmonteil (84e), Valerie Declerck (85e), Hélène Picquart (86e), Gisèle Tomasi (87e), Patrice Avril (88e), Veronique Souffir (89e), Olivier Tanghe (90e), Tanguy Lefranc (91e), Claire Ponsart (92e), Miren Peille (93e), David Poisson (94e), Cécile Duchadeau (95e), Christel Roman (96e), Gérard Le Quan (97e), Thierry Raffin (98e), Nicolas Le Poutre (99e), Hervé Lotteau (100e).

Sabine Castex (101e), Lucie Fardoux (102e), Yann Dupuich (103e), Nils Haentjens (104e), Eric Mounet (105e), Jean-Yves Roux (106e), Jean-François Cazabat (107e), Frédéric Madelenat (108e), Richard Rémy (109e), Cécile Boularand (110e), Frédérique Larue (111e), Frédéric Pelsy-Mozimann (112e), Alain Champseix (113e), Emmanuelle Grisneaux (114e), Patrick Baudin (115e), Christine Decouvelaere (116e), Arnaud Bouton (117e), Nicolas Sattler (118e), Delphine Mouron (119e), Caroline Tsaropoulos (120e), Emannuelle Cachot-Meregnani (121e), Hélène Petiau (122e), Dominique Gleyze (123e), Yvan Cochin (124e), Frédéric Chiren (125e), Pierre-Yves Hugron (126e), Cécile Desjardins (127e), Murielle Locatelli (128e), William Beltran (129e), Franck Breard (130e), Véronique Lacombe (131e), Geneviève Nury (132e), Valérie Guiral (133e), Jean-Michel Denis (134e), Emmanuel Duley (135e), Jean-Louis Philippe (136e), Aude Ponnelle (137e), Katia Soussay (138e), Agnès Borie (139e), Frantz Cappe (140e), Fabienne Guillemot (141e), Loïc Lecœuvre (142e), Laurence Maniez (143e), Béatrice Rollin (144e), Laurent Roche (145e), Alexandre Foin (146e), Nathalie Camp (147e), Laurent Bouhanna (148e), Marie Souron-Barbault (149e), Vincent Allard (150e).

Pascal Gilles (151e), Stephan Magnan (152e), Pierre Comizzoli (153e), Anne-Laure Monroy (154e), Anouk Garnier (155e), Laetitia Cathenoz (156e), Jean-Philippe Bezanger (157e), Alice Cartier (158e), Xavier Pinault (159e), Aude Richter (160e), Alain Thoinet (161e), Christelle Marsan (162e), Jean-Jacques Fontan (163e), Véronique Poletti (164e), Isabelle Kervern (165e), Cédric Such (166e), Karine Masse (167e), Ingrid Lecomte (168e), Michel Ouisse (169e), Laurent Henny (170e), Brigitte Lerat (171e), Pierre Rouquet (172e), Emmanuel Bizeau (173e), Philippe Gaudillère (174e), Anna Vincent De Stadieu (175e), Marie-Antoinette Freulon (176e), Markus Wehner (177e), Pascal Cahen (178e), Chloé Lucquin (179e), Olivier Chevalier (180e), Olivier Mary (181e), Audrey Morelli (182e), Sophie Dol (183e), Diana Rigault (184e), Emmanuel Beziaud (185e), Renaud Leguillette (186e), Stéphanie Roussel (187e), Olivier Degenmann (188e), Jean-Pascal Aupetit (189e), Sylvie Poupard (190e), Solange Monteux (191e), Norin Vochirak Chai (192e), Jean-Philippe Papy (193e), Daniel Candebat (194e), Frédéric Hart (195e), Aurélia Defaux (196e), Valérie Guilpin (197e), Elisabeth Salle (198e), Olivier Alazard (199e), Philippe Rogeau (200e).

Florence Dugast (201e), Stéphane Lavicille (202e), *Christelle Pupier* (203e), Philippe Chabaud (204e), Sybil Alsac (205e), Thierry Dhenin (206e), Corinne Mangin (207e), Nathalie Bordet (208e), Emmanuelle Marion (209e), Corinne Bouuère (210e), Charles Bebay (211e), Bettina Corbeau-Krisam (212e), Carole Ladure (213e), Philippe Biron (214e), Eric Vanhauwaert (215e), Isabelle Passelergue (216e), Laure Blanchard (217e), Xavier Aubry (218e), Régis Lamand (219e), Marie-Laure Camus (220e), Pascal Gaudin (221e), Laurence Jegu (222e), Sophie Milaux-Maurouard (223e), Françoise Battault (224e), Frédéric Chebaut (225e), Claire Niveau de Villedary (226e), Rachel Schultz (227e), Laurence Levasseur (228e), Virginie Lahaine (229e), Cécile Joly (230e), Fey Jones (231e), Christophe Ladreyt (232e), Stéfanie Bernheim (233e), Caroline Zoller (234e), Jocelyne Fercot (235e), Nicolas Pieri (236e), Isabelle-Sophie Credoz (237e), Alain Humbert (238e), Eric Leperlier (239e), David Borgnat (240e), Patrick Delmouly (241e), Géraldine Blanchard (242e), Annick Mazeau (243e), David Edderai (244e), David Serène (245e), Marc-Bernard Loyau (246e), Florence Vasseur (247e), Alexandre Guillemot (248e), Franck Darigade (249e), Christelle Dewaulle (250e).

Thierry Meyniel (251e), Pascale Bonnin (252e), David Gilles (253e), Anne Puel (254e), Alexandre Menard (255e), François Riondet (256e), Dominique Schneider (257e), Carole Burel (258e), Dominique Lange (259e), Bruno Richoux (260e), Sabine Maupetit (261e), Etienne Ventard (262e), Carole Bouillon (263e), Thibaud Deblock-Bellamy (264e), Catherine Pierron de Mondésir (265e), Jocelyn Mérot (266e), Véronique Wolter (267e), Marie-Laure Chevalier (268e), Nathalie Arellano (269e), Xavier-Laurent Mugnier (270e), Florence Hascoet (271e), Marie Bodier (272e), Nathalie Durnford (273e), Catherine Ibisch (274e), Thierry Cappe (275e), Bertrand Dumont (276e), Sandrine Guéry (277e), Jean-Michel Menager (278e), Aurélien Allaert (279e), Isabelle Duthon (280e), Michèle Blonz (281e), Valérie Guigardet (282e), Alexandre Beljean (283e), Anne-Catherine Hoog (284e), Fanny Lelong (285e), Stéphanie Jaunet (286e), Hélène La Mesta (287e), Anne Hoang-Oanh Jacquemin (288e), Nathalie Riehl (289e), Frédéric Alvanitakis (290e), Cécile Garrain (291e), Alexande Boudarel (292e), Frédéric Cunat (293e), Hervé Tosser (294e), Séverine Loci (295e), Alexandre Chichery (296e), Séphane Thion (297e), Christophe Renoult (298e), Olivier Le Cam (299e), Isabelle Caffre (300e).

Vincent Girou (301e), Dominique Pantaloni (302e), Michel Bataille (303e), Jerôme Defachelles (304e), Régis Rupert (305e), Pierre Hallier (306e), Xavier Aubel (307e), Cécile Chapuy (308e), Bertand Brutzkus (309e), Nicolas Rose (310e), Marie-Hélène Loeb (311e), Michel Gauthier-Clerc (312e), Jérôme Coube, (313e), Philippe Nicolas (314e), Philippe Bricaire (315e), Laurence Clavière (316e), Jérôme Braun (317e), Petra Titinger (318e), Anita Laury (319e), Stéphanie Trinchero (320e), Laurent Emery (321e), Witold Lewonczuk (322e), Sylviane Le Bars (323e), Cyrille Chevalier (324e), Jérôme Chouvion (325e), Gisèle Rossat-Mignod (326e), Anne Renard (327e), Cedric Lescure (328e), Sophie Florsch (329e), Sabine Berjamin (330e), Pierre Metivet (331e), Emmanuel Guerin (332e), Gwenaël Tanguy (333e), Rémy Chasteloux (334e), Jérôme Dubois (335e), Samuel Vidal (336e), Sylvie Baillet (337e), Fabrice Saunier (338e), Isabelle Kevorkian (339e), Sylvie Pérès (340e), Pierre Male (341e), Sébastien Huron (342e), Wilfrid Clarke (343e), Séverine Hecht (344e), Jean-Christophe Paulyou (345e), Fabienne Aujard (346e), Jérôme Nebout (347e), Patrick Truchot (348e), Sophie Boudon (349e), Etienne Andreu (350e).

Pascal Gratien (351e), Anne-Marie Ballandonne (352e), Stéphanie Chenais (353e), Olivier Patout (354e), Adeline Monchamp (355e), Sandra Neiman (356e), Marianne Chassagne (357e), Frédérique Beslin (358e), Laurent Rasquin (359e), Sandrine Bonneaud (360e), Julien Schott (361e), *Lionel Leroy* (362e), *Marion* Berard (363e), Dominique Rety (364e), Nicolas Taugourdeau (365e), Nicolas Danoy (366e), Benoit Grosfils (367e), Vincent Sourbet (368e), Karine Michineau (369e), Alexandra Norel (370e), Emmanuel Legrand (371e), Emmanuelle Lemaire (372e), Isabelle Cannella (373e), Henri-Laurent Gaillard (374e), Florence Jolivet (375e), Cyrille Sullerot (376e), Sophie Gouret (377e), Isabelle Giral (378e), Frédéric Vallat (379e), Anne-Sophie Flanquart (380e), Lionel Lafon (381e), Hervé Brissot (382e), Nathalie L'Huillier (383e), Laetitia Bel (384e), Nathalie Cloatre (385e), Séverine Reinquin (386e), Alexandra Pister (387e), Sophie Brouard (388e), Hubert Henry (389e), Delphine David (390e), Alain Lefebvre (391e), Régis Bernigaud (392e), Anne-France Gaudefroy (393e), Fabienne Robion (394e), Sandrine Lazareff (395e), Anne-Sophie Blanc (396e), Sylvie Berthie (397e), Christian Gaudron (398e), Patrice Gautier (399e), Emmanuel Gautier (400e).

Patricia Collard (401e), Dominique Guérin (402e), Mathieu Witz (403e), Thierry Moune (404e), Florence Bricout (405e), Guillaume Chanoit (406e), Pascal Marchand (407e), Jérôme Schlegel (408e), Nathalie Devos (409e), Thomas Letournel (410e), Marc Petitmangin (411e), Béatrice Delille (412e), Luc-André Fribourg-Blanc (413e), Angelina Moussard (414e), Karine Sanson (415e), François Fauqueux (416e), Bertrand Toulouse (417e), Jean-Marc Le Mer (418e), Pierre Soubie (419e), Emmanuelle Kuhn (420e), Jean-Christophe Dupin (421e), David Jacques (422e), Anne Franceschi (423e), Benoît de Thoisy (424e), Martin Pettot (425e), Sophie Kaczorowski (426e), Franck Barrau (427e), Nicolas Flament (428e), Karine Menier (429e), Cécile Baduel (430e), Muriel Chevallier (431e), Mireille Caudrillier (432e), Philippe Gisbert (433e), Eve Pinault (434e), Richard Fournier (435e), Armelle Le Mao (436e).

OPTION BIOCHIMIE-BIOLOGIE

Laurent Massenat (438e), Mickaël Boni (439e), Isabelle Genar (440e), Sophie Funtenberger (441e).

OPTION AGRONOMIE

Rémy Metton (442e), Nathalie Parsy (443e), Bertrand Taupin (444e), Tristan Ruprecht (445e), Laurence Cadeot (446e), Nathalie Verdelhan des Molles (447e).

CONCOURS B *(réservé aux titulaires d'un BTS, BTSA, DUT)*

Christine Perez (448e), Serge Pons (449e), Michel Helmlinger (450e), Marion Lafouge (451e), Pierre Paglia (452e), Pascal Levasseur (453e), Laurence Millot, épouse Schubenel (454e), Sandrine Castaing (455e), Evelyne Repinçay (456e), Amédée Ferdinand Hardy (457e), Virginie Gurret (458e), Florence Valentin (459e), Sandra Janrossot (460e).

AUTOMOBILE

Ford Fiesta turbo : prudence, prudence...

Bien des voitures présentées comme des sportives ne méritent guère l'appellation. Aussi, il serait injuste de ne pas reconnaître dans la Fiesta turbo de Ford une authentique représentante du genre. Peu de risques que les vrais connaisseurs ne prennent pas avec cet engin les plaisirs particuliers qu'ils peuvent connaître au volant d'un petit bolide gonflé. Beaucoup de risques en revanche à en confier la conduite à n'importe qui et sur n'importe quelle route. Curieusement, plus la vitesse est mise en cause tant par ceux qui nous gouvernent que par les routes sur lesquelles on lance un maximum de voitures, plus les constructeurs s'ingénient à fabriquer des bombes accessibles – le crédit aidant – au plus grand nombre.

La Fiesta turbo est donc, désormais, la version la plus sportive et la plus rapide de cette gamme de petites voitures que fabrique Ford-Europe.

Son moteur est le 1 596 cm3 bien connu et monté sur Fiesta XR 2 I. Mais, ici, le groupe est suralimenté par un turbo compresseur. Il en sort 133 ch à 5 500 tours (pour 7 CV administratifs). Le couple maximum (18,7 mkg) est atteint dès les 2 400 tours. C'est surtout la dynamique qui en profite et une vigilance est de rigueur au démarrage, surtout sur revêtement glissant.

Le reproche fait au train avant du modèle à injection sans turbine (XR 2 I) pour sa relative imprécision n'est plus, ici, d'actualité. Barres antidévers à l'avant et à l'arrière, durcissement de suspension autant que direction plus serrée permettent une meilleure tenue de la voiture. Il reste que son utilisation en ville réclame des muscles.

Nombre d'accessoires particuliers généralement vendus sous option sont montés en série : vitres teintées, lève-glaces électriques, verrouillage centralisé, pneus taille basse (Pirelli), jantes en alliage, sièges Recaro, ce qui n'est pas rien... En revanche, on a toujours des tambours aux freins arrière.

Le tout est facturé 96 000 F. Mise en production en juin, la Fiesta turbo sera distribuée en France à la fin de l'été.

C. L.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

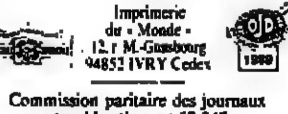
Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.





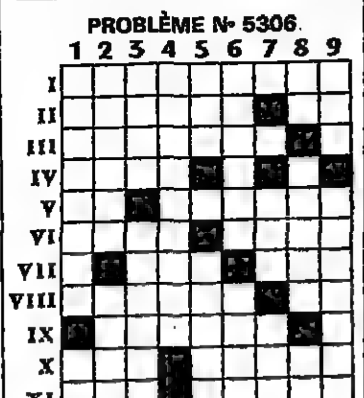
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5306



HORIZONTALEMENT

I. Se mettent à jouer quand les choses deviennent vraiment sérieuses. – II. Est bien obligé de supporter celui qui monte sur ses grands chevaux. Utile pour dresser. – III. Visible sur un « peigne » ou un « couteau ». – IV. Un qui aurait mieux fait de prendre son mal en patience. – V. Article. Parmi elles, on peut évoluer près de meurtrières dont on n'a rien à craindre. – VI. Faire le premier pas. Son air n'était pas toujours apprécié. – VII. Est si fade qu'on ne saurait lui trouver le moindre goût. On peut y trouver des scies et des marteaux. – VIII. Mène une vie de chien. Avec lui, rien n'est impossible. – IX. Est apparent côté pile aussi bien que côté face. – X. Un officier autrichien regretta d'y avoir mis les pieds. En la brûlant, il est possible que l'on soit cuit. – XI. Ménagea sans doute davantage la chèvre et le chou. Pour élever une grue.

VERTICALEMENT

1. Brosse à dents. Article d'usage courant. – 2. En voilà qui souhaiteraient certainement avoir le don d'ubiquité ! Avant d'en dire plus. – 3. Certains digèrent très mal son contenu. Des blessures sont à même de lui faire perdre beaucoup de force. – 4. Tel fut le plus célèbre des patriotes. – 5. Connut le meilleur avant de connaître le pire. Ce n'est pas de l'eau qu'elle fait venir à la bouche. – 6. Est couverte d'écailles. Rend les chemins dangereux. – 7. Parfois difficile à porter. Désireux de ne plus entendre le rasoir. – 8. Conjonction. Qui ne sauraient être bien vus. Est plutôt mou sur les bords. – 9. Le piquant de certaines pointes. Ne rien apporter de nouveau.

Solution du problème nº 5305

Horizontalement

I. Balai. Eté. – II. Omoplates. – III. Tétées. Rã. – IV. An. SAMU. – V. Nat. Té. – VI. Ignorants. – VII. Set. Où. Io. – VIII. Tu. Oc. Ber. – IX. Eros. Mort. – X. Têt. Lei. – XI. Paroisse.

Verticalement

1. Botanistes. – 2. Aménageur. – 3. Lot. TNT. Ota.– 4. Apex. Oser. – 5. Ile. Troc. To. – 6. Asseau. – 7. Et. Bois. – 8. Termitières. – 9. Esaü. Sortie.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 JUILLET

« L'Assemblée nationale », 14 h 15, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (P.-Y. Jaslet).

« Ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Les salons de Hôtel de Ville. L'histoire de Paris, d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M.-C. Lasnier).

« La peinture du dix-septième siècle au Louvre : Poussin, Le Brun, La Tour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le *Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris)*.

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet. La place des Vosges. La vie sous Henri IV. Evocation de Victor Hugo et de Mme de Sévigné », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Romann).

« Jardins et cités d'artistes de Montsouris », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Fleuriot).

« Trésors méconnus des Halles », 14 h 30, place Sainte-Opportune (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Somptuosité de la plaine Monceau », 14 h 45, métro Monceau (V. de Langlade).

Exposition « Le patrimoine roumain », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Le quartier de l'Odéon : *originalité et* urbanisme sous Louis XIV », 15 heures, façade du Théâtre de l'Odéon, place de l'Odéon (Monuments historiques).

Exposition « Charles de Gaulle », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« La Villette, un parc urbain du dix-neuvième siècle », 15 heures, métro Porte-de-Pantin, sortie parc de La Villette (Paris et son histoire).

« Hôtels célèbres du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul- Le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Centres d'énergies dans l'homme », par S. Marcovique (Usfipes).

CARNET DU Monde

Décès

– Jean-Marc Canonge,
son époux,
Florence et Delphine Canonge,
ses filles,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition brutale de

Nicole CANONGE,
née Vigroux,
professeur de lettres classiques,

survenue le 14 juillet 1990.

3, avenue Feuchères,
30039 Nimes Cedex.

– M. Patrick Frèche,
son fils,
Mme Yveline Frèche,
sa belle-fille,
Mme Jocelyne Derval,
sa fille,
M. Georges Derval,
son gendre,
Emilie et David Frèche,
Sandra et Guy Attal,
Bruno et Sybella Derval,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Eliane Whal-Timmory,
Mme Colette Khalfa,
ses sœurs,
Mme Bernard Chouraqui,
sa belle-sœur,
Sophie Chouraqui
et Mila Bendeks,
ainsi que leurs époux,
ses neveux et nièces,
Mme Rosine Saffar,
son amie,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Myriem FRÈCHE,
née Chouraqui,

survenu le 16 juillet 1990.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le vendredi 20 juillet, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Dora Grand, son épouse,
Françoise et Sophie, ses filles,
Joseph, son père,
Nicole Delikat, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges GRAND,

survenu brutalement le lundi 16 juillet 1990.

Les obsèques se dérouleront dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Alexander-Fleming,
91400 Orsay.

– Mme Maurice Igert,
née Hélène Loiseau (Bordeaux),
Familles Igert (Paris),
Palmaro (Genève),
Drouin et Loiseau (Bordeaux),
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice IGERT,
psychiatre et psychanalyste,
Croix de guerre
et officier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année, à Bordeaux, le 3 juillet 1990.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

18, rue André-Messager,
33401 Talence.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 13 juillet, 1990 de

M. Roland de MARGERIE,
ambassadeur de France,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre de Malte.

De la part de :
Mme Roland de Margerie,
son épouse,
Le R.P. Bertrand de Margerie S.J.,
L'ambassadeur de France
et Mme Emmanuel de Margerie,
Diane de Margerie,
ses enfants,
M. et Mme Gilles de Margerie,
Dc M. et Mme Olivier Meslay,
Le prince et de la princesse Fabrizio Pignatelli della Leonessa,
Mme Laetitia
et M. Ramon Fernandez,
ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Le comte et la comtesse Antoine d'Ormesson,
son beau-frère et sa sœur.

Le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le 17 juillet, en l'église de Beaumont-en-Auge (Calvados).

Une messe sera célébrée à Paris cet automne.

(Lire page 5.)

– Jamila Ouzahra,
sa fille,
Gérard Malglaive,
son gendre,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Paule Sylvie MARTRE,
épouse Ouzahra,

survenue à Toulouse le 14 juillet 1990.
Les obsèques ont eu lieu à Mijanes (Ariège).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JUILLET 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 juillet à 0 heure et le jeudi 19 juillet à 24 heures.

Sur l'extrême nord du pays, le temps sera souvent brumeux en début de journée mais le soleil reviendra assez vite.

Plus au sud, le soleil prédominera mais des nuages orageux gagneront les Pyrénées.

Jeudi : soleil et chaleur

Sur le Nord-Pas-de-Calais, les côtes de Haute-Normandie et de Basse-Normandie, le temps sera nuageux et brumeux le matin, mais l'après-midi les éclaircies seront de plus en plus belles.

Sur les Pyrénées, après une journée estivale le ciel se couvrira de quelques nuages orageux.

Sur tout le reste du pays, après dissipation des brumes matinales on pourra profiter d'une belle journée chaude et ensoleillée.

Un petit vent de nord-est soufflera sur les côtes de la Manche ainsi qu'un vent modéré de nord-est sur la Côted'Azur.

Les températures sur la moitié nord s'étageront entre 9 et 11 degrés à l'aube, entre 25 et 29 degrés dans l'après-midi. Sur la moitié sud, elles seront encore plus élevées : comprises entre 18 et 22 degrés au petit jour, elles monteront jusqu'à 29 à 35 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

LEGENDE

ENSOLEILLÉ
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DÉPLACEMENT

VENT DE NORD-EST

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 19 Juillet 1990 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-7-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-7-90 à 6 heures TU et le 18-7-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	18	D
BIARRITZ	23	18	N
BORDEAUX	30	18	D
BOURGES	27	15	D
BREST	24	14	D
CAEN	24	12	D
CHERBOURG	22	14	D
CLERMONT-FER.	28	13	D
DIJON	27	13	D
GRENOBLE-SM-H	31	18	D
LILLE	23	11	N
LIMOGES	26	15	D
LYON	29	16	D
MARSEILLE-MAR.	32	21	D
NANCY	25	10	D
NANTES	28	17	D
NICE	25	23	C
PARIS-MONTS.	26	14	D
PAU	27	15	N
PERPIGNAN	34	23	D
RENNES	28	15	D
ST-ETIENNE	27	13	D
STRASBOURG	25	10	D
TOURS	28	13	D
TOULOUSE	31	18	D
POINTE-A-PITRE	33	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	29	20	B
AMSTERDAM	19	12	C
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	36	26	C
BARCELONE	31	21	D
BELGRADE	33	19	D
BERLIN	21	14	C
BRUXELLES	22	11	N
LE CAIRE	33	24	N
COPENHAGUE	21	15	N
DAKAR	31	23	D
DELHI	37	29	D
DJERBA	29	19	D
GENÈVE	29	16	D
HONGKONG	32	29	N
ISTANBUL	28	24	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	36	22	D
LONDRES	26	14	D
LOS ANGELES	26	19	D
LUXEMBOURG	23	9	C
MADRID	36	18	D
MARRAKECH	40	22	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	33	20	N
MONTRÉAL	28	18	N
MOSCOU	22	13	P
NAIROBI	21	11	D
NEW-YORK	32	23	D
OSLO	26	17	N
PALMA-DE-MAL.	33	19	D
PÉKIN	29	20	C
RIO-DE-JANEIRO	27	27	C
ROME	28	19	B
SINGAPOUR	27	27	N
STOCKHOLM	20	13	P
SYDNEY	20	11	C
TOKYO	34	27	D
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	22	13	C
VENISE	28	20	C
VIENNE	28	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 18 juillet

TF 1

20.40 ▶ **Téléfilm : Condorcet.** De Michel Soutter, avec Pierre Arditi, Pascale Rocard (1re partie).
22.10 **Feuilleton : Le gerfaut** (4e épisode).
23.30 **Feuilleton : Le rire de Caïn** (1er épisode).
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Mésaventures.**
1.10 **Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.40 **Carte blanche à Frédéric Mitterrand.** Ne m'oubliez pas, émission de Maritie et Gilbert Carpentier et Michel Lafon, en hommage à Bernard Blier. Avec Georges Lautner, Mireille Darc, Jean Carmet, Alain Poiré, Francis Perrin, Micheline Presle, Christian Clavier, Henri Verneuil, Gérard Oury, Jean-Pierre Marielle, François Périer, Jean-Claude Brialy, Jean Rochefort, Jean-Paul Belmondo, la voix d'Arletty et des extraits de films.
22.15 **Magazine : Etoiles.** Les rois du Nord.
23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.45 **Le journal du Tour.**
0.05 **Magazine : Du côté de chez Fred.** Spécial Jean Simmons.

FR 3

20.35 **Soirée spéciale : Roger Hanin au Festival de Pau.** Evocation des grands moments du Festival depuis sa création. Avec le Quatuor Athenaeum Enesco, Cyprien Katsaris, Yves Duteil, Mouloudji, Enrico Macias, Murray Head, l'Orchestre de Pau...
22.05 **Journal.**
22.25 **Concert : Wynton Marsalis.** Spectacle enregistré lors du 10e Festival de jazz de Paris, filmé par Jean-François Claire. Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Inter.
23.45 **Musique : Carnet de notes.** Les musiques des masques et des visages : la danseuse et la sorcière (danse typique de Bali).

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Air force-Bat 21.** ■ Film américain de Peter Markle (1988).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Effraction avec préméditation (Crackers).** ■■ Film américain de Louis Malle (1983).
0.15 **Cinéma : Pépé le Moko.** ■■■ Film français de Julien Duvivier (1936).

LA 5

20.40 **Histoires vraies.** Une proie pas comme les autres, téléfilm de Sandor Stern.
22.25 **Débat : Les psychopathes.** Animé par Gilles Schneider.
23.35 **Le jeu du chat et de la souris** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm** : Pour la mort d'un flic.
22.20 **Série** : Les jupons de la Révolution. Marie-Antoinette, de Caroline Huppert.
23.40 **Six minutes d'informations.**
23.45 **Série : Portraits crachés.**
0.15 **Documentaire : Portraits d'artistes.** Marta Pan.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Feuilleton : L'or du diable** (1er épisode). De Jean-Louis Fournier.
21.50 **Série : C'est notre univers** (1. En Irlande). De Ken Howard.
22.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.** De Gerhard Vogel, Rainer Aust, Michael Krey.
23.00 **Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir** (3).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Un ghetto pour l'art africain ?
21.30 **Correspondances** Les nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Mémoires croisées.** Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 **Concert** (donné le 2 février lors du Festival de Salzbourg) : Quatuor à cordes no 20 en ré mineur K 499, Quintette à cordes no 6 en mi bémol majeur K 614, Quatuor à cordes no 18 en la majeur K 464, de Mozart, par le Quatuor Hagen.
0.00 **Jazz.** En direct de Montpellier : le groupe Newtone experience.

Jeudi 19 juillet

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Tribunal.**
14.55 **Club Dorothée vacances.**
16.50 **Tiercé à Enghien.**
16.55 **Série : Chips.**
17.40 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.**
19.00 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.55 **Le bébête show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête.** De Jean Sagols (3e épisode).
22.15 **Série noire : Cœur de hareng.**
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**
0.00 **Série : Mésaventures.**
0.30 **Série : Passions.**
1.00 **Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

14.10 **Série : Larry et Balki.**
14.45 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : 18e étape.
16.30 **Magazine : Vive le vélo.**
17.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.35 **Série : Les brigades du Tigre.**
18.30 **Magazine : Giga.**
19.30 **Le journal du Tour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Jeux sans frontières.** Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. Equipes : Rieti (Italie), Agueda (Portugal), Jasa (Espagne), Vanjacka Banja 1 (Yougoslavie), Chisanuova (San-Marin), Cattenom (France).
22.00 **Série : Profession comique.** D'André Halimi. Annie Cordy.
23.00 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.15 **Le journal du Tour.**
23.30 **Série : L'homme qui tombe à pic.**

FR 3

14.00 **Chut, les parents se reposent.**
15.00 **Série : L'homme de Vienne.**
15.55 **Magazine : 40e à l'ombre de la 3.** En direct d'Arcachon.

18.00 **Feuilleton : Sixième gauche.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : Le pays bleu.** ■■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1976). Avec Brigitte Fossey, Jacques Serres, Henry Crémieux.
22.15 **Journal et Météo.**
22.40 **Série : Cinéastes de notre temps.** John Ford, de Janine Bazin, André S. Labarthe et Hubert Knapp.
23.55 **Musique : Carnet de notes.** Les musiques des masques et des visages : les démons de Bali.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Splendor.** ■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1988). Avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi, Marina Vlady.
15.30 **Cinéma : Roselyne et les lions.** ■■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1989). Avec Isabelle Pasco, Gérard Sandoz, Philippe Clévenot.
17.35 **Documentaire : L'épopée du pic.** De Michael Linley, Andrew Anderson.
17.55 **Contes à dormir debout...** Contes et légendes racontés par Romain Bouteille.
17.58 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Cabou cadin.**
19.20 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : Scrupules.** Présenté par Jean-Luc Delarue et Isabelle Giordano.
20.29 **Flash d'informations.**
20.31 **Cinéma : La barbare** ■ Film français de Mireille Darc (1987). Avec Murray Head, Angela Molina, Aurélie Gilbert.
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **Cinéma : Masquerade.** ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe, Meg Tilly, Kim Cattrall (v.o.).
23.35 **Cinéma : American warrior 2.** □ Film américain de Sam Firstenberg (1986).

LA 5

15.05 **Les enquêtes du commissaire Maigret.** Le chien jaune.
16.30 **Docteurs en folie** (rediff.).
17.00 **Papa et moi** (rediff.).
17.30 **Dessins animés.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Neige brûlante.** De Wilma Kottush.
22.15 **Série : Deux flics à Miami.**
23.15 **Magazine : Désir.**
23.45 **Le boxeur** (rediff.).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.40 **Documentaire : Les extravagants.**
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : Laredo.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.35 **Feuilleton : La demoiselle d'Avignon.**
19.00 **Série : Aline et Cathy.**
19.25 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Des vacances de rêve.** De Charles Braverman.
22.10 **Série : La malédiction du loup-garou.**
22.30 ▶ **Cinéma : Coplan ouvre le feu à Mexico.** ■ Film franco-italien de Riccardo Freda (1966). Avec Lang Jeffries, Sabine Sun.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Midnight chaud.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (conclusion).
15.00 **Téléfilm : Lorca, mort d'un poète** (3e partie). De Juan Antonio Bardem.
17.15 **Documentaire : Le temps des cathédrales.** De Roger Stéphane et Roland Darbois.
18.10 **Documentaire : Les anges de la guerre.** De A. Pike, H. Nelson, D. Daws.
19.00 **Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films** (6). De Denis Derrien.
19.30 **Magazine : Imagine.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** De Philippe Grandrieux.
21.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
21.55 **Documentaire : Opéra et musique, la grande aventure du Festival d'Aix** (2). De Pierre Jourdan.
22.50 **Scott Ross à la Villa Médicis**
23.00 **Documentaire : Patrick Dupond au travail.** D'André S. Labarthe.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison.** Henri Sauguet et les poètes. 4. Henri Sauguet, Henri Michaux, Maurice Carême et Paul Gilson.
20.30 **Dramatique.** Les prophéties de Cassandre, d'après Alexandre de Lycophron.
21.30 **Profils perdus.** Léonce Petitot.
22.40 **Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Mémoires croisées.** Le Festival d'Aix-en-Provence hier et aujourd'hui.
21.30 **Avant-concert.**
22.00 **Concert** (en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Il crociato in Egitto, opéra en deux actes de Meyerbeer, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, l'Orchestre de la garde républicaine et le chœur de Radio-France, dir. Massimo de Bernart ; sol. : Rockwell Blake, Martine Dupuy, Denis Mazzola, Michele Pertusi, Caterina Calvi, Jean Loupien.
0.00 **Jazz.** En direct de Montpellier : le trio du pianiste Michel Sardaby.

Audience TV du 17 juillet 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35,2	Bande ann. 14,2	McGyver 6,4	Actual. région 10,5	Top 50 0,4	Enfer devoir 1,7	Cathy et Aline 2,0
19 h 45	39.9	Roue fortune 17.7	Journal Tour 9,7	19-20 infos 6,9	Top 50 1,9	Journal 1,3	Dis donc papa 2,4
20 h 16	47,6	Journal 20,2	Journal 13,0	La classe 7,3	Scrupules 1,4	Journal 2,4	Mme est servie 3,5
20 h 55	52,6	Je suis timide 18,6	Jean Florette 20,9	5 colonnes 4,6	Bird 1,2	Les anges... 6,8	Mathieu... 2,1
22 h 08	51,7	Je suis timide 18,3	Jean Florette 22,2	5 colonnes 3,8	Bird 0,8	Les anges... 5,1	Mathieu... 2,6
22 h 44	41,4	Histoires.. 5,4	Jean Florette 26,1	Soir 3 2,9	Bird 0,7	Kid de la plage 3,6	Malédiction... 2,6

هكذا من الأصل

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Une expérience d'îlotage dans le XI[e] arrondissement

Des Parisiens sous protection rapprochée

Une expérience pilote d'îlotage a été lancée, en juin, dans la capitale par le ministre de l'intérieur et le préfet de police de Paris. Quarante-huit policiers patrouillent à temps plein dans le onzième arrondissement, dont la population est aussi nombreuse (147 000 habitants) que celle d'une ville comme Clermont-Ferrand. Si cette expérience réussit, cette police « de proximité » sera mise en place dans d'autres arrondissements parisiens.



La rue Saint-Maur est en émoi. La nuit dernière, des cambrioleurs ont visité un de ses restaurants. Une dizaine de bouteilles, les meilleures, ont disparu des étagères. En pareil cas, le commerçant téléphone d'habitude à la police, qui, débordée, classe l'affaire sans même se déplacer sur les lieux. Mais ce matin-là le restaurateur a découvert le vol au moment même où les îlotiers du quartier, Jean-Marc et Nathalie, passaient devant sa porte fracturée. A la grande satisfaction du restaurateur, l'enquête a aussitôt démarré.

Rouages de la vie sociale

Au cours des dernières semaines, un marchand de journaux, une boulangerie et une boucherie musulmane de la rue Saint-Maur ont été dévalisés. A chaque fois, le couple d'îlotiers s'est rendu sur place. Jean-Marc et Nathalie connaissent la complainte des petits commerçants, qui pointent un doigt accusateur vers les squatters d'une brasserie toute proche, fermée depuis quelques mois dans l'attente de la démolition. Les jeunes occupants du squat sont soupçonnés de multiplier les chapardages dans les boutiques du quartier. Version urbaine de la caverne d'Ali Baba, le squat recèlerait des marchandises dérobées par sa vingtaine de voleurs.

Mais que fait la police ? demandent les commerçants. Les îlotiers leur ont longuement expliqué les méandres de la réglementation sur les squats, qui rend difficile toute intervention policière. Ils les ont dissuadés d'organiser une expédition de « gros bras » pour récupérer leurs biens. Les bouteilles ne seront sans doute pas retrouvées, mais du moins la rue Saint-Maur paraît-elle satisfaite de voir la police s'intéresser à ses déboires.

Dans une résidence du quartier, une autre discussion s'est engagée entre des copropriétaires et des policiers. Après une demi-heure de palabres, un dispositif est mis au point pour interpeller les toxicomanes qui viennent voler dans les caves et se piquer dans les parties communes de l'immeuble. Quelques mois plus tôt, les copropriétaires avaient adressé à la police une pétition contre l'insécurité. Démarche restée sans suite : *« Je reçois plusieurs pétitions par mois, signées par dix ou par trois mille personnes*, commente le commissaire Jean Ribis, « patron » du commissariat central. *Comment y répondre ?* » Par l'îlotage, expliquent aujourd'hui les théoriciens de la modernisation de l'outil policier.

« Outre mes missions traditionnelles de prévention et de répression, je suis un des rouages de la vie sociale de mon îlot », énonce le petit livre bleu remis aux îlotiers. De 7 h 30 à 22 heures, tous les jours sauf le dimanche, les habitants voient passer les mêmes policiers dans leur quartier. A pied ou en voiture, ces derniers se répartissent dans l'un des sept îlots découpés dans les frontières du onzième. Le poste de radio à la main, prêts à répondre à tout appel urgent. Depuis juin, ils rendent à la population des services que les policiers « classiques » n'assurent pas, ou peu, en temps normal.

Les « flags » d'India 114

A eux d'accompagner des personnes âgées à la poste pour percevoir leur mandat, de surveiller les sorties de certaines écoles – le proviseur du lycée Voltaire les a félicités d'avoir chassé les racketteurs, – de vérifier que les échafaudages sur la voie publique sont réglementaires, de repérer les épaves de voitures abandonnées, d'intervenir pour empêcher les camions de livraison d'embouteiller les rues ou pour faire enlever une voiture stationnée devant la sortie d'un garage, etc. Là où des opérations coups de poing avec grand renfort de cars et de chiens policiers avaient échoué, les îlotiers ont engagé un dialogue. Ils ont ainsi mis fin aux courses nocturnes de scooter auxquelles se livraient des jeunes dans les allées d'une résidence privée. Ils ont aussi persuadé des clochards de ne plus passer la nuit à l'intérieur de voitures dont ils avaient préalablement cassé les vitres.

« Priorité est donnée à la prévention et au rapprochement police-population », souligne le commissaire Ribis. Ce qui n'empêche pas la répression, à l'occasion d'un flagrant délit. Bénéficiant d'une grande autonomie sur le terrain, chaque équipe de policiers a d'ailleurs sa propre conception de l'îlotage. Prompts à brancher le gyrophare de leur voiture, un trio d'îlotiers – « India 114 », sur la fréquence radio – ne rêvent que de « belles affaires ». Ils se targuent d'avoir réalisé plusieurs « flags » et d'avoir découvert un lieu de rendez-vous d'héroïnomanes et de prostitués masculins, ainsi qu'un tripot dans l'arrière-salle d'un café.

« Un homme, une mission, un quartier »

Toutefois, l'action répressive des gardiens en tenue est limitée : dans l'attente d'une application effective de la réforme qui leur donne la qualification d'agent de police judiciaire (l' « APJ 20 », en référence à l'article du code de procédure pénale), les îlotiers peuvent seulement rédiger des rapports et se borner à transmettre leurs informations et la procédure aux enquêteurs de la police judiciaire. La mise en œuvre de cette réforme à Paris suscite en effet de délicates querelles de compétence entre policiers en civil et policiers en tenue.

Rien ne vaut la tournée des concierges, des commerçants et même des joueurs de pétanque pour obtenir des renseignements « opérationnels » sur la délinquance locale, assurent les policiers. Des habitants du quartier ont ainsi averti leurs îlotiers que telle camionnette servait de cache à des trafiquants de drogue, ou que des jeunes gens s'apprêtaient à récupérer une moto volée. *« Les Parisiens ont tellement envie de parler*, analyse un gardien de la paix venu de province, *qu'ils nous abreuvent de tuyaux plus ou moins fiables. »* Des informations qu'il faudra vérifier avant de les transmettre aux services compétents de la police judiciaire. *« L'îlotage permet de tout savoir sur l'arrondissement »*, dit M. Ribis qui ne veut surtout pas jouer au *« Fouché du onzième arrondissement »*.

« On en avait assez de faire les plantes vertes devant les bâtiments publics, de crouler sous la paperasse administrative et de distribuer des contraventions à tour de bras. » Dans la salle du commissariat qui tient lieu de vestiaire, de cuisine et de réfectoire, les îlotiers se disent emballés par leur nouvelle mission. *« On se sent davantage responsable. On peut prendre des initiatives, et on a moins la hiérarchie sur le dos. »* Tous volontaires, ces jeunes gardiens de la paix – vingt-six ans de moyenne d'âge – ont sauté sur l'occasion de fuir les missions qui constituent l'ordinaire du policier parisien.

« Pour la première fois dans l'histoire de la police parisienne, des gardiens de la paix se voient uniquement investis d'une mission d'îlotage. Ils sont déchargés de toute autre tâche administrative afin de pouvoir nouer des relations personnelles avec les habitants de leur îlot », note M. Yves Guillot, adjoint au directeur de la sécurité publique de la Préfecture de police de Paris. Une organisation du travail qui rappelle la pratique anglaise : *« un homme, une mission, un quartier »*.

A en juger par la satisfaction des îlotiers, l'expérience du onzième arrondissement est une réussite. Mais il faudra plusieurs mois avant d'en évaluer les effets sur la délinquance et le sentiment d'insécurité de la population.

ERICH INCIYAN

L'accord de la mairie

L'expérience d'îlotage lancée par le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, a d'emblée paru bénéficier d'un consensus entre le ministère de l'intérieur et la Mairie de Paris. Le 27 février, M. Jacques Chirac avait réclamé *la création de quatre cents* postes d'îlotiers, chargés de surveiller les grands ensembles de l'Est parisien. En contrepartie, la municipalité s'engageait à les loger sur place. Banco ! avait répondu M. Pierre Joxe (*le Monde* du 1[er] mars).

Aujourd'hui, même si les îlotiers du onzième arrondissement ne sont pas logés par la Ville, la Mairie de Paris continue de regarder l'îlotage d'un bon œil. *« Cette expérimentation devra être étendue*, souligne M. Philippe Goujon, adjoint au maire chargé de la prévention et de la sécurité. *Mais sans que les effectifs d'îlotiers soient prélevés sur ceux d'autres services, ce qui dégarnirait d'autres arrondissements. »*

Toute extension de l'îlotage à Paris placera les autorités devant un dilemme : soit créer des centaines d'emplois de gardiens de la paix ; soit mieux employer les effectifs actuels, en repensant profondément les missions de la police parisienne, et notamment l'équilibre entre police judiciaire et sécurité publique.

E. In.

Les difficultés d'un complexe de loisirs

Trajectoire incertaine pour la Planète magique

« Nous voulions créer un endroit qui ne ressemble à aucun autre, où l'on puisse vivre une vraie aventure. » C'est en ces termes que Bernard Deyriès, l'un des créateurs du projet et réalisateur de dessins animés, parle de la Planète magique. Aventure il y a eu, en effet, pour l'ancien théâtre de la Gaîté-Lyrique, situé dans le troisième arrondissement de Paris, transformé en centre de loisirs depuis décembre 1989. Mais peut-être moins amusante que prévu.

La facture du « rêve un peu fou » se chiffre maintenant à 400 millions de francs, et même si la Ville de Paris vient d'accepter de refaire confiance aux responsables de la Planète magique (1), on s'accorde pour considérer les péripéties de ce projet comme stupéfiantes d'un bout à l'autre. Pourtant l'idée était, et reste, belle : s'inspirer de différents thèmes proches des imaginaires connus pour créer des attractions qui donnent aux enfants *« la possibilité d'être le héros d'un film dont ils ne puissent pas s'extraire aussi facilement que lorsqu'ils regardent la télévision »*. C'est le refus de *« joueurs passifs comme à Disneyland en Californie »*, et la recherche d'une *« interaction réelle entre les enfants et un univers magique qui est mis à leur disposition grâce à des technologies sophistiquées »*.

C'est là que le bât blesse. Ces attractions séduisantes étaient longues, difficiles, et coûteuses à réaliser. *« Sans compter*, précise M. Jacques Peskine, ancien directeur général de la Société d'exploitation de la Gaîté-Lyrique (SEGL) *qu'il s'agissait d'un prototype. Il n'y avait pas de modèle. Et, par exemple, les coûts dus à la sécurité devaient être réévalués pour chaque activité nouvelle. »* Chacun reste vague à propos des différents facteurs qui ont fait déraper le budget initial de 200 millions à 400 millions. Apparemment, ce sont les attractions, genre mini-circuits, avec trois joueurs embarqués vers des histoires où ils ont leur mot à dire, qui ont posé le plus de problèmes.

Une chose est sûre : tout était loin d'être au point quand la Planète magique a ouvert fin décembre 1989, pour ne pas rater Noël et parce que la campagne de publicité (un peu folle elle aussi, puisqu'elle appelait les *« crétins »* à venir jouer sur place) était lancée !

Ouverture brève : une petite dizaine de jours plus tard, la Planète magique ferme ses portes après avoir accueilli, selon son directeur technique, trente mille personnes. *« Pourtant*, précise-t-il, *nous avions pris soin de distribuer à l'entrée des tracts pour dissuader les gens de venir, puisque tout n'était pas fini. »*

Fermeture en janvier, dépôt de bilan en février. En mars, la Fédération du bâtiment (FNB) demande que soient prises des mesures d'urgence pour le règlement de la centaine de millions de francs due par la SEGL aux quatre-vingts entreprises de bâtiment qui sont impliquées dans la construction, sans parler des quatre cent dix entreprises, sous-traitantes de la SEGL, dont certaines ont déjà déposé leur bilan, et qui réclament d'être payées au plus vite. Devant une situation aussi alarmante, à l'instigation des dirigeants de Nord-France (groupe Pelège) un plan de relance a été décidé sur dix ans.

Boutemmat et Charlot, l'entreprise appartenant au groupe Nord-France qui s'occupe des travaux depuis le début, prend la direction de la SEGL. Les actionnaires de cette société doivent rajouter 55 millions de francs dans le projet, et la Ville de Paris, qui s'était déjà portée garante pour 100 millions de francs, étend sa garantie à 165 millions de francs. Telles sont les décisions prises le 25 juin 1990, par le conseil de Paris, lors d'un débat difficile au cours duquel l'opposition a parlé de *« gâchis »*. La Planète magique devrait rouvrir ses portes vers octobre 1990.

Situation alarmante

On peut néanmoins se poser quelques questions. Tout d'abord au sujet même de la Planète magique. Ses responsables espèrent accueillir un million de personnes par an, à raison d'au moins deux mille cinq cents personnes par jour, pour atteindre leurs objectifs financiers.

En oubliant que, d'ordinaire, durant la journée, les adultes travaillent et les enfants vont à l'école. On peut aussi s'interroger sur la fluidité du public autour des sept attractions principales où l'on n'entre pas à plus de trois (interaction oblige...). Évidemment, neuf cents visiteurs pourront patienter assis dans les différents restaurants ou dans les deux salles de spectacle mises à leur disposition. Evidemment, les jeux vidéo et le décor futuriste et ambitieux pourront faire paraître plus court le temps d'attente. Mais comment ne pas comprendre l'angoisse des quatre cent dix sous-traitants impayés, qui se demandent si dix ans vont suffire pour les rembourser ?

Enfin, deux des acteurs principaux sont en droit d'être dubitatifs : d'une part, la Ville de Paris qui, même si elle a obtenu la remise en état du théâtre de la Gaîté-Lyrique sans qu'il en coûte un sou aux contribuables parisiens, considère que la SEGL n'a pas fait correctement son travail, d'autre part, le groupe Philipp Holzmann, numéro un du secteur bâtiment et travaux publics allemand, qui vient d'acheter au groupe Pelège 41 % du capital de Nord-France, donc Boutemmat et Charlot, en s'estimant protégé par une clause de garantie des bénéfices sur l'année 1989-1990. Si, passé ce délai, la SEGL ne se relève pas, le prix très coûteux payé par le groupe Holzmann ne sera plus vraiment justifié. C'est donc bien d'une « vraie aventure » qu'il s'agira quand la Planète magique atterrira à nouveau à Paris. A l'automne prochain. Au mieux...

ADELINE CHENON

(1) Dont les actionnaires sont entre autres la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), la banque Paribas, Nord-France et Bayard-Presse.

L'accueil des gens du voyage

Halte à Marne-la-Vallée

Les gens du voyage pourront faire halte à Marne-la-Vallée. Deux communes de la ville nouvelle à l'est de Paris ont inauguré, jeudi 12 juillet, une aire d'accueil où les nomades trouveront des équipements sanitaires et sociaux à leur service. A Emerainville et à Noisiel (Seine-et-Marne), les gens du voyage ne seront plus indésirables. Quatre communes voisines (Lognes, Champs-sur-Marne, Torcy et Croissy-Beaubourg) ouvriront, elles aussi, des aires d'accueil au cours des prochains mois.

Ainsi un projet lancé en juillet 1986 voit-il le jour. Il correspond à une véritable nécessité : chaque année, près de vingt mille nomades *s'installent provisoirement en Ile-de-France*. Les élus de ces municipalités ont voulu contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie tout en mettant un terme aux campements sauvages dans le Val Maubuée. Ces campements sont *« des sources de conflits perpétuels*, constatent les responsables du SAN (syndicat d'agglomération nouvelle), *entre la population locale, les industriels notamment, et les nomades »*.

La réalisation du projet a été confiée au SAN de Marne-la-Vallée, qui est également chargé de la gestion et de l'entretien des terrains réservés aux gens du voyage. Le coût de l'aire d'accueil d'Emerainville-Noisiel, prévue pour vingt-cinq emplacements de caravane, s'élève à 3 millions de francs. Les usagers disposent de l'eau courante et de l'électricité, ainsi que d'un bâtiment qui regroupe une salle de réunion et des équipements sanitaires. En contrepartie, ils doivent payer 27 F par jour pour l'occupation d'un emplacement.

Mais le programme ne s'arrête pas là, puisque Lognes disposera d'une structure identique à l'automne, et Champs-sur-Marne dès la fin de l'année. Pour Torcy et Croissy-Beaubourg, la date de livraison des travaux n'est pas encore fixée. Une fois achevé, le réseau d'aires d'accueil regroupera quatre-vingt-onze emplacements de caravane.

Les premiers occupants de l'aire d'Emerainville-Noisiel se déclarent particulièrement satisfaits de leur nouveau lieu d'habitation : *« Nous vivons dans de meilleures conditions d'hygiène et dans un cadre sécurisant pour nos enfants. »* Le terrain de jeux près des caravanes n'est plus désormais le simple bord de la route...

JEAN-CHRISTOPHE RAVEAU

ÉCONOMIE

BILLET

Une Communauté sans stratégie

En dépit des mises en garde adressées par M. Jacques Delors, les ministres des Douze réunis les 16 et 17 juillet à Bruxelles n'ont pas eu de vrai débat sur les enseignements à tirer du sommet des Sept qui vient de se tenir à Houston. Myopie irresponsable alors que dans une semaine, lors de la session plénière de l'Uruguay Round, l'affrontement transatlantique va reprendre, acharné.

Face aux appétits agricoles américains, la Communauté manœuvre avec habilité, mais n'a pas de stratégie. Le président de la Commission européenne a invité les Douze à *« mesurer les limites »* du succès de Houston. Celui-ci, a-t-il prévenu, restera sans lendemain et la Communauté se trouvera isolée dans l'ultime phase de l'Uruguay Round si elle n'est pas en mesure de *« définir pour les mois à venir ce qu'elle veut pour sa propre agriculture »*.

A Houston, la commission a confirmé des engagements importants qu'il faudra bientôt songer à honorer. Comment croire que les Etats-Unis ou les autres pays producteurs admettront que la Communauté se libère par anticipation de promesses grâce à l'effort de réformes réelles et douloureuses qu'elle a entreprises depuis 1984 ? Les excès américains actuels en quelque sorte la protègent, mais lorsque ses interlocuteurs du GATT la prendront au mot, il lui faudra s'exécuter. Belle épreuve en perspective !

Les paysans européens, déjà étranglés, sont-ils capables de supporter de nouvelles baisses de prix de 30 % en cinq ans ? Il ne s'agit pas de brader la politique agricole commune, mais de réfléchir aux moyens de la redéployer. Ce travail de préparation technique (comment procéder ?) et politique (comment y associer les agriculteurs ?) n'a pas été amorcé. Continuer dans cette voie, c'est prendre le risque pour la fin de l'année (la conclusion de l'Uruguay Round) de solutions insatisfaisantes et douloureuses, avertit à son tour M. Ruggiero.

Les Français ont dans cette affaire une responsabilité particulière puisque ce sont eux les principaux bénéficiaires de la Politique agricole commune (PAC), et donc de la solidarité des Douze.

Ph. L.

Victime d'un marché déprimé et d'une trop grande ambition

La société de Bourse Tuffier dépose son bilan

La société de Bourse Tuffier a annoncé, le 18 juillet, son dépôt de bilan pour trouver un repreneur. L'un de ses actionnaires, la Caisse centrale des banques populaires, malgré les pressions du Trésor, a posé ce préalable, mardi 17 juillet, pour *« examiner les conditions de reprise de tout ou partie du groupe Tuffier »*. De son côté, le conseil des Bourses de valeurs réuni le même jour dans la soirée constatait que *l'évolution de la situation ne lui permettait pas de lever l'interdiction provisoire d'activité de Tuffier décidée le 13 juillet.*

« Voilà ce qui arrive à vouloir jouer plus vite que la musique. » Aucun des confrères de M. Thierry Tuffier n'a réellement été surpris par l'effondrement de sa société de Bourse. Beaucoup l'avaient prédit à un moment ou à un autre et n'étaient pas étrangers aux rumeurs revenant périodiquement à ce propos depuis plus d'un an.

Si aucun d'entre eux ne remet en cause la stratégie retenue, celle de devenir l'un des premiers intermédiaires indépendants, tous lui reprochent d'avoir voulu grossir trop vite. Mais la marge de manœuvre était faible pour celui qui, tout en voulant rester libre, s'affichait comme l'un des premiers intervenants de la Bourse dans un marché de plus en plus dominé par les grands établissements financiers.

En mars 1987, quelques mois après le lancement du « big bang » déréglementant la finance britannique, la place française se lançait dans la même entreprise en supprimant le monopole des agents de change. D'un coup, le marché boursier tenu par une soixantaine de charges, s'ouvrait aux banques et compagnies d'assurances françaises ou étrangères. Les banquiers voyaient avec gourmandise s'approcher un nouveau gâteau, auquel elles avaient souvent rêvé.

La réaction des agents de change fut plus partagée. Une fois le choc passé, beaucoup se vendirent tandis que d'autres décidèrent de continuer à exercer leur activité. A ce jour, sur les quarante-quatre sociétés de Bourse parisiennes, les deux tiers ont été acquises par des groupes financiers français et étrangers, parfois à des prix dérisoires comme ce fut le cas pour plus d'une dizaine de firmes en raison de leurs difficultés financières. Le parti de l'indépendance est encore revendiqué par le tiers restant mais à des degrés divers (*le Monde* du 22 juin).

Sur les onze sociétés de Bourses dans ce cas, six sont véritablement indépendantes, n'ayant aucun organisme puissant dans leur capital. Les cinq autres, parmi lesquelles figurait Tuffier avec comme partenaire la Caisse centrale des banques populaires avec 12,5 % du capital, ont associé à leur tour de table de nombreux actionnaires tout en gardant le contrôle de l'entreprise.

« Cette chute n'est donc pas celle d'un vrai indépendant », affirme l'un des six irréductibles. *« Conscient de notre petite taille, nous avons choisi des créneaux assez typés et n'avons pas fait de choix suicidaires. »* A l'inverse de ce *« small is beautiful »*, Tuffier optait pour la croissance tous azimuts, se constituant en groupe financier opérant dans tous les secteurs de l'intermédiation, Bourse, marché monétaire et service financiers. La firme n'hésitait pas, pour acquérir des parts de marché, à casser les prix.

L'une des premières conséquences de ce « big bang » à la française a été la redistribution des flux d'ordres. Jusqu'alors, ceux-ci étaient répartis équitablement entre les charges. Du jour où les banques à réseau (BNP, Société générale, Crédit agricole, Crédit lyonnais...) ont acheté leur société de Bourse, elles ont recentré toutes leurs opérations internes vers leurs nouvelles acquisitions, retirant de la circulation une fraction non négligeable des transactions.

Pratiquer le discount

La part du marché libre s'est alors considérablement réduite... Pour en avoir une portion significative, l'une des solutions est de pratiquer le discount, surtout depuis la libéralisation des courtages voici un an. Mais cette politique de prix très bas, suivie également par d'autres sociétés, s'avère dramatique quand il faut au même moment et pour l'ensemble de cette profession affronter des coûts élevés, se moderniser et procéder à d'importants investissements tant en personnels qualifiés qu'en matériels.

A cette guerre des marges s'est greffée une certaine désaffection du public pour la Bourse entraînant depuis plusieurs mois une contraction des échanges. Depuis le début de l'année, le volume d'affaires sur le marché des actions a baissé de plus de 30 %. Si la tendance se confirme sur l'année, la profession aura perdu 1 milliard de francs sur les 4 milliards de revenus procurés annuellement par les courtages. Dans cette situation, de nombreuses sociétés de Bourse, plus de la moitié murmure-t-on, seraient dans le rouge à l'issue de ce premier semestre.

Toutes les catégories de firmes seraient affectées par cette dégradation du marché, qu'elles soient indépendantes ou adossées à des groupes français ou étrangers. Dans ce dernier cas, elles profitent néanmoins des capacités financières de leur maison mère et ploient l'échine pendant l'orage. *« Les gens ont tous des problèmes de réadaptation de leurs activités mais certains disposent de plus de temps que d'autres »*, constate-t-on à la Société des Bourses françaises, organisme chargé du fonctionnement du marché.

Ce ne fut pas le cas de la société de Bourse Tuffier qui, perdant 10 millions par mois depuis janvier, n'a pu dans ce contexte, pour le moins maussade, redresser à temps la situation. Faute de moyens, elle a été contrainte de cesser son activité dès le vendredi 13 juillet. Faute de repreneur, elle est aujourd'hui conduite au dépôt de bilan.

Victime de sa propre prophétie

La désillusion est cruelle pour cette société, qui voici un an se proposait de reprendre l'ex-charge Legrand en difficulté, la sauvant ainsi de la faillite, et qui aujourd'hui n'a pas de repreneur immédiat.

Elle l'est aussi pour M. Thierry Tuffier, victime de sa propre prophétie. Il affirmait en début d'année que le marché français comportait trop de sociétés de Bourse (*le Monde* du 17 janvier). Elle l'est sourtout pour les acteurs de la place avec l'attitude des Banques populaires. Cette caisse centrale a bien montré aux pouvoirs publics qu'elle n'entendait pas qu'on lui dicte sa conduite. Malgré son rôle de partenaire privilégié de Tuffier, elle a préféré laisser tomber cette société de Bourse pour mieux la ramasser à moindre prix, quitte à affecter la réputation de la Bourse française à l'étranger.

Entre la sauvegarde des intérêts d'une place financière et l'intérêt personnel (reprendre un actif moins cher), elle a opté pour la seconde solution. Signe des temps. La chute de Tuffier marque, en tout cas, un tournant dans la vie de la Bourse de Paris.

DOMINIQUE GALLOIS

□ **Les nouveaux règlements de la COB ont été homologués.** – Le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Jean Saint-Geours, a annoncé, mardi 17 juillet, que le ministère des finances avait homologué la veille les nouveaux règlements qui fondent la COB à exercer un pouvoir de sanction pécuniaire. M. Saint-Geours a assuré que ce pouvoir dévolu par la loi du 2 août 1989 *« sera exercé avec beaucoup de modération »* et a souligné qu'il a fallu *« rassurer la justice »* sur ce point, notamment pour les délits d'initiés. Ces règlements seront accompagnés d'*« un commentaire explicatif pour clarifier les rapports entre notre action et celle de la justice »*, notamment pour l' *« information privilégiée »*, a précisé le président de la COB.

La recomposition du capital de la NRF

Un partenaire italien pour Gallimard

M. Antoine Gallimard est sur le point de céder 25 % du capital de sa maison d'édition à l'éditeur italien Einaudi, au groupe Havas et à des investisseurs financiers. Il conservera toutefois, avec 33,5 %, la minorité de blocage.

Le PDG des éditions Gallimard met la dernière main, en collaboration avec la BNP, au tour de table qui permettra le reclassement de près de 25 % du capital de la maison d'édition – les 12,5 % que possédait sa sœur aînée Françoise et les 11,75 % de son frère aîné Christian, que ceux-ci ont décidé de vendre au terme d'une longue querelle de famille (*le Monde* du 30 janvier et du 23 mars). Sa sœur cadette, Isabelle, a déjà vendu la quasi-totalité de ses 12,5 % à la BNP au début du mois d'avril (*le Monde* du 8 avril). La banque a été agréée comme actionnaire de Gallimard par le conseil d'administration réuni le 2 juillet.

M. Antoine Gallimard aurait sans doute souhaité avoir plus de temps pour mener à bien cette opération, avec le souci, constamment réaffirmé, de ne faire entrer aucun actionnaire en position de force, et si possible aucun à plus de 10 % : *« Mon intention est de verrouiller l'arrivée de nouveaux investisseurs grâce au droit d'agrément du conseil d'administration »*, nous déclarait-il il y a quelques mois (*le Monde* du 14 avril). Conseil d'administration dans lequel, autour des 33,5 % qu'il possède en propre, il réunit une majorité. Sans renoncer à sa volonté de protéger l'indépendance de sa maison en *« verrouillant »* son tour de table, il est aujourd'hui pressé de conclure, notamment en raison de l'engagement qu'avait pris la BNP de reclasser les parts de son frère et de sa sœur avant le 10 juillet, date largement dépassée. D'autre part, les investisseurs intéressés se montrent probablement peu désireux d'attendre trop longtemps.

Le pivot de la recomposition du capital de Gallimard – qui verra sans doute l'entrée de sept nouveaux actionnaires – devrait être l'éditeur italien Einaudi. Cette décision correspond au désir exprimé à plusieurs reprises par M. Gallimard, de *« s'ouvrir à l'Europe, sans attendre 1993, et de développer un partenariat avec d'autres entreprises d'édition »*. Ouverture qui est déjà apparue avec l'engagement, l'année dernière, de Mme Teresa Cremisi, directrice générale de la maison d'édition italienne Garzanti, devenue le bras droit de M. Gallimard (*le Monde* du 28 avril 1989).

Fondé à Turin en 1933, Einaudi est l'un des plus prestigieux éditeurs italiens, dont le catalogue rassemble les plus grands auteurs de la littérature mondiale. Depuis l'an dernier, Einaudi est intégré au groupe Elemond, détenu à 51 % par l'éditeur Electa et à 49 % par Mondadori, et rassemblant, du livre d'art aux collections scolaires, les ouvrages publiés par les trois sociétés. Gallimard trouverait ainsi, de l'autre côté des Alpes, un ensemble de partenaires puissants, capable de lui apporter une surface européenne. Une alliance conforme au vœu du PDG de la NRF qui se plaît à répéter que *« l'indépendance n'est pas synonyme de splendide isolement »*.

Derrière Einaudi, principal investisseur, M. Antoine Gallimard, après de longues hésitations, pourrait accueillir le groupe Havas. La faveur du PDG allait, il l'avait dit, à des investisseurs institutionnels. On a cru un moment que l'UAP prendrait des parts du capital. Mais pour tous les institutionnels, l'action Gallimard semblait trop chère. Il n'y eut bientôt plus en lice qu'Havas et M. Jérôme Seydoux. Un choix difficile. D'un côté, le patron des Chargeurs, qui n'a pas d'intérêts dans l'édition, ne peut être soupçonné de porter atteinte à l'indépendance de Gallimard.

Visées expansionnistes

Mais M. Seydoux, qui a récemment vendu UTA et sa participation dans la Cinq, inquiète la maison d'édition par ses retournements imprévisibles. Havas, à l'inverse, offre l'avantage d'une implication stable dans l'édition par l'intermédiaire du Groupe de la Cité et de Robert Laffont mais risque d'avoir, à terme, des visées expansionnistes sur la maison de la rue Sébastien-Bottin.

M. Gallimard voudrait bien appuyer le développement de son entreprise sur la puissance d'Havas, mais il entend aussi éviter toute satellisation vis-à-vis du Groupe de la Cité. C'est sans doute pour obtenir le maximum de garanties qu'il a maintenu jusqu'au dernier moment des négociations parallèles avec Havas et M. Seydoux. *« Nos choix ne sont guidés que par les garanties qui nous ont été données concernant l'indépendance de la maison d'édition et par le souci d'un réel développement éditorial »*, a déclaré mardi 17 juillet M. Antoine Gallimard, en précisant : *« La mise au point des choix essentiels pour la stabilité de la maison fait que le tour de table n'est pas encore terminé. »*

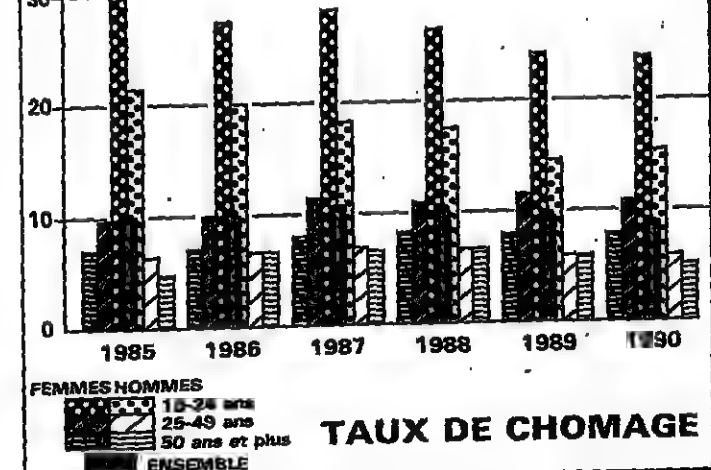
Outre Einaudi et Havas, les deux partenaires principaux, la Compagnie financière de Rothschild, la Société des amis de la NRF et trois investisseurs financiers devraient entrer dans le capital de Gallimard. Aucune de ces autres participations ne dépasserait 2 %.

Ce montage, s'il aboutit, devrait satisfaire M. Antoine Gallimard, qui voulait *« un tour de table très diversifié »* et lui permettant de continuer la modernisation de sa maison, qu'il a entreprise depuis un an, notamment en réorganisant la fabrication, en redynamisant la publicité, en développant la mobilité interne du personnel, et, récemment, en renforçant le service de presse. Une maison dont le chiffre d'affaires consolidé vient de dépasser le milliard de francs, dont le premier trimestre de 1990 est considéré comme très bon et qui, si elle doit renforcer la rigueur de sa gestion, est en bonne santé, de l'aveu même de son banquier et nouvel actionnaire, la BNP.

JEAN-FRANÇOIS LACAN et JOSYANE SAVIGNEAU

Selon l'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE

86 000 chômeurs de moins entre mars 1989 et janvier 1990



Publiés mercredi 18 juillet, les premiers résultats de l'enquête annuelle sur l'emploi de l'INSEE, réalisée exceptionnellement en janvier dernier, et non en mars comme d'habitude, sont conformes à toutes les tendances déjà observées. En neuf mois, l'emploi croît de 170 000 personnes. Selon la définition du BIT (Bureau international du travail), le nombre de chômeurs a diminué de 86 000 et même de 345 000 depuis la crête de mars 1987, mais le chiffre officiel de l'ANPE reste bien supérieur : 2 600 600 contre 2 222 200.

Longtemps en régression, les emplois stables se développent et les différentes formes de travail précaire marquent le pas, après les fortes progressions de 1988 et de 1989, sans toutefois retrouver leur niveau antérieur.

Restructuration des groupes laitiers

Suppressions d'emplois chez Saint-Hubert

Dès l'ouverture du conseil d'administration de la Laiterie Saint-Hubert, réuni mercredi 18 juillet à Ludres (Meurthe-et-Moselle), M. François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture, qui présidait Saint-Hubert depuis neuf ans, a annoncé sa démission. Le conseil devait entériner le plan d'adaptation élaboré par Sodial-Yoplait, qui prévoit soixante-treize suppressions d'emplois et une nouvelle organisation de l'entreprise.

Avec ses petites phrases assassines et ses rebondissements judiciaires, l'affaire de la Laiterie Saint-Hubert a pris des allures de règlement de comptes entre M. Michel Debatisse et M. François Guillaume, tous deux anciens présidents de la FNSEA, qui s'opposent sur l'avenir de cette laiterie coopérative dont les deux fleurons sont la pâte à tartiner Saint-Hubert et BA, le célèbre yaourt au bifidus. Mais elle est aussi révélatrice des conséquences des restructurations qui se déroulent dans ce secteur.

C'est en janvier dernier que Sodiaal, premier groupe laitier français (plus de 17 milliards de francs de chiffre d'affaires, environ 7 500 salariés), présidé par M. Michel Debatisse, a annoncé la prise de contrôle de Saint-Hubert (1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 550 salariés).

Soucieux d'asseoir le développement de leur entreprise, les dirigeants de Sodiaal ne s'étaient manifestement pas montrés trop curieux sur la situation de leur « proie » ; ils ont découvert, après coup, un déficit de 40 millions de francs. *« On n'avait pas vu les comptes de l'année en cours et la situation s'est dégradée au cours des derniers mois »*, expliquent-ils maintenant pour justifier le plan de restructuration, qui prévoit cent soixante-treize suppressions d'emplois, notamment dans les services administratifs jugés pléthoriques par les nouveaux propriétaires. Certains devraient être reclassés chez Sodiaal.

La gravité des pertes contestée

Mais, en réalité, l'essentiel du plan de Sodiaal consiste à faire entrer Saint-Hubert dans le moule des structures mises en place depuis janvier 1988. Or, c'est justement cette organisation par filières (lait, matières grasses, produits frais, fromages, etc.) qui n'est pas du goût de M. Guillaume.

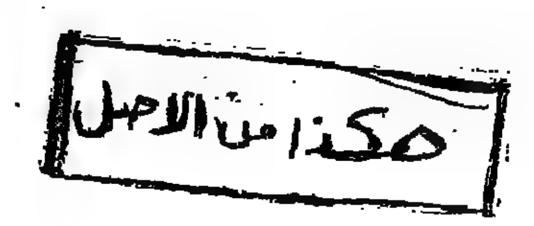
D'abord, l'ancien ministre de l'agriculture conteste la gravité des pertes qu'il attribue notamment aux charges financières et aux frais de lancement d'un nouveau produit le Fleurier. Et il oppose son propre plan de restructuration à celui de Sodiaal : *« Saint-Hubert doit avoir un rôle de leader au nom du groupe pour ses produits d'innovation tels que le Saint-Hubert et le BA*, explique M. Guillaume. *Cette mesure ferait que Saint-Hubert serait traité de la même façon que chacune des unités régionales de Sodiaal et éviterait la moitié des licenciements envisagés et le démantèlement de Saint-Hubert. »*

Ce discours n'est pas sans écho dans les usines de Lorraine, où, en plus des fermetures et des reclassements déjà prévus, on craint de nouvelles mesures à l'automne, en particulier pour les unités de fabrication de Blamont et de Magnières. *« Saint-Hubert devait entrer par la grande porte, en réalité nous sommes complètement absorbés par les différentes filières de Sodiaal. C'est la pire des solutions »*, proteste M. Jean-Marc Colin, secrétaire du comité d'établissement. Les salariés sont cependant dubitatifs et sans illusions sur l'issue de la bataille qui oppose les deux anciens leaders du syndicalisme paysan.

En faisant annuler le 5 juillet, par le tribunal de commerce de Nancy, son éviction de la présidence de la Laiterie votée lors du conseil d'administration du 29 juin, M. François Guillaume a placé le débat sur le terrain judiciaire, mais il n'a fait que gagner un peu de temps. Car les dirigeants de Sodiaal comptent bien utiliser leur position d'actionnaire majoritaire pour imposer leur plan. Sans états d'âme particuliers sur le caractère coopératif de ce groupe qui, en cette période de restructuration, se comporte comme n'importe quelle société privée.

FRANÇOISE CHIROT

□ **Blocage des importations de téléviseurs asiatiques.** – Les instances de Bruxelles ont autorisé la France à bloquer provisoirement les importations de téléviseurs couleur et d'autoradios fabriqués au Japon, en Corée du Sud et en Chine transitant par d'autres pays de la CEE. Cette mesure s'applique jusqu'au 31 octobre pour le Japon et jusqu'au 31 décembre pour les autres pays cités. Motifs de cette interdiction : les quotas sont déjà dépassés, ces importations favorisent une baisse de 20 % des prix et fragilise la position des fabricants français. Principaux bénéficiaires de la demande accrue de téléviseurs : les importateurs ont vu leur part de marché en France passer de 25 % en 1987 à 30 % en 1989, celle des fabricants français tombant de 52 % à 41,5 %.



ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Toujours pas de profits cette année

Le difficile retour de Puma

A la différence de leurs concurrents américains, comme Nike ou Reebook, en pleine expansion, les deux grands fabricants d'articles de sport allemands Adidas et Puma ont du mal à sortir du rouge. Pour Puma, un arrêt des livraisons de plusieurs jours de l'un de ses principaux sous-traitants aux Philippines, à la suite d'un incendie, va se traduire par un manque à gagner de 20 à 25 millions de DM sur la collection d'automne de ses chaussures de sport.

FRANCFORT

correspondance

« Sans ce problème d'approvisionnement les résultats pourraient être satisfaisants », a précisé M. Hans Woitschatzke, président du directoire de Puma, lors de l'assemblée générale, mardi 17 juillet, des actionnaires de la firme de Herzogenaurach à Munich.

Après deux ans de pertes sévères et une année de restructuration intense, le numéro deux des articles de sport allemands (520 millions de DM de chiffre d'affaires en 1989 contre 798 millions l'année précédente), commencent à voir le bout du tunnel. Pour l'exercice actuel, le groupe devra encore accuser un léger recul de son chiffre d'affaires consolidé après les pertes enregistrées par ses filiales au cours du premier semestre (4 millions de DM), mais il va falloir attendre au moins quatre ans, a précisé M. Woitschatzke, avant que les actionnaires puissent à nouveau toucher un dividende.

Les difficultés enregistrées par Puma ne sont pas sans rappeler celles d'Adidas, le numéro un mondial des articles de sport qui vient d'être racheté à 80 % par Bernard Tapie pour 1,6 milliard de francs (*le Monde* du 17 juillet).

Des visées à l'Est

Comme Adidas, Puma a réussi à acquérir une réputation mondiale après sa création en 1948 par Rudolf Dassler, le frère d'Adolph (Adi Dassler), à la suite d'une dispute de famille. Mais comme Adidas aussi, la firme bavaroise n'a pas su réagir avec suffisamment de vélocité face à la concurrence mondiale, notamment en provenance du marché américain, ce qui s'est traduit par des pertes importantes après son introduction en Bourse par la Deutschebank en 1985.

L'année dernière une partie du capital de Puma a dû être cédée au concurrent suisse d'Adidas, la firme Cosa Liebermann, qui, à son tour, a cédé sa participation en février à la firme suédoise Aritmos. Grâce à ce rachat, à 40,9 % par Aritmos – avec une option toutefois pour Puma de racheter ses parts d'ici à 1994, – la firme bavaroise espère améliorer ses positions sur le marché européen et même s'étendre à moyen terme à l'Est.

En RDA par exemple, plus de cent cinquante détaillants vont proposer des produits Puma sur l'ensemble du territoire. Le récent rachat d'Adidas par Bernard Tapie plutôt que par le groupe de la multidistribution Metro, dont le fondateur Otto Bensheim avait laissé entendre qu'il pourrait reprendre 20 % du capital, est redouté par Puma en raison de la concurrence accrue qui risque de se produire sur le marché allemand.

A l'instar d'Adidas, l'objectif premier de Puma est de recentrer son activité sur quelques produits rentables, au lieu d'un assortiment jusqu'alors trop diversifié et d'assurer une plus grande sécurité de ses approvisionnements en provenance de l'Asie du Sud-Est.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Poursuivant son développement international

Usinor-Sacilor acquiert un distributeur d'acier aux Etats-Unis

Usinor-Sacilor poursuit ses acquisitions dans le négoce. Le groupe sidérurgique français s'apprête en effet à acquérir le distributeur américain Edgcomb, un indépendant qui figure parmi les plus importants marchands de fer aux Etats-Unis (*nos dernières éditions du 18 juillet*).

Comme à son habitude, le groupe dirigé par M. Francis Mer s'est refusé à révéler le montant de la transaction. Edgcomb qui emploie 1 600 salariés a réalisé l'an passé un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars (3,3 milliards de francs). Usinor-Sacilor conditionne toutefois son rachat à la reprise par les anciens actionnaires d'Edgcomb de la dette obligataire de 100 millions de dollars (550 millions de francs) contractée par la société qui sort tout juste d'une longue période de restructuration et dont les pertes s'élevaient encore à 68 millions de francs en 1989. Cette acquisition se situe dans la lignée d'une série d'opérations engagées par Usinor-Sacilor depuis le début de l'année et visant à consolider les positions du sidérurgiste français sur le marché américain. Elle illustre également la priorité nouvelle accordée au négoce par les producteurs d'acier, soucieux de se rapprocher de la demande et de maîtriser au mieux leurs débouchés. Témoin : le rachat également annoncé mardi 16 juillet par Usinor-Sacilor des établissements Merlin et fils, un distributeur de produits métallurgiques installé dans le sud-est de la France.

FINANCES

Le Crédit mutuel de Bretagne rachète à la MAAF la Banque hypothécaire européenne

Le Crédit mutuel de Bretagne (CMB) reprend à la Mutuelle Assurance Artisanale de France (MAAF) la Banque hypothécaire européenne (BHE), que cette dernière avait acquise en 1985 au moyen d'une OPA, après une longue bataille avec la Société générale. Le prix d'achat de la BHE, cotée en Bourse et dont la cotation a été suspendue, tournerait autour de 500 millions de francs pour 70 % du capital.

La BHE, présidée par M. Daniel Deguen, est une banque de crédit à moyen et long termes, spécialisée dans le financement du logement et de la promotion immobilière, qui dispose d'une vingtaine d'agréments en France et distribue environ 3 milliards de francs de crédits par an, avec un encours de 9 milliards de francs et un bénéfice net de 10 millions de francs en 1989 contre 5,2 millions de francs en 1988. Pour le CMB, second groupe de crédit mutuel après celui d'Alsace-Lorraine, avec 25 % de la collecte de l'épargne bretonne, 3 200 employés, 5,4 milliards de francs de dépôts et 230 millions de francs de bénéfice en 1989, c'est une revanche, après l'échec de sa tentative pour racheter la Banque de Bretagne, établissement nationalisé attribué à la BNP par les pouvoirs publics, et la banque belge Nagelmackers, en passe d'être reprise par la même BNP.

C'est également l'occasion de faire du crédit immobilier à travers une banque disposant de ressources longues (par emprunts) et non par transformation de dépôts à vue. Pour la MAAF, c'est l'abandon d'une expérience de «bancassurance» qui s'est révélée plutôt ruineuse. La distribution de crédits à la consommation par le réseau de la MAAF, gérée par une filiale de la BHE, DEFIMO, a été un grand succès commercial et une non moins grande source de pertes (DEFIMO reste, d'ailleurs, à la charge de la MAAF).

D'autre part, la MAAF, qui veut développer ses activités d'assurance-vie, mobilise ses fonds propres dans des participations bancaires pour lesquelles la synergie n'est, finalement, pas évidente. M. Daniel Deguen, breton d'origine, qui a pris langue avec d'autres Bretons, M. Louis Lichou et M. Yves Le Baquer, président et directeur général du CMB, pour réaliser l'opération, restera à la tête de la BHE.

F. R.

REPÈRES

AIDE ECONOMIQUE

Le Japon libère un prêt de 5,4 milliards de dollars à la Chine

Le Japon a libéré un prêt de 5,4 milliards de dollars (32,4 milliards de francs) à la Chine mardi 17 juillet, selon un envoyé spécial du gouvernement de M. Kaifu . L'annonce officielle marque une reprise de l'aide japonaise destinée à la Chine et fait suite au sommet économique de Houston, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés avaient décidé d'autoriser le Japon à reprendre son aide en faveur de Pékin.

ECONOMIE D'ENERGIE

Le prix de l'essence augmente de 50 % en Tchécoslovaquie

Les ministres tchécoslovaques de l'économie, M. Vladimir Dlouhy, et des finances, M. Vaclav Klaus, ont annoncé mardi 17 juillet une hausse de 50 % des prix des carburants automobiles à compter du jeudi 19 juillet afin de freiner la consommation d'essence. La décision intervient après une vague de panique et la formation de longues files d'attente devant les stations d'essence. Cette fièvre d'achat avait pris de l'ampleur en fin de semaine dernière après la publication de chiffres alarmants sur les réductions des livraisons du pétrole soviétique et la persistance de rumeurs sur une éventuelle hausse des prix. M. Dlouhy a précisé que l'URSS avait déjà réduit d'environ 30 % ses livraisons de pétrole en juillet. – *(AFP.)*

SALAIRES

1,5 % de hausse au second semestre chez PSA

Peugeot et Citroën (groupe PSA) ont simultanément proposé mardi 17 juin une hausse des salaires de 1,5 % au 1er octobre prochain. Les syndicats donneront leur réponse dans les prochains jours. Cette revalorisation fera suite à celles intervenues au premier semestre (0,5 % au 1er février avec effet rétroactif et 1 % au 1er avril) et portera à 3 % la hausse générale des salaires en 1990. Par ailleurs, les mesures individuelles progresseront en moyenne de 1,9 % sur l'année. Les deux firmes procéderont également à une revalorisation de 100 francs de la prime uniforme de rentrée (qui passerait à 815 F chez Citroën et à 425 francs chez Peugeot, où est accordée en outre une somme de 440 francs par personne à charge). Chez Peugeot, seule la CGT n'avait pas signé l'accord portant sur le premier semestre. Chez Citroën, la CGT et la CFDT avaient donné une réponse négative.

TRANSPORTS

Hausse de 4,5 % des tarifs des transports parisiens

Le gouvernement a autorisé un relèvement du prix des transports parisiens de 4,5 % en moyenne, à partir du 1er août, pour les services banlieue de la SNCF et de la RATP. Le syndicat des transports parisiens précise que la hausse atteindra 5,39 % pour les cartes hebdomadaires de travail, 5,13 % pour les billets urbains, 4,38 % pour les billets de banlieue et 4,41 % en moyenne pour la carte orange.

Ces diverses augmentations portent le prix du carnet de métro à 32,80 F en deuxième classe et à 49 F en première classe. Le prix de la carte hebdomadaire de travail sur le réseau ferré urbain est porté à 31,20 F.

Un budget de priorités...

Suite de la première page

Les 20 milliards de francs supplémentaires de M. Jospin porteront son budget global à 250 milliards de francs (recherche universitaire comprise) et devraient lui permettre de créer environ 11 000 postes nouveaux. Le budget de la recherche civile (45 milliards de francs en 1990), autre priorité, progressera de 7,5 % en 1991.

Plusieurs autres départements ministériels, d'importance plus modeste, ont également été considérés comme prioritaires par Matignon. Ayant obtenu un bon budget – une hausse des autorisations de programme de 12 % et la création de 1000 emplois dans les prisons et les greffes – M. Arpaillange devrait rester au ministère de la justice. La préoccupation écologiste de M. Mitterrand trouve sa traduction dans une augmentation des dépenses du ministère de l'environnement de 15 %. Son intérêt pour les arts se reflète dans une nouvelle et forte augmentation du budget de M. Jack Lang : plus 17 %, un record qui s'explique par la mise en chantier, en 1991, de la Très Grande Bibliothèque de France.

Le logement social prioritaire

Le développement souhaité de la présence française à l'Est explique notamment l'augmentation de 9 % du budget du Quai d'Orsay. L'intérêt renouvelé des élus locaux en faveur de l'aménagement du territoire a amené M. Rocard à accroître les dotations en sa faveur de 7 %. Le logement social enfin, autre priorité gouvernementale, bénéficie d'une progression de 6 % des crédits qui lui sont consacrés.

Afin de respecter ses objectifs de maîtrise des finances publiques (visant notamment à limiter à 80 milliards de francs le déficit en 1991 au lieu de 90 milliards en 1990), le financement de toutes ces priorités aurait pu être assuré, en partie, par des économies sur le ministère de la défense. C'était l'avis de certains socialistes. Une enquête en cours de l'Inspection générale des finances révèlerait d'ailleurs la possibilité d'importantes économies sur certains grands programmes. En fait, face à la violente réaction de M. Chevènement, Matignon et Bercy n'ont pas voulu réduire les dépenses militaires.

Par rapport à une mise en œuvre normale de la loi de programmation militaire, Bercy avait souhaité, au départ, que la défense réduise de 10 milliards de francs ses frais. Ce ne sont finalement que des économies de 6 milliards de francs que devront réaliser les armées. Le budget global de la défense, de 215 milliards de francs en 1990, progressera de 3 % en 1991. Les dépenses de fonctionnement augmenteront de 3,5 % (avec en particulier la revalorisation promise de la condition militaire), celles d'équipement, de 1,5 % seulement. Pour la seconde année consécutive, le budget de l'éducation est ainsi supérieur à celui de la défense. Compte tenu de ces choix, Matignon et Bercy ont dû imposer aux autres administrations une progression de leurs dépenses inférieure à l'inflation attendue, une baisse donc, en francs constants, de leurs crédits.

Un gonflement automatique

C'est le cas pour l'industrie, le commerce, l'agriculture, etc. Les dotations en capital des entreprises publiques, réservées pour l'essentiel à Thomson, Bull et l'aéronautique, devraient être, en 1991, du même ordre de grandeur qu'en 1990 – 4,7 milliards de francs. En fait, compte tenu des objectifs fixés, notamment celui de réduire le déficit budgétaire, les marges du gouvernement étaient, comme à l'accoutumée, très étroites. La politique salariale déjà annoncée va se traduire, indique-t-on à Matignon, par une hausse automatique de 6,5 % de l'ensemble des « frais de personnel » de l'Etat. Or ceux-ci représentent plus de 35 % de l'ensemble du budget. Automatiquement également, les charges d'intérêt de la dette publique (125 milliards en 1990) vont croître l'an prochain de près de 10 %. Plus de la moitié du budget augmente donc déjà plus rapidement que l'objectif global.

Les dépenses ainsi définies, Matignon et Bercy vont maintenant travailler sur le volet recettes du projet de loi de finances. Dans quelle mesure des réductions d'impôt seront elles possibles l'an prochain (TVA, impôt sur les sociétés...) ? D'autres groupes de pression se sont déjà mis au travail. Une nouvelle série de difficiles arbitrages pour Matignon et Bercy.

ÉRIK IZRAËLEWICZ



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

OVERSEAS DEVELOPMENT PROFESSIONALS

Help us to assist children and families in Africa, Asia, South & Central America

FOSTER PARENTS PLAN INTERNATIONAL is a non-political, non-profit-making, non-sectarian international development organisation that works with children and their families in developing countries.

We are seeking to recruit individuals with relevant overseas experience who are looking for full-time career appointments with excellent promotion opportunities.

Field Directors should have at least five years' experience of working at Field Director or equivalent level in a developing country and a proven general management ability to run field office operations in the areas of programme design and evaluation, administration, finance, donor services, and human resources. **Assistant Field Directors** must have at least two years' similar experience within an integrated development programme in a developing country and two years' general management experience.

Both positions require some expertise in one or more of the following areas: health, education, community development, agriculture, income generation, co-operative development. Fluency in English and one other relevant language such as French, Spanish, Arabic, or Indonesian, is essential.

The remuneration package includes salary and a full range of benefits including accommodation.

To apply, please send or fax full cv in English, to Hilary Cunningham, Ref: 4446/HC/LM, PA Consulting Group, Hyde Park House, 60a Knightsbridge, London SW1X 7LE, England. Fax: +4471.

FOSTER PARENTS PLAN INTERNATIONAL

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Grenoble Rhône-Alpes - France

EUROPEAN SYNCHROTRON RADIATION FACILITY

The European Synchrotron Radiation Facility is constructing a state of the art storage ring for 6 GeV electrons and/or positrons to be operated as a high brilliance synchrotron radiation source in the field of X-ray from 1994 on.

Financing of the ESRF is shared by 11 European countries.

In the present build up phase the European Synchrotron Radiation Facility offers you interesting career prospects and a unique opportunity to develop and apply your skills in an international hi-tech environment in fields as varied as

Materials Sciences: diffraction, elastic diffuse scattering, inelastic scattering, extended X-ray absorption fine structure, condensed matter theory, magnetic scattering.
X-ray Beam Lines: design, imaging, optics, detectors.
Physics,
Mechanics,
Ultra High Vacuum,
Power Supplies,
Applied Computer Science: hardware & software.
Chemistry,
Magnets: undulators & wigglers,
Hydraulics and Cooling,
Radio Frequency,
Electronics,
Remote Control & Operation of Complex Machines,
Biology

We recruit now

Scientists, Engineers and Technicians*

*Scientists are generally on fixed-term contracts (max. 5 years)

who give evidence of relevant education and who have experience in research institutes, universities or high-tech industries. Candidates with at least some years of experience in a similar situation, or with a professional background combining education and/or experience from one or more of the fields mentioned above are particularly invited to apply.

The working language is English, knowledge of French is desirable.

For more information about the ESRF employment conditions and specific vacancies, you can give your name, address and field or professional experience directly to us in Grenoble, and we shall provide you with the information needed and an Application Form.

The completed Application Form must reach us at the latest on 15 September 1990.

ESRF (Recruitment Officer) Boîte Postale 220 F-38043 Grenoble Cedex

Build a Scientific Europe

MEDIA-SYSTEM

Le Monde de l'International

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne recrute un (m/f)

ASSISTANT JURIDIQUE (réf.: BA/47)

Qualifications requises: ◇ formation générale: diplôme complet de l'enseignement secondaire; ◇ connaissances juridiques générales; ◇ très bonne maîtrise du français et connaissance d'autres langues souhaitée (anglais, allemand, etc).

Tâches principales: travaux juridiques: documentation, tenue de dossiers et rédaction.

Age: 25-40 ans de préférence.

Nous offrons un statut de fonctionnaire international.

Les formulaires de candidature à retourner avant le 15/09/90, ainsi que des détails sur le poste ouvert pourront être obtenus, en mentionnant la référence auprès de: **EUROCONTROL**, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles.

Sté services cherche agent libre. Gros gain accessoire. Préférence courtier assurances ou immobilier. Écrire à M. Servan, BP 1388, CH-1001 Lausanne.

INGÉNIEURS-CONSEILS

recherche

CHEF DE PROJET

pour un important programme d'hydraulique villageoise en Afrique anglophone.
Expérience 10 ans en développement rural : supervision technique et financière, gestion du personnel, relations avec administrations, formation.

Adresser lettre et CV à BURGEAP, 70, r. Mademoiselle, 75015 Paris

---

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
Notre école des hautes études commerciales met au concours un poste de Professeur de gestion de la production, plein temps. Titre requis : doctorat en sciences techniques ou économiques.
Entrée en fonction : 1er septembre 1991.
Délai de candidature, avec lettres de référence : 15 septembre 1990. Cahier des charges : prof. F. Léonard, école des HEC, BFSH 1, CH-1015 Lausanne, tél. : 19-41-21/692-40-36.



9ème Groupe Français d'Audit et de Conseil, membre de Spicer and Oppenheim International, 12ème réseau mondial de consulting, notre croissance nous amène à rechercher un

AFRIQUE FRANCOPHONE

Conseil Juridique et Fiscal

Agé d'environ 28 ans, vous avez une expérience de 4 à 5 ans en Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, ou en entreprise.



Vous serez détaché dans une de nos filiales d'Afrique Francophone avec tous les avantages liés à l'expatriation.

Adressez CV, lettre et photo, en précisant la réf. LM07, à Alain PENANGUER, CALAN RAMOLINO ET ASSOCIES, 2 rue Paul Cézanne, 75008 PARIS.

GROUPE CALAN RAMOLINO ET ASSOCIÉS
MEMBRE DE SPICER & OPPENHEIM INTERNATIONAL

alliance RH

DIRECTEUR DES VENTES

Pour une entreprise française appartenant à un groupe espagnol qui fabrique des articles de décoration et des cadeaux de grande qualité.

Ses fonctions seront les suivantes :

- organiser et diriger un réseau de ventes sur tout le territoire français ;
- prendre en charge la gestion de la Société en France, surtout en ce qui concerne les aspects commerciaux et le marketing avec un soutien administratif.

Sont exigées :

- des connaissances et une expérience, avec preuves à l'appui, en matière de vente et de marketing ;
- des aptitudes de direction ;
- des connaissances du marché en question (ce n'est pas indispensable).

Nous offrons une nouvelle et attrayante ligne de produits en expansion, et un poste de responsabilité de grand avenir.

Les intéressés sont priés de s'adresser par écrit à :
PUBLICITAS S.A. – Réf. nº 3879
Numancia, 185 - 8º P1 - 08034 BARCELONA (Spain)

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Dans le cadre du programme de Travaux urbains d'intérêt public à haute intensité de main-d'œuvre, le gouvernement du Bénin recrute sur contrat à durée déterminée d'un an (éventuellement renouvelable) le Directeur Général de l'Agence d'exécution de droit privé, maître d'ouvrage délégué des travaux à effectuer à Cotonou et à Porto-Novo, financé sur crédits IDA.

De nationalité béninoise le DG devra :

- être disponible pour prendre ses fonctions impérativement avant le 15 octobre 1990 ;
- posséder un diplôme d'école supérieure de gestion et de commerce ;
- disposer, de plus, d'une formation juridique ;
- présenter une expérience d'au moins 10 années de responsabilité au sein d'une entreprise privée en matière de gestion de personnel, de gestion de projects et/ou de maîtrise d'ouvrage.

Une bonne connaissance :

- *du secteur BTP,*
- de la langue anglaise,

constituera un atout supplémentaire.

– La rémunération de niveau international, sera négociée sur des bases tenant compte des qualités requise.

Le CV conforme, daté et signé, la lettre de canditure et les prétentions sont à adresser avant le 15 août 1990 à:

Ministère de l'Equipement et des transports
à l'attention de MM. les membres du comité des personnalités de l'Agence d'exécution des TUHIMO
COTONOU, République du Bénin

Envoyer copie à :
Mission résidente de la Banque Mondiale
BP 03-21-12, COTONOU, République du Bénin

ONSTREAM

Société internationale secteur pétrolier

recherche
pour l'Afrique de l'Ouest, le Moyen-Orient et l'Europe

INGÉNIEURS SUPERVISEURS ET TECHNICIENS

- Mécanique,
- Electricité,
- Instrumentation,
- Opérateur de production,
- Forage (completion, Mud, Wireline, Equipment),
- Officier radio (secouriste confirmé).

Rotations hebdomadaires (4/4, 6/4, 9/3 ou 12/4).
Déplacement en célibataire.

Envoyer d'urgence candidatures avec CV et photo à Médias Conseil Ramos, réf. GF, 82, av. Marceau, 75008 Paris.

Le Monde des Cadres

GROUPE BANCAIRE
LEADER SUR LA RÉGION AUVERGNE RECHERCHE BON

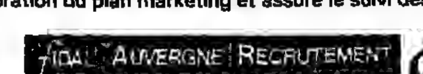
CHARGÉ DE MARKETING STRATÉGIQUE

Sa formation ESC ou Sciences-Eco sera complétée par 2 ans d'expérience, de préférence bancaire.

Son expertise technique sera immédiatement opérationnelle.

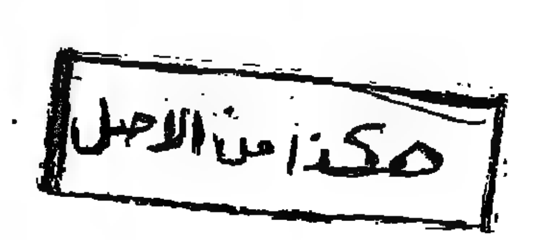
Il aura déjà fait preuve de ses talents d'animateur d'équipe.

En collaboration avec le responsable marketing, il participe à l'élaboration du plan marketing et assure le suivi des résultats.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à nos Conseils, M. DONAINT et Mlle HUGUET,
FIDAL, 33-35 avenue du Maréchal-Leclerc, 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. : 73-91-16-61

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES
Situation exceptionnelle
STUDIO 698 000 F
entrée, séjour, kitch., sal. eau. Bel imm. 45-66-43-43

PALAIS-ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ
2 P., 35 m², 920 000 F
3e ét., bon immeuble, appt clair, petits travaux. 45-66-01-00

2e arrdt

ÉTIENNE-MARCEL
BEAU 2 P, 50 m²
2e ét. Bel imm. pierre de T. 1 350 000 F - 45-66-43-43

RUE ST-DENIS, part. vd dans imm. p. de taille appt 2-3 Pces 60 m², refait, 2e ét., très bon état, libre. Tél. : 42-33-78-22

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
BEAU 2 PIÈCES. TT CFT
Pierre de taille. CLAIR
Asc. Prix : 695 000 F
CRÉDIT. 42-71-87-24

EXCEPTIONNEL
appt de très haut niveau, très spacieux réception + chambres et mezzanine conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

Part. à part. Très beau studio, 4e ét., sans vis-à-vis 1963, S.-O. 2G Plac. anti 2 balc. sur rue. Cave. poss. park. 39-69-32-80 apr. 19 h

SQU. DU TEMPLE. 1 P. 20 m² env. rel. nt imm. p. de t. 490 000 F
36-15 IMMOB
Tél. : 43-87-88-76

Marais, rénovation excep. ds bel imm. séjour 45 m², 3 chbres, 2 bains, cuis. équip., nombreux rangts, services, ascenseurs. 42-71-03-74.

4e arrdt

HOTEL-DE-VILLE
6 pièces duplex
séjour double hauteur
terrasse 56 m², vue, soleil.
Box double
Livraison début 92
9 500 000 F
Tél. : 45-74-20-43

5e arrdt

RUE BUFFON. BEAU 3 P. TT CFT. GD BALCON
[illegible] Bel imm. récent [illegible] Calme. Clair. 2 200 000 F - 45-66-43-43

EXCEPTIONNEL
[illegible]
6 000 000 F
haut de gamme
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

SQUARE ST-MEDARD
[illegible] GRAND [illegible] rénové [illegible]
45-04-24-30

6e arrdt

MONTPARNASSE
RUE DE RENNES [illegible]
Prix 4 300 000 F.
FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70

LUXEMBOURG URGENT
[illegible]

SUPERBE 3-PIÈCES
[illegible] bel immeuble pierre de T. très bon état, ascenseur 2 780 000 F 45-66-43-43

RUE SAINTS-PÈRES
[illegible] 2 PIÈCES
2 300 000 F [illegible]

ST GERMAIN DES-PRÉS
[illegible]

OBSERVATOIRE LUXEMBOURG
[illegible] 1 chbre, dressing, confort. 65 m² [illegible] dble expo. 2 450 000 F [illegible]

7e arrdt

RUE OUDINOT
IMMEUBLE [illegible]
STUDIO confort
Prix 640 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

ÉCOLE MILITAIRE
RUE VALADON imm. ancien 4e et. 2 P. grande cour.
Prix 1 480 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

RUE DU BAC
Studio sur rue
[illegible]
Prix 735 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MÉTRO DUROC
2 P. 1 300 000 F
4e étage. Bel immeuble pierre de taille [illegible] sur cour fleurie digicode
45-66-43-43

AV. LA BOURDONNAIS
BEAU 2 P. PARFAIT ÉTAT
entr., séj., chbre, s. de bns, cuis. [illegible] 1 380 000 F - 45-66-43-43.

8e arrdt

EGLISE RUSSE
[illegible] 70 m² [illegible]
ACTIM, 42 [illegible]

QUARTIER MONCEAU
Pierre de taille [illegible] Belle studette, coin cuis., douche, w.c., tapis escalier. 339 000 F 48-04-84-48.

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² [illegible] Bcp de charme. [illegible] living + bur. + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

9e arrdt

[illegible]
SOLEIL
845 000 F [illegible]

RUE RODIER
2 P. TT CFT 795 000 F
3d liv. 13 fenêtres [illegible] salle de bains [illegible]
45-66-01-00

CHAUSSÉE-D'ANTIN [illegible]

10e arrdt

RÉPUBLIQUE. [illegible] Beau 2 P. [illegible] bains, ref. neuf [illegible] digicode. Crédit 489 000 F - 43-70-04-64

RUE LA FAYETTE
BEAU 2 PCES 880 000 F
vrai bain, soleil, très calme bel imm. 1870
part. 40-34-22-44

11e arrdt

NATION PRÈS MÉTRO
Beau 2 p., cuis., tt confort. Faibles charges, 3e et [illegible] et cour. 579 000 F CRÉDIT
43-70-04-64

Institut du monde arabe. Studette s/rue, refait [illegible], s.d.b., kitch., imm. ravalé. Pr visiter écr. à M. Espejo, 93 rue de Montreuil 75011 Paris

12e arrdt

DAUMESNIL. URGENT
cause mutation. Beau 2 p. s/rue, cuis., s. de bains, w.c., ravalement payé 755 000 F. 48-04-84-48

13e arrdt

Tolbiac [illegible] vue s/tout Paris, 8 Pièces, 2 bains, 2 WC, cuisine équipée, [illegible] m², balcons 20 m². 7 500 000 F. 43-35-18-36

Esbilliat, bel anc., 4e, asc. liv., [illegible], 3 chbres, 2 bns, parf. état, cuis. équipée. 3 150 000 F 43-35-18-36.

14e arrdt

Alésia, bel anc. 2/3 p., 65 m², occupé 1 an, loué 4 000/m., 3e ét., ss asc. 1 650 000 F. Alésia, bel anc 4 p. + bur., 2e ss asc. 80 m², chff. indiv., plein soleil, calme, 2 150 000. Alésia, p. de t., 5 p. en duplex 130 m², plein soleil, calme, état neuf 4 450 000 F. Plaisance p. de t. 5e ét. asc. s/square 2 p. 40 m² ét. neuf 1 080 000 F. Près Denfert récent 4 p. 90 m², étage élevé, balc., park. 2 400 000. GALA IMMO. 43-35-18-36.

RUE DE CHATILLON
Imm. récent 5e ét., asc., balcon, studio, sur jardin plein sud, calme, parking. Prix : 670 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

MOUTON-DUVERNET
Imm. pierre de T. 5 P. soleil 3 500 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

PLAISANCE
2 p. 40 m², séj., chbre, cuis., WC, salle de bs à créer. RAVALEMENTS [illegible] et escalier votés payés. 365 000 F 45-66-43-43.

ALÉSIA
BEAU 3-4 PIÈCES
2e ét., asc., imm. pierre récent, bien distr., appt clair. Bon état 1 730 000 F.
45-66-43-43.

Mo ALÉSIA. A SAISIR
STUDIO, coin cuisine, bains, w.c., cave, bon état. **CLAIR, CALME.** Crédit possible. 385 000 F 43-27-81-10.

ALÉSIA. BEAU STUDIO
tt conft, s. de bns, w.c. indép., r.-de-ch., de imm. pierre de taille ravalé. Quartier agréable. 690 000 F. 42-71-87-24.

BOISSONNADES, calme. Splend. liv. 43 m² sur ter rasse de les arbres + 3 chbres, 2 bns. Impeccable, parking. 5 200 000 F - 48-44-98-07.

15e arrdt

LIMITE 7e square Desaix immeuble 1970, 5e étage, 2 pièces sur jardin, parking
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

SÈVRES-LECOURBE
BEAU 2-3 P. TT CFT
3e étage, ascenseur doublé.
EXPO TRÈS CLAIR
2 400 000 F - 45-66-43-43.

SÈVRES-LECOURBE
Dans superbe imm. pierre de t. BELLE CHAMBRE 12 m² - 3 m sous-plafond. Crédit total possible.
298 000 F - 45-66-43-43.

BOUCICAUT
BEAU STUDIO 27 m²
entrée, w.-c., dressing, cuis. équip., s. de bains, cave. Bon immeuble, ascenseur. 780 000 F - 45-66-43-43.

BD EXELMANS, EXCEPT. Vue s/Seine, balc., 6e ét., ascens., 3 P., entrée, cuisine, s.d.b., w.-c., cave. 2 195 000 F - 48-04-08-60.

Mo COMMERCE, EXCEPT. Pierre de t., 2 P., entr., cuis., s.-d.-b., w.-c., dble expo. rue et cour. Créd. poss. 849 000 F - 48-04-08-60.

RUE VAUGIRARD
EXCEPTIONNEL
6e étage, ascenseur.
STUDETTE TT CFT. Créd. tot. 499 000 F - 48-04-08-60.

PORTE VERSAILLES, dans BEL IMM. RÉCENT. BEAU 3-4 PIÈCES, 75 m². 3e ét. asc. Vue dégagée. 1 320 000 F - 45-66-43-43.

CHARLES-MICHEL
imm. récent, 5 p., gd balc. box. Px : 4 200 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

16e arrdt

JASMIN 2/3 PIÈCES
80 m² environ, rue et cour + grand grenier séparé non aménageable, 2 650 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

DANS VOIE PRIVÉE
ATELIER ARTISTE
100 m², imm. 1930, 5e ét., atelier-liv., s. à manger, 1 chbre (possible 2), cuis. équipée, dble expo, calme, superbe. 42-78-68-56.

MOZART
STUDIO TOUT CONFORT BELLE VUE
470 000 F. 42-71-61-48

PTE ST-CLOUD except. 9e et dernier étage bel immeuble, BEAU STUDIO 40 m², balcon, clair bon état. 965 000 F - 45-66-01-00.

MICHEL-ANGE
RUE GEORGE-SAND.
Beau 3 P. tt cft. Dble expo. Imm. pierre de t. 1 800 000 F - 45-66-43-43.

AV. GDE-ARMÉE (proche)
Superbe appartement d'angle 300 m². Ent. 3 p. de récept. en enfilade + 4 chb., 2 s.d.b., cuis., office. Trav. à prévoir.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

MAISON CLASSÉE 1900
dans hameau privé du 16e, 275 m², 9 pièces + pav., jardin, 150 m², rare.
45-20-35-56

PTE ST-CLOUD studio 33 m² + balc. 5e asc. stand. 890 000 F. 42-28-88-03

BD BEAUSÉJOUR
STUDIO avec ascens. **BALCON SUR JARDIN**
550 000 F 43-06-64-20

17e arrdt

AVENUE GRANDE-ARMÉE
STUDIO avec salle d'eau, w.c., kitchen, équipée. Bel imm. pierre de taille. Px 470 000. 42-71-87-24.

BATIGNOLLES
STUDETTE TT CONFORT
kitch. équip., salle d'eau, w.-c. Immeuble ravalé. Ascenseur 325 000 F - 42-71-87-24.

Pte MAILLOT (proche)
Ét. élevé, entr., gd dble living, 2 ch. + s.d.bs, dressing + nbreux placards, env. 130 m², 4 900 000 F
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

PRÈS MARÉCHAL-JUIN, bel appt. duplex rénov., gde baie vitrée sur jard. expo nord-sud, 108 m², salon cheminée, salle à manger, cuis. améric., 3 ch., 3 s.d.b. Prix 4 750 000 F. Tél. : 46-37-18-90

BROCHANT-CARDINET
1 p., 25 m² env. Appt très clair 415 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-88-76

18e arrdt

Mo MAX-DORMOY. VILLA DES ROSES. A SAISIR. Beau 2 p., coin cuis., salle d'eau, w.c., refait nf. Imm. ravalé. Clair, calme. Habitable sans frais. 499 000 F. 43-27-95-63.

2 PCES 40 m², 510 000 F
A saisir quartier l'Olive
Métro MARX-DORMOY
3e étage plein sud
Vue dégagée - 45-66-01-00

JARD. MONTMARTRE soleil, vue, 2 p., 40 m², parf. état. 780 000 F 42-28-88-03

19e arrdt

126-130 rue Compans
Immeuble neuf de qualité
du 2 au 5 pièces
réalisation :
PARK PROMOTION
42-03-71-22.

MÉTRO CRIMÉE. Dans rue arborée. BEAU 2 PCES Tt cft. S. d'eau, w.-c., cuis. carrelée. Crédit possib. 510 000 F - 42-71-87-24.

BUTTES-CHAUMONT
A 60 M DU PARC
2/3 PCES 50 m²
Entr., dble liv., chbre, sal. de bains, 3e ét., bel imm. pierre de taille, digicode.
945 000 F. 45-66-01-00

BUTTES-CHAUMONT
MAIRIE. 50 m du parc 2 pièces, à rénover, 35 m² sur cour arborée. 565 000 F
45-66-01-00.

Mo STALINGRAD
2 P. 42 m², 610 000 F
Clair double expo., s. de bns à créer. Imm. très bon état, digicode, cave - 45-66-01-00.

PL. DES FÊTES, près Mo GRAND 2 P., cuis. tt conft. 4e étage s/rue et cour. Crédit possible.
615 000 F - 43-70-04-64.

Mo BOLIVAR, EXCEPT
Pierre de t., 42 m², 2 P. entr., cuis., s. de bns, w.-c
Crédit possible.
799 000 F - 48-04-08-60

20e arrdt

MÉTRO TÉLÉGRAPHE
Beau studio, cuis., douche, w.c., asc., 4e ét. sur rue.
PRIX : 379 000 F.
Crédit poss. 48-04-84-48.

PL. ÉDITH-PIAF
BEAU 2 P. TT CONFT
S. d. bns, w.-c. indép., 4e ét. asc. Interphone + pte blindée. Chauff. indiv. gaz. 750 000 F - 42-71-87-24.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY. Particulier vend maison 5 p., 2 garages. Jardin. Tél. : 43-46-50-87.

NEUILLY SAINT-JAMES
Près métro, séj. + 2 chbres 95 m² + serv., 1er ét. s/rue et jard., asc., 4 050 000 F
PARIEL 46-22-22-56.

BOULOGNE
EXCELLENT INVESTISS.
PROCHE PONT-SÈVRES
Bien situés dans bon imm. 2 PCES TT CFT, LIBRE + STUDIO TT CFT loué ensemble 780 000 F - 45-66-43-43.

VANVES PROX. MÉTRO
EXCEPTIONNEL
BEAU 3 PCES TT CONFT
5e ét., asc., cuisine équipée. Parfait état soleil
1 025 000 F - 45-66-43-43

Mo NEUILLY-SABLONS
BEAU 2 P/RUE
cuis., douche,
petits travaux. 675 000 F.
48-04-85-85

VANVES, proche métro **BEAU 2 PCES, 65 m²** Parfait état, charme, séjour, cuis. américaine équipée, chbre et sal. de bains
840 000 F 45-66-43-43

BOULOGNE PONT SÈVRES
BEAU STUDIO compren. séj., kitch., sal. d'eau, bien situé, calme, gardien. 350 000 F, créd. total poss. 45-66-43-43

VANVES, PROX. PARIS
BEAU STUDIO, séjour, cuis. équip., sal. eau, wc. 410 000 F, crédit total possible. 45-66-43-43

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

A SAISIR
EXCEPTIONNEL
BEAUX APPARTEMENTS DE STANDING
GRAND SÉJOUR 48 m²
+ terrasses, 3 chambres, 2 salles de bains
LE NORMANDY
92 COURBEVOIE
renseignements et vente : de 11 h à 19 h
Mar., merc. 43-27-15-12.
Autres jours 47-68-51-87.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

PUTEAUX-BELLINI
DBLE RÉCEPT., 2 CHBRES 92 m². 45-02-13-43

Province

RENNES
Studio équipé dans résidence avec jardin. Près cité judiciaire. Pkg ext. Idéal investissement. Tél. (16) 96-78-41-33 (17 h-20 h).

TOULOUSE résidentiel T5 108 m² + balcons, garages, cellier, piscine, tennis, vue. 800 000 F.
Tél. : (16) 61-44-26-43.

A VENDRE CANNES
5 mn Croisette
de Résidence F 2, 48 m², belle présent., park. ts comm. 530 000 F - 93-43-44-95.

INVESTISSEZ EN MÉDITERRANÉE FACE A LA MER
SÈTE
100 m des plages.
RÉSIDENCES TENNIS DE CASTELMARE.
T2, T3, T4. Parc privé, 2 courts de tennis. Doc. sur demande : Rés. Tennis de Castelmare, bd Joliot-Curie, 34200 SÈTE.
Tél. 67-53-66-28

appartements achats

Recherche 1 à 3 pces, Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx, paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
PARIS 7e et PARIS 6e
5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche.
Estimation, achat, vente.
Tél. : Olivier GRUMEL
45-49-22-70

MUTÉ à PARIS
ACHÈTE D'URGENCE
2 ou 3 PIÈCES
même à rénover.
Tél. : 48-04-08-60.

EMBASSY SERVICE
rech. pour **CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS** de 200 à 450 m², 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour **INVESTISSEURS ÉTRANGERS** et **INSTITUTIONNELS IMMEUBLES** en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE
APPARTEMENT à PARIS
Avec ou sans confort.
M. ROGER. 48-04-08-60.

AV. PAIEMENT COMPTANT je rech. pour pied à terre. **STUDIO** ou **2 PCES.** Paris **RIVE-DROITE.** M. ou Mme GRANIS. 42-71-93-00.

URGENT, ACH. COMPTANT APPART. ou PAVILLON, même à rénover.
M. VALLERAND
Tél. : 43-70-18-00.

URGENT J'ACHÈTE SUR PARIS STUDIO ou 2 PIÈCES, ÉTAT INDIFF.
M. VALLAT
Tél. : 45-66-91-91.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04, poste 22

Très urgent pour banque Recherche appart. standing. 3 réceptions + 3 à 5 chbres. 16e N. - 8e - 7e - 5e - 17e.
46-22-03-80.
43-59-68-04 poste 22.

PAIE COMPTANT DE SUITE appt ou pavillon avec ou sans confort. 47-80-03-31.

hôtels particuliers

BUTTES-AUX-CAILLES
SUPERBE MAISON STYLE atelier, 3 chambres, 3 bains
PARKING TERRASSE
6 900 000 F - 45-27-12-19

locations non meublées offres

Paris

BLANCHE 1 p., 30 m² env. Imm. rénové, appt très clair, 2 900 F charges comp.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

PARMENTIER 1 p. 20 m² env. 3e ét., s.d.b., chff. cent. 2 200 F chgs compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76

Région parisienne

Pavillon 8 p., **MAUREPAS**, tt cft., proche gare. 6 800 CC, double garage, patio. Tél. : 30-62-76-23

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons **LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.**
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche **APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.**
Tél. : (1) 45-62-78-99.

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing
LOCATION OU ACHAT POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau, Paris (7e).
42-22-14-61, 42-22-24-66

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE
rech. pour **BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS** de standg, 5, 6, 7 pces. Tél. : 45-26-18-95.

Enseign. cherche appart. à partager, clair ds quartier calme. Tél. : 42-59-34-09.

BARBARA FRELING
24, 16, 8 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale **APPTS DE PRESTIGE** vides ou meublés
URGENT
PARIS RÉSIDENTIEL

immeubles

A VENDRE
Hôtel de luxe 57 chambres. Directement sur la plage de la mer des Caraïbes.
Rendement locatif : 9 %.
Prix demandé :
8 000 000 $ US.
Renseignements : B.T. S.A.
Rte de Puplinge 39
CH-1241 PUPLINGE, SUISSE.

Votre distributeur/succursale en Allemagne du Sud (République fédérale)

A vendre ou à louer immeuble moderne à usage commercial : 4 570 m², terrain : 5 500 m², toutes possibilités de jouissance, près de l'autoroute Stuttgart/Singen.
Tél. : 1949-711-631074
Fax : 1949-711-6366834.

châteaux

Environs LE MANS (72)
CHATEAU 30 p. Toiture et gros œuvres bon état. Terrain 1,80 ha. Px : 2 300 000 F.
UFFI 45-22-02-44.

propriétés

110 km PARIS EST, dominant vallée Petit-Morin, 5 330 m² arbor., clos, maison pays rénov., 7 p., 200 m²
Prix : 650 000 F.
Tél. : (16) 26-81-14-61

VELAY ALTITUDE 1 000 M
Belle maison pierre, 3 niv. 180 m², 6 p., 2 s.d.b., tt cft, 17 500 m², arborés, très calme. 850 000 F. (1) 40-59-05-64

VDS CAUSE DÉCÈS
à 70 mn Paris par aut. Sud
MONTARGIS (45)
BEAU CORPS DE FERME
tout en pierres tuiles pays, parf. ét., 5 p. habitables + beau grenier aménageab., chauff. centr., eau, électr. + dépendances. Le tout sur son splendide
TERRAIN 3 HA
soit 30 000 m². Vue site impren. Px tot. 490 000 F. Créd. 100 %. Remb. comme un loyer constant.
16/38-85-22-92,
24 h sur 24.

160 km Paris (41), 1 h 30 autor., 30 mn Vendôme TGV, ds bourg, part. vd maison ancienne rénovée, s. de séj., poutres, chem., 4 chbres, 2 bns, jard. arboré 2 200 m², dép. 40 m², garage, tt cft.
Px : 580 000 F
(1) 46-06-27-72

110 km Paris-Est dominant Vallée Petit Morin 5 330 m² arbor. Clos maison pays rénov. 7 P. 200 m². Prix : 550 000 F.
Tél. : (16) 26-81-14-61

terrains

Côte d'Azur, Trans-en-Provence, côte varoise : lots viabilisés d'environ 500 m² à partir de 200 000 F.
Construction immédiate possible.
Différentes possibilités de crédits.
Renseignements :
SEOGI/EURIMMO.
15, rue Rouget-de-Lisle,
06000 Nice.
Tél. : 93-64-20-93 (LEM)

ANTONY
TERRAIN 5 000 m²
IMM. NEUF, BURX 900 m²
PERMIS POSSIBLE 1 800 m²
70 parkings. 45-02-13-43

Recherche sur
VAR. ALPES-MARITIMES
terrains constructibles toutes dimensions
avec ou sans perm. const.
M. VELUT
20, bd Albert-1er,
17200 ROYAN.
Tél. : 46-05-25-94

maisons individuelles

PERROS-GUIREC
Trestraou, mais. F4 80 m² meublée cuis. équip. tt cft. parf. ét., gar., jard., 160 m², terrasse, splend. plage et 7 îles, calme. Px : 490 000 F. Tél. : 96-36 52-97, 19 h-21 h

COLOMBES
Résidentiel maison caractère 8 p. sur 3 niveaux.
Sous-sol aménagé avec véranda. Jardin 500 m² env. Garage. Prix. 3 100 000 F
FG. 47-89-81-60

Vends 8 km Vaison, maison village rest., 118 m² + jardin, 40 U. 90-46-12-79.

Part./part. Aiguillon-s/Mer (85), Bourg, maison de pays [illegible] 5 p., cft, jardinet, 450 000 F
Tél. 46-41-54-26
et 51-56-45 42.

pavillons

20 km Orsay. **ANGERVILLIERS**, proche bois. Particulier vend maison maladie, pavillon 1971
(Libre fin août 90)
100 m² hab., sur ss-sol tot. 1er niv. : cuis., salon, séjour, 3 chbres, s.d.bns, chff. fuel, dble vitrage, combles aménageables. Sur 650 m² terr. arboré : très commod. à prox. ; à 10 km, A10/A11. 985 000 F. 64-59-11 55, soir

MORSANG-SUR-ORGE
pav., env. 180 m² hab., sur 400 m² terr., garage 2 voit. cuis. et s. de bns équipés, séjour 28 m², cheminée, 3 ch., greniers, chauff. central mazout régulation automatique, nombreux rangements, proche écoles et commerces.
Prix : 1 250 000 F
69-04-16-47, ap. 19 h.

viagers

OBSERVATOIRE
Beau 4 p., pierre de taille sur jardin, occupé 76 ans. 850 000 F + 12 000 F.
LAPOUS, 45-54-23-66

maisons de campagne

Centre site except. 1000 m, belle maison 19e, en pierre, 180 m², 6 p., 2 s.d.bns, ch., ctre. 17 500 m² arboré, grand calme. Px 850 000 F, tél. (1) 40-59-05-64

Maison de campagne dans l'Yonne, 120 km par A6 ds complexe de loisirs de 220 ha, forêt, 16 tennis, 2 piscines, golf, équitation pêche, voile.
Tél. dom. : 45-77-28-93.
Tél. bur. : 42-85-22-14

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
ttes durées, ts services, salles de réunions,
SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré-St-Augustin Boétie-Franklin-Roosevelt.
Tél. : 43-59-77-55.

DOMICILIATION, 350 F
et autres services
Demander Sylvie
GOS Tél. : 43-56-09-46.

DOMICILIATION
BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO 42-94-95-28

9e GARE DU NORD burx s/160 m² env. Reprise 230 000 F, 1 125 F HT/m²/an
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

11e FAIDHERBE-CHALIGNY 4 burx s/85 m² env. Reprise 50 000 F, 1 176 F HT/m²/an
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Bureaux équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHAMPS-ÉLYSÉES :
47-23-55-47
NATION : 43-41-81-81

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERC.
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
CREADOM : 42-67-05-99

fonds de commerce

Ventes

Vend restaurant Atlas 5, rue du Commerce, à 39000 Lons-le-Saunier, style marocain, en bois sculpté, 40 à 50 couverts, climatisés. 84-52-19-85

AGENDA IMMOBILIER

RARE
COTE D'AZUR
LES DERNIÈRES TERRES A BATIR
– DOMAINE PRIVÉ ET GARDIENNÉ TOUTE L'ANNÉE
CAP BENAT - Face aux îles d'Hyères

3 837 m²	SHON 285 m²	1 433 000 F TTC
4 035 m²	SHON 404 m²	1 677 000 F TTC

Visite sur rendez-vous – Documentations sur demande
Possibilité de villas clés en mains
POSIDONIA – DÉPARTEMENT-TERRAINS
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BENAT – 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
Tél. : 94-71-27-28 – Téléfax : 94-64-85-05

ESPAGNE – COSTA BRAVA · COSTA DEL AZAHAR · COSTA BLANCA · COSTA CALIDA
MARINAS - FRONT DE MER - ARRIÈRE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITÉ
A LOUER
EN TOUTES SAISONS
INFORMATIONS
ELIPCE FRANCE
4, quai des Étroits
69321 Lyon cedex 05
Tél. (16) 78 42 10 08
ELIPCE ESPAGNE
Tél. 19 34 72 15 03 84
Nom .... Adresse ....
.... Tel ....



Le Monde des Cadres

OFFICE D'ÉDUCATION AMBASSADE D'ESPAGNE
recrute
2 PROFESSEURS et 1 INSTITUTEUR
Adresser CV à
Ambassade d'Espagne
63, r. Pierre-Charron, Paris 8e

CHERCHE
CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION
(surveillant général)
PR. COLLÈGE FRANÇAIS DE LUXEMBOURG
Adresser CV
COLLÈGE VAUBAN
4, av. Joseph-Sax
L 2515 Luxembourg

Org. form. 1941 recherche
FORMATEURS (TRICES)
et anglais ou secrétariat bureautique
T. : 46-71-21-07 pour R.V.

Agence architecture/urbanisme à Paris cherche
URBANISTE
pour rentrée septembre
Très bonne expérience professionnelle nécessaire pour POS/ZAC/ études préopérationnelles en région parisienne permis de conduire.
Tél. : 43-45-35-16

ÉCOLE SUPÉRIEURE COMMERCE ET GESTION
(groupe européen)
recherche
ENSEIGNANTS
Expérimentés, diplômés 3e cycle, domaines suivants :
comptabilité finance, économie, droit, mathématiques-statist.
Anglais, espagnol, français (langue étrangère)
Merci d'adresser candidature (lettre manuscrite + CV + photo)
sous no 8978
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

H. 46 a., 22 a. exp. administ. et financ., sens discrétion et relat. hum., ch. poste cadre. Écrire sous no 8950 au MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

CONSULTANT
spécialiste réorganisation
Audit rech. missions ou intérim
France et TOM, nbses réf.
Écr. Nony
40, avenue de Soubise,
59130 Lambersart

Esthéticienne vendeuse sérieuse et dynamique, 23 a., 3 a. exp. ch. emploi en Angl., USA ou Australie, pr perfectionner la langue, étud. ttes propositions
Tél. : 49-82-58-86

capitaux propositions commerciales

Participation intéressante offerte par société d'audit et financière suisse augmentant son capital. Pour premier contact écrire : M. Servan, BP 1388, CH-1001 Lausanne

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

VENDS BX 16 TRS
Avril 1989
Peint. métal. bleu magnétique (direction assistée)
Stores soleil, 1re main.
11 700 km. 73 000 F.
Tél. : 60-29-15-50

L'AGENDA

Ameublement

BRADERIE MONSTRE
Salons - Salles à manger
dernières soldes
avant fermeture
PEROL
30 Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS
Tél : 43-43-09-33
ou 43-43-06-73.

Pour son ouverture
UNIC AMEUBLEMENT
vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons
33, rue du Fbg St-Antoine
75011 Paris
Tél : 43-07-42-52

Musique

VENDS
un superbe cornet
« BENGE »
très bon état. 3 000 F
46-70-86-04

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du Vidéo Disc en V.O. en Europe (PAL et NTSC)
Plus de 1 200 titres disponibles immédiatement.
Ouvert 7 jours sur 7.
25, bd de la Somme
75017 Paris
Mo Porte de Champerret.
Tél. : 42-67-76-17
ou 42-67-76-27

Vacances Tourisme Loisirs

Désistement près Nice, villa, jardin, prox. mer, quinzaine de juillet 2 500 F 47-01-17-45

VAR - 5 km de Fréjus
Particulier loue maison neuve dans la pinède. Tout confort pour 6/8 personnes, avec TV, piscine, animations tennis, etc.
2 500 F par semaine.
Libre à partir du 18 août
Tél. soir : 1-64-21-05-05
journée : 1-40-65-25-67,
Mme Blandin

La revue **L'HISTOIRE** organise des voyages culturels accompagnés par des historiens collaborateurs de la revue. Prochain départ **l'Asie Centrale soviétique** (Samarcande, Boukhara, Khiva, Tachkent...) sur la route de la Soie, les souvenirs des mystérieux Sogdiens, l'ombre de Tamerlan et la société ouzbek contemporaine. Un voyage exceptionnel, avec Pierre Chuvin et Frantz Grenet, du 11 au 25 août, 14 000 F de Paris à Paris dans lequel il reste encore quelques places.
Inscriptions : Thalasa BP 164, 30103 Alès Cedex. (16) 66-30-66-66 ou à Paris L'Histoire (16-1) 43-25-04-90

Driscoll House hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172 New Kent Road, London SE1 4YT G.B.
19-44-71-703-4175

ÈRE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 54 m², 4e étage	50, rue de Bourgogne SOLVEC – 40-67-06-99	8 420 + 1 100

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES Refait neuf 78 m², 2e étage	4, rue Robert-Estienne SAGGEL – 47-42-44-44	9 000 + 615

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 63 m², 2e étage	4, av. de Taillebourg SAGGEL – 47-42-44-44	5 120 + 574
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	Home Plazza Bastille HOME PLAZZA – 30-21-22-23	5 500 + 825
2 PIÈCES 50 m² sur jardin	Home Plazza Bastille HOME PLAZZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 76 m², 6e étage	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-17-33	7 200 + 608
2 PIÈCES Park., 52 m², 3e étage	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-17-33	5 410 + 416
2 PIÈCES Park., 52 m², 4e ét.	12, rue de Rambouillet AGF - 42-44-17-33	5 490 + 424
4 PIÈCES, Park., 81 m², 2e ét.	12, rue de Rambouillet AGF - 42-44-17-33	7 340 + 648

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 57 m², 4e ét.	21, rue de Vergniaud SAGGEL – 47-42-44-44	4 800 + 800
2 PIÈCES Park., 52 m², 1er ét.	28, rue du Banquier SAGGEL - 47-42-44-44	4 100 + 745

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES DUPLEX Park., 121 m², 6e ét.	102, av. du Maine AGIFRANCE – 43-20-54-58	11 548 + 1 567
4 PIÈCES 2 park., 94 m², 4e ét.	90, av. du Maine SOLVEG – 40-67-06-99	7 916 + 1 280

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 81 m², 1er étage	60, av. Michel-Ange AGF – 42-44-17-33	8 500 + 750
4 PIÈCES 70 m², 5e étage	7, rue Vital AGF - 42-44-17-33	7 500 + 600

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 71 m², 1er étage	75, rue Laugier SAGGEL – 47-42-44-44	6 800 + 1 286

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., imm. neuf. 92 m², 2e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGELL - 42-66-61-05	7 500 + 1 017
3 PIÈCES Park., 76 m², 3e ét. Immeuble neuf	48, rue de Mouzaïa SAGGEL – 42-66-61-05	6 650 + 859
2 PIÈCES Park., imm. neuf 64 m², 4e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL – 42-66-61-05	5 300 + 710

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 75 m², 4e étage	72, rue de Pixérécourt CIGIMO – 48-00-89-89	4 100 + 1 350

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 74 m, 4e étage	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40 *quater* B, rue des Ursuline AGF – 42-44-17-33	6 300 + 650
3 PIÈCES Park., 70 m², 5e étage	VERSAILLES 96, av. de Paris SAGGEL – 46-08-80-36	4 870 + 692

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m², 2e ét.	ASNIÈRES 4, rue Pierre-Durand SAGGEL – 47-78-15-95	6 000 + 1 080
4/5 PIÈCES Imm. neuf, park. 105 m², 3e étage	ASNIÈRES 25, rue d'Argenteuil SAGGEL – 47-78-15-85	7 300 + 1 238
2 PIÈCES Park., 54 m², 5e étage	BOULOGNE 24, rue de Silly AGIFRANCE – 46-03-61-83	4 000 + 969
4 PIÈCES Park., 86 m², 4e étage	BOULOGNE 24, rue des Abondances LOC INTER - 47-45-19-97	8 048 + 867
3 PIÈCES Park., 73 m², Rez-de-chaussée	CLAMART 1, rue de Bièvres SAGGEL – 46-08-80-36	5 100 + 711
4 PIÈCES Park., 90 m² + balcon, 2e étage	LA GARENNE-COLOMBES 17, rue d'E.-d'Orves CIGIMO – 48-00-89-89	5 780 + 900
3 PIÈCES Park., imm. neuf 70 m², 2e étage	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-80-36	6 100 + 928
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 2e étage	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-80-36	8 850 + 1 253
STUDIO Possib. park. 35 m², 3e étage	NEUILLY 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89	3 690 + 490
2/3 PIÈCES 61 m², 6e étage	NEUILLY 163, bd Bineau SAGGEL - 47-42-44-44	8 100 + 1 540
4 PIÈCES Poss. park. 90 m² + terrasse, 4e ét.	NEUILLY 223, av. Ch.-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89	8 560 + 1 150
3 PIÈCES Park., 65 m², 2e étage	NEUILLY 7 *bis*, rue de Rouvray LOC INTER – 47-45-19-97	6 850 + 566
4 PIÈCES Park., 97 m², 2e étage	PUTEAUX 16, av. G.-Pompidou AGF – 42-44-17-33	6 600 + 460
4 PIÈCES 2 park., 79 m², 3e étage	SÈVRES 31/37, Grande-Rue SOLVEG - 40-67-06-99	6 300 + 950
3 PIÈCES 2 park., 65 m², 4e étage	SÈVRES 31/37, Grande-Rue SOLVEG – 40-67-06-99	5 500 + 790
5 PIÈCES 2 park., 100 m², 1er étage	SURESNES 9, av. G.-Pompidou AGF – 42-44-17-33	6 300 + 1 490

92 – HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., imm. neuf 48 m², 3e étage	SURESNES 29, rue G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	3 750 + 725
3 PIÈCES Park., imm. neuf 67 m², 3e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	5 000 + 1 000
4 PIÈCES Park., imm. neuf 88 m², 3e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	6 400 + 1 313
5 PIÈCES Park., imm. neuf, 107 m², 4e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	7 600 + 1 592
4 PIÈCES Park., 93 m², 2e ét. Immeuble neuf	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	6 600 + 1 373
3 PIÈCES Park., 72 m², 1er étage	SAINT-CLOUD 21, rue de la Libération SAGGEL – 46-08-80-36	6 000 + 429
3 PIÈCES Park., 72 m², 1er étage	MEUDON-BELLEVUE 3 *bis*, rue du 11-Novembre SAGGEL – 46-08-80-36	5 100 + 898

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 93 m², 4e étage	TREMBLAY-EN-FRANCE 8, allée Képler LOC INTER – 47-45-19-97	2 900 + 1 196

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 45 m², Rez-de-chaussée	CRÉTEIL, 10/12, allée de la Toison d'Or CIGIMO – 48-00-89-89	1 765 + 670
5 PIÈCES Park., imm. neuf 106 m², 7e étage	JOINVILLE 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7 800 + 835
5 PIÈCES Park., 95 m², 2e étage	SAINT-MANDÉ 25/27, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	7 262 + 980
2 PIÈCES Park., 52 m², 6e étage	SAINT-MANDÉ 4, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	4 855 + 532
STUDIO Park., 35 m², 7e étage	SAINT-MANDÉ 2, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	3 233 + 423
4 PIÈCES Park., 86 m², 4e étage	SAINT-MANDÉ 7, rue Fays LOC INTER – 47-45-19-97	7 930 + 859
3 PIÈCES Park., 74 m², 5e étage	SAINT-MANDÉ 31/33, av. Joffre LOC INTER - 47-45-19-97	5 900 + 837
5 PIÈCES Park., 108 m², 3e étage	SUCY-EN-BRIE 1, rue des Trois-Épis AGIFRANCE – 47-42-17-61	4 536 + 1 081

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PCES 105 m², garage	CERGY-COURDIMANCHE 14, allée de Chantaco AGIFRANCE – 34-42-30-62	5 800 + 401

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE











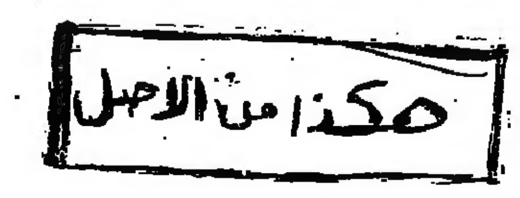




IMMOBILIER D'ENTREPRISE

AGENDA IMMOBILIER





MARCHÉS FINANCIERS

Malgré la bonne santé de la monnaie

Les contraintes du SME empêchent la Banque de France d'abaisser les taux

« La bonne santé de la monnaie nous ouvre des perspectives de baisse de taux d'intérêt dans les mois qui viennent. Je dis dans les semaines et les mois qui viennent », a déclaré, mardi 17 juillet sur Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie. Le fonctionnement du SME réduit cependant la marge de manœuvre des autorités monétaires françaises.

Si on ne prenait en compte que la situation de l'économie française, rien n'empêcherait à l'heure actuelle la Banque de France d'abaisser à nouveau ses taux directeurs, ramenés le 27 avril dernier de 9,75 % à 9,50 % pour ses adjudications et de 10,50 % à 10,25 % pour ses pensions à très court terme. Le franc est très fort sur les marchés des changes : pour la première fois depuis le 28 octobre 1987, le mark, devise de référence pour notre pays, est retombé au-dessous de son cours-pivot au sein du Système monétaire européen (SME), cours-pivot situé au milieu de sa marge de fluctuation de 4,50 % (*le Monde* du 17 juillet 1990).

A l'étranger, on apprécie le fait que le taux d'inflation ait été identique de part et d'autre du Rhin pour le premier semestre 1990 (1,6 %) avec la perspective de voir le rythme annuel de la hausse des prix s'aligner à 3 %, en Allemagne comme en France vers la fin de l'année, ce qui ramènerait de 0,7 à 0 l'écart entre Paris et Francfort.

Dans ces conditions, la persistance des taux d'intérêt élevés en France, supérieurs aux taux allemands d'un point sur le long terme, d'un demi-point sur le court terme agissent comme un aimant sur les détenteurs de capitaux flottants qui se dirigent vers la devise offrant les placements les plus rémunérateurs à risque de change égal. Une telle situation, si elle contribue à améliorer la tenue du franc, n'est pas exempte d'inconvénients. Aujourd'hui, ces taux en termes réels, c'est-à-dire hors inflation, battent les records historiques, atteignant 6 % à 7 %, alors qu'aux Etats-Unis, par exemple ils n'ont pas dépassé 3 % sur une période centenaire. On ne dira jamais assez de quel poids dangereux ces taux pèsent sur les économies des entreprises et des ménages, surtout au cas où la croissance se ralentirait.

Il serait donc tout à fait opportun que la Banque de France puisse continuer à abaisser ses taux à la faveur du rétablissement du franc dont la bonne santé a été son souci primordial durant des années et a justifié de sa part une politique des loyers de l'argent élevés.

Mais les contraintes du SME sont de nature à limiter étroitement sa marge de manœuvre.

A court terme, la vigueur exceptionnelle des deux devises qualifiées il y a peu de temps de faibles, la lire italienne et la peseta espagnole, qui menacent de crever le plafond au sein du système, oblige les banques centrales de deux pays, notamment la France et la RFA à intervenir régulièrement. Cette vigueur exceptionnelle est due à la politique restrictive des banques centrales d'Italie et d'Espagne qui veulent lutter contre l'inflation dans ces pays (entre 6 % et 7 %) et contre la surchauffe en renchérissant le coût du crédit. Le résultat est que les taux d'intérêt à court terme dépassent 11 % à Milan et 19 % à Madrid, ce qui attire encore plus qu'à Paris les capitaux étrangers. Ajoutons que la saison touristique bat son plein dans ces deux pays avec l'afflux des devises correspondantes et que les investissements étrangers continuent de se déverser en Espagne pour le plus grand profit de la peseta.

La loi des monnaies faibles

Si donc la Banque de France devait baisser unilatéralement ses taux directeurs, elle se verrait obligée d'intervenir à nouveau pour défendre le franc vis-à-vis des deux monnaies précitées. A l'heure actuelle, le franc venant de passer au-dessus du mark, c'est la devise allemande qui se trouve en queue de ce système, et c'est la Bundesbank qui doit intervenir. A Paris, on trouve cette situation plutôt confortable, et on ne voit pas pourquoi on en changerait surtout pour décider une baisse des taux d'intérêt qui ne saurait dépasser un quart de point.

La Banque de France, au surplus, estime que la distribution de crédits bancaires aux entreprises s'effectue encore à un rythme plus élevé qu'elle ne le souhaiterait (plus de 21 % annuellement). Notre ministre des finances, M. Bérégovoy, toujours partisan d'une baisse des taux d'intérêt a dû se rendre à toutes ces raisons. La solution serait évidemment qu'à Rome et à Madrid, on accepte d'abaisser les taux d'intérêt. Mais, pour l'instant, les autorités monétaires de ces pays n'y sont guère décidées, la Banque d'Espagne estimant à juste titre que la vigueur de la peseta limite l'inflation importée : M. Bérégovoy ne raisonne pas autrement.

Ce sont là les contraintes du SME dans lequel les monnaies faibles finissent par dicter leur loi aux monnaies fortes, moderne paradoxe. De plus – et ce n'est pas le moindre souci de la Banque de France, – l'incertitude règne sur les conséquences de l'union monétaire RFA-RDA et sur le surcroît d'inflation qui pourrait en résulter outre-Rhin. De nombreux analystes, à tort ou à raison, jugent probable un relèvement des taux directeurs outre-Rhin à l'automne ou à la fin de l'année. A Paris, on aimerait en suivre une partie, ou ne pas suivre du tout, ce qui ne serait guère possible en cas d'abaissement prématuré des taux directeurs français. Sauf injonction formelle, peu probable, du ministère des finances à la Banque de France, on devrait s'en tenir au statu quo en attendant d'y voir plus clair d'ici à l'automne prochain.

FRANÇOIS RENARD

NEW-YORK, 17 juillet ➡

Score nul

Passera, passera pas ? Alors que le franchissement de la barre historique des 3 000 points à l'indice Dow Jones paraissait à sa portée, Wall Street a finalement campé mardi 17 juillet au voisinage immédiat de cette cote remarquable.

Durant toute la séance, pourtant, le marché avait allègrement navigué au-dessus, s'offrant même le luxe de monter jusqu'à 3 024,56. Mais, au dernier moment, des ventes bénéficiaires l'ont ramené très en deçà et, à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait comme la veille sans changement à 2 999,75. Le bilan de la journée a même été légèrement négatif. Sur 2 027 valeurs traitées, 870 ont baissé, 647 ont monté et 510 n'ont pas varié.

Le phénomène est habituel. Chaque fois qu'un seuil historique se présente, la Bourse américaine butte un certain temps avant de le franchir. La difficulté a encore été accrue cette fois avec l'annonce de quelques bonnes nouvelles, comme le maintien du déficit commercial à un point bas (*voir par ailleurs*) et la hausse de l'indice de la production industrielle pour juin. Seule contrariété de la journée : le résultat intérimaire très décevant de Citicorp (– 55,1 %).

L'activité s'est accrue avec 176,79 millions de titres échangés contre 149,40 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 juillet	Cours du 17 juillet
Alcoa	68 1/4	67 7/8
ATT	37 1/8	38 7/8
Boeing	61 1/4	60 1/2
Chase Manhattan Bank	20 3/4	21 1/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	40
Eastman Kodak	41 1/8	41
Exxon	48 3/4	48 5/8
Ford	43 7/8	43 5/8
General Electric	74 7/8	74 3/8
General Motors	48 3/4	49 1/2
Goodyear	29 5/8	30 1/8
IBM	122 1/2	120 7/8
ITT	58 3/4	58 3/4
Mobil Oil	64 1/8	63 3/4
Pfizer	68 1/8	69 1/4
Schlumberger	61 1/8	61 1/2
Texaco	60	60 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	161 1/8	161 7/8
Union Carbide	20 1/4	20
USX	34	33 3/4
Westinghouse	38	38 1/2
Xerox Corp.	45 7/8	48 3/4

LONDRES, 17 juillet ⬆

Légère hausse

Les valeurs britanniques ont terminé la journée de mardi sur une légère hausse. Malgré une forte réduction des gains en fin de séance, l'indice Footsie des 100 valeurs vedettes a réussi à préserver 8,5 points pour s'afficher à 2 415, sur un marché un peu plus actif que lundi, puisqu'il s'est échangé 492,7 millions de titres contre 345,8 millions la veille.

Les réticences de Wall Street à passer la barre des 3 000 points, après l'annonce des résultats plutôt encourageants de la balance commerciale américaine, ont pesé sur le marché, qui était pourtant bien parti : l'indice Footsie ayant gagné près de 24 points à son plus haut du jour.

De nombreux secteurs, dont la progression était sensible la veille, ont maintenu leur avance, notamment les pétrolières, les bancaires, les assurances ainsi que les compagnies régionales de distribution d'eau. La chaîne de supermarchés Asda était recherchée après l'annonce d'une baisse de son bénéfice avant impôt moins sévère que prévue. En revanche, Booker (alimentation) s'est replié à la suite du lancement d'une OPA amicale sur son rival Fitch Lovell dont le titre s'est nettement apprécié.

PARIS, 18 juillet ⬆

La sixième hausse

Amorcé le 11 juillet, le mouvement de hausse s'est poursuivi mercredi à la Bourse de Paris pour la sixième séance consécutive. Une fois encore, en progrès timide à l'ouverture (+ 0,20 %), l'indice CAC-40 a forcé l'allure. Vers 11 heures, son avance atteignait déjà 0,50 %. En début d'après-midi, elle s'élevait à 0,80 %. Plus tard dans la journée, le thermomètre de la Bourse s'inscrivait à 0,8 % au-dessus de son niveau précédent.

Faut-il remercier Wall Street, qui tente de forcer le passage pour monter au-dessus du seuil psychologique des 3 000 points, ou bien M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, qui a publiquement déclaré envisager une baisse des taux d'intérêt ? En fait, tout est lié. D'une façon générale, les opérateurs parisiens ont plutôt été bien impressionnés par les dernières statistiques américaines. « Même si le déficit commercial a un peu augmenté, il reste dans une zone basse », déclarait un spécialiste sous les lambris. « Et la hausse de la production industrielle en juin prouve que l'économie américaine continue à tourner », ajoutait-il.

Bref, en plus, avec un franc fort, qui fait la nique au deutschemark, les opérateurs se sont sentis d'humeur optimiste et ont repris des positions. Quelques achats étrangers, disait-on, auraient été enregistrés.

Sous les colonnes, toutes les conversations portaient, on s'en doute, sur l'affaire Tuffier, dont le bilan a été déposé dans la journée. Celle-ci sonne l'hallali des dernières sociétés de Bourse indépendantes. Une nouvelle page de l'histoire du Palais est tournée. Quelques nostalgiques rappelaient le bon vieux temps. A quoi bon ! Physiquement, la Bourse de Paris n'est plus que l'ombre d'elle-même.

En attendant, le marché prend quand même le temps de vivre. Deux séances le séparent de la liquidation générale de juillet, qui cette fois sera légèrement gagnante (+1,4 %).

TOKYO, 18 juillet ⬇

Recul

Après cinq séances consécutives de hausse, la Bourse japonaise a reculé mercredi. Dès l'ouverture, une vague de ventes bénéficiaires commençait à déferler. L'indice Nikkei accusait en clôture une baisse de 124,16 points (– 0,37 %) pour s'établir à 33 048,11.

Selon les spécialistes, ce sont surtout les rachats liés à l'indice qui ont empêché la Bourse tokyote de tomber trop bas. Une fois encore, des rumeurs sur l'imminence d'un relèvement du taux de l'escompte ont circulé dans les travées sans possibilité de savoir si celles-ci étaient fondées.

Cela étant, la journée a cependant été assez calme de l'avis des boursiers, seules les opérations croisées réalisées par des gérants de portefeuilles parvenant à mettre un peu d'animation. L'activité a diminué et moins de 500 millions de titres ont changé de main contre 600 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 18 juillet
Akai	1 070	1 070
Bridgestone	1 570	1 570
Canon	1 920	1 900
Fuji Bank	2 830	2 800
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 200	2 190
Mitsubishi Heavy	1 000	1 010
Sony Corp.	8 980	8 900
Toyota Motors	2 320	2 280

FAITS ET RÉSULTATS

Sir Terence Conran vend 4,9 % de Storehouse. – L'homme d'affaires britannique Sir Terence Conran a vendu, mardi 17 juillet, à un groupe d'institutions une participation de 4,9 % dans le groupe de magasins Storehouse, dont il a quitté la présidence en mai. La vente a rapporté 23,8 millions de livres (238 millions de francs) à Sir Terence, qui a cédé 20 millions d'actions à Warburg Securities. Les titres ont aussitôt été replacés auprès de divers investisseurs. Le fondateur de la chaîne Habitat et du Conran Shop conserve 9 millions d'actions d'une valeur d'environ 10 millions de livres. Les analystes ont attribué la décision de Sir Terence aux difficultés que connaît actuellement un projet immobilier qu'il contrôle dans les anciens docks de l'est de Londres, Butler's Wharf. L'entrepreneur aurait décidé de lever des fonds pour réduire les dettes de Butler's Wharf et investir dans The Conran Shop, le magasin de design et d'ameublement qu'il a récemment racheté à Storehouse.

□ **OPA amicale de du groupe agro-alimentaire Booker sur Fitch Lovell.** – Le groupe agro-alimentaire britannique Booker a lancé mardi 17 juillet une OPA amicale de 308 millions de livres (3 milliards de francs) sur son concurrent Fitch Lovell, dont les activités principales sont dans la distribution et la restauration. En cas de succès, cette opération renforcera sensiblement la division services alimentaires de Booker, qui approvisionne diverses entreprises de restauration en produits surgelés et frais. Le chiffre d'affaires atteindra alors 450 millions de livres. Fitch Lovell possède également Bluecrest, un spécialiste de la distribution de poisson réalisant des ventes annuelles de 140 millions de livres.

□ **Changement de direction et d'appellation à la Banque Scandinave Tuffier (BST).** – Conséquence des difficultés de la société de Bourse Tuffier (*lire page 21*), M. Thierry Tuffier a démissionné de ses fonctions de président de la Banque scandinave Tuffier (BST) la semaine dernière. La Banque scandinave en Suisse, déjà actionnaire majoritaire avec 51 % des parts, devrait reprendre le reste du capital de cette société de gestion de fortune implantée à Paris, et désormais appelée Banque scandinave. M. Jean-Louis Vuillerme a été nommé président de cet établissement et M. Pierre Déjardin-Verkinder, directeur général. Mme Roselyne Pierre devient quant à elle conseiller du président.

□ **Bénéfices en hausse pour Montenay.** – Montenay, filiale de la Générale des eaux, a doublé ses bénéfices, atteignant 96,9 millions de francs en 1989 à la suite de la vente du négoce de combustibles, activité d'origine de la société, qui représentait près de la moitié de son chiffre d'affaires. Celui-ci a atteint 4 182 millions de francs (32 % à l'étranger) : 39 % pour la gestion thermique (chauffage, conditionnement d'air, réfrigération), avec 1 911 millions de francs (+ 12,5 % sur 1988), 13 % pour l'aménagement et la gestion des espaces (652 millions, soit + 8,5 %). Mais les progressions les plus fortes ont été obtenues pour la maintenance des installations domestiques (qui avec 417 millions de francs a quadruplé son chiffre d'affaires), celle des ascenseurs et escaliers roulants (+ 22,1 %) avec 579 millions de francs (12 % du total), le traitement des déchets, notamment industriels et hospitaliers (617 millions de francs, soit + 20,5 %), l'hygiène et le nettoyage industriel (240 millions soit + 20 %).

□ **Association ASH-Montenay pour la sécurité électronique.** – Le groupe britannique Automated Security Holding (ASH), première firme européenne et deuxième mondiale dans la sécurité électronique, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs en 1989, va prendre 40 % dans la holding créée par Montenay (du groupe de la Générale des eaux) pour ses deux filiales, Unidel (détenue à 100 %) et Nomos (dont la compagnie d'assurances Axa détient une minorité de 34 %) spécialisées dans la sécurité électronique (télésurveillance, télésécurité, contrôle d'accès, protection de sites).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	425	430	IN2	300	
Asystel	105	...	I.P.B.M.	135	135
B.A.C.	220	215	Loca investis	324	322
B. Demachy Ass.	575	575	Locamic	125	
Bque Tarneaud	175	175	Matra Comm.	181 80	179 50
B.I.C.M.	844	841	Métal Minière	215 10	
Boiron (Ly)	390	381	Molex	235	245
Boisset (Lyon)	252	...	Navale-Delmas	1274	1273
Câbles de Lyon	3500	3500	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1140	...	Om. Gest. Fin.	507	504
Calberson	534	530	Presbourg	82	82
Cardif	676	685	Présence Assur.	550	502
C.E.E.	358	352	Pub. Filipacchi	705	700
C.E.G.E.P.	279	280	Razel	690	690
C.F.P.I.	240	245	Rhône-Alp. Ecu (Ly)	330	320
Ciments d'Origny	739	740	St-H. Matignon	267 80	270
C.N.I.M.	1300	1300	S.C.G.P.M.	620	620
Codetour	274	274	Segin (Li)	335	
Comareg	350	351 30	Select Invest (Ly)	102	103
Conforama	1117	1120	Serbo	425	430
Creeks	364	375	S.M.T. Goupil	203 80	222 50
Dafsa	210 50	...	Sopra	201	202 10
Dauphin	720	713	Supra	200	205
Desquenne et Giral	265	260	TF1	300	291 20
Devanlay	1270	1149	Thermador H. (Ly)	309	300
Deville	485	490	Unilog	199 80	199
Dollfus	175	175	Union Fin. de Fr.	480	470
Editions Belfond	267	270	Viel et Cie	182	182
Elysée Invest.	15 20	15 20	Y. St-Laurent Groupe	1053	1052
Europ. Propulsion	398	409 60			
Finacor	193 10	..			
Garonor	915	..			
GFF (group. fon. f.)	470	469			
Grand Livre	490	471			
Gravograph	252 50	252 10			
Guintoli	1136	1141			
I.C.C.	263	263			
IDIA	358	356			
Idianova	161	161			
I.M.S.	1300	1300			

Marché des options négociables le 17 juillet 1990

Nombre de contrats : 13 919

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	640	20	–	20	–
CGE	600	60	70	4,50	–
Elf-Aquitaine	680	35	60	16	–
Eurotunnel SA-PLC	50	4,10	6,15	3,20	3,70
Euro Disneyland SC	100	–	–	4,40	–
Havas	637	19	–	21,50	–
Lafarge-Coppée	480	27	45	17	–
Michelin	110	2,20	–	12	12,51
Midi	1 300	65	–	–	–
Paribas	640	20	–	18	–
Pernod-Ricard	1 300	–	25	–	–
Peugeot SA	760	34	60	26	–
Rhône-Poulenc CI	480	5	–	–	–
Saint-Gobain	600	9,50	23	–	–
Source Perrier	1 700	10	–	2,05	–
Société générale	600	10	25	–	–
Suez Financière	440	13	26	17,90	–
Thomson-CSF	120	2,50	6	9	8,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juillet 1990

Nombre de contrats : 41 991.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	102,54	102,70	102,80
Précédent	102,50	102,68	102,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 90	Déc. 90	Sept. 90	Déc. 90
102	1,04	1,63	0,45	0,94

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,5150 F ⬇

Le dollar s'est inscrit en baisse dans l'attente du discours du président de la Réserve fédérale et de la publication de l'indice des prix de détail américains en juin. Le cours du mark à Paris est repassé au-dessus de son cours pivot, à 3,3570 F, en raison du repli des taux d'intérêt à court terme à Paris.

FRANCFORT	17 juillet	18 juillet
Dollar (en DM)	1,66	1,6440
TOKYO	**17 juillet**	**18 juillet**
Dollar (en yens)	148,30	147,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 juillet) ...... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (17 juillet) ...... 8 1/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	16 juillet	17 juillet
Valeurs françaises	96,30	96,50
Valeurs étrangères	97,10	97,50
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	534,40	538,38
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 015,59	2 019,50

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	2 999,75	2 999,75

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	1 909,90	1 912,90
Mines d'or	184,48	181,70
Fonds d'Etat	79,73	79,49

TOKYO

	17 juillet	18 juillet
Nikkei Dow Jones	33 172,28	33 048,11
Indice général	2 407,31	2 397,78

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,5130	5,5150	+ 80	+ 88	+ 167	+ 187	+ 530	+ 580
$ can.	4,7794	4,7852	– 182	– 139	– 308	– 251	– 744	– 628
Yen (100)	3,7440	3,7479	+ 70	+ 80	+ 141	+ 168	+ 435	+ 479
DM	3,3554	3,3581	+ 38	+ 54	+ 87	+ 110	+ 263	+ 306
Florin	2,9760	2,9787	+ 40	+ 51	+ 82	+ 103	+ 244	+ 286
FB (100)	16,2866	16,3021	+ 49	+ 115	+ 161	+ 273	+ 648	+ 855
FS	3,9211	3,9253	+ 18	+ 43	+ 52	+ 85	+ 209	+ 278
L (1 000)	4,5789	4,5844	– 78	– 37	– 121	– 73	– 297	– 214
£	10,0557	10,0649	– 428	– 392	– 823	– 749	– 2195	– 2007

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16
Yen	7 3/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 5/8	7 3/4
DM	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16
Florin	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8 1/2
F.B. (100)	9 3/8	9 5/8	9 3/16	9 7/16	9 3/16	9 7/16	9 1/8	9 3/8
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9
L (1000)	11 1/2	12 1/2	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/8	11 1/4	11 5/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
F franç.	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JUILLET

Cours relevés à 14 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3850	C.N.E 3%	3685	3677	3665	....
1081	B.N.P. T.P.	1100	1085	1100	....
...	C.C.F. T.P.	1203	....	....	...
1113	Cr.Lyon. T.P.	1122	1122	1122	...
1980	Renault T.P.	1940	1925	1920	- 1 03
2007	Rhone Poul. T.P.	2023	2023	2035	+ 0 59
1250	Saint Gobain T.P.	1140	1136	1130	- 0 88
1255	Thomson T.P.	1245	1250	1270	+ 2 01
1010	ACCOR	981	992	993	+ 1 22
755	Air Liquide	793	790	794	+ 0 13
1940	Als.Superm.	1770	1788	1750	- 1 13
515	A L S P I	532	540	540	+ 1 50
2330	Arjom. Prioux	2301	2295	2350	+ 2 13
1070	AGF Sté Centrale	1055	1072	1090	+ 3 32
1060	Aux. Entrepr.	1055	1050	1039	- 1 52
...	Avenir H. Média	364	384	366	+ 0 55
245	Axa Midi Ass.	253 80	253	253	- 0 32
290	Bafip	271	272	273	+ 0 74
280	Bail-Equipem.	268	270	270	+ 0 75
1000	Bail Investiss.	939	927	930	- 0 96
585	Bancaire	565	575	589	+ 4 25
795	Bazar H.-V.	795	781	781	- 1 76
875	Beghin-Say	900	891	902	+ 0 22
1390	Berger (M)	1270	1270	1280	+ 0 79
645	Bic	654	660	650	- 0 61
950	B.I.P.	921	925	920	- 0 11
670	BIS	577	575	582	+ 0 87
420	B N P (CI)	420	420	423 90	+ 0 93
1040	Bollore Tech.	1060	1063	1062	+ 0 18
3300	Bongrain	3360	3360	3340	- 0 60
1050	Bon-Marché	1068	1064	1050	- 1 69
840	Bouygues	639	637	642	+ 0 47
136	BP France	146	143	144	- 1 37
865	B S N	880	880	883	+ 0 34
900	Canal Plus	980	979	980	....
485	Cap Gem.S.	463	456	465	+ 0 43
3600	Carrefour	3749	3770	3751	+ 0 06
128	Casino	142	142	141 90	- 0 07
107	Casino ADP	109 20	109 20	108 10	- 0 09
1130	Castorama D.L.	1130	1130	1120	- 0 88
225	C.C.F.	225	225	230	+ 2 22
133	CCMC Ly.	120 50	120 10	120	- 0 41
460	C.D.M.E.	478	476 80	479 10	+ 0 23
580	C.E.G.I.D.	547	540	540	- 1.28
255	Centrest (Ny)	258 90	255	256	- 1 51
665	C.E.P. Comm.	676	677	676	....
365	Cerus	369 50	365 90	352 10	- 2 06
580	Cetelem	544	548	584	+ 3 88
565	C F A O	516	516	518	+ 0 38
500	CF Int.	485	478	480	- 1 03
825	C G E	650	653	654	+ 0 62
440	CGI Info.	410	410	411	+ 0 24
1330	C G I P	1275	1280	1275	....
560	CGP	570	570	575	+ 0 88
1030	Chargeurs S A	978	970	977	+ 0 10
780	C I C A (M)	737	740	737	....
1740	Ciments franc.	1779	1770	1777	- 0 11
610	Club Mediter.	601	600	608	+ 1 16
196	CMB Packa.	186 70	188	187	+ 0 16
145	Codetel	125	127 90	124 90	- 0 08
350	Cofimeg	341	340	350	+ 2 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
825	Coles	826	805	825	....
380	Cpt. Entrep.	340	349 90	351	+ 3 24
1160	Compt Mod.	1120	1130	1132	+ 1 07
325	Concept S.A.	299	290 10	295	- 1 34
430	CPR (Paris Rés.)	438	438	435	- 0 68
1280	Créd. Foncier	1248	1237	1267	+ 1 52
810	Cr Lyon.(CI)	801	810	817	+ 2 00
1450	Credit Nat.	1450	1453	1481	+ 2 14
385	CSEE	326	325	320 20	- 1 78
3090	Damart	2852	2940	2984	+ 4 98
....	Dassault Aviation	520	515	517	- 0 58
330	Dassault Electr.	275	272	268	- 2 55
1920	De Dietrich	1706	1700	1692	- 0 76
210	Dév.P d.C.(Li)	204	210	213	+ 4 41
310	Dév.R.Sud-Est	287	290	289	+ 0 70
550	D M C	522	525	520	- 0 38
3960	Docks France	3880	3880	3873	- 0 18
585	Dumez	750	758	750	....
2640	Eaux (Gle)	2636	2633	2689	+ 1 25
650	Ecco	529	526	525	- 0 76
1040	Electro-Finan.	985	976	972	- 1 32
685	Elf Aquitaine	887	890	881	+ 0 68
500	- (Certific.)	495	495	499	+ 0 81
1180	Epeda B.-F.	1181	1209	1185	+ 0 34
2850	Essilor	2676	2688	2700	+ 0 90
1300	Essil.Int.(DP)	1299	1299	1285	- 1 08
780	Esso	765	788	745	- 2 61
2020	Eurafrance	2000	1975	2010	+ 0 50
2220	Eurocom	2050	2050	2040	- 0 49
103	Eurodisneyland	99	99 20	99 50	+ 0 51
4000	Euromarché	4150	4150	4050	- 2 41
1320	Europe 1	1262	1263	1263	+ 0 08
47	Eurotunnel	50	50 10	51 20	+ 2 40
1760	Exor	1701	1705	1713	+ 0 71
1690	Facom	1634	1625	1631	- 0 18
185	Finextel	177 10	177	177	- 0 06
365	Fives Lille	385	383	382	- 0 78
2350	Fromager. Bel	2270	2275	2281	+ 0 48
1960	Gal.Lafayette	2014	2012	2000	- 0 70
2040	G.A.N.	2056	2058	2080	+ 1 17
470	Gascogne (B)	500	500	501	+ 0 20
1530	Gaz et Eaux	1550	1638	1645	+ 6 13
1130	Geophysique	1290	1245	1282	- 2 17
595	Gerland Ly.	600	601	595	- 0 83
850	Groupe Cité	850	851	851	+ 0 12
1650	GTM-Entrep.	1728	1738	1739	+ 0 64
1020	Guyenne-Gas.	1050	1035	1070	+ 1 80
335	Hachette	315	312	317	+ 0 63
635	Havas	612	609	617	+ 0 82
670	Hénin (La)	655	655	651	- 0 61
1210	Hutchinson	1168	1150	1150	- 1 54
380	Imétal	352 50	352 50	369	+ 1 84
124	Immob. Phénix	117 70	117 90	118	+ 0 25
131	Ingénico	133	131 60	131 70	- 0 98
4130	Inst. Mérieux	3780	3731	3760	- 0 53
520	Interbail	461	465	463 70	+ 0 69
1340	Intertechnique	1360	1345	1370	+ 0 74
1070	J. Lefebvre	1080	1055	1052	- 2 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1070	Labinal	1055	1065	1069	+ 1 33
2620	Lab. Bellon	2800	2800	2770	- 1 07
470	Lafarge	477 10	483	486	+ 1 87
1340	Lebon	1375	1372	1375	
4460	Legrand	4485	4499	4545	+ 1 79
2360	Legrand (DP)	2485	2461	2505	+ 0 80
700	Legris Industries	790	784	783	- 0 89
740	Locabail Imm.	780	760	765	- 1 92
480	Locafrance	500	500	499	- 0 20
845	Locindus	785	794	790	+ 0 64
490	Luchaire	453	453	453	.
4390	L.V.M.H.	4700	4690	4700	.
690	Lyonn. Eaux	636	627	625	- 0 16
360	Majorette Ly.	339	335	332	- 1 78
410	Mar. Wendel	417 50	416 80	414 90	- 0 82
370	Matra	349 50	345	346	- 1 00
6110	Merlin-Gerin	6140	6210	6230	+ 1 47
188	Metaleurop	168	164	164 90	- 1 85
220	Métrologie In	205	205	204 20	- 0 39
115	Michelin	97 60	98 50	99 85	+ 2 31
1260	Midi (Cie)	1295	1285	1291	- 0 39
154	Midi Bk Sa*	139	139 50	139	.
330	Min. Salsig (Mat.)	361	365 50	366	+ 1 39
173	MMB	164	165	162	- 1 22
113	Moulinex	107 50	107 80	107 30	- 0 19
1500	Navig. Mixte	1585	1584	1580	- 1 58
190	Nord-Est	198 50	200	198	- 0 25
545	Nordon (Ny)	545	545	545	...
760	Nouv. Galeries	700	700	698	...
775	Occid. (Gle)	750	750	750	...
1900	Omn. f. Paris	1852	1835	1845	- 0 38
355	Olipar	365	361	362	- 0 82
5390	Oréal	543	542	548	+ 0 92
636	Paribas	628	628	626	- 0 32
1500	Pechelbronn	1579	1580	1565	- 0 89
147	Pechiney Int.	154 90	154	158 80	+ 2 52
335	Pechiney (CIP)	319	310	324 90	+ 1 85
615	Penhoet	590	583	581	- 1 53
1210	Pernod Ricard	1150	1143	1163	+ 1 13
810	Peugeot	749	752	752	+ 0 40
....	Pinault	500	505	500	..
435	Plastic-Omn.	430	430	425	- 1 16
610	Poliet	610	600	610	.
1190	Présabail-Sic.	1130	1115	1120	- 0 88
750	Primagaz	722	725	721	- 0 14
655	Printemps	635	636	642	+ 1 10
3950	Promodès	2190	2200	2155	- 1 60
880	Radiotechn.	625	634	625	...
199	Raff. D.Total	217 50	219	218	+ 0 23
3380	Redoute (La)	2900	2900	2950	+ 1 72
....	Rémy et Associés	389	389	385	- 1 03
470	R. Poulenc CIP	480 10	457	450	- 2 20
370	Robur Financ.	350	350 50	350	..
75	Rochette (La)	71 75	71 50	70 15	- 2 23
2190	Roussel Uclaf	2345	2306	2270	- 3 20
4800	R. Impé.Ly*	4445	4457	4467	+ 0 49
200	Sade (Ny)	192 10	194 80	195	+ 1 51
1540	Sagem	1660	1634	1669	+ 0 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
550	Saint Gobain	560	565	570	+ 1 79
1440	Saint Louis	1470	1455	1489	+ 1 29
1480	Salomon Ly.	1490	1500	1501	+ 0 74
465	Salvepar (Ny)	488	485	490	+ 0 41
980	Sanofi	973	930	997	+ 2 47
1700	S A T	1700	1705	1710	+ 0 59
315	Saut. Chât.	345 90	335	335	- 3 15
1750	Saupiquet (Ns)	1600	1630	1600	.
1030	Schneider	1004	1004	1018	+ 1 39
22	SCOA	24 40	24	24 40	.
1330	S.E.B.	1330	1330	1310	- 1 50
500	Sefimeg	501	501	505	+ 0 80
685	Sextant A.	683	690	691	+ 1 17
1550	S F I M	1575	1580	1575	.
250	S.G.E.	276 30	276 50	275	- 0 47
620	Simco	550	555	557	+ 1 27
1000	Sk. Rossignol	1019	1001	1010	- 0 88
1050	Sligos	1042	1040	1038	- 0 38
555	Société Géné.	560	562	576	+ 2 86
135	Sodecco(B)	125	125	126	+ 0 80
162	Sodero(Ns)	164 20	162	161	- 1 95
705	Sodexho	607	607	609	+ 0 33
107	Sogeral(Ny)	103	102	101	- 1 94
440	Sogerap	482	495	485	+ 0 62
2120	Sommer-Allib.	1755	1785	1779	+ 1 37
1560	Source Perrier	1490	1482	1494	+ 0 27
740	Sovac	690	685	692	+ 0 29
700	SPEP	647	647	652	+ 0 77
800	Spie-Batignol.	758	756	760	+ 0 26
1300	Strafor	1319	1319	1316	- 0 23
435	Suez	425	425 50	436 80	+ 2 78
540	Synthelabo	584	581	587	+ 0 51
121	Thomson	108 60	109	108	- 0 55
675	Total	717	710	720	+ 0 42
118	- (certif.)	125	122 10	125	.
400	Truffaut Fin.	402 90	403	396	- 1 96
620	U.A.P.	610	611	605	- 0 66
420	U F B Locab.	403	405	413 50	+ 2 61
1180	U I C	1193	1200	1230	+ 3 10
675	U I F	641	641	651	+ 1 56
935	U I S	900	899	899	- 0 11
880	Unibail	862	842	845	- 1 97
235	U C B	245	245 50	250	+ 2 04
560	Valéo	562	560	562	...
295	Vallourec	311	311 10	310 10	- 0 29
405	Via Banque	420 90	420	421	+ 0 02
1360	Zodiac	1435	1440	1450	+ 0 97
1220	Elf Gabon	1246	1240	1250	+ 0 32
138	Amax	146 50	143 60	143 60	- 1 98
169	Amer. Express	173 50	173 50	173 50	.
245	A.T.T.	209 80	206	206	- 1 34
152	Anglo Amer C.	154 50	153 50	153 50	- 0 65
415	Amgold	430	422	422	- 1 86
260	Banco Santander	299	299	295	- 1 34
980	B.A.S.F.	949	960	960	+ 1 16
980	Bayer	984	1013	1010	+ 1 81
72	Buffelsfont.	80	78 50	78 50	- 1 88
134	Chase Manh.	116 50	116 80	116 80	+ 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
130	De Beers	125	124	124	- 0 80
2630	Deutsche Bank	2787	2806	2810	+ 0 83
1420	Dresdner Bank	1515	1583	1570	+ 3 63
55	Driefontein	62 50	62	62	- 0 80
220	Du Pont-Nem.	221 50	219 20	219 20	- 1 04
235	Eastman Kodak	228 90	225 10	225 10	- 1 66
13 50	East Rand	16 10	16	16	- 0 62
69	Echo Bay	69 70	69 75	69 75	+ 0 07
245	Electrolux	239 50	239 50	239 50	.
1250	Ericsson	1260	1253	1253	- 0 56
270	Exxon Corp.	267	267	267	.
250	Ford Motor	244	242	242	- 0 82
43	Freegold	46 80	46 30	46 30	- 1 28
15	Gencor	14 60	14 60	14 80	.
400	Gén. Elect.	415 90	413	412 90	- 0 72
280	Gén. Motors	274 50	271 50	271 50	- 1 09
530	Gén. Belgique	534	532	532	- 0 37
64	Gd. Metropol.	65 70	66	66	+ 0 46
77	Guinness	82	82	82	.
24	Hanson PLC	24 25	24 10	24 10	- 0 62
32	Harmony Gold	36 50	36 30	36 30	- 0 55
270	Hewlett Packard	265 50	262	262	- 1 32
55	Hitachi	57 10	56 20	56 20	+ 3 71
900	Hoechst	940	952	952	+ 1 28
96	Homestak.	102 90	103	103	+ 0 10
114	Imp. Chemical	116	115 20	115 20	- 0 69
665	I.B.M.	677	668	670	- 1 03
335	I.T.T.	325	323	325	.
144	Ito Yokado	161 90	159 90	159 90	- 1 24
76	Matsushita	82 90	81 50	81 50	- 1 69
19 50	Maxwell	18 90	18 95	18 95	+ 0 26
200	Mc Donald's	208 50	208 50	208 50	.
465	Merck	495	493 50	492	- 0 61
480	Minnesota M.	498	496	496	- 0 40
355	Mobil corp	355	353 90	353 90	- 0 31
205	Morgan J.P.	208 50	210 50	210 50	+ 0 96
34600	Nestlé	34990	34700	34700	- 0 83
1040	Nixdorf	1065	1065	1063	- 0 19
173	Norsk Hydro	173	173	173	.
107	OFSIL	110	109 80	109 80	- 0 18
1940	Pétrofina	1910	1911	1911	+ 0 05
245	Philip Morris	277 50	278 40	278 30	+ 0 29
99	Philips	86 50	85 80	85 50	- 1 16
86	Placer Dome	92	92	92	.
320	Quilmès	295 50	295	295	+ 4 75
24	Randfontein	25 95	25 05	25 05	- 3 47
425	Royal Dutch	439	440 50	440 50	+ 0 34
54	R T Z	58 80	57	57 10	+ 2 99
9	Saat.& Saatchi	8 35	8 30	8 30	- 0 60
46	St Helena	45 80	45 40	45 40	- 0 87
335	Schlumberger	340 50	338 10	338 10	- 0 70
44	Shell transp.	47 90	47 70	47 70	- 0 42
2460	Siemens	2580	2610	2610	+ 1 16
315	Sony	335	335	335	.
92	Sumitomo Bank	91 90	91 70	91 70	- 0 22
245	T D K	276	272 50	273 50	- 0 91
48	Telefonica	51 50	52	52	+ 0 97
39	Toshiba	40	41 25	41 25	+ 3 13
465	Unilever	489	489	489	.
335	Unit. Techn.	343 50	336 80	336 80	- 1 95
370	Vaal Reefs	392	388	388	- 1 02
305	Volvo	340	338	338	- 0 59
153	West. Deep	178 30	177	177	- 0 73
275	Xerox Corp.	253	260	260	+ 2 77
107	Yamanouchi	114	116	116	+ 1 75
1 79	Zambia Cop.	1 88	1 93	1 92	+ 2 13

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 90	1 35
Emp.Etat 9,8%78	100 20	0 16
10,80% 79/94	101 70	9 38
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 50	5 88
Emp.Etat 13,4%83	110 17	7 57
Emp.Etat 12,2% 84	104 80	9 45
Emp.Etat 11% 85	107 41	4 43
10,26% mars 86	101 95	3 59
OAT 10% 5/2000	102 97	1 42
OAT 9,9% 12/1997	102 35	5 88
OAT 9,8% 1/1996	100 87	4 63
PTT 11,2% 85	103 70	8 49
CFF 10,30% 86	98 20	4 54
CNB Bques 5000F	99 68	0 45
CNB Paribas 5000F	100 15	0 45
CNB Suez 5000F	100 15	0 45
CNE 11,5% 85	102 50	1 27
CNB 1/82 5000F	99 55	0 45
CNT 9 % 86	93 80	2 28
CRH 10,90% déc.85	103 95	5 37
CHARB FCE 3% 100	157	....
CNCA	1146 10	....
Carus	2130	....
CGE 6 janv. 89/93	651	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1510	1525
Applications Hydr.	1625	1615
Arbel	989	985
Assurg	320 80	320
Avenir Publicité	393 50	393
Bains C.Monaco	1300	1300
B.Hypoth.Europ.	350	...
B.N.P. Intercont.	300 50	295
Beghin-Say (C I)	850	....
Bénédictine	4200	....
Blanzy Ouest	2680	2760
B T P	98 50	98 50
Cambodge	934	897
Carbone Lorraine	1050	1033
Case Poclain	27 80	27 10
C.E.G.F (Frigor.)	410	420
Centenaire Blanzy	600	600
Cerabati	119 90	119 90
Champex Ny	146	...
CIC (CIP)	227 40	228
C.I.M.	821	820
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	...
Clause	700	546 o
Cofradel	1220	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogéfi	404 20	406
Comiphos	710	....
Cie Industrielle	7500	7000
Cpt Lyon Alemand	665	674
Concorde	1046	1027
Constr.Méc.Prov.	37 50	38
Crédit Gén.Ind.	422	439 d
Cr Universel (Cie)	702	712
Crédital	130	130
Darblay	705	706
Degremont	1633	1659
Delalande	2470	2460
Delmas Vieljeux	4450	....
Didot Bottin	1440	1450
Drouot Assu.	378 30	331 30 o
Eaux Bassin Vichy	2980	3068
Eaux Vittel	8380	8350
Ecia	280 20	....
Electro-Banque	355	350
Elf Antargaz	1900	1900
E.L.M. Leblanc	740	750
Enelli Bretagne	525	528
Ent.Mag. Paris	4068	4068
Etex (ex. Eternit)	2200	2240
Europ Soutres Ind.	23	25 10 d
Finalens	320	320
F.I.P.P.	194 20	180 80 o
F.N.A.C.	2200	2200
Foncière (Cie)	821	...
Fonc.Lyonnaise	1000	983
Foncina	605	622
Fougerolle	835	840
France I.A.R.D.	1050	1008
France SA (La)	2212	2225
From. Paul-Renard	2548	2548
Gaumont	1065	1040
Genefim	325	325 50
Gévelot	662	....
G.F.C.	465	468
G.F.I.I.	340	343 90
Grds Moulins Paris	1580	1580
G.T.I (Transport)	584	588
Immobail	380	380
Immobanque	807	807
Im.Marseillaise	7620	....
Imm. Plaine-Monceau	550	556
Immofice	525	528
Invest.(Sté Cle.)	3150	3150
Jaeger	123 50	124
Lambert Frères	514	500
Lille Bonnières	1694	1648
Loca-Expansion	314	318
Locafinancière	440	427
Locatel	370	360 10
Louis Vuitton	1010	1000
Louvre	5320	5360
Lucia	1958	1965
Machines Bull	74 50	74
Mag.Uniprix	201	194
Magnant	920	1006 d
Métal Déployé	589	588

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	170	170
Navigation (Nle)	277	260 80
Nozal	215	209
Optorg	405 90	405
Oréal (CI)	260	....
Origny-Desvroise	1451	1451
Palais Nouveauté	1260	1270
Paluel Marmont	680	680
Parfinance	212	217
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	225	227
Paris Orléans	298	286 50
Parthena Invest.	523	524
Patemelle RD.	1400	1344 o
Pathé Cinéma	888	888
Piper Heidsieck	2150	2150
P.L.M.	423 30	440 20
Porcher	734	....
Promodès (CI)	947	947
Publicis	980	975
Rochefortaise	176 80	175
Rosario	868	....
Rougier	485	500
S.A.C.E.R.	551	551
S.A.F.A.A.	535	444 o
S.A.F.I.C. Alcan	500	....
SAFT	2040	2031
Saga	227	222 30
Salins du Midi	693	680
Satam	127	130
Savoisienne M.	174	....
S.C.A.C.	869	850
Senelle Maubeuge	499	488
S.Eud.Parr. (M)	184	188
Silic	930	825
Sinvim	480	472
S.I.P.H.	455	455
Sofal	801	805
Soffo	626	621
Soficol	1145	1145
Soficomi	639	645
S O F I P (M)	465	480
Sofragi	1733	1741
Sophia-Bail	480	465
Sopagri	180	180 90
Soudure Autogène	991	990
Sovabail	527	527
Stami	748	732
Suez (CIP)	397	398
Taittinger	5310	5310
Télémécanique Elect.	5100	5100
Testut-Aequitas	810	850
Tour Eiffel	300	....
Ufiner	1300	. .
Ugine Acier Ch.-G.	257 90	255
U.T.A.	2571	2580
Vicat	3549	3600
Viniprix	2080	2050
Virax	178	178
Waterman	1360	1360
Maroc Sté Brasserie	275	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1023	....
Akzo Nv Sico.	368	....
Alcan Aluminium	130	129
Algemene B.Ned.	111	111
American Brands	355	355
Arbed	850	. .
Asturienne Mines	217	217
Banco Popular Espa.	520	520
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	35000	34500
Can.Pacifique	98 80	99 70
Chrysler Corp.	88	..
C I R	23 10	23 20
Commerzbank	1004	1005
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	330	....
GBL (Brux Lamb.)	625	....
Gevaert	1340	. ..
Glaxo Holdings Ltd.	85	85
Goodyear Tire	169 50	169
Grace and Co (WR)	164 50	163 50
GTE Corp.	160	. ..
Honeywell Inc.	592	605
Johannesburg	1445	...
Kubota	36 90	....
Latonia	310	310
Midland Bank	23 40	30 10
Noranda Mines	95 10	97 50
Olivetti priv.	19	19
pakhoed hold.	611	615
Pfizer Inc.	376 10	381
Procter Gamble	481	485
Ricoh	40 30	39 50
Robeco	303	302 80
Rodamco NV	226 50	226 80
Rolinco	305 50	306
Saipem	8 20	8 30
Sema Group	62 25	82 10
SKF Aktiebolaget	162	158
Tenneco Inc.	375	375 10
Thorn Electrical	75 50	77
Toray Ind.	29 90	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1670	1675
West Rand Cons.	13 05	12 80
Whitman Corp.	152	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	. ..
Baroni	815	....
Calophos	157	...
C G H Cogenhor	125	120
C. Occid. Forestière	180	. ..
Chambourcy (M)	978	978 d
Cochery Bourdin	360	..
Coparex	599	598
Europ. Accum.	70	70
Gechot S.A.	122	120
Guy Degrenne	430	. .
Haribo Ricqles Zan	210	. ..
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	381	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	960	.
Particip. Percer	379	....
Rorento N.V.	177	177 50
St-Gobain-Emballage	3600	. ..
Sema Metra	310 20	.
S.E.P.R.	1820	...
Sicli	420	386 40 o
S.P.R. act. B	392 90	. .
Ufimm.	380	..
Wonder	968	755 o

SICAV (sélection) 17/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1161 36	1133 03
Actilion	244 71	238 16
Agepargne	862 98	825 82
Ageplacement	6908 13	6908 13
Agepremière	106 70	106 38
AGF Actions ex CP	1200 67	1171 39
A.G.F 5000	692 44	675 55
AGF ECU	1015 30	1005 25
AGF Foncier	123 71	120 69
AGF Invest Sicav	127 90	124 78
AGF Interfonds	412 86	402 79
AGF Oblig.	1060 18	1054 91
AGF Sécurité Sicav	10712 08	10712 08
A.G.F.I.M.O.	700 70	683 61
AMERI-GAN	6640 91	6339 77 ◆
Amplitude	679 91	660 11
Arbitrages Court.T	6052 74	6040 65
Associc	1109 18	1109 18
Atout Futur	382 08	369 52
Aurecic	1330 47	1291 72
Avenir Alizes	1599 72	1568 35
Avenir CIC	111 60	108 35
Axa Capital	143	136 84
Axa Europe	130 49	124 87
Axa Investissements	133 49	127 74
Axa NPI	115 15	110 18
Axa Valeurs PER	138 87	132 89
Capimonétaire	5364 84	5358 58
Capioblig.	5445 61	5365 13
Capsacic	1099 32	1083 07
Capital-Monde	422 12	411 82
Capital Plus	1718 18	1718 18
Casden Pierre	36 96	36 06
Coeris	1106 11	1089 76
Compensator	5921 08	5912 21
Convertimmo	419 35	403 22
Credinter	526 39	511 06
Credit Mutuel Capital	1089 55	1068 19
Dresa	1227 43	1187 07
Drouot France	900 72	881 93
Drouot Investiss.	1110 05	1062 25
Drouot Sécurité	246 06	235 48
Drouot Sélection	141 22	135 14
Ecucic	1052 42	1036 87 ◆
Ecupar	124 73	119 36
Ecureuil Capitalisation	2165 38	2144 93
Ecureuil Invest.	421 48	409 20
Ecureuil Monepremière	56272 25	58272 25
Ecureuil Monétaire	33159 92	33159 92
Ecureuil Trésorerie	2058 45	2058 45
Ecureuil Trimestr.	1983 93	1964 29
Elicash	341036 44	341036 44
Energie	311 75	297 81 ◆
Eparcic	3026 07	3028 07
Epercourt-Sicav	4236 65	4225 09
Epargne Associat.	24511 43	24474 72
Epargne Capital	8964 60	8875 84
Epargne Court Terme	572 05	572 05
Epargne Croissance	1706 15	1680 49
Epargne Industrie	101 19	98 48
Epargne J.	58960 64	58960 64
Epargne Long Terme	198 38	193 07
Epargne Monde	1348 33	1312 24
Epargne Obligat.	188 53	183 48
Epargne Première	12346 91	12255
Epargne Quatre	1083 86	1054 85
Epargne-Unie	1414 80	1363 66
Epargne Valeurs	457 71	445 46
Epsilon	1172 82	1161 21
Eufinvest	731 86	710 54 ◆
Eurocic Leaders	1156 97	1123 27
Eurodyn	1272 52	1230 68
Euro Gan	7935 81	7575 95 ◆
Euromatt	26 81	26 41
Fonsicav	12056 50	12056 50
FRANCE-GAN	10345 85	9876 71 ◆
France Garantie	258 95	258 44
France Investiss.	439 69	428 97 ◆
France Oblig.	448 69	444 25
Francic	512 56	497 63
Francic Pierre	122 04	118 49
Francic-Régions	1350 93	1311 58

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 12	30 12
Fructi-Capi	35 17	34 65
Fructi Court	119723 80	119723 80
Fructidor	235 71	232 23
Fructi-Ecu	559 89	551 62
Fructi-Epargne	30 50	29 76
Fructifrance	977 37	953 53
Fructimmo	33 80	32 98
Fructi-Première	11277 24	11110 58
Fructivar	4809 59	4598 09
Futurobilig	1208 95	1187 26
Gestilion	61868 39	61714 10
Gest.Associations	165 99	162 34
Gest. F. Sécur	10473 34	10421 23
Horizon	1244 36	1208 12
Interepar	106887 47	103774 24
Interoblig.	11987 20	11526 15
Interselection Fce	574 87	558 13
Japacic	187 72	182 25
Jeunepargne	251 83	248 11
Laffitte Amérique	223 02	212 91
Laffitte Europe	312 35	298 19
Laffitte Expan.	280 38	267 65
Laffitte France	356 62	340 35
Laffitte Immobil.	266 70	254 61
Laffitte Japon	462 32	441 36
Laffitte Oblig.	136 60	130 41
Laffitte Rendement	180 58	172 39
Laffitte Tokyo	396 39	378 42
Latitude	5724 63	5716 06
Leum C.T.	10681 06	10681 06
Leum L.T.	5833 58	5663 67
Lion Association	11200 01	11200 01
Lion Institution	24629 35	24568 93
Lionplus	820 17	804 09
Lion Trésor	2077 24	2056 67
Lion 20 000	22330 31	22330 31
Livret Bourse Inv.	569 20	551 65
Livret Portefeuil.	729 19	707 95
Méditerranée	209 84	200 80
Mensuel CIC	10077 36	9976 59
Mondial Investissem.	438 99	419 08
Monecic	5387 71	5367 71
Monedien	56886 43	56886 43
Mone.J	61479 78	61479 78
Monévalor	69155 27	69155 27
Mutualité dépôts	11403 64	11380 88
Mutuelle Unie Sel.	152 61	146 04 ◆
Natio Court Terme	238672 00	238572
Natio-Epargne	14897 78	14750 28
Natio-Ep. Ret.	131 73	128 20
Natio Epargne Trésor	6665 68	6652 38
Natio-Imm.	1306 31	1271 35
Natio-Inter	1185 14	1153 42
Natio-Monétaire	21532 74	21532 74
Natio Obligations	509 96	496 31
Natio-Patrimoine	1511	1470 56
Natio-Placements	84613 35	84613 35
Natio-Revenu	1016 25	1006 19
Natio Sécurité	11969 20	11969 20
Natio-Valeurs	881 27	857 68
Nippon-Gan	6569 94	6272 02 ◆
Nord Sud Dévelop.	1289 52	1286 95
Obli-Associations	128 54	125 29
Oblicic-Mondial	2328 62	2294 21
Oblicic-Régions	1000 04	985 26
Oblig. très caté.	152 68	150 42
Oblilion	1118 78	1107 70
Oblisécurité	10842 34	10842 34
Optimat	30996 04	30093 24
Oraction	1188 09	1149 02
Orvalor	6316 04	6086 79
Paribas Epargne	17503 97	17469 03
Paribas Opportunités	132 72	127 31
Paribas Patrimoine	577 36	553 82
Paribas Revenus	91 73	90 82
Patrimoine Retraite	188 27	184 58
Parvalor	701 37	680 94
Phenix Placement	279 75	271 60
Pierre Investissements	776 43	757 49
Placement A.	1258 74	1234 06
Placements C T	7614 62	7599 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6089 30	6077 15
Placement Premier	5632 78	5621 54
Pléiade	122 09	118 82
Poste Gestion	55172 23	55172 23
Première Oblig	10583 24	10572 67
Prév. Ecureuil	110 58	107 62
Privassociation	24831 17	24831 17
Proficas	1055 24	1020 54
Quartz	133 35	130 07
Réalvalor	1065 81	1034 57
Rentacic	162 44	160 04
Revenus Trimestr.	5316 12	5263 49
Revenu-Vert	1144 37	1127 46
St Honoré Bio-Alim.	954 05	910 79
St Honoré Global	279 54	266 85
St Honoré Mat Plac.	241 23	230 29
St Honoré Pacifique	855 24	825 53
St Honoré PME	563 71	538 15
St Honoré Réel.	12663 81	12613 36
St Honoré Services	531 56	511 12
St Honoré Techno	823 83	786 28
Sécuricic	1484 06	1484 06
Sécuri-Gan	12815 21	12563 93 ◆
Sécuri-Taux	1180 75	1180 75
Scasden	707 02	696 57
Sicav Associations	1570 03	1567 68
S.F.I. fr. et étr.	720 72	699 73
Sicav 5 000	448 53	436 53
SI Est	1587 50	1500
Silvafrance	734 56	714 90
Silvam	443 57	431 70
Sivarente	208 82	204 73
Sivamer	450 74	438 68
S.N.I.	1291 67	1254 05
Sogépargne	340 89	328 57
Sogérac	53711 42	52147 01
Sogevar	1146 31	1094 33
Sogimar	1387 82	1324 89
Soleil Investissements	569 56	543 73 ◆
Solsaco	2032 45	2027 38
Stratégie Actions	1232 87	1185 45
Stratégie Rendements	1219 42	1181 04
Technocic	1164 23	1130 32
Techno-Gan	6372 12	6083 17 ◆
Thesora	551 93	546 47
Transplus	134 97	129 16
Trésor Avenir	106 81	105 75
Trésor Plus	1084 03	1073 30
Trésor Réel	12121 32	12121 32
Trésoricic	108708 48	108708 48
Trilion	5100 36	5049 86
U.A.P Investiss.	496 28	478 34
U.A.P Act F	618 75	596 39
U.A.P Act. Sél.	679 96	655 38
U.A.P. Actifs	650 56	627 05
U.A.P. Alizé	198 60	191 42
U.A.P Alto	163 77	157 85
UAP Moyen Terme	116 33	112 13
Uni-Associations	115 69	115 69
Uni-Foncier	1507 52	1453 03
Unifrance	627 08	604 41
Uni-Garantie	1302 59	1277 02
Uni Régions	1642 88	1583 50
Unirente	2424 49	2344 77
Univar	202 71	202 71
Univers Actions	1364 99	1330 11
Univers-Obligations	1648 65	1594 44
Valorem	581 63	567 44
Valorg.	1764 15	1762 39
Valreal	45068 87	45046 35
Vauban	24401 43	24377 03

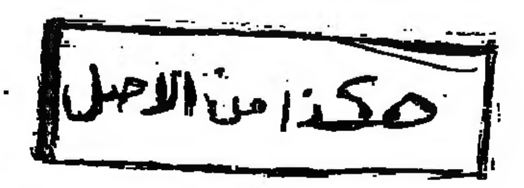
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 531	5 516	5 350	5 700
Ecu	6 949	6 957	....	....
Allemagne (100 dm)	335 220	335 600	326 500	347
Belgique (100 F)	16 276	16 281	15 800	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 330	297 870	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 578	4 581	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 150	88 210	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	10 010	10 063	9 700	10 500
Grèce (100 drachmes)	3 425	3 432	4 050	4 050
Suisse (100 f)	390 600	392 050	379 500	404 500
Suède (100 krs)	92 650	92 720	89	97
Norvège (100 k)	87 450	87 580	84	92
Autriche (100 sch)	47 656	47 709	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 473	5 478	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 623	3 812	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 789	4 782	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 734	3.743	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	64500	64200
Or fin (en lingot)	64350	64350
Napoléon (20f)	385	384
Pièce Fr (10 f)	375	.....
Pièce Suisse (20 f)	416	416
Pièce Latine (20 f)	373	372
Souverain	478	475
Pièce 20 dollars	2170	2180
Pièce 10 dollars	1270	1280
Pièce 5 dollars	800	.....
Pièce 50 pesos	2415	2430
Pièce 10 florins	385	387

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

Suspendu par les instances de l'Ile-de-France pour des déclarations datant de 1987

Le professeur Léon Schwartzenberg en appelle au Conseil national de l'ordre des médecins

Le professeur Léon Schwartzenberg a été suspendu pour un an de ses fonctions médicales par l'ordre régional des médecins d'Ile-de-France, a-t-on appris le mardi 17 juillet. Il lui était reproché des déclarations sur l'euthanasie dans *le Journal du dimanche* du 16 août 1987.

L'article incriminé, mi-récit, mi-interview, relatait à mots couverts un cas d'*« aide »* à la mort pratiqué par le professeur Schwartzenberg, auteur notamment de *Changer la mort* et de *Requiem pour la vie*.

Une plainte, assortie de demande de sanctions, avait été déposée en janvier 1988 par le conseil départemental de l'ordre de l'Essonne et non par celui du Val-de-Marne auquel appartient le professeur Schwartzenberg. La comparution du célèbre cancérologue, défendu par Mᵉ Georges Kiejman, avait eu lieu le 20 mai 1990. M. Schwartzenberg ayant fait appel devant le conseil national de l'ordre, l'instance supérieure, il est toujours en droit d'exercer la médecine.

« J'ai été informé de ma condamnation le 11 juillet et j'ai fait appel deux jours plus tard, a précisé le professeur Schwartzenberg. *Il s'agit purement d'un délit d'opinion. L'interdiction qui m'est faite d'exercer la médecine n'est pas due à une faute médicale, une erreur thérapeutique ou un manquement humain vis-à-vis d'un malade, mais à un article de journal. »*

« L'article 33 du code de déontologie auquel j'aurais contrevenu, a-t-il encore souligné, *stipule seulement que tout médecin doit s'abstenir, même en dehors de l'exercice de sa profession, de tout acte de nature à déconsidérer celle-ci. »*

« En revanche, a-t-il ajouté, *l'ordre des médecins ne relève pas d'infraction aux articles 295 et 296 du code pénal, estimant que les actes d'euthanasie reprochés ne sont pas dûment établis. »*

M. Claude Evin, ministre de la santé, a lui aussi fait appel mardi 17 juillet auprès du Conseil national de l'ordre de la sanction frappant le cancérologue, qu'il a reçu le même jour au ministère. *« Le ministre de la santé m'a téléphoné pour me dire qu'il était troublé par cette décision et révolté par le fait qu'on me poursuive pour un délit d'opinion »*, a déclaré mercredi 18 juillet M. Léon Schwartzenberg à Europe 1.

Il a en outre reconnu avoir, depuis août 1987, date de l'article publié dans le *Journal du dimanche*, aidé *« un certain nombre de personnes »* à finir leurs jours et continue à dénoncer *« la grande hypocrisie de notre société »* concernant l'euthanasie.

Défavorable à une loi sur cette question *« tant qu'on ne met pas en prison les personnes qui veulent aider à la dignité d'autrui »*, le professeur Schwartzenberg s'est toutefois déclaré partisan *« en cas de perte de conscience du malade, d'une sorte de testament d'amour »*, qui permettrait à *« toute personne de désigner un légataire pour décider de ses derniers moments »*.

Enfin, le cancérologue souhaite *« une réforme du Conseil de l'ordre des médecins à l'image de celui des avocats où le président est nommé pour deux ans, jamais renouvelable »*.

M. Claude Pigement, délégué national à la santé du Parti socialiste se déclare, pour sa part, *« étonné de la suspension d'exercice du professeur Schwartzenberg »*. *« On ne règle pas un problème aussi complexe de cette manière*, estime-t-il. *Il s'agit d'une politique de l'autruche et la question de l'euthanasie nécessite une réflexion de fond en termes d'éthique médicale. »*

M. L.

« Un homme va l'aider... »

Le *Journal du dimanche*, dans un article publié le 16 août 1987, raconte l'aide à mourir apportée par Léon Schwartzenberg à l'une de ses patientes. A aucun moment, le mot euthanasie n'apparaît dans ce récit allusif, entrecoupé de citations du cancérologue. On y raconte les derniers préparatifs d'une femme qui a rendez-vous avec la mort et *attend la visite du professeur* Schwartzenberg. *« Incurable, cela fait des mois qu'elle réclame la mort*, lit-on dans l'article. Un homme va l'*« aider »*. *Léon Schwartzenberg (...) n'a jamais manqué ses rendez-vous. »*

« Ils me font bien rigoler ceux qui font une différence entre ouvrir un robinet, l'euthanasie active, et le fermer, l'euthanasie passive. Ne plus alimenter un tuyau de perfusion ou se servir d'une seringue, le résultat n'est-il pas le même ? », dit-il.

Deux sœurs écrouées pour le meurtre de leur mère

Les mystères d'un « geste d'amour »

Deux sœurs ont été inculpées, samedi 14 juillet, d'« homicide volontaire sur mère légitime avec préméditation » par Mᵐᵉ Nelly Delfosse, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, et écrouées à la maison d'arrêt de Versailles. Marguerite et Marie-Raymonde Técher ont tué leur mère afin, disent-elles, d'abréger ses souffrances. Tandis que les associations qui militent en faveur de l'euthanasie parlent d'« acte humanitaire », les enquêteurs s'interrogent sur les véritables motivations de ce « geste d'amour ».

Marie-Agnès Técher vivait seule. Seule avec ses deux filles : Marguerite, quarante-huit ans, et Marie-Raymonde, quarante-six ans. Sans jamais quitter son appartement d'Issy-les-Moulineaux, sans jamais *recevoir personne. Ni parents, ni* amis, ni voisins. *« On ne la voyait plus depuis au moins trois ans*, raconte une voisine. *Ses filles portaient son linge au Lavomatic et lui remontaient des fleurs chaque semaine. Elles étaient aides-soignantes, elles pouvaient s'occuper de tout. »*

De tout. Vendredi 13 juillet, elles ont choisi de donner la mort à cette vieille femme de soixante-dix-sept ans, avant de tenter de se suicider. Pour respecter le *« contrat »* passé avec une malade incurable et rester ensemble jusqu'au bout, déclareront-elles à la police. La piqûre de potassium a été plus efficace que le cocktail de barbituriques. Marie-Agnès est *morte, mais les pompiers n'ont eu* aucun mal à sauver du suicide ses deux filles. Elles avaient elles-mêmes donné l'alerte en avertissant la police. Après un lavage d'estomac à l'hôpital, elles ont été interrogées, samedi, au commissariat d'Issy-les-Moulineaux puis déférées au parquet de Nanterre.

La prudence des enquêteurs

Selon M. Jacques Pohier, secrétaire général de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), *« c'est un geste illégal et terrible, peut-être un acte d'amour, et on peut le qualifier d'acte humanitaire »*. Le professeur Léon Schwartzenberg, qui vient d'être frappé d'une interdiction d'exercer la médecine pendant un an pour avoir aidé une malade à mourir, prend leur parti : *« Elles avaient trois raisons pour agir ainsi : par amour filial, par respect pour la promesse faite à une grande malade, par respect de leur métier ; elles ont rendu deux fois service, à leur mère et à une malade gravement atteinte. »* Mais les enquêteurs, eux, observent la plus grande prudence.

« Rien, dans la version des deux sœurs, n'a pu être vérifié. Le dossier est complètement vide », précise le juge d'instruction. Aucune trace, par exemple, du fameux *« contrat »* passé entre les trois femmes. Les enquêteurs se demandent également comment deux aides-soignantes, certes en disponibilité mais néanmoins capables de faire la *piqûre mortelle, ont pu rater* leur suicide et avertir elles-mêmes la police.

Enfin et surtout, le juge attend les résultats de l'autopsie de Mᵐᵉ Técher, qui indiquera l'étendue et la gravité de cette mystérieuse *« maladie incurable »* dont elle voulait se débarrasser définitivement. Les deux aides-soignantes n'ont en effet pas pu indiquer de quel mal souffrait leur mère. Peut-être un cancer, auraient-elles laissé entendre. Mais pourquoi, depuis trois ans, Marie-Agnès n'avait-elle vu aucun médecin ?

NATHANIEL HERZBERG

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 juillet 1990 a été tiré à 482 519 exemplaires.

CARTES POSTALES

Saint Benoît, « protégénou »

Le murmure d'un oiseau et le bruit d'un râteau. C'est tout. Le village d'Amettes déjeune en silence. Les tilleuls descendent en pente douce vers une maison de poupée. Plus loin, une cheminée fume, malgré le plein été. La porte de la maison est ouverte. Elle donne sur une cheminée, un prie-Dieu et quelques fleurs fanées. C'est la maison d'un saint. Saint Benoît-Joseph Labre, né en 1748 dans ce village d'Artois, aîné d'une famille de quinze enfants. Une minuscule paire de tennis pend à un clou, comme une offrande au pèlerin que fut ce saint Benoît.

L'autre Benoît, le fondateur de l'ordre des bénédictins, avait sans doute fait de l'ombre au mystique d'Amettes, mort à Rome à l'âge de trente-cinq ans. Mais avant même sa canonisation, on venait déjà prier en 1873 dans cette maison et on laissait une plaque de marbre au fond de la cheminée. Aujourd'hui, les *ex-voto* sont écrits sur papier brouillon, au crayon gris : *« Merci que maman attend un bébé demandé depuis cinq ans. »*

Sur les carreaux rouges, les pas résonnent lourdement. Par désœuvrement, on a ouvert le registre *des visiteurs, le livre d'or du saint* voyageur. Et là, enfin, on a entendu des voix. Elles s'échappaient du *cahier. Elles étaient gaies, babillantes.* C'étaient les voix de trente élèves de cours primaire, un jour de voyage scolaire quand l'institutrice renonce à la discipline. La classe avait dessiné des cœurs à l'intention de saint Benoît. Elle lui envoyait des *« gros bisous »*. C'étaient les mots d'enfants qui n'avaient pas encore appris que l'on vouvoie les saints.

Il y avait l'étonnement de Marina : *« Je ne savais pas que tu étais pauvre et que tu avais tant de frères et sœurs. »* L'ultimatum de Valérie : que *« mes verrues partent toutes »*, un miracle isolé ne serait pas toléré. Et les fautes d'orthographe de toute l'école, éblouissantes, à rendre jaloux de la phonétique : *« Protégénou saint Benoît »* ... Le pauvre saint devait être surmené, en période d'examens. On lui demandait le BEP, le bac, le DEUG. Pour *« ma grande sœur »* qui a tellement de mal à travailler. *Rien de moins parfois que « le bonheur »*. Ou bien, et c'était synonyme, que *« Michaële et moi, ça dure longtemps »*. Quelques parents avaient aussi inscrit des angoisses d'adulte : *« Aide-moi à être plus clair envers mes papiers de sécurité sociale. »* Plus loin : *« Aide-moi à maigrir. »*

Mais il y avait aussi des larmes, des petites phrases tristes d'enfants qui demandaient *« la guérison de maman »*. Gary réclamait l'impossible : Saint Benoît, s'il vous plaît, si c'est vrai la résurrection, *« faites que mes parents qui sont morts reviennent »*. Et enfin la jolie question d'un Nicolas de cinq ans. Encore insouciant, Nicolas, déjà philosophe, interrogeant l'examinateur sans rien demander de précis. Une question-piège, la seule qui vaille : *« Saint Benoît, je me demande si tu vas bien là où tu es. »*

D'Amettes (Pas-de-Calais)
CORINE LESNES

Au conseil des ministres

RAVEL généralisé

Au conseil des ministres réuni mercredi 18 juillet, après avoir commenté la situation en Europe *(lire page 4)*, M. François Mitterrand a évoqué le réaménagement ministériel : *« Ainsi*, a-t-il dit, *le gouvernement continuera son travail. »*

M. Jean-Pierre Soisson a fait état de l'enquête annuelle de l'INSEE sur l'emploi qui marque une baisse du chômage plus importante que celle résultant des chiffres de l'ANPE. Le ministre du travail a souligné que le taux de chômage s'établit à 8,9 % en mai, ce qui rapproche la France de la moyenne des pays de la CEE (8,5 %) *(lire page 21)*.

Le conseil a entendu trois communications. La première, faite par M. Lionel Jospin, portait sur *les inscriptions universitaires*. Le ministre d'Etat a considéré qu'elles avaient été marquées par une nette *amélioration, en dépit de quelques* incidents auxquels *« un écho disproportionné a été donné »*. Après avoir énuméré les facteurs expliquant certaines difficultés, il a annoncé que le système RAVEL de préinscription par Minitel sera obligatoire en 1991.

Dans une communication sur l'action en faveur de l'égalité d'accès à la culture, M. Jack Lang a expliqué que les contrats Publics Plus qui visent à améliorer l'accueil des publics et à faciliter l'accès des lieux et des manifestations culturels devraient être deux mille en 1991.

Enfin, M. Roger Fauroux a dressé le bilan de la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale dans le domaine de l'énergie.

□ **La société Cap Gemini prend le contrôle du britannique Hoskins.** – La société de services informatiques Cap Gemini vient d'annoncer ce mercredi 18 juillet le rachat de 69,5 % du capital de Hoskins, une des plus anciennes sociétés britanniques de ce secteur. Spécialisée dans l'intégration de systèmes, Hoskins emploie 3 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 188,7 millions de livres (1,88 milliard de francs). L'acquisition a été réalisée pour un montant de 199 millions de livres (1,99 milliard de francs).